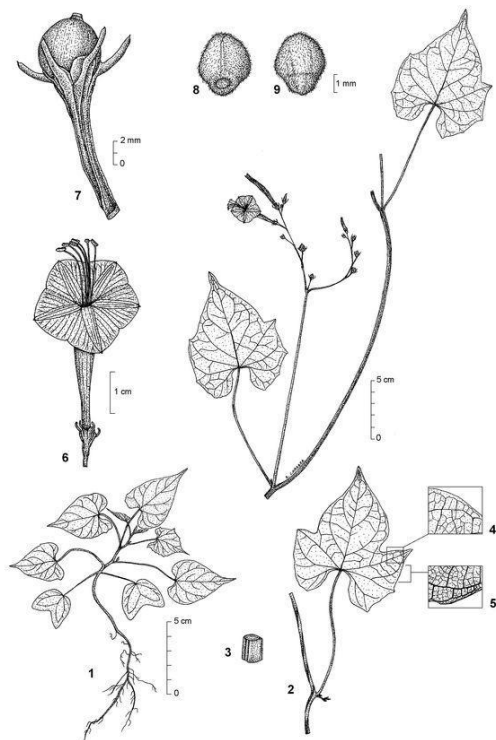




Ipomea heridifolia

CAHIER DES ADVENTICES

LEU Réunion paysagistes



Note liminaire

Le présent cahier **vis** à faire connaître les espèces adventices dans le cadre des aménagements paysagers et de leur gestion, il donne des renseignements généraux sur l'espèce mais également sur son statut, simple rudérale ou possible espèce exotique envahissante (EEE). Le classement en EEE d'une espèce n'implique pas son élimination systématique. Une envahissante peut permettre d'en gérer une autre : la lutte pour l'occupation de l'espace d'un aménagement jeune est l'objet de stratégies spécifiques du jardinier. Il les détermine en fonction de son expérience, de ses observations, des données de ce cahier qu'il peut enrichir, et ainsi réalise pour chaque lieu, voire pour chaque sous écosystème d'aménagement une gestion ciblée et pertinente de l'espèce (des espèces) considérée (s). L'absence de publication d'un cahier de synthèse des espèces rudérales et envahissantes sur la Réunion, malgré la profusion de publications sur des sites de la toile, rend nécessaire cet outil, compilation commentée ou non des ressources de la toile, qui peut devenir un paragraphe important du cahier du jardinier.

Les espèces adventices sont les hôtes ou les partenaires de la vie biologique et des écosystèmes qu'elles investissent. Certains papillons remarquables, nombre d'espèces d'insectes, mais plus encore de faune du sol sont déterminées par les interactions et la richesse intra spécifique de la flore développée d'un aménagement. **Conserver et travailler avec des adventices, que l'on peut tolérer et inclure, est donc œuvre de biodiversité autant que cela ne nuise pas à l'armature paysagère et de biodiversité des aménagements conçus.**

Les espèces adventices, sont, comme certaines exotiques qui se l'ignorent, des potentielles super envahissantes, si l'occasion se présente. Il en résulte alors les paysages monospécifiques qui ressemblent tant aux monocultures de l'esprit et de « l'agriculture » moderne, telles que les dénonce Vandana Shiva, agrologue indienne de renommée mondiale. **Ces paysages de l'envahissement végétal forment des shewing gum « verts » homogènes qui miment tragiquement nos champs de monoculture.** Comme si le désastre de notre agriculture industrielle avait pour miroir dérisoire la singerie d'une bio-invasion que nous avons concocté...

Les paysages de biodiversité développés dans les interstices urbains, sont parfois une revanche contre la destruction des forêts et le désert véritable (tabula rasa) imposé aux paysages agraires. **Le miel urbain très renommé a ainsi démontré que la biodiversité est au cœur de la ville et de ses aménagements.** C'est un constat important qui oblige le maître jardinier urbain à renforcer ses savoirs et à s'occuper d'écosystèmes anthropiques qu'il arrange avec le plus grand soin et le moins de débauche possible.

Dans ce renfort des savoirs, l'intimité avec les espèces de la palette du paysagiste et avec les intrues invitées ou tolérées, que sont les adventices est un champ de compétence extrêmement important. Bien souvent, le travail de l'initial est plus lourd que celui de la structuration amorcée d'un aménagement végétal. La gestion des adventices est donc très vigilante au départ pour le devenir plus légère et complexe ensuite. Mais attention, car les cyclones nous racontent que le travail se recommence souvent, et le nombre de graines anémochores des EEE ou non est si important....qu'il ne faut jamais crier victoire. Un paysage est perpétuel mouvement même quand on le conduit peu à peu vers un stade mature que l'on a plus ou moins déterminé. Le climax est une construction dynamique que le maître jardinier se fixe comme aboutissement même s'il sait de manière pertinente que cet objectif est une illusion fondatrice.

Ce cahier est basé sur les données du très bon travail réalisé et mis à connaissance ADVENRUN par le CIRAD et ses équipes, mais aussi des sites remarquables de Plant Net et MI AIM A OU. Les autres données résultent des observations de l'équipe LEU réunion, et des données disponibles sur la flore réunionnaise, sa faune, entomologique et autre, et les données glanées et volées sur la toile. **Il vise à une diffusion large des savoirs** – le travail est uniquement dans la compilation et la synthèse et les propositions de gestion essentiellement tournées vers des modes manuels et doux sans chimie industrielle.

Ressources et sources documentaires du net
CIRAD ADVENTOI
PLANTNET.org
Mi aim a ou .org
CBNM.org
Wikipedia.org



Ageratina riparia - asteraceae

Nom commun **Orthochifon. jouvence**

- Nom : Agératine des rives. Mistflower.
- Nom à La Réunion : Orthochifon.
- Autre nom à La Réunion : Jouvence. Abésouris. Faux orthosiphon.
- Herbe chiffon. Ti chiffon. Siphon.
- Nom scientifique : Ageratina riparia (Regel) R.M. King et H. Rob.
- Synonymes : Eupatorium riparium Regel.
- Famille : Asteraceae - Astéracées.
- Origine : Mexique et Antilles.

Description et écologie

Ageratina riparia est une plante herbacée nommée le plus souvent à La Réunion, Orthochifon. Cette espèce introduite dans les années 1980 comme plante ornementale s'est très vite retrouvée hors des jardins créoles, et est devenue très rapidement l'une des plantes les plus envahissantes et les plus étendues de La Réunion. Elle s'est naturalisée, c'est-à-dire qu'elle se multiplie et se propage d'elle-même. Elle a trouvé à La Réunion des conditions de vie qui lui conviennent parfaitement et elle se développe d'une manière exubérante. Son extension est fulgurante, elle colonise par exemple l'ensemble du chemin Bayonne de l'Entre deux... Elle est donc à juste titre inscrite dans la liste des espèces envahissantes de l'île.

Ageratina riparia forme des peuplements denses, elle est une plante envahissante agressive des milieux perturbés qui agit par recouvrement et étouffement de la végétation herbacée autochtone. Le développement en taches denses et l'émission de substances * allélopathiques empêchent la germination et la levée des graines d'espèces indigènes.

C'est une plante allélopathique à partir de la litière de feuilles dont les émissions chimiques ont un effet dépressif sur la croissance des autres plantes.

Ageratina est présente à La Réunion depuis les milieux perturbés secs en basse altitude, malgré sa préférence pour les milieux plutôt humides, le long des rivières et ravines, lisières forestières, bords de chemins, tolérant à l'ombre elle se développe dans les forêts humides jusqu'à 1800 m d'altitude et peut devenir dominante en sous bois.

Ageratina riparia est une plante herbacée à sub ligneuse poussant en touffes, elle peut atteindre de 30 cm à 1 m de hauteur.

- Ses tiges cylindriques généralement rouge foncé, hérissées de poils raides, blancs produisent des racines au niveau des articulations qui touchent le sol.
- Les feuilles portées par un pétiole de 0,5 à 1.5 cm de long sont simples, opposées. Le limbe est lancéolé à elliptique, sommet et base en coin aigu, la marge fortement dentée.
- Inflorescences terminales formées de nombreux capitules blancs composés de fleurs toutes tubulées. Les fleurs sont de couleur blanche.
- Fruit, akène noir à 5 côtes hérissées de soies raides blanches et surmonté d'une aigrette plumeuse blanche.
- Les graines sont anémochores, hydrochores et zoochores.

Gestion

Elle est peu présente dans les aménagements urbains et préfère les rêches et chablis ou chemins des milieux forestiers et naturels. Sa gestion est un arrachage complet et un confinement immédiat des sujets enlevés (risques de boutures et de reprise)



Ageratum conyzoides L. subsp. conyzoides - Asteraceae – Dicotylédone

Noms communs : **Herbe-à-bouc**

Description

L'Herbe-à-bouc est une petite plante herbacée dressée, poilue et plus ou moins branchue. Sa tige est robuste, souvent teintée de rouge et hérissée de poils. Si on l'écrase, la plantule dégage une odeur de "bouc". Les feuilles sont molles. Elles sont opposées de part et d'autre de la tige. Elles sont longuement pétiolées. Le limbe est couvert de poils sur les deux faces. Le bord des feuilles est régulièrement denté. Les nervures sont bien marquées. Les fleurs sont groupées en petites têtes, d'abord de couleur bleu-violacé pâle, puis blanches. Ces têtes sont associées en bouquets terminaux compacts. Le fruit contient une seule graine restant enfermée. A maturité, il est noir et surmonté d'une couronne d'écailles.

Biologie

L'Herbe-à-bouc est une espèce annuelle. Elle se multiplie uniquement par graines. Les fruits sont transportés par le vent et par l'eau. Les graines sont capables de germer immédiatement après leur dissémination.

Ecologie et répartition

L'espèce est très commune partout à La Réunion, y compris en altitude. Elle n'a pas de préférence pour un sol en particulier, mais elle a besoin de suffisamment d'humidité et de lumière pour se développer. Elle apparaît ponctuellement dans des zones plus sèches sur la côte ouest.

Botanique

La plantule

- Cotylédons : De forme ovale, finement pubescents. Portés par un long pétiole de 13 mm. Limbe long de 10 mm et large de 8 mm.
- Premières feuilles : Simples et opposées, pétiolées de 2 cm de long. Limbe ovale à marge finement dentée.

L'adulte

- Aspect : Plante à port dressé, organisée soit en axe solitaire, comportant une inflorescence terminale, soit en axe principal très ramifié, comportant de nombreuses inflorescences terminales. Haute en général de 30 à 120 cm.
- Racine : Pivot.
- Tige : Cylindrique, couverte de poils pluricellulaires. Fortement teintée de rouge, surtout à la base.
- Feuilles : Simples et opposées, portées par un pétiole long de 1 à 3 cm. Limbe obtus ou sub-aigu au sommet, tronqué, arrondi ou cunéiforme à la base ; long de 2 à 10 cm et large de 1,5 à 7 cm. Marge dentée. Faces supérieure et inférieure courtement hispides.
- Inflorescence : Capitules assemblés en inflorescences terminales compactes, brièvement pédonculées (0,5 à 2 cm), mesurant 3 à 4 mm de diamètre. Involucre de bractées vertes oblongues-lancéolées, aiguës, subglabres ou portant quelques poils courts près des marges, disposées sur 3 rangs. Fleurs régulières toutes tubulées, de couleur blanche à bleu-violet.
- Fruit : Akène noir à maturité, fusiforme, de section quadrangulaire, mesurant 1,5 à 2 mm de long. Pappus composé de 5 écailles blanc crème, mesurant 2 mm de long, à bord denté. Sommet effilé en une longue pointe munie de petites dents.

Statut et gestion

L'Herbe-à-bouc est une mauvaise herbe installée dans un très grand nombre de cultures. On la rencontre aussi bien dans les cultures maraîchères que dans les champs de canne à sucre. Dans les aménagements, c'est une espèce de pleine lumière qui peut être présente en nombre, mais elle ne constitue pas une menace sur le long terme d'aménagement. Une gestion différenciée sélective permet d'éviter sa trop grande propagation. Elle peut devenir une adventice tolérée.

Utilisations médicinales

Selon Roger Lavergne, c'est une espèce usitée pour les ulcères du tube digestif, un vermifuge et un bon diurétique, elle n'est pas conseillée aux femmes enceintes !



Amaranthus viridis- Amaranthaceae – Dicotylédone

Noms communs : Pariétaire, **Brède-pariétaire**, **Paillatère**, **Amarante**

Description

La Pariétaire est une plante dressée ou parfois étalée à la base. Elle possède des racines pivotantes assez profondes.

La tige est verte, devenant souvent rouge. Elle est plutôt grêle et très ramifiée. Elle n'est pas poilue. Les feuilles sont disposées alternativement le long de la tige. Elles sont ovales et portées par de longs pétioles. Le sommet du limbe est échancré et se termine par une courte pointe. Les fleurs sont réduites, de couleur verte. Elles sont groupées en petites boules denses, réparties le long d'épis grêles situés à la base des feuilles et au sommet des tiges. Le fruit est une petite capsule qui ne s'ouvre pas à maturité. Il contient une graine unique luisante, de couleur brun sombre à noir.

Biologie

La Pariétaire est une espèce annuelle. Elle se reproduit uniquement par ses graines, qui sont dispersées par l'eau et par le vent.

Ecologie et répartition

L'espèce se rencontre sur les sols bien drainés. La plante a des besoins moyens en eau. Elle se développe d'autant mieux que le sol est riche en matière organique et en azote. Elle se rencontre essentiellement à basse et moyenne altitude.

Botanique

La plantule

- Cotylédons : Linéaires à lancéolés, pétiolés. Limbe de 18 mm de long et 3 mm de large. Lisse, sans nervure apparente. Face inférieure pouvant être teintée de pourpre.
- Premières feuilles : Simples et alternes, longuement pétiolées. Limbe elliptique, puis devenant ovale. Sommet profondément émarginé. Extrémité de la nervure centrale se terminant par un fort mucron. Face inférieure généralement rouge pourpre, au moins à la base.

L'adulte

- Aspect : Plante à port dressé ou plus ou moins ascendant, atteignant jusqu'à 75 cm de haut.
- Racine : Un ou plusieurs forts pivots ramifiés.
- Tige : Cylindrique, striée, plutôt grêle, plus ou moins striée, glabre. Peu ou assez ramifiée.
- Feuilles : Simples et alternes, longuement pétiolées (10 cm). Limbe ovale à triangulaire de 2 à 7 cm de long et 1,5 à 5,5 cm de large. Base en coin, presque perpendiculaire au pétiole. Sommet profondément émarginé, portant un mucron. Marge entière. 7 à 8 nervures latérales bien visibles, légèrement arquées. Faces supérieure et inférieure glabres, portant de petites taches translucides très nombreuses.
- Inflorescence : Très petites fleurs vertes assemblées en glomérules sessiles ou regroupées en épis, axillaires et terminaux, plus ou moins ramifiés. 3 sépales scarieux de 1 mm de long, linéaires à lancéolés, à sommet en coin aigu. Fleurs femelles à la base des épis, fleurs mâles au sommet possédant 5 étamines.
- Fruit : Capsule ovoïde, indéhiscente, mesurant 1,2 mm de haut et 1 mm de large, contenant une graine unique. Tégument à nombreuses stries longitudinales. Sommet terminé par un très court stigmate trifide.
- Graine : Lenticulaire, mesurant environ 1 à 1,25 mm de diamètre. Lisse et brillante. De couleur brun-sombre à noire.

Statut d’adventice

C'est une adventice fréquente dans les aménagements paysagers, elle peut former de véritables peuplements dans les espaces d'arrière chantier. Elle colonise également de la même manière les cultures maraîchères. Toutefois, sa nuisibilité est faible. C'est plutôt une espèce rudérale. *Elle peut également être consommée*. Il faut semble-t-il la limiter voire ne pas la tolérer dans des espaces nouvellement plantées, et en faire une gestion de tolérance une fois l'espace bien fermé par la croissance des sujets jardinés.



Antigonon leptopus Hook et Arn. Polygonaceae - dycotyledones

Nom commun : **Liane corail**. **Liane antigone**.

- Autres noms : Belle mexicaine. Antigone. Chaîne d'amour.

- Origine : Mexique.

La liane corail, est une liane très vigoureuse et volubile, elle couvre rapidement de grandes surfaces, elle sert souvent de tonnelles, de massifs à recouvrir les murs, mais attention, l'antigone peut devenir très envahissante. La racine est dure à extirper car ses nombreux stolons repoussent çà et là, elle est difficile à détruire, naturalisée elle est devenue à La Réunion, dans certain endroit une peste végétale.

Antigonon leptopus Hook, la Liane antigone est inscrite dans la liste des espèces envahissantes de La Réunion.

La liane corail est sarmenteuse, les tiges sont poilues, les vrilles caulinaires s'enroulent à tout support.

Les feuilles sont alternes nervurées et légèrement gaufrées.

Les fleurs d'un rose plus ou moins vif sont réunies en racèmes. Elles sont peu parfumées, mellifères cependant puisque butinées par les abeilles. Les 5 sépales comme des pétales, entourent un petit fruit trigone au centre, brun une fois sec.

Il existe une espèce à fleurs rouges - Antigonon insigne, et une autre à fleurs blanchâtres.

Statut

La liane Antigone peut être considérée comme une espèce envahissante. La rapidité de sa croissance la fait envahir très rapidement des milieux jeunes et peu élevés, mais même les aménagements anciens avec des arbres développés sont susceptibles de se faire envahir par cette espèce de grande liane. Vigilance impérative vis à vis de cette espèce.



Apium leptophyllum Pers. Muell. - Apiaceae – Dicotylédone

Synonymes : Apium ammi (Jacq.) UrbanEuphorbia hirta

Euphorbia hirta L. - Euphorbiaceae - Dicotylédone

Noms communs : **Anis-sauvage, Anis-marron, Carotte-sauvage**

Description

L'Anis-sauvage est une plante dressée ou un peu étalée. Il est glabre et mesure entre 20 et 50 cm de haut.

Les feuilles sont divisées en 3 ou 4 parties qui elles-mêmes se divisent en de nombreux segments filiformes. Elles mesurent 1 à 15 cm de long. Les pétioles inférieurs sont plus longs que les pétioles supérieurs. La base de la feuille est engainante autour de la tige.

Les inflorescences sont des ombelles ramifiées, opposées aux portées par un axe court. Chaque inflorescence est composée de 8 à 15 fleurs très petites (1 mm de diamètre).

La plante dégage une forte odeur d'anis.

Biologie

L'Anis-sauvage est une plante annuelle qui se reproduit par graines.

Ecologie et répartition

L'espèce est très commune à La Réunion. On la trouve surtout dans les zones humides voir même sur-humide. Elle est très présente sur les bords des routes et en bordure de champ sur la côte est et nord de l'île, de Ste Suzanne à St André, et dans les cultures irriguées.

Nuisibilité agraire

Son enracinement profond limite le désherbage manuel. L'Anis-sauvage est fréquent dans les champs de canne à sucre et cela dans toutes les zones de l'île.

Botanique

La plantule

- Cotylédons : Filiformes d'assez grande taille. Ils mesurent 5 à 13 mm de long et environ 1 mm de large.

- Première feuille : Longuement pétiolée, divisée en 3 segments, eux-mêmes divisés. Les feuilles suivantes deviennent de plus en plus divisées.

L'adulte

- Aspect : C'est une herbe érigée ou un peu étalée, atteignant 50 cm de hauteur. Elle est ramifiée dès la base ou présente une tige principale développée.

- Racine : La racine est un pivot profond.

- Tige : La tige est cylindrique et finement cannelée. Elle est pleine d'une moëlle blanche.

- Feuilles : Les feuilles sont simples, alternes et longuement pétiolées. Elles sont profondément divisées plusieurs fois en lobes capillaires. Elles présentent 3 ou 4 pennes de contour oblong-ovale avec des segments ultimes linéaires à filiformes. Les feuilles sont de forme générale ovale et mesurent 3,5 à 10 cm de long et 3,5 à 8 cm de large. Les segments ultimes mesurent 15 à 20 mm de long et 0,5 à 1 mm de large, mais sont souvent plus courts et plus larges sur les feuilles inférieures. Le sommet des segments est aigu, leur marge est entière et les deux faces sont glabres. Le pétiole, long de 2,5 à 11 cm, présente une base engainante à bords blancs et membraneux.

- Inflorescence : Les ombelles sont habituellement situées latéralement en opposition aux feuilles. L'inflorescence peut présenter un pédoncule très réduit ou atteignant jusqu'à 2 cm de longueur. Il n'y a ni bractées ni bractéoles et les pédicelles sont longs de 2 à 6 mm. Les fleurs peuvent aller du blanc au rose pâle. Les ombellules, groupées par 2 à 5, sont formées de 8 à 15 fleurs avec les fleurs centrales sessiles ou sub-sessiles. Une ombellule mesure de 7 à 10 mm de long. Les fleurs sont très petites, de 1 mm, avec un calice absent et 5 pétales orbiculaires, apiculés et de couleur blanche à blanc-rosé.

- Fruit : Le fruit est ovoïde à largement elliptique et fortement comprimé dans le sens latéral. Il mesure de 1,2 à 3 mm de long sur 1,5 à 2 mm de large. Il est formé de deux loges contenant chacune une graine. Le tégument est de couleur brun-clair et présente 5 grosses côtes. A maturité, l'ensemble du fruit se détache, ou les loges peuvent se séparer.

Stratégie de gestion

Cette espèce présente un système racinaire proliférant qui renforce la difficulté de le gérer. En situation héliophile, elle devient très problématique, lors que, cela semble être moins le cas dès que le couvert végétal est bien organisé. En massifs couvrants, elle est donc une espèce contre laquelle l'enlèvement manuel est important dès le début des aménagements (y compris au travers de la préparation des sols) mais délicat en raison de son enracinement profond.



Argemone mexicana L. - Papaveraceae –

Noms communs : Chardon, Chaudion

Description

Le Chardon est une plante dressée, de 20 à 80 cm de haut, verte, peu ramifiée. A l'intérieur, circule une sève orangée, qui s'épaissit en séchant.

La racine est longue et pivotante.

Les feuilles sont alternes, larges, de couleur bleu-vert, découpées, dentées et piquantes sur les bords. Les nervures sont blanches et très marquées.

Les fleurs sont larges à 6 pétales arrondis, de couleur jaune-vif.

Les fruits sont des capsules ovoïdes, couvertes d'épines. Ils sont du même vert que le reste de la plante.

Biologie

Le Chardon est une espèce annuelle. Elle se reproduit uniquement par graines, 60 à 90 capsules par plante, produisant chacune 300 à 400 graines. Les graines restent dormantes l'été pour germer en début du mois d'avril.

Ecologie et répartition

Il s'agit d'une plante commune à La Réunion, principalement pendant les mois d'hiver, sur tout le littoral dans les cultures et les jachères, sauf en zone sur-humide.

Elle s'installe sur les surfaces laissées nues ou non exploitées après le travail du sol.

Nuisibilité agraire

Cette herbe est nuisible, elle peut couvrir rapidement de grandes surfaces.

Elle est gênante pour la canne à sucre lorsque celle-ci est de petite taille.

Botanique

La plantule

- Cotylédons : Linéaires et bleutés, charnus au sommet aigu, de 6 cm de long.
- Premières feuilles : Simples et alternes, disposées en rosette, vertes à nervure blanche, sessiles, spatulées, atténuées à la base ; à 4 dents fortes, terminées par une courte épine. Longueur 6 à 8 cm, largeur 1 cm.

L'adulte

- Aspect : Plante herbacée, dressée à feuilles épineuses d'un vert glauque, souvent robuste, de 20 à 80 cm de haut.
- Racine : Long pivot robuste.
- Tige : Dressée, cylindrique, verte, souvent ramifiée près de la base, puis peu ramifiée. Glabre avec quelques épines droites, éparses. Elle émet un latex orangé quand on la coupe.
- Feuilles : Simples et alternes, sessiles, de couleur vert-bleu, épaisses et coriaces. Limbe lobé, penné de forme obovale, à base légèrement embrassante, de 6 à 20 cm de long et de 3 à 8 cm de large. Lobes oblongs, convolutés, dents terminées en épines. Nervures pennées et blanchâtres portant des épines plus petites et plus espacées, surtout sur la face inférieure. Faces glabres.
- Fleur : Solitaire sessile, en position terminale ou axillaire, de couleur jaune vif ou pâle (fleurs de 4 à 7 cm de diamètre). Calice à 2 sépales verts, cornus, épineux et caducs, terminés par une soie. Corolle à 6 pétales obovales à obcunéiformes de 4 cm de long et 3 cm de large. 50 à 100 étamines de 10 mm de long, disposées en spirales, en 2 verticilles. Ovaire supère, oblong, de 10 à 15 mm de long, à 5 carpelles soudés (contenant chacun 4 à 5 rangées d'ovules), 5 côtes d'épines et portant 5 stigmates falciformes, de couleur rouge foncé retombant sur l'ovaire en rosace.
- Fruit : Capsule loculicide, elliptique, longue de 3 à 7 cm et large de 1 à 2 cm, formée de 4 à 6 valves s'ouvrant par le sommet. Paroi externe munie d'épines simples et dures, atteignant 10 mm de long. Une capsule peut contenir jusqu'à 400 graines.
- Graine : Globuleuse avec une courte protubérance basale de 1,7 à 2 mm de long et 1,6 mm de large. Tégument fortement réticulé, de couleur brune.

Gestion paysagère

Espèce plus ou moins envahissante suivant les cas, il est nécessaire de l'éliminer des aménagements dès le début de son installation.



Achyranthes aspera L. - Amaranthaceae – Dicotylédone

Synonymes : Achyranthes argentea Lamarck

Noms communs : **Herbe-d'Eugène**, Herbe-des-jeunes, Queue-de-rat, Herbe-d'Inde, La Zinde, Herbe-zinde

Description

L'Herbe-d'Eugène est une plante dressée atteignant 30 à 80 cm de hauteur, abondamment ramifiée et à tige poilue.

Les feuilles sont opposées, ovales, au sommet pointu. Elles sont poilues et vertes au dessus, soyeuses en dessous. Les jeunes feuilles sont de couleur argentée.

Les épis sont très longs et recourbés au sommet.

Les fleurs sont très petites, nombreuses, serrées et de couleur verte. Elles sont dressées vers le haut avant la floraison et rabattues vers le bas à la fructification.

Les fruits sont petits, secs, durs et brunâtres. Ils ne contiennent qu'une seule graine et s'accrochent facilement aux animaux et aux passants par des épines.

Biologie

L'Herbe-d'Eugène est une espèce annuelle. Elle se multiplie uniquement par graines disséminées par les animaux.

Ecologie et répartition

L'espèce est commune à La Réunion, en particulier au bord des rivières, dans les lieux humides et aux abords des villages. Elle se retrouve dans les parcelles abandonnées et les cultures à basse et moyenne altitude.

Nuisibilité agraire

L'Herbe-d'Eugène est une mauvaise herbe que l'on retrouve dans la plupart des cultures, comme la canne à sucre et les cultures maraîchères.

Botanique

La plantule

- Cotylédons : De 20 mm de long et 3 mm de large, pétiolés (pétiole long de 5 mm), elliptiques à linéaires et atténués en coin aigu à la base et au sommet.
- Premières feuilles : Simples, opposées et pétiolées, au limbe ovale et la marge entière. Face supérieure verte et pubescente. Face inférieure argentée, à forte pubescence appliquée.

L'adulte

- Aspect : Plante herbacée grêle largement ramifiée, à port dressé, de 30 à 80 cm de haut. Parfois subligneuse et haute jusqu'à 2 m.
- Racine : Pivot.
- Tige : Pleine, quadrangulaire, renflée aux noeuds, aux faces marquées d'un sillon longitudinal. Finement pubescente à glabre lorsqu'elle est âgée.
- Feuilles : Simples ; opposées ; pétiolées. Limbe ovale à elliptique, parfois sub-circulaire, de 4 à 9 cm de long et 2 à 4 cm de large ; marge entière. Selon les variétés, le sommet est aigu à acuminé ou arrondi à brusquement rétréci en un acumen court et étroit. La base est en coin. Les deux faces sont couvertes de poils appliqués, plus denses sur la face inférieure argentée à verte selon les variétés. Les feuilles âgées peuvent être glabres. Sur la face supérieure, 4 à 9 nervures latérales arquées.
- Inflorescence : En épis terminaux longs de 10 à 50 cm. Fleurs écailleuses vertes, sans pétale et solitaires à chaque bractée ; dressées vers le haut au sommet de l'épi (en bouton), étalées (à la floraison) ou rabattues vers le bas et appliquées (à la fructification). Calice de 3 à 5 sépales scarieux lancéolés, au sommet en coin aigu. A l'extérieur, 2 bractées en forme d'épine, arquées au sommet et dont le tiers inférieur est élargi en ailes membraneuses.
- Fruit : Capsule ovoïde, de 2 mm de long et 1 mm de large, indéhiscence, contenant une graine, toujours disséminée avec les pièces florales et les bractées.



Asystasia gangetica T.Anderson - Acanthaceae –

Synonymes : Justicia gangetica L., Asystasia coromandeliana Nees

Noms communs : Herbe-le-rail

Description

L'Herbe-le-rail est une plante herbacée pérenne, à feuilles opposées entières. Le limbe est ovale, long de 5 à 10 cm et large de 3 à 6 cm. Les feuilles sont recouvertes des deux côtés de poils ras clairsemés.

La tige haute de 30 à 60 cm est souvent coudée à sa base. Au niveau des noeuds, elle s'épaissit et devient violacée. La tige et les pétioles sont couverts de petits poils. Les fleurs sont en épis au sommet de la plante. La corolle est blanche mais elle peut aussi avoir des tons jaunâtres et même parfois du rouge. Elle mesure 3 à 4 cm de long et son diamètre est de 1,5 à 3 cm. La corolle est formée d'un long tube présentant au sommet 5 lobes irréguliers arrondis, étalés avec le lobe inférieur tacheté ou strié de violet. Le fruit est une capsule longue de 2 cm, avec un renflement sur la partie supérieure et un sommet en coin.

Biologie

L'Herbe-le-rail est une plante pérenne. Elle se multiplie principalement par graines.

Ecologie et répartition

Cette herbe est assez commune à La Réunion, sur les talus ou les bords de route de St Marie à St Benoît. Elle recherche les stations fraîches et éclairées. Elle s'installe aussi bien sur le littoral humide qu'en altitude moyenne si l'on se trouve sur des zones irriguées ou à proximité des canaux.

Nuisibilité

Elle cohabite assez mal avec la canne à sucre dès que celle-ci est développée. C'est pourquoi on la trouve à la périphérie des champs, dans les petites cannes ou dans les trous pouvant exister à l'intérieur d'un champ (irrégularité, plaque rocheuse à fleur de terre ...). On la retrouve également dans les cultures de vanille conduites sur mulch vivant. C'est une adventice accompagnatrice.

Botanique

La plantule

- Cotylédons : Courtement pétiolés, de forme orbiculaire. Ils mesurent 20 mm de long et 15 mm de large.
- Premières feuilles : Simples, opposées, de forme ovale elliptique. Le sommet est en coin, la base en coin large. La marge est entière. La face supérieure présente des nervures pennées bien visibles.

L'adulte

- Aspect : Herbe pérenne dressée, peu ramifiée, haute de 30 à 50 cm, glabre ou finement pileuse sur les nervures et les pétioles.
- Racine : La racine est un pivot épaissi.
- Tige : La tige est ramifiée à la base. Elle est quadrangulaire, à 2 faces opposées en gouttières larges, les 2 autres côtés sont arrondis. La tige est épaissie et violacée au niveau des noeuds. Elle est finement pubescente.
- Feuilles : Simples et opposées. Elles sont portées par un pétiole long de 1 à 5 cm présentant une large gouttière à la face supérieure. Le limbe est de forme ovale avec une base en coin large à arrondie et un sommet aigu ou brusquement acuminé. Il mesure jusqu'à 9 cm de long et 5 cm de large. Il est légèrement pubescent sur les deux faces. La marge est entière. Les poils sont plus denses sur les 4 à 5 paires de nervures pennées.
- Inflorescence : Les fleurs sont disposées en racème terminal spiciforme, lâche, long de 10 à 15 cm. Les bractées et les bractéoles sont petites triangulaires acuminées et ciliées. Les pédicelles peuvent atteindre 4 mm de long et sont finement hirsutes avec des poils glandulaires et non glandulaires. Le calice est formé de 5 sépales linéaires, soudés à la base, longs de 7 mm et parsemés de poils hirsutes. La corolle de couleur blanche, est longue de 15 à 17 mm, à base tubulaire un peu bosselée, courtement pubescente. L'extrémité du tube, large de 15 mm, s'ouvre en 5 lobes irréguliers arrondis, étalés. La lèvre inférieure est striée et tachetée de violet. Les étamines sont soudées sur environ 3,5 mm et ont une longueur totale de 8 à 10 mm. Le pistil est long de 2 à 3 cm et l'ovaire est pubescent glanduleux.
- Fruit : Le fruit est une capsule en forme de silique à 2 valves, longue de 2 cm. Etroite à la base, elle présente 1 à 2 importants renflements dans la partie supérieure et un sommet en coin. Elle est parsemée de petits poils glandulaires et non glandulaires. Les graines sont au nombre de 2 ou 4 par capsule.
- Graine : Rugueuse, de couleur grise, elle mesure 3 à 4 mm de diamètre. La marge est crénelée. Les faces sont finement ornementées.



Boerhavia diffusa L. - Nyctaginaceae – Dicotylédone

Noms communs : **Bécabar-bâtard**, **Macatia-vert**

Description

Le Bécabar-bâtard est une plante d'abord couchée puis ascendante, caractérisée par ses cotylédons et ses feuilles opposées de taille différente.

Les feuilles sont ovales à bord ondulé et presque charnues.

Les fleurs de couleur rouge vif à violet sont assemblées en cymes lâches, très ramifiées. Elles ne mesurent pas plus d'un millimètre de diamètre et sont regroupées en petits groupes de 2 à 5 fleurs, à l'extrémité d'une inflorescence lâche très ramifiée.

Le fruit est une capsule de 4 mm de long comprenant 3 à 5 côtes longitudinales et pourvue de petits poils glanduleux.

Biologie

Le Bébacar-bâtard est une espèce annuelle pouvant être pérenne lorsque les conditions d'humidité du sol le permettent. Elle se multiplie par graine ou par fragmentation du rhizome lors des opérations culturales.

Ecologie et répartition

Cette espèce rudérale se développe très bien sur les sols riches en azote, humides et surtout bien ensoleillés. Cette adventice est favorisée par un travail du sol mécanisé qui a pour effet de fractionner le rhizome. On la trouve surtout sur le bord des chemins, à la lisière des champs de canne à sucre ou dans les parcelles de maraîchage. Elle est surtout présente dans l'ouest et dans le sud de l'île. Elle est également présente en zone urbaine et péri-urbaine dans les rues de Saint-Denis et de Saint-Pierre.

Nuisibilité agraire

Le Bébacar-bâtard ne constitue pas un problème majeur pour les champs de canne à sucre car il préfère les endroits bien ensoleillés. En revanche elle est plus gênante en culture maraîchère.

Botanique

La plantule

- Cotylédons : Caractéristiques par leur différence de taille. Ils sont pétiolés avec un limbe orbiculaire finement pubescent. L'un mesure 5 mm de diamètre, tandis que l'autre mesure 7 mm de diamètre.
- Premières feuilles : Simples et opposées. Elles sont distinctement pétiolées. Le limbe est ovale à orbiculaire à marge ondulée. Pour chaque paire de feuilles, l'une d'entre elles est plus développée que l'autre. D'un entre-noeud à l'autre, la position de la grande feuille change.

L'adulte

- Aspect : Le port est d'abord étalé au départ des rameaux, puis dressé à l'extrémité. La plante est ramifiée dès la base, ce qui lui confère un développement en tache sur le sol pouvant atteindre 40 à 50 cm de diamètre.
- Racine : La racine est pivotante.
- Tige : La tige est pleine et cylindrique. Elle est couverte d'une fine pubescence parsemée de quelques longs poils. Elle est souvent teintée de pourpre.
- Feuilles : Simples et opposées. Chaque paire de feuilles présente la particularité d'avoir une grande feuille opposée à une plus petite feuille. La position de la grande feuille change à chaque paire. Elles sont portées par un pétiole large et plat. Le limbe est ovale à orbiculaire, long de 2 à 5 cm. La base est en coin large et le sommet est arrondi. La marge est ondulée. Les 2 faces sont pratiquement glabres, d'aspect presque charnu, présentant seulement quelques longs poils le long de la marge et des nervures. Le limbe est parcouru par 4 ou 5 nervures latérales arquées, bien visibles.
- Inflorescence : Les fleurs sont assemblées en cymes axillaires et terminales pouvant être très lâches et très ramifiées. Au sommet des axes de la cyme, les fleurs sont regroupées en petits glomérules de 2 à 5 fleurs. Celles-ci sont petites et mesurent 4 mm de long et 1 mm de diamètre. A la base de la fleur se trouvent 2 bractées foliacées linéaires longues de 2 mm, au sommet aigu. Le calice est tubulaire et formé de 2 parties. La partie basse est un tube côtelé glanduleux renfermant l'ovaire. La partie haute est un tube se terminant par 5 lobes arrondis ressemblant à des pétales. Cette partie est de couleur rouge vif à violette. La corolle est absente. Les étamines sont au nombre de 3 à 5, fixées à la base de la partie pétaloïde du calice. L'ovaire ne comporte qu'une seule loge. Le style arrive au sommet du calice pétaloïde.
- Fruit : Le fruit est une capsule indéhiscence de 4 mm de long, formée par la partie base du calice qui se referme au sommet lorsque la partie supérieure, pétaloïde, tombe après fécondation. Le fruit est obovoïde comprenant 3 à 5 côtes longitudinales couvertes de poils glanduleux. Il ne contient qu'une seule graine.
- Graine : La graine est obovoïde, longue de 2 mm et large de 1 mm. Elle est côtelée dorsalement et présente un large sillon ventral.



Bidens pilosa L. - Asteraceae – Dicotylédone

Noms communs : **Piquant, Piquant-noir, Sornette, Herbe-sornette**

Description

Le Piquant est une plante herbacée dressée, très ramifiée, à forte odeur.

Sa tige, colorée en brun-rouge, est striée et présente quatre faces. Les angles portent de petits poils.

Les feuilles sont molles, de couleur vert-clair. Elles sont opposées et disposées en croix par paires. Le limbe est profondément découpé en trois à cinq segments dont le bord est denté. Le pétiole est long et bordé de minuscules poils blancs.

Les fleurs sont regroupées en têtes globuleuses en position terminale ou à la base des feuilles. Chaque tête se compose de quelques fleurs blanches étalées à la périphérie et de nombreuses fleurs jaunes au centre. L'inflorescence est entourée de deux rangs de petites pièces vertes en forme de spatule. A maturité, les fruits forment des boules noires hérissées de piquants.

Biologie

Le Piquant est une espèce annuelle, se reproduisant uniquement par graines. Ces dernières sont disséminées par l'homme et les animaux, l'eau et le vent. Elles s'accrochent aux vêtements ou aux fourrures. C'est de cette manière que la plante est dispersée d'une zone à une autre. Les graines sont capables de germer immédiatement après la dispersion.

Ecologie et répartition

L'espèce est localement bien adaptée à l'ensemble des situations écologiques de La Réunion, y compris en altitude jusqu'à 1000 m. Mais, elle préfère les régions humides ou irriguées. Elle est moins fréquente sur le littoral ouest de l'île, néanmoins elle apparaît dans les régions plus sèches, sur sols très argileux.

Botanique

La plantule

- Cotylédons : De forme elliptique à linéaire, pétiolés, glabres. Longs de 25 mm et larges de 5 mm.
- Premières feuilles : Simples et opposées, longuement pétiolées. Limbe denté ou profondément divisé en 3 segments dès la première paire de feuilles. Marge régulièrement dentée. Faces glabres.

L'adulte

- Aspect : Plante à port dressé, très ramifiée, haute en général de 20 à 60 cm, pouvant atteindre 1,5 m.
- Racine : Pivot profond.
- Tige : Quadrangulaire, creuse, plus ou moins cannelée. Glabre, de couleur verte, bien que parfois rouge-foncé.
- Feuilles : Simples, opposées et décussées ; longuement pétiolées (2 à 6 cm). Limbe denté en scie et profondément divisé en 3 ou 5 segments ovales, rétrécis en pseudo-pétiole à la base. Marge des segments fortement dentée (dents elles-même apiculées) et courtement pubescente. Faces supérieure et inférieure glabres. Nervures pennées.
- Inflorescence : Fleurs groupées en capitules terminaux et axillaires de 8 mm de haut et 10 à 12 mm de diamètre, longuement pédonculés (3 à 10 cm). Involucre de bractées spatulées, soudées à la base et pubescentes sur la marge. Fleurs externes femelles, ligulées blanches à jaune-pâle peu nombreuses (3 à 5) souvent absentes et fleurs internes hermaphrodites, tubulées jaune-vif.
- Fruit : Akène noir, fusiforme, de section triangulaire, et légèrement cannelé, portant des poils blancs. Long de 5 à 13 mm et larges de 1,5 mm. Pappus formé

Nuisibilité agraire

Cette mauvaise herbe envahit toutes les cultures. Elle est assez fréquente en champs de jeunes cannes.

.



Canna indica - zingiberaceae - dycotyledone

Synonymes[

- Canna compacta Roscoe
- Canna edulis Ker Gawl.
- Canna limbata Roscoe
- Canna lutea Mill.

Le Canna (Canna indica L., 1753) ou appelé également Conflore à La Réunion, Toloman ou Balisier rouge est une plante herbacée de la famille des Cannaceae. On l'appelle parfois Canna des Indes, mais ce nom est aussi utilisé pour plusieurs autres espèces de fleurs de l'ordre des Zingibérales.

Fruits

L'espèce est originaire d'Amérique tropicale, en particulier des Caraïbes. Elle a été largement diffusée dans toutes les régions tropicales où elle peut facilement devenir subspontanée.

Elle est cultivée comme plante ornementale et se trouve à l'origine de nombreux hybrides et cultivars.

Les graines ont la forme de petites billes noires luisantes et très denses (elle coulent) et très coriaces. Pour les faire germer, il est d'ailleurs nécessaire de les laisser tremper dans l'eau assez longtemps. Elles sont utilisées comme perles en joaillerie et constituent les éléments mobiles d'un instrument de musique traditionnel de la Réunion, le kayamb.

Les rhizomes sont utilisables pour l'alimentation animale (nourrissage des porcs). On s'en sert aussi en alimentation humaine, par extraction d'une fécule (comparable à celle de l'arrow-root) permettant la fabrication de pâtisseries très délicates.

En Martinique, on appelle toloman la fécule issue des rhizomes de cette plante. Elle est traditionnellement très utilisée pour l'alimentation des nourrissons.

Gestion paysagère

Le canna est considéré comme espèce envahissante.

Adventice en milieu humide, le canna peut devenir gênant suivant les conditions écologiques, notamment en cas de massifs peu arbustifs. Il faut donc le gérer, le limiter ou bien le surveiller car une gestion douce permet de le tolérer.

Attention, son développement par système de rhizomes et ses semis ne sont pas sans rappler d'autres zingibéracées très envahissante à la Réunion : Hedychium gardnerianum et hedychium flavescens.



Centella asiatica (L.) Urban - Apiaceae - Dicotylédone

Synonymes : Hydrocotyle asiatica L.

Noms communs : **Cochlearia**, **Violette-marron**, **Cochlearia-du-pays**, **Coclaria-du-pays**

Description

La Cochlearia est une herbe sans poil ou légèrement laineuse aux nombreuses tiges horizontales et rampantes. Les feuilles sont rondes, de 2 à 9 cm de diamètre, disposées par petits groupes de 4 à 5 et portées par un long pétiole (1 à 50 cm). Généralement larges et ternes dans les champs, elles peuvent être épaisses, charnues et luisantes au bord de la mer. Les fleurs pourpres sont très réduites et groupées par 2 à 5 à la base des feuilles.

Biologie

La Cochlearia est une plante vivace qui se multiplie abondamment par des stolons. Elle produit également des graines.

Ecologie et répartition

Cette plante est assez courante à La Réunion, dans les régions du sud et du sud-ouest, dans les lieux très humides et aux bords des fossés sur les hauts plateaux, jusqu'à 2000 m d'altitude.

Nuisibilité agraire

Cette espèce n'est signalée comme adventice de la canne à sucre que dans les régions du Tampon, de Bérive et du Mont-Vert. Dans ces mêmes zones, elle infeste également les pâturages, où elle peut être extrêmement gênante.

Botanique

La plantule
Cotylédons : Courtement pétiolés. Limbe ovale à elliptique, légèrement émarginé au sommet, 6 mm de long et 5 mm de large. Ils sont glabres avec une nervure centrale marquée.
Premières feuilles : Alternes, portées par un long pétiole, élargi en gaine canaliculée. Le limbe est réniforme, long de 6,5 à 8,5 mm, large de 6,7 à 9,5 mm. La base est légèrement cordée ou réniforme, le sommet est arrondi ou émarginé. Marge crénée ou lobée (7 lobes). Les deux faces glabres, nervures trinervées à la base.
L'adulte
Aspect : Plante herbacée, vivace, rampante, s'enracinant aux noeuds.
Racine : Pivot parfois important, racines adventives aux noeuds.
Tige : Fine, cylindrique, cannelée, stolonifère, à longs entre-noeuds aux racines adventives. De couleur pourpre, glabre ou à indumentum laineux, lâche ou dense.
Feuilles : Disposées en petites touffes de 1 à 5, au long pétiole de 1 à 50 cm, en gouttière et à base engainante, papyracée, glabre à pubescent-laineux. Limbe entier, réniforme à orbiculaire, à base cordée et sommet arrondi, de 1,7 cm de long et 1,5 à 9 cm de large. Limbe lâchement velu ou pubescent-laineux à la face inférieure, surtout aux nervures. Face supérieure glabre. Marge crénelée-dentée. Dents de la base plus petites et plus aiguës que celles du sommet, plus larges. Nervation palmée.
Inflorescence : Très contractée comprenant 1 à 5 fleurs en ombelle, à l'aisselle des feuilles. Fleurs bisexuées, sessiles ou aux pédicelles grêles de 15 mm de long. Pédoncule dressé, long de 1,5 à 5 cm, plus court que les pétioles. Involucre formé de 2 à 3 bractées membraneuses, persistantes, oblongues ou ovales à sub-circulaires, atteignant 6 mm de long et colorées de pourpre. Calice à 5 petites dents au sommet de l'ovaire. Corolle à 5 pétales ovale-triangulaires, rouges à pourpres. 5 étamines alternes avec les pétales. Ovaire infère à 2 carpelles séparés et surmontés chacun d'un style et d'un stigmate.
Fruit : Sec, indéhiscent, monosperme, circulaire à ellipsoïde, brun jaunâtre et légèrement lobé. Akène fortement étranglé à la commissure, latéralement comprimé de 2 mm de long et 1,5 mm de large. Glabre ou lâchement pubescent, à nervures primaires proéminentes et à nervation secondaire réticulée.

Gestion paysagère

La centella est une espèce qui peut être alliée, car elle ne gêne pas les milieux arbustifs, couvrants denses ou forestiers. Seuls les espaces ouverts semblent la favoriser. C'est donc une adventice auxiliaire avec qui il est possible voire favorable de réaliser un bout de chemin.



Chenopodium album L. - Chenopodiaceae – Dicotylédone

Noms communs : **Epinard-blanc**, Epinard-sauvage, Herbe-à-vers

Description

L'Herbe-à-vers est une plante herbacée vert-pâle dressée, ramifiée, à odeur forte. Elle possède une racine pivotante profonde. Sa tige est striée. Elle est souvent teintée de rouge. Les feuilles se succèdent alternativement le long de la tige. Elles sont d'un blanc-farineux en dessous et deux fois plus longues que larges. Elles sont le plus souvent en forme de fer de lance, plus ou moins dentées ou lobées sur les bords. Les fleurs sont regroupées en boules denses. Elles sont petites, vertes et directement insérées sur la tige. Les enveloppes florales cachent complètement le fruit.

Biologie

L'Herbe-à-vers est une espèce annuelle. Elle se reproduit uniquement grâce à ses graines transportées par l'eau ou dispersées par les oiseaux. Il existe deux types de graines, celles à enveloppe dure, qui sont dormantes, et celles à enveloppe souple, qui peuvent germer immédiatement. Seules les graines qui sont dans la couche superficielle du sol germent.

Ecologie et répartition

L'espèce se rencontre partout, sauf en altitude. Elle préfère les sols légers, bien drainés mais elle est capable de s'adapter à n'importe quel sol pourvu qu'il soit fertile.

Nuisibilité agraire

Cette espèce est très envahissante et très commune dans pratiquement toutes les cultures. Elle est nuisible car ses racines absorbent beaucoup d'eau et d'éléments nutritifs. De ce fait, elle concurrence très fortement les cultures.

Botanique

La plantule
Cotylédons : De taille moyenne, longs de 10 à 15 mm et larges de 2 à 3 mm, charnus, elliptiques-allongés, courtement pétiolés. Face inférieure souvent rouge-violet, face supérieure verte ou farineuse argentée.
Premières feuilles : Limbe allongé ovale, à bord entier ou à quelques dents, plus ou moins opposées décussées, puis les suivantes alternes selon une disposition pentamère. Pilosité farineuse, blanche, abondante, face inférieure souvent pourpre. Présence de granules cireuses blanches sur les nouvelles feuilles.
L'adulte
Aspect : Herbe annuelle d'abord farineuse, puis verte, haute de 10 à 100 cm, généralement très ramifiée.
Racine : Pivot profond, ramifié.
Tige : Dressée, cylindrique à anguleuse, pleine, simple ou le plus souvent ramifiée, striée de vert, souvent rougeâtre. Stries proéminentes.
Feuilles : Simples et alternes, de forme très variable, dont l'indentation va croissante avec la taille de la feuille et le rang sur la tige principale. Limbe ovale-rhomboïde ou lancéolé, sinué-denté, rarement entier, longuement pétiolé. Il est deux fois plus long que large, de 1,5 à 8 cm de long et 3 cm de large. Blanc farineux en dessous ou parfois vert sur les deux faces.
Inflorescence : Nombreux glomérules farineux-blanchâtres en panicule étroite ou étalée, nue ou feuillée à la base. Fleurs petites, verdâtres. Périanthe pentamère (1 mm de diamètre) blanc-vert farineux à lobes carénés ; 5 étamines ; pistil à 2 ou 3 styles ; ovaire uniloculaire.
Fruit : Utricule horizontal, indéhiscent. Il présente un péricarpe glabre farineux, enveloppé par les tépales. Il ne contient qu'une graine.
Graine : Aplatie horizontalement, lenticulaire, de 0,7 à 1,5 mm de diamètre. Elle est luisante, lisse, de couleur noire, enveloppée, restant souvent incluses dans l'utricule.



Chenopodium ambrosioides L. - Chenopodiaceae – Dicotylédone

Synonymes : Chenopodium anthelminticum L.

Noms communs : **Ambrosine, Herbe-à-vers, Herbe-amère, Semen-contra, Semencine**

Description

L'Ambrosine est une herbe dégageant une forte odeur désagréable. Elle peut atteindre 40 à 100 cm de haut. Elle est de couleur verte parfois teintée pourpre. Les tiges sont faiblement pubescentes. Les feuilles sont de forme ovale ou elliptique, aiguës au sommet, atténuées à la base. Le bord est en général très irrégulièrement denté. La face supérieure est glabre et la face inférieure est parsemée de petites glandes, jaunes transparentes. L'inflorescence est composée de petits glomérules verdâtres de 0,5 à 1,5 mm de diamètre, regroupés en épis le long des rameaux terminaux. Les graines de 0,5 à 1,5 mm de diamètre sont lenticulaires luisantes de couleur brune à noirâtre.

Biologie

L'Ambrosine est habituellement annuelle, plus rarement pérenne de courte longévité. Elle se reproduit par graines. Les fruits sont matures un mois après la floraison. Cette espèce présente un polymorphisme morphologique important.

Ecologie et répartition

C'est une plante peu courante que l'on trouve dans les lieux incultes, le long des routes, dans les cultures ou dans les terrains vagues. Elle se développe très bien à des altitudes allant de 270 à 900 m, sur des sols légers, sableux avec une bonne pluviométrie. Elle supporte les sols salins.

Nuisibilité

C'est une espèce peu courante dans les cultures et ne présente pas de problème particulier en terme de désherbage.

Botanique

La plantule
Cotylédons : Elliptiques de couleur verte sur la face supérieure et de teinte rougeâtre sur la face inférieure. Ils sont parsemés de points glanduleux blancs.
Premières feuilles : Les deux premières feuilles sont opposées, les suivantes sont alternes. La tige ne s'allonge qu'après qu'une rosette de 10 à 20 feuilles se soit formée. La plantule dégage une forte et désagréable odeur au toucher.
L'adulte
Aspect : C'est une plante dressée, ramifiée atteignant 1,20 m de hauteur, à port pyramidal. Elle est parsemée de poils fins et courts ou presque glabre et présente un polymorphisme foliaire important. Elle dégage une forte odeur pénétrante.
Racine : La racine est un pivot ramifié.
Tige : La tige est dressée, ramifiée depuis sa base, surtout lorsque la plante se trouve isolée. Les rameaux se distribuent de façon régulière et diminuent de taille vers l'extrémité de la plante, ce qui donne un port pyramidal. La tige est cylindrique, pleine, finement pubescente, à poils vésiculeux blancs. Elle est parcourue de stries de couleur verte et peut présenter une pigmentation pourpre.
Feuilles : Les feuilles sont simples, alternes et courtement pétiolées. Le limbe est étroitement ovale ou elliptique, aigu au sommet, atténué en coin aigu à la base. Il est long de 2,5 à 14 cm et large de 1,5 à 3,5 cm. La marge est normalement sinueuse-dentée, mais peut aussi être irrégulièrement dentée. Les nervures sont proéminentes à la face inférieure. La face supérieure est glabre, d'un vert brillant alors que la face inférieure plus claire est parsemée de petites glandes sessiles jaunes, transparentes, remplies d'un liquide dont l'odeur est désagréable.
Inflorescence : L'inflorescence est ample et très ramifiée. Les fleurs, verdâtres de 0,5 à 1,5 mm de diamètre, sont groupées par 4 ou 5 pour former de petits glomérules sessiles. Ceux-ci se rassemblent en épis le long des rameaux terminaux. Chaque petit épi est sous-tendu par une petite bractée foliaire lancéolée. Les fleurs femelles présentent 3 à 5 tépales, tandis que les fleurs bisexuées en possèdent 4 à 5. Ils sont pubescents à glabre, glanduleux, lisses ou très rarement carénés. Les sépales peuvent être plus ou moins soudés. Les étamines sont par 4 ou 5 mais les avortements peuvent réduire ce nombre. L'ovaire est globuleux.
Fruit : Le fruit est un utricule indéhiscent, lenticulaire. Il présente un péricarpe glabre enveloppé par les tépales. Il ne contient qu'une graine.
Graine : De forme lenticulaire, la graine est brun rouge foncé à noirâtre de 0,5 à 1,25 mm de diamètre. Elle est luisante, avec un tégument presque lisse, marqué de lignes sinueuses.



Cleome viscosa L. - Capparidaceae - Dicotylédone

Noms communs : **Brède-Caya, Pissat-de-chien**

Description

Le Brède-caya est une plante dressée, ramifiée, pouvant atteindre 1 m de haut et couverte de poils glanduleux. Les feuilles sont alternes, composées de 3 ou 5 folioles obovales. Les fleurs sont solitaires de couleur jaune. Le fruit est une capsule cylindrique linéaire, qui s'ouvre à maturité uniquement dans la partie supérieure. Il contient de très nombreuses graines, fortement ridées. Cette plante se caractérise par une forte odeur.

Biologie

Le Brède-caya est une espèce annuelle. Elle se multiplie uniquement par graines.

Ecologie et répartition

C'est une espèce rudérale peu répandue à La Réunion.

Nuisibilité

Le Brède-caya est une adventice des cultures annuelles et apparaît principalement en début de cycle cultural.

Botanique

La plantule

Cotylédons : Très petits, elliptiques à orbiculaires, portés par un pétiole presque deux fois plus long que le limbe. Le limbe est long de 3 mm et large de 2 mm.

Premières feuilles : Alternes, composées et palmées, comprenant 2 ou 3 folioles obovales. Elles sont longuement pétiolées.

L'adulte

Aspect : Le port est dressé. La plante est robuste et abondamment ramifiée dès la base, avec des rameaux secondaires ascendants. Elle peut mesurer de 30 à 100 cm de hauteur.

Racine : La racine est pivotante, souvent ligneuse chez les plantes âgées.

Tige : La tige est cylindrique et pleine. Elle est finement striée longitudinalement et couverte de poils glanduleux poisseux. La base de la tige devient rapidement ligneuse.

Feuilles : Les feuilles sont alternes, composées et palmées. Elles sont composées de 3 ou 5 folioles. Elles sont portées par un pétiole long de 2 à 5 cm. Les folioles sont sessiles, de forme obovale, au sommet en coin aigu ou arrondi et apiculé. La base est atténuée en coin aigu. La foliole médiane est toujours plus grande que les folioles latérales. Elle est longue de 2 à 4 cm et large de 1 à 2 cm. La marge est plus ou moins ondulée et ciliée de poils glanduleux. Les deux faces sont couvertes de poils glanduleux, et sont marquées de 3 à 8 nervures pennées.

Inflorescence : Les fleurs sont solitaires, disposées à l'aisselle des feuilles. Elles sont portées par des pédicelles de 1 à 2 cm de long, pubescents, glanduleux. Les fleurs sont jaunes, très légèrement asymétriques. Le calice est composé de 4 sépales ovales de 4 mm de long, couverts de poils glanduleux. Les 4 pétales sont presque égaux, de forme obovale, au sommet arrondi. Ils sont longs de 6 à 10 mm et larges de 4 à 5 mm. Les étamines fertiles de 7 mm de long sont nombreuses (12 à 15).

Fruit : Capsule linéaire cylindrique, déhiscence uniquement dans la moitié supérieure. Les fruits sont dressés obliquement à 45 degrés. Le sommet et la base sont atténués. La capsule mesure 5 à 8 cm de long et jusqu'à 4 mm de diamètre. Les parois des deux valves sont finement striées longitudinalement et couvertes de poils glanduleux courts. Une capsule contient plus d'une centaine de graines.

Graines : Les graines sont enroulées sur elles-mêmes, de forme sub-orbiculaire, légèrement aplaties latéralement. Elles mesurent 1,4 mm de diamètre. Le tégument est brun foncé, parcouru par de nombreuses rides transversales.



Centrosema pubescens benth – fabaceae

Nom commun :Centrosème pubescent. Centro.

- Origine : **Amérique du Sud.**

Centrosema pubescens Benth est une espèce de la famille des Fabaceae, son genre Centrosema regroupe environ 97 espèces de plantes grimpantes. Cette liane est nommée à La Réunion, centro ou controsema, introduite comme plante fourragère l'espèce est maintenant largement naturalisée, on la trouve du niveau de la mer jusqu'à 1000 m d'altitude, principalement dans le Nord et l'Est de l'île, elle aime le soleil et l'eau.

Cette liane naturalisée est une adventice, une mauvaise herbe des parcelles cultivées, présente dans les champs de canne à sucre elle gêne considérablement la croissance de la canne, on la retrouve aussi dans les champs d'ananas et dans les cultures maraîchères.

Centrosema pubescens Benth se développe à partir d'une racine en pivot vigoureuse.

Les tiges pubescentes, vulubiles, rampantes et grimpantes peuvent mesurer plusieurs mètres. Elles sont cylindriques à finement cannelées, généralement torsadées, pleines, elles deviennent ligneuses avec le temps. La nervation est arquée.

Les feuilles alternes sont composées, trifoliolées. Elles sont protégées par un pétiole de 2 à 4 cm de long possédant des stipules ovales triangulaires, aiguës, de 2 à 4 mm de long. Les folioles sont ovales elliptiques ou oblongues, au sommet aigu ou arrondi, et à base asymétrique. Ils sont légèrement pubescents, surtout sur la face inférieure. La plante perd ses feuilles en cas de sécheresse prolongée.

Les fleurs grandes et voyantes, sont disposées en grappes axillaires. Calice en tube de 9 à 12 mm de long, à lobes très inégaux pubescents, l'inférieur linéaire nettement plus long que les autres. La corolle est de couleur mauve pourpre, avec un étendard orbiculaire très étalé, large de 2,5 à 3,5 cm, orné d'une large bande médiane blanche à jaunâtre et pubescent dorsalement.

Les fruits sont des gousses, linéaires, plates, longues de 9 à 17 cm, bordées de 2 fortes côtes sur les bords, et prolongées d'une pointe de couleur brun clair à maturité et déhiscente. Une gousse contient de 10 à 22 graines.

Les graines de couleur pourpre foncé, presque noir sont oblongues environ 3 mm de long sur 2.5 mm de large. Centrosema pubescens est une plante pérenne, elle se multiplie par graines.



Clitoria virginiana L. ou Centrosema virginianum (L.) Benth.- Fabaceae ou Leguminosae ou Papilionaceae

Nom commun **pois marron**.

- Origine : **Amérique tropicale**.

Clitoria virginiana L. ou Centrosema virginianum (L.) Benth. liane grimpante ou rampante est nommée pois marron à La Réunion. Elle est assez commune et se naturalise sur les sols cultivés ou les endroits abandonnés, en zone sèche.

Les tiges de cette liane sont très menues, filiformes, glabres, elles grimpent et s'entortillent autour des supports qu'elles rencontrent.

Les feuilles vertes sont alternes, composées de 3 folioles. Elles sont ovales ou oblongues-lancéolées, à base arrondie. Les folioles des feuilles supérieures sont étroites et lancéolées.

Les pédoncules sont axillaires, ils soutiennent de 1 à 4 fleurs, les calices ont de longs lobes, la corolle est bleue à indigo.

Les fruits sont des gousses, à bec terminal droit et effilé.

Son nom Clitoria vient du grec kleitoris qui désigne l'organe érectile auquel il ressemble. Ce genre comprend plusieurs espèces de vivaces grimpantes ou arbustives, originaires des zones tropicales.



Commelina benghalensis L. - Commelinaceae - Monocotylédone

Noms communs : **Grosse-herbe-de-l'eau, Grosse-traînasse**

Description

La Grosse-herbe-de-l'eau est une plante très ramifiée, à tiges aériennes et souterraines. Les tiges aériennes s'enracinent aux noeuds. Elles sont épaisses. D'abord, elles s'étalent, puis se redressent.

Les feuilles se succèdent alternativement le long de la tige. Plus ou moins poilues sur les deux faces, avec de grands poils raides rougeâtres à la base et sur le bord de la gaine, elles ont des nervures parallèles.

Les fleurs sont bleu-pâle à blanches. Elles sont enveloppées dans une petite pièce foliaire triangulaire dont les bords sont soudés à l'arrière et les faces sont parsemées de poils blancs.

Le fruit comporte trois loges contenant au total 5 graines (4 petites et 1 grande).

Biologie

La Grosse-herbe-de-l'eau est une espèce annuelle. Elle se multiplie abondamment par enracinement au niveau des noeuds et par bouturage des fragments de rameaux sectionnés, très résistants au dessèchement. Mais, la plante se reproduit également par ses graines aériennes et souterraines.

Ecologie et répartition

L'espèce est commune partout sur l'île. C'est une plante particulièrement abondante dans les régions humides, généralement littorales ou d'altitude moyenne. A La Réunion, elle est rarement présente au-delà de 500 m d'altitude. Elle aime les sols riches en nitrates.

Nuisibilité

Elle est fréquente dans les champs de canne à sucre dans toute la région. Elle est plus envahissante que la Petite-herbe-de-l'eau.

Botanique

La plantule

Première feuille : De forme elliptique, longue de 3 cm et large de 2 cm, atténuée à la base en pétiole court. Marge ondulée, limbe rarement pubescent, nervures parallèles.

L'adulte

Aspect : Plante annuelle ou vivace à port décombant. Elle se développe en tache. Présence de tiges souterraines fructifères.

Racines : Blanches fibreuses, fasciculées à la base, apparaissant également au niveau des noeuds au contact du sol.

Tige : Aériennes cylindriques, crassulescentes et légèrement pubescentes. De forme cylindrique, elles sont genouillées et ramifiées. Tiges souterraines de couleur blanche, essentiellement fructifères, plus fines que les tiges aériennes.

Feuilles : Simples et alternes, ovales à lancéolées, de couleur vert-clair. Jusqu'à 8 cm de long et 5 cm de large. Limbe atténué en pseudo-pétiole de 1 cm, qui porte des poils rouges pluricellulaires sur le bord. Gaine membraneuse, cylindrique, entourant la tige, bordée de poils rouges. Nervures nombreuses et parallèles. Pilosité variable, plus importante sur la marge du limbe (poils unicellulaires courts et poils pluricellulaires de 0,5 mm).

Inflorescence : 3 à 4 fleurs aériennes insérées dans une spathe foliacée triangulaire dont l'arrière est soudé. Faces externes de la spathe couvertes de poils courts et longs pluricellulaires, blancs. Pétales de couleur bleu clair à presque blancs (2 pétales latéraux bien visibles et de forme arrondie ; 1 pétale central très réduit). Fleurs souterraines de même constitution, disposées le long des tiges rhizomateuses. Elles sont plus petites, s'épanouissent rarement et restent de couleur pâle.

Fruit : Capsule à trois loges (2 loges dorsales déhiscentes à 2 petites graines ; 1 loge ventrale indéhiscente à 1 grosse graine). 1 à 4 fruits par spathe aérienne ; 1 seul fruit par spathe souterraine.

Graines : 5 graines par capsule. De couleur brun foncé et de forme ellipsoïdale, tronquée. Les petites de 2,5 mm de long, la grosse de 4 mm de long.

Remarques

Commelina benghalensis se différencie de Commelina diffusa par ses poils rouges pluricellulaires sur la marge du pseudo-pétiole, par une spathe triangulaire à l'arrière soudé et aux faces hirsutes, aux premières fleurs courtement pédicellées. La marge du limbe est ondulée.



Commelina diffusa Burm.f. - Commelinaceae - Monocotylédone

Synonymes : Commelina nudiflora L., Commelina longicaulis Jacq.

Noms communs : **Petite-Herbe-de-l'eau, Herbe-cochon, Traînasse.**

Description

La Petite-Herbe-de-l'eau est une plante plus ou moins dressée à rampante. Ses tiges sont fragiles et le plus souvent couchées. Elles s'enracinent aux niveau des noeuds.

Les feuilles sont insérées presque directement sur la gaine entourant la tige. Elles sont douces au toucher et presque charnues, d'un vert-vif. Les nervures sont peu visibles. Le limbe est peu à non poilu et plus étroit à la base que celui de la Grosse-Herbe-de-l'eau.

Les fleurs sont de couleur bleu-vif. Elles sont regroupées dans une pièce foliacée triangulaire et allongée dont les bords sont libres contrairement à la Grosse-Herbe-de-l'eau. Elle est dépourvue de poil.

Le fruit comporte trois loges dont deux s'ouvrent à maturité. Cependant, les graines restent enfermées dans l'enveloppe.

Biologie

C'est une espèce annuelle à vivace. Elle se propage à la fois par ses graines et par bouturage des fragments de tiges coupées.

Ecologie et répartition

L'espèce se développe sur sols profonds, en situation ombragée et fraîche, voire humide. Elle est localisée généralement dans les zones littorales ou d'altitude moyenne.

Nuisibilité

Elle infeste à la fois les champs de canne à sucre et les cultures maraîchères.

Botanique

La plantule

Première feuille : De forme elliptique, longue de 2 à 3 cm et large de 1 à 2 cm. Marge non ondulée. Limbe subsessile, glabre. Nervures parallèles.

L'adulte

Aspect : Plante annuelle ou vivace, dressée, ascendante ou étalée, glabre. La plante se développe en tache.

Racines : Blanches fibreuses, fasciculées à la base de la plante. Apparaissent également au niveau des noeuds.

Tige : Cylindrique, genouillée et ramifiée, glabre, d'aspect crassulescent. S'enracine aux noeuds inférieurs.

Feuilles : Simples et alternes, ovales à lancéolées, de couleur vert-vif. Longues de 2 à 5 cm et larges de 0,5 à 2 cm. Limbe sessile ou presque, relié à une gaine membraneuse, cylindrique, entourant la tige et ciliée sur les marges. Nervures nombreuses et parallèles, mais peu visibles. Sommet graduellement acuminé ou en coin aigu. Base arrondie. Faces glabres.

Inflorescence : 2 à 4 fleurs pédicellées (1 à 3 cm) émergeant d'une spathe pliée cordiforme, arrondie à la base, longuement atténuée au sommet, dont les bords sont libres à la base, longue de 1 à 3,5 cm. Spathe courtement pédonculée. Faces de la spathe glabres.

Périanthe composé de 2 verticilles ; 5 sépales dont 3 libres, de couleur verte, et 2 reliés à la base ; 3 pétales libres, de couleur bleu-vif. Pétales latéraux arrondis au sommet et filiformes à la base ; pétale inférieur plus petit. 5 à 6 étamines glabres dont 3 fertiles et 2 (ou 3) stériles.

Fruit : Capsule à trois loges. Longue de 4 à 5 mm. Loge ventrale indéhiscente à 1 graine ; loges dorsales déhiscentes à 2 graines.

Graines : 5 graines par capsule. De couleur brunâtre, réticulées, longues de 2 à 3 mm, réniformes ou oblongues.

Remarques

Commelina diffusa se différencie de Commelina benghalensis par l'absence de poils sur les bords du pseudo-pétiole, par une spathe très allongée, aux faces glabres et à l'arrière non soudé. Les premières fleurs sont longuement pédicellées.



Conyza sumatrensis (Retz.) E.Walker - Asteraceae - Dicotylédone

Synonymes : Erigeron sumatrensis Retz., Erigeron floribundus (Kunth) Sch.Bip.

Noms communs : **Mille-feuille, Camomille-sauvage, Fausse-camomille, Herbe-bougie, Zamal-marron**

Description

Le Mille-feuille est une herbe dressée, poilue et plus ou moins ramifiée. La tige est dressée, hérissée de poils blanchâtres raides.

Les feuilles sont étroites, en forme de fer de lance. Elles sont disposées alternativement le long de la tige. Le bord des feuilles est irrégulièrement denté. Le limbe est couvert de poils sur les deux faces, surtout au niveau des nervures.

Les fleurs sont réunies en petites têtes sphériques, blanchâtres et très serrées. Les têtes sont disposées en petites inflorescences lâches à la base des feuilles jusqu'au sommet de la plante, formant une grande inflorescence pyramidale.

Le fruit est petit, hérissé à son sommet de nombreuses soies blanchâtres.

Biologie

Le Mille-feuille est une espèce annuelle. Elle se multiplie uniquement par graines.

Ecologie et répartition

L'espèce est exigeante en lumière et en chaleur. Elle préfère les endroits très éclairés, les sols souvent secs, pierreux, graveleux, sableux, limono-sableux, à tendance acide ou neutre. Elle est commune à La Réunion, surtout dans les Hauts de l'île.

Nuisibilité

C'est une mauvaise herbe installée dans les champs de canne à sucre. Elle concerne aussi les cultures maraîchères.

Botanique

La plantule

Cotylédons : Minuscules, de 2 à 3 mm de long et 1,5 à 2 mm de large, glabres, rapidement caduques. Limbe arrondi, courtement pétiolé (1 mm).

Premières feuilles : Alternes, simples, entières, disposées en rosette, nettement pétiolées. Limbe d'abord arrondi, puis ovale-elliptique. Le sommet est muni d'un apicule foliacé. Les feuilles suivantes sont d'abord elliptiques-dentées, puis lancéolées-dentées, presque lobées, s'atténuant en un pétiole foliacé. Limbe couvert de poils blancs denses, longs ou courts, dents ou lobes se prolongeant par un apicule. Teinte vert-grisâtre.

L'adulte

Aspect : Plante vert-grisâtre, à port dressé. Haute jusqu'à 2 m.

Racine : Pivot.

Tige : Cylindrique, légèrement côtelée, pleine, robuste, dressée, parfois ramifiée dès la base. Pubescente et très feuillée.

Feuilles : Simples, sessiles, alternes et pubescentes sur les deux faces, surtout sur les nervures. Les feuilles de la base sont larges, généralement lancéolées-lobées, plus rarement lancéolées-dentées. longues de 3 à 14 cm et larges de 0,4 à 2,5 cm.

Feuilles du milieu étroites, lancéolées peu ou pas dentées. Feuilles du sommet sub-linéaires, atténuées aux deux extrémités.

Base du limbe en coin aigu, atténué en pétiole. Sommet en coin aigu, apiculé. Marge dentée à lobée-dentée. Dents et lobes apiculés.

Inflorescence : Longue panicule terminale, pyramidale composée de petits capitules ovoïdes longs de 5 à 8 mm et larges de 4 mm, densément pubescents, de couleur crème. Involucre de bractées lancéolées, pubescentes. Fleurs externes femelles, tubulées, filiformes. Fleurs centrales bisexuées, tubulées, corolle à 5 dents.

Fruit : Akène ellipsoïde, long de 1,2 à 1,5 mm, éparsément pubescent, présentant 4 côtes. Pappus formé de nombreuses soies blanchâtres à brun-pâle, longues de 4 à 5 mm.

Remarques

Conyza sumatrensis se différencie de Conyza canadensis par ses capitules ovoïdes larges tandis que ceux de C. canadensis sont cylindriques, étroits et de couleur blanche. C. canadensis ne dépasse pas 1,5 m de haut.



Coronopus didymus (L.) Sm. - Brassicaceae - Dicotylédone

Synonymes : *Senebiera didyma* Pers., *S. pinnatifidus* Dulac

Noms communs : **Herbe-cressonnette, Soinette**

Description

L'Herbe-cressonnette est une petite herbe développée en rosette sur le sol, de teinte vert foncé. Elle dégage une odeur forte et désagréable lorsqu'on la froisse.

La tige est couchée au sol puis dressée. Elle est poilue et très ramifiée, à la base surtout. Les feuilles sont disposées alternativement le long de la tige. Elles sont très divisées, la division terminale étant de plus grande taille que les divisions latérales.

Les fleurs sont petites et vertes. Elles sont regroupées en grappes denses, directement insérées sur la tige.

Le fruit forme une petite boule verte composée de deux moitiés verruqueuses. Il renferme deux graines isolées par un étranglement. Il ne s'ouvre pas à maturité ou se sépare en deux parties.

Biologie

L'Herbe-cressonnette est une espèce annuelle. Elle se multiplie uniquement par graines.

Ecologie et répartition

L'espèce est très commune sur l'île. Elle est présente sur de nombreux sols, généralement argileux, humides, tassés ou peu structurés. Origine : Amérique du sud

Nuisibilité

C'est une mauvaise herbe commune en cultures maraîchères et aux abords des champs de canne à sucre. Elle reste néanmoins peu abondante et faiblement nuisible.

Botanique

La plantule

Cotylédons : De taille moyenne, de 10 à 16 mm de long et 1 à 2 mm de large. Linéaires et un peu élargis en massue au sommet, atténués en pétiole.

Premières feuilles : Deux premières feuilles généralement linéaires et entières, arrondies au sommet et atténuée à la base en un long pétiole. A complet développement, parfois dentées et plus rarement lobées. Feuilles suivantes divisées, d'abord en 3 à 5 segments entiers et étroits, puis en de nombreux segments latéraux larges, cunéiformes, lobés et dentés. Le lobe terminal est entier et de plus grande taille que les latéraux. Faces glabres.

L'adulte

Aspect : Plante annuelle, glabre, procombante ou dressée, de teinte vert-foncé, développée en rosette à la base.

Racine : Pivot.

Tige : Cylindrique, pleine, très ramifiée, couchée au sol, mesurant de 10 à 40 cm. Pubescente à glabrescente.

Feuilles : Elliptiques à oblongues, pétiolées à la base, sessiles au sommet. Feuilles basales simples, pennatifides parraissant composées. Segments ordinairement pennatifides, parfois lobés seulement sur le bord supérieur. Feuilles supérieures pennatifides, plus petites. Longues de 7 à 8 cm et larges de 2 cm. Sommet du limbe et des lobes apiculé. Faces glabres.

Fleurs : Petites, blanc-verdâtre, réunies en grappes courtes et denses ou sessiles, à l'aisselle des feuilles. Périanthe double composé de 4 sépales libres, longs de 0,6 à 0,8 mm, blanc-verdâtres; 4 pétales, plus courts que les sépales, longs d'environ 0,5 mm, ou absents, blancs. Généralement 2 étamines, parfois 4 ; 2 carpelles, 1 seul stigmate.

Fruit : Silicule à 2 loges arrondies, verruqueuse et échancrée au sommet, indéhiscence, ou s'ouvrant en 2 moitiés réniformes-semicirculaires. Longue de 1,4 à 1,7 mm et large de 2 à 3 mm. Surface réticulée, rugueuse.

Graines : 2 par silicule, ovoïdes-ellipsoïdes, brunes, granuleuses. Longues de 0,5 à 1 mm.



Croton bonplandianus Baill. - Euphorbiaceae - Dicotylédone

Noms communs : **Herbe-diable**

Description

L'Herbe-diable est une plante dressée, rapidement ramifiée. La tige est finement cannelée, couverte de poils étoilés, argentés, plus ou moins clairsemés. La tige se lignifie à la base. Les feuilles sont simples et disposées alternativement. Elles sont glabres, au bord finement denté et sont de couleur vert foncé sur la face inférieure, un peu plus claires sur l'autre face. Les feuilles froissées dégagent une forte odeur. Les fleurs petites et blanchâtres sont disposées le long d'une inflorescence terminale. Les premières fleurs sont femelles, donnant des fruits en capsule allongée à 3 loges, les fleurs mâles sont disposées par groupes de 2 ou 3 dans la partie terminale de l'inflorescence.

Biologie

L'Herbe-diable est une plante annuelle à pérenne. Elle se multiplie par graine.

Ecologie et répartition

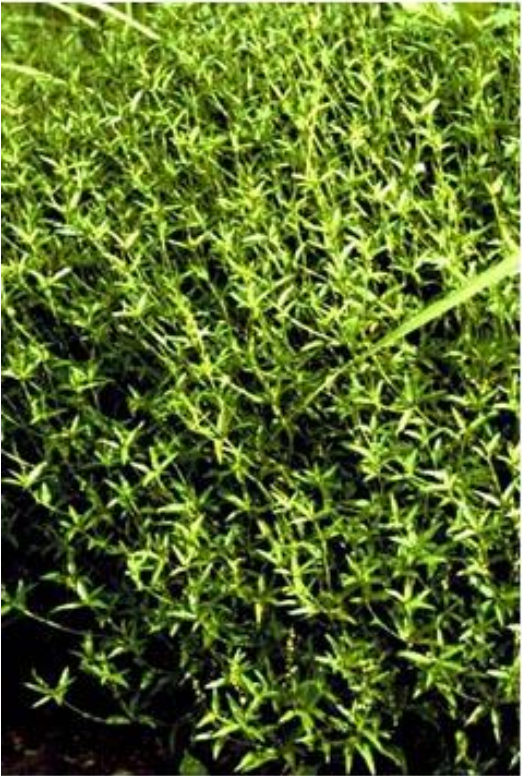
C'est une plante qui se rencontre régulièrement sur la côte ouest et elle très fréquente dans la zone du Gol. Elle se développe par taches dans les parcelles. On la trouve surtout dans les lieux en friche et au bord des chemins.

Nuisibilité

Elle est présente dans les champs de canne à sucre, où elle peut former d'importants massifs. Lorsque la canne se referme, elle tend à disparaître, mais quelques pieds peuvent persister sans grandir à l'ombre de la canne et redémarrer après la coupe.

Botanique

La plantule Cotylédons : Elliptiques à oblongs, longs de 10 mm et larges de 4 mm. Ils sont pétiolés. Le limbe est glabre. Premières feuilles : Simples et alternes. Le pétiole long de 1 à 5 mm est parsemé de poils étoilés appliqués. Il porte deux glandes discoïdes à son extrémité, du côté de la face inférieure du limbe. Le limbe est de forme elliptique. Le sommet et la base sont en coin large. La marge est dentée. La face supérieure est glabre, la face inférieure est parsemée de poils étoilés appliqués de couleur blanc-argenté. La tige présente les mêmes poils étoilés épars. L'adulte Aspect : Herbe ramifiée, atteignant 40 cm de hauteur, plus ou moins couverte de poils étoilés, blanc-argenté, plus ou moins clairsemés. Les rameaux se trouvant à la base se lignifient. Racine : La racine est un pivot. Tige : La tige, striée à finement cannelée, de 1 cm de diamètre est couverte de poils étoilés, appliqués. A la base de la plante les rameaux peuvent se lignifier. Feuilles : Les feuilles sont simples, alternes. Le pétiole est légèrement rosé, long de 1 à 6 mm, parsemé de poils étoilés appliqués. Il porte deux glandes discoïdes à son extrémité, du côté de la face inférieure du limbe. Le limbe long de 2,4 à 6 cm et 3 à 25 mm de large est ovale lancéolé, atténué graduellement vers le sommet aigu. Sa base se termine en coin large. La marge est dentée. La face supérieure vert-foncé est glabre tandis que la face inférieure porte quelques poils étoilés, argentés, clairsemés. Inflorescence : L'inflorescence est un racème terminal, long de 3 à 15 cm. A la base de l'inflorescence se trouvent 2 à 4 fleurs femelles. Les fleurs mâles, solitaires ou par groupes de 2 à 3 occupent le reste de l'inflorescence. Les fleurs sont courtement pédicellées (1 à 2 mm) Le pédicelle, pourvu de quelques poils étoilés, est muni de deux glandes discoïdes à son extrémité. Le calice est formé de 5 sépales soudés à la base puis triangulaires, longs de 1 mm. La corolle, absente chez les fleurs femelles, est formée de 5 pétales blancs oblongs, un peu plus longs que les dents du calice. Présence d'un disque à 5 lobes à la base de la fleur. Ovaire triloculaire, oblong, parsemé de poils étoilés et surmonté de 3 styles bifides rouge-orangé. Fruit : Capsule rapidement déhiscente, à 3 loges, de forme oblongue, longue de 4 à 6 mm et large de 4 mm. Sur chaque lobe une ligne de poils étoilés est remarquable. Chaque loge contient une graine. Colonne centrale persistante, plus ou moins claviforme. Graine : Graine grisâtre et luisante, longue de 4 à 5 mm et large de 2 mm.



Cardiospermum halicacabum L. - Sapindaceae – Dicotylédone

Synonymes : Cardiospermum microcarpum Kunth

Noms communs : **Liane-Pocpoc, Poc-Poc, Pois-de-Merveille**

Description

La Liane-Pocpoc est une liane grimpante, grêle, ligneuse à la base, puis herbacée. La tige est fine, cylindrique, cannelée et à longs entre-nœuds. Elle peut atteindre 5 m de long.

Les feuilles de forme générale triangulaire, sont disposées alternativement le long de la tige. Portées par un long pétiole, elles sont composées de 3 folioles elles-mêmes composées de 3 autres petites folioles, à bord profondément découpé.

Les fleurs sont disposées en groupes de 3 au bout d'un long pédoncule inséré à la base d'une feuille. Elles sont de petite taille et de couleur blanchâtre. A la base du groupe de fleurs, se trouvent 2 petites vrilles enroulées.

Les fruits sont des capsules globuleuses à 3 côtés, de couleur vert-mauve, de 1 à 4 cm de long et de 0,8 à 3 cm de large.

Biologie

La Liane-Pocpoc est une espèce annuelle. Elle se reproduit par graines.

Ecologie et répartition

Cette espèce est courante sur les talus et bords de route. Elle est très répandue à La Réunion, où elle est particulièrement fréquente dans toutes les zones humides et sèches ainsi qu'en altitude basse à moyenne. Elle recherche la lumière et forme quelquefois des peuplements denses.

Nuisibilité

Les principales cultures infestées sont les cultures maraîchères, ainsi que la canne à sucre.

Botanique

La plantule

Cotylédons : Sessiles, charnus, elliptiques-lancéolés, arrondis au sommet, longs de 8 à 10 mm et larges de 3 mm. Rapidement caduques.

Premières feuilles : Opposées devenant par la suite alternes, pétiolées, composées trifoliolées. Les folioles latérales sont sessiles tridentées au sommet, la foliole terminale est trilobée et finement dentée au sommet de chaque lobe. Les faces sont glabres.

L'adulte

Aspect : Plante herbacée lianescente, plus ou moins ramifiée, glabre, mesurant 2 à 5 m de long.

Racine : Pivot.

Tige : Fine, cylindrique cannelée à quadrangulaire, pleine, à longs entre-nœuds. Elle est glabre à finement pubescente, de couleur verte à pourpre sur la face exposée au soleil.

Feuilles : Alternes, longuement pétiolées (4 cm), composées à 3 folioles pétiolulées, elles-mêmes trifoliolées. Limbe de forme générale triangulaire, long et large de 7 à 12 cm. Chaque foliolule est de forme ovale, au sommet allongé en coin aigu, à base arrondie. La marge est plus ou moins profondément lobée ou dentée. La face supérieure est finement pubescente, la face inférieure presque glabre. De couleur vert glauque, la face inférieure plus claire.

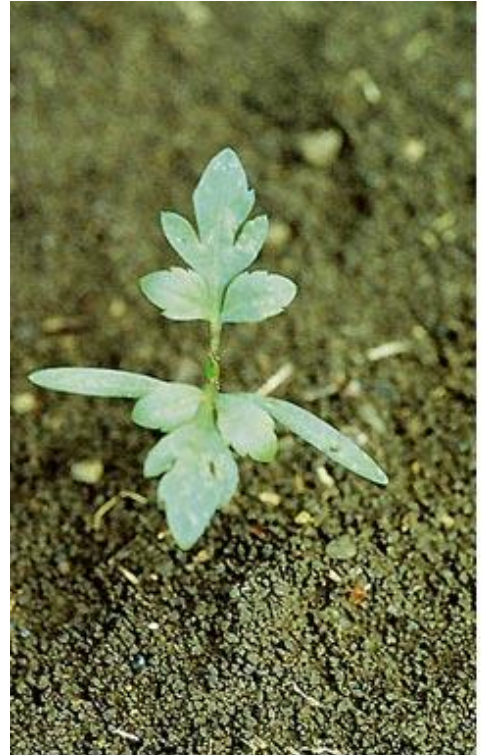
Inflorescence : Fleurs groupées en corymbe au sommet d'un pédoncule grêle de 5 à 10 cm, inséré à l'aisselle des feuilles. Chaque corymbe est sous-tendu par deux bractées filiformes, transformées en vrilles. Vrilles, rayons et pédicelles sont sous-tendus de très petites bractéoles de 1 mm de long. Les fleurs sont réduites, de 4 mm de diamètre, portées par un pédicelle court (4 mm) au sommet d'un rayon du corymbe, long de 2 cm. Il peut exister des fleurs mâles ou femelles et des fleurs hermaphrodites, qui peuvent se trouver sur des pieds différents ou sur un même individu. Calice à 4 sépales libres, oblongs ; les 2 externes plus courts, pubescents. Corolle à 4 pétales blancs, de 2 à 4 mm de longueur, à très petits flocons laineux et présentant une petite écaille à la base. 8 étamines, à filets poilus inégaux, anthères rouges. Ovaire supère, triloculaire, contenant 1 ovule par loge. Surmonté d'un style trifide court.

Fruit : Capsule membraneuse, globuleuse, trigone, déhiscence, finement pubescente, de couleur vert clair à brun clair à maturité, pleine d'air, longue de 3 à 5 cm et large de 2 à 3 cm. A maturité, les parois se déchirent.

Graines : Dures, globuleuses, bleu foncé, de 3 à 4 mm de diamètre et au hile large en forme de coeur.

Stratégie de gestion

La liane poc-poc est une invasive rapide, et comme liane elle a un impact majeur sur les aménagements juvéniles en occupant tout l'espace des couvrantes et des jeunes plants arbustifs ou arborescents. Héliophile, elle doit cependant être surveillée à terme car sa capacité et sa rapidité de croissance en font une redoutable concurrente des milieux jardinés. Son allié naturel est le merle de Maurice.



Crotalaria retusa L. - Fabaceae - Dicotylédone

Noms communs : Pois-rond-marron, **Cascavelle-jaune**, Herbe-tapage

Description

Le Pois-rond-marron est une plante dressée, sub-ligneuse de 40 à 120 cm de haut. Sa base est recouverte d'une pubescence rase et appliquée.

Elle porte des feuilles alternes et simples, brièvement pétiolées, de forme oblancéolée et n'ayant que des stipules très réduites.

Les fleurs sont disposées en longues inflorescences lâches à l'extrémité de la tige. Elles sont jaunes striées de rouge.

Le fruit est une gousse cylindrique terminée par un court bec oblique. Il contient des graines lisses et brillantes de couleur brun-clair.

Biologie

Le Pois-rond-marron est une plante annuelle. Elle se multiplie uniquement par graines.

Ecologie et répartition

Il s'agit d'une espèce rudérale commune le long des chemins et dans les terrains vagues, plus particulièrement dans les zones de bas-fond humides.

Nuisibilité

Le Pois-rond-marron est présent dans les champs de canne à sucre. On le rencontre surtout dans les parcelles au sol lourd et humide mais il est aussi présent sur les sols plus légers. Très répandu, mais se trouve toujours en nombre réduit à quelques pieds.

Botanique

La plantule

Cotylédons : Réniformes. Ils sont longs de 15 mm et large de 6 mm. Ils sont sub-sessiles. La base du limbe est trinervée.

Premières feuilles : Alternes et simples. Elles sont sub-sessiles, de forme oblancéolée. Le sommet est émarginé et mucroné.

La face supérieure du limbe est marquée de 5 à 7 paires de nervures légèrement arquées.

L'adulte

Aspect : Le port est dressé. La plante est buissonnante, sub-ligneuse et peut mesurer 40 à 120 cm de haut.

Racine : La racine est pivotante.

Tige : Elle est pleine, cylindrique ou faiblement cannelée. La tige est recouverte d'une pubescence rase et appliquée.

Feuilles : Alternes et simples, elles sont brièvement pétiolées, paraissant presque sessiles. A la base du pétiole se trouvent 2 stipules extrêmement réduites. Le limbe est de forme oblancéolé. Il mesure 4 à 7 cm de long et 1,5 à 3 cm de large. La base est en coin aigu et le sommet est arrondi ou légèrement émarginé et pourvu d'un court mucron. La marge est entière. La face supérieure est glabre, tandis que la face inférieure est couverte d'une faible pubescence rase appliquée. Le limbe est parcouru par 7 à 10 paires de nervures secondaires, légèrement arquées. Les feuilles sont d'une couleur vert glauque.

Inflorescence : Les fleurs sont disposées en grappes terminales lâches, longues de 10 à 25 cm. Elles sont portées par un court pédicelle de 5 mm. Le calice est soudé à la base et se divise en 5 dents triangulaires. Il est long de 10 à 12 mm et finement pubescent. La corolle jaune et striée de rouge sur la face supérieure. Elle est composée d'un pétale supérieur bilobé très arrondi (étendard), de 2 pétales latéraux (ailes) et d'un pétale inférieur (carène) renfermant les étamines. La corolle est longue et large de 25 à 30 mm. Les filets des 10 étamines sont tous soudés à la base en un tube.

Fruit : Gousse cylindrique longue de 3 à 5 cm et 1 cm de large, avec à l'extrémité un bec oblique de 2 mm correspondant à la base du style. Pour les jeunes fruits en formation, ce bec est prolongé par le style, fortement coudé. La gousse contient une vingtaine de graines.

Graines : Les graines sont aplaties, de forme ellipsoïdale avec un appendice latéral recourbé. Elles mesurent 4 mm de long et 3 mm de large. Le tégument est lisse et brillant de couleur brun clair.



Cyathula prostrata (L.) Blume - Amaranthaceae - Dicotylédone

Synonymes : Achyranthes prostrata L.

Noms communs : **Herbe-canal**

Description

L'Herbe-canal est une plante dressée ou retombante, haute de 20 cm à 60 cm, parfois plus. La tige anguleuse, est couverte de poils dressés.

Les feuilles opposées, de 4 à 9 cm de long, sont courtement pétiolées, teintées de rouge en dessous et au bord, surtout à l'état jeune. Le limbe est elliptique, au sommet rétréci en pointe.

Les fleurs sont petites et verdâtres, ayant moins de 3 mm de long. Elles sont diposées en longs épis terminaux et latéraux.

Les fruits cachés dans une boule de petits poils crochus sont dirigés vers le bas à maturité. Ils s'accrochent aux habits et aux poils des animaux.

Biologie

L'Herbe-canal est une plante annuelle, ou pérenne mais de courte longévité.

Ecologie et répartition

Cette espèce est très répandue dans les pays tropicaux. Elle se retrouve surtout dans les endroits humides, ombragés. C'est une mauvaise herbe commune aux abords des villages, sur les terrains incultes et dans les cultures. Sur l'île, elle est principalement présente dans la région de Saint-André, Bras-Panon et Saint-Benoît.

Nuisibilité

L'Herbe-canal est peu fréquente et peu gênante dans les cultures de l'île. On la trouve en bordure de champ ou dans les canaux d'évacuation d'eau.

Botanique

La plantule

L'adulte

Aspect : Plante herbacée haute de 20 à 60 cm, parfois plus grande. Son port est dressé ou plus ou moins décombant. La plante est ramifiée dès la base.

Racine : Racine pivotante.

Tige : Quadrangulaire, pleine, elle est parfois presque cylindrique, et striée longitudinalement. Elle est pubescente à poils dressés ou presque glabre.

Feuilles : Simples et opposées, parfois teintées de pourpre en dessous et au bords, surtout à l'état jeune. Le pétiole est long de 5 à 15 mm et pubescent. Le limbe est elliptique, obovale, souvent avec une forme de losange pour les grandes feuilles. Il mesure 1,5 à 8 cm de long et 1 à 4,5 cm de large, base en coin large, sommet en coin aigu ou acuminé. La marge est entière. 5 à 6 paires de nervures latérales arquées parallèles. Les deux faces sont pubescentes à sub-glabre chez les feuilles âgées.

Inflorescence : Les fleurs sont disposées en épis terminaux atteignant jusqu'à 35 cm de long ou latéraux à l'aisselle des feuilles supérieures, mais de taille plus réduite. Le rachis est pubescent. Les fleurs sont groupées en petits glomérules très denses au sommet, rapidement espacés vers la base. Ces glomérules sont d'abord dressés vers le haut puis se renversent et s'appliquent à l'axe de l'épi après la floraison. Les glomérules sont sub-globuleux, courtement pédonculés, présentant à la base une petite bractée ovale apiculée. Ils sont composées de 2 à 3 fleurs fertiles ovoïdes de 2 à 3 mm, sous-tendues par des bractéoles ovales pubescentes, mucronées au sommet. Les tépales sont longs de 2 à 3 mm, elliptiques oblongs, trinervés. Les fleurs latérales sont placées entre 2 petites fleurs stériles accrescentes qui sont transformées en bractées (7 à 8 par fleurs). Ces fleurs stériles sont réduites à des arêtes crochues réunies à la base sur un pédicelle de 1 mm. Elles sont longuement acuminées, aiguës de 1 à 2 mm, recourbées en crochet. L'ovaire n'a qu'un ovule. Il est plus ou moins obovoïde et long de 0,7 mm. Le style est grêle à stigmate arrondi.

Fruit : Le fruit est une capsule ovoïde très mince à péricarpe presque membraneux, ne contenant qu'une seule graine. Il est surmonté du style.

Graine : La graine est ovoïde lenticulaire, longue d'environ 1,5 mm, brune, luisante et lisse.



Cyperus rotundus L. - Cyperaceae - Monocotylédone

Noms communs : Oumine, **Zoumine**

Description

L'Oumine est une herbe qui se développe en petites touffes. Le pied-mère est relié à de nombreux pieds-fils par des tiges souterraines ramifiées formant des chapelets de tubercules. Les tubercules sont couverts d'écailles fibreuses sombres. Ils donnent naissance à des tiges feuillées et à de nouvelles tiges souterraines. Ils dégagent une forte odeur poivrée, lorsqu'on les écrase.

Les tiges sont triangulaires et épaissies à la base en un bulbe noirâtre. Les feuilles sont fines, d'un vert profond brillant. Elles sont disposées selon trois directions. Le bord du limbe est rugueux au toucher.

L'ensemble des fleurs rayonne à partir de l'extrémité de la tige. Les petits épis, de couleur rouge-pourpre, sont groupés au sommet des rayons.

Biologie

L'Oumine est une espèce vivace, qui se multiplie principalement par son réseau de tiges souterraines ramifiées, le long desquelles se forment des tubercules. La multiplication est favorisée par tout travail du sol qui coupe les chaînes de tubercules. La dissémination par graines est très faible.

Ecologie et répartition

La plante aime les lieux ensoleillés et ne supporte pas l'ombrage et la compétition des espèces à fort recouvrement. Elle se développe bien dans les sols légers et faciles à pénétrer. Elle est répandue dans des endroits humides, mais bien drainés. Extrêmement commune, l'espèce est présente dans l'île sur tout type de sol et à toute altitude.

Nuisibilité

L'Oumine est particulièrement bien adaptée aux champs de jeunes cannes, de maïs et aux cultures maraîchères.

Botanique

La plantule

Premières feuilles : Linéaires, longues de 5 à 15 cm et larges de 3 à 6 mm. Limbe à section formant un " V " large aux branches cassées. Base du pied entourée d'écailles fibreuses sombres, issues du tubercule. Base du pied et tubercules écrasés dégageant une forte odeur poivrée.

L'adulte

Aspect : Herbe à port en touffe aux feuilles dressées disposées de façon tristique. Haute de 30 à 100 cm.

Racines : Fasciculées, simples et filiformes, fibreuses. Réseau de rhizomes très ramifiés portant des tubercules ellipsoïdes, longs de 2 à 3 cm et larges de 1 cm, couverts d'écailles fibreuses de couleur sombre.

Tige : Pleine et trigone aux angles arrondis, glabre, en général épaissie à la base et couverte d'écailles fibreuses sombres. Large de 4 à 6 mm, haute de 20 à 100 cm, plus longue que les feuilles basales. Correspond à l'axe florifère.

Feuilles : Linéaires et tristiques, disposées à la partie inférieure de l'axe florifère, longues de 10 à 50 cm et larges de 5 à 8 mm. Limbe de couleur vert-sombre ; section formant un " V " large aux branches cassées horizontalement . Sommet aigu. Faces glabres, mais marge et nervure médiane scabres.

Inflorescence : Ombelle sous-tendue par 2 à 4 bractées foliacées longues de 5 à 25 cm. Fleurs assemblées en épillets linéaires et plats groupés au sommet des rayons de l'ombelle et orientés obliquement vers l'extrémité de l'axe. Epillets longs de 0,5 à 4 cm et larges de 2 mm comprenant de nombreuses fleurs alternes, distiques. Glumes de couleur rouge-pourpre, marquées de nervures longitudinales, portant un très court mucron au sommet.

Fruit : Akène de couleur gris vert à brun, trigones, de forme obovoïde, légèrement aplati, aux angles arrondis, surmontés d'un style trifide. Long de 1,5 mm et large de 0,8 mm.



Dactyloctenium aegyptium (L.) P.Beauv. - Poaceae - Monocotylédone

Noms communs : Chiendent-patte-poule, Herbe-bourrique

Description

Le Chiendent-patte-poule est une graminée à base couchée-rampante, dont la tige est d'abord étalée, s'enracinant aux noeuds, puis dressée. Les feuilles, ondulées, sont bordées par une ligne de poils et disposés en dents de peigne. Ces poils sont renflés à la base. Deux à six épis courts étalés au sommet de la tige. Chaque épi, terminé par une pointe, comporte deux rangées de fleurs. Le grain est nu, globuleux et rougeâtre.

Biologie

Le Chiendent-patte-poule est une espèce annuelle. Il se multiplie principalement par graines, mais peut également se propager de façon végétative par ses tiges rampantes, durant la saison des pluies.

Ecologie et répartition

L'espèce est commune sur les sables limoneux ou les terres plus lourdes, mais drainant bien. Elle peut former des pelouses de 70 cm de hauteur.

Elle se rencontre principalement dans les régions sub-humides et moyennement sèches. A La Réunion, elle se situe sur le littoral nord-est et sud-est de l'île, ainsi que dans la zone ouest en altitude moyenne (vers 300 m). Cette plante n'existe pas en altitude et en région sur-humide. Elle se retrouve également, en peuplements très denses, sur les plaines côtières de l'ouest et du sud-ouest, à Savana et au Gol, à nappe phréatique peu profonde.

Botanique

La plantule

Premières feuilles : Préfoliaison enroulée. Ligule membraneuse, laciniée au sommet. Gaine glabre. Limbe linéaire, lancéolé, long de 2 à 5 cm et large de 3 mm et à nervure principale en forme de gouttière. Marge ciliée à poils pectinés et base tuberculée.

L'adulte

Aspect : Petite touffe lâche aux tiges d'abord rampantes puis dressées, à partir desquelles se développent d'autres touffes. Haute de 10 à 60 cm.

Racines : Fasciculées.

Chaume : Légèrement comprimé, large de 1 à 3 mm, lisse et glabre, aux noeuds foncés. D'abord rampant, il s'enracine facilement aux noeuds, puis se redresse à la floraison.

Feuilles : Alternes, à gaine glabre, comprimée et présentant une faible carène arrondie. Ligule haute de 1,5 mm, membraneuse et légèrement laciniée au sommet. Limbe large de 4 à 8 mm et long de 6 à 20 cm, linéaire, terminé en coin aigu, à nervure centrale en forme de gouttière et à marge scabre, à poils pectinés, simples ou doubles et à base tuberculée. Faces glabres à légèrement hispides.

Inflorescence : Composée de 2 à 6 racèmes digités et étalés horizontalement, linéaires, longs de 2 à 5 cm et terminés par une pointe nue. Rachis, triangulaire à face supérieure nue. Epillets sessiles, aplatis latéralement et disposés sur 2 rangées sur la face inférieure du rachis (longs et larges de 2 à 5 mm), comprenant 2 à 5 fleurs fertiles. Glume inférieure ovale lancéolée, longue de 1,5 à 2 mm, à nervure dorsale glabre terminée en courte pointe. Glume supérieure obovale, longue de 1,5 à 2 mm, prolongée par une pointe scabre et longue de 1 à 1,5 mm. Lemmas ovales, longues de 2,5 à 4 mm, à nervure dorsale épaisse et scabre. Paléas membraneuses, légèrement plus courtes que les lemmas et terminées en courte pointe.

Grain : Orbiculaire, long de 1 mm, ridé transversalement et de couleur brun orangé.



Desmanthus virgatus (L.) Willd. - Mimosaceae – Dicotylédones

Noms communs : Petit-cassis, Petit-mimosa

Description

Le Petit-cassis est une herbe ou un sous-arbriseaux de 0,5 à 2 m de hauteur. La tige est peu ramifiée, généralement sans poils. Les feuilles sont alternes et doublement composées avec une glande foliaire au sommet du pétiole. Les feuilles ont 1 à 4 paires de divisions principales sur lesquelles s'insèrent 6 à 15 paires de petites folioles oblongues. Les fleurs sont petites et regroupées en petites boules de 5 mm de diamètre portées par un long pédoncule. Les pétales sont blancs, longs de 3 à 4 mm. Le fruit est une gousse linéaire, longue de 5 à 9 cm et large de 3 mm, aplatie où les graines sont obliques, plus ou moins en forme de losange.

Biologie

Le Petit cassis est une espèce pérenne, qui se multiplie par graines.

Ecologie et répartition

C'est une mauvaise herbe répandue depuis longtemps sous les tropiques. Elle est surtout présente aux bords des routes, dans les terrains vagues. Elle se développe à toutes les altitudes et on la retrouve dans toutes les parties de l'île.

Nuisibilité

C'est une espèce très répandue dans tous les types de cultures et pour des zones géographiques très diverses. Les bordures des champs de canne à sucre sont souvent envahies ainsi que les vergers et les endroits qui ne sont pas désherbés régulièrement.

Botanique

La plantule

Cotylédons : Subsessiles de forme ovale oblongue, à base cordée et au sommet arrondi, longs de 5 mm et larges de 3 mm. Les faces sont glabres.

Premières feuilles : Alternes, composées. Les deux premières feuilles sont portées par un pétiole long de 7 mm au sommet duquel se trouve une glande discoïde brune. A la base, deux stipules triangulaires membraneuses, longuement apiculées, de 2 mm de long. Le limbe est penné à 4 paires de folioles oblongues, longues de 5 mm et larges de 2 mm. Les feuilles suivantes deviennent bipennées, avec une paire de pennes, portant 4 folioles.

L'adulte

Aspect : Le port est dressé. C'est une plante ascendante lorsqu'elle s'appuie sur la végétation. Cependant, le plus souvent, on la trouve sous la forme d'un sous-arbrisseau ayant une hauteur comprise entre 0,5 et 2 m de haut.

Racine : Pivot profond.

Tige : La tige est peu ramifiée, plutôt anguleuse, souvent creuse, glabre ou légèrement pubescente au sommet.

Feuilles : Alternes, composées bipennées. Elles sont portées par un pétiole grêle de 3 à 7 mm de long. Les stipules sont linéaires, légèrement membraneuses à la base et formée principalement de la nervure centrale, longues de 3 à 6 mm. Des glandes discoïdes, rouges de 1 à 2,5 mm sont présentent au sommet du pétiole. Les feuilles sont bipennées, portant 1 à 4 paires de pennes opposés, sur lesquels s'insèrent 6 à 15 paires de folioles opposées. Ces dernières sont oblongues à étroitement oboval-oblong, légèrement asymétriques à la base et au sommet arrondi. Elles mesurent 4 à 12 mm de long et 1,5 à 3 mm de large. La marge est entière, ciliolée et la nervation n'est pas nette.

Inflorescence : L'inflorescence est un capitule sphérique à ovoïde, constitué de 6 à 10 fleurs. Il est porté par un pédoncule de 2 à 7,5 cm de long. Les pétales sont blancs, longs de 3 à 4 mm. Il y a 10 étamines d'une longueur de 5 mm.

Fruit : Le fruit est une gousse courtement pédicellée. Les gousses sont fasciculées par 2 à 6 au sommet du pédoncule. La gousse est linéaire, aplatie. Elle mesure 5 à 9 cm de long et 3 à 4 mm de large, contenant une trentaine de graines. Elle est de couleur brun foncé.

Graines : Les graines sont obliques voir elliptiques plus ou moins en forme de losange et mesurent 2,5 à 3 mm de long. Le tégument est lisse de couleur brun foncé parsemé de petites écailles blanches.

Rappel des Stratégies végétales pour le paysage public de l'écoquartier



Desmodium incanumDC. - Fabaceae – Dicotylédone

Synonymes : Hedysarum racemosum Aublet, H. incanum Swartz, H. Canum J.F. Gmelin, H. mauritianum Willd., Desmodium canum Schinz & Thell.

Noms communs : **Colle-colle, Collant, Gros-trèfle**

Description

Le Colle-colle est une plante étalée ou dressée, haute de 30 à 150 cm. Les rameaux comportent de longs poils droits et des petits poils terminés en crochet. Les feuilles sont alternes, composées à 3 folioles elliptiques, la centrale plus longue que les latérales, d'un gris blanchâtre en dessous et marbrées de taches argentées en dessus. Les fleurs sont bleues, rouges ou pourpres, disposées le long d'une inflorescence terminale. Les fruits sont des gousses, longues de 2 à 4 cm, composées de 5 à 8 articles arrondis, couverts de poils crochus.

Biologie

Le Colle-colle est une plante pérenne. Elle se reproduit par graines.

Ecologie et répartition

Cette plante est assez commune à La Réunion, notamment sur la côte nord-est. Bien qu'elle se retrouve généralement dans les zones humides, elle est très résistante à la sécheresse.

Nuisibilité en agriculture

Elle forme parfois un tapis herbacé en bordure des champs, mais reste une adventice peu nuisible car elle supporte mal le travail du sol. En revanche, elle est fréquente en prairie ou en mélange dans les couvertures vivantes dans les parcelles de vanille ou de verger.

Botanique

La plantule

Cotylédons : Ovales et légèrement émarginés, charnus, courtement pétiolés.

Premières feuilles : Alternes, pétiolées avec des stipules ovales à la base. Les toutes premières feuilles sont simples, puis deviennent composée à 3 folioles. Les folioles sont elliptiques oblongues, la foliole terminale plus longuement pétiolée que les latérales. Souvent ornées d'une tache blanc-argenté le long de la nervure médiane.

L'adulte

Aspect : Le port est dressé ou étalé. C'est une plante herbacée pouvant atteindre 1,50 m de hauteur.

Racine : La racine principale est pivotante.

Tige : La tige est cylindrique à anguleuse pentagonale, pleine. Les rameaux portent une pubescence composée de petits poils crochus et de poils droits plus longs.

Feuilles : Les feuilles sont alternes, composées, trifoliolées. Elles sont portées par un pétiole pubescent long de 15 à 30 mm. Les stipules sont persistantes, lancéolées, longues de 4 à 8 mm sont striées, soudées entre elles jusqu'à mi-hauteur du côté opposé au pétiole. La foliole terminale est pétiolée. Chaque foliole est portée par un court pétiolule (2 mm), muni à sa base de deux stipelles linéaires de 3 à 4 mm de long. Les folioles sont généralement elliptiques et légèrement obovales et parfois ovales. Elles peuvent être arrondies ou en coin large au sommet et à la base. Elles mesurent 3 à 9 cm de long et 1 à 4,5 cm de large. La foliole terminale est plus grande que les latérales. La face supérieure présente généralement une bande médiane plus ou moins argentée, elle est faiblement pubescente à poils courts crochus et épars. La face inférieure d'un vert grisâtre porte des poils droits plus ou moins appliqués, assez denses.

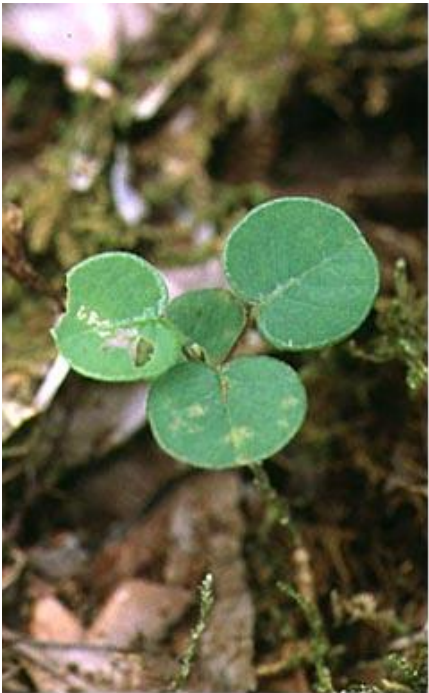
Inflorescence : Les fleurs sont disposées en longues grappes terminales et axillaires de 6 à 20 cm. Les fleurs peuvent être isolées ou en fascicules de 2 ou 3 et possèdent un pédicelle de 4 à 7 mm de long. Le calice de 2 à 4 mm est divisé jusqu'à la moitié en lobes triangulaires-acuminés, finement pubescent. La corolle est de couleur bleue, rouge ou pourpre, longue de 5 à 6 mm, aux pétales veinés. Les étamines sont soudées en un faisceau de 9 étamines formant un manchon sous l'ovaire, plus 1 étamine libre au dessus de l'ovaire. Le style forme un angle à l'extrémité de l'ovaire.

Fruit : Gousse, longue de 2 à 4 cm, presque rectiligne du côté supérieur et profondément indentée en 5 à 8 articles arrondis du côté inférieur, indéhiscents et contenant chacun une graine. Gousse couverte d'une pubescence de poils en crochet. Isthme séparant les articles d'environ 1/3 de la largeur de l'article.

Graine : Réniforme à subelliptique de 3 mm de long et 1,5 mm de large. Tégument lisse et brillant de couleur rouge à brune.

Stratégie de gestion

Comme toutes les espèces lianescentes à reproduction rapide, elle est très défavorable aux milieux jardinés et aux jeunes arbres et arbustes. C'est une espèce qu'il faut donc éliminer dès le départ des aménagements. Son pivot racinaire est très solide, ce qui nécessite une action au couteau afin de ne pas réaliser un arrachement au collet qui renforcera le sujet au final. C'est une espèce transportée par le bulbul orphée ou merle de maurice qui en est friand et en est un vecteur important.



Desmodium ramosissimum G.Don - Fabaceae - Dicotylédone

Noms communs : **Petite-régλισse**

Description

La Petite-régλισse est une plante dressée, assez ramifiée dès la base, haute de 0.4 à 1 m. Les rameaux comportent de longs poils droits, mais sans petits poils terminés en crochet.
 Les feuilles sont alternes, composées à 3 folioles oblongues à obovales, légèrement échancrées au sommet, la centrale plus longue que les latérales. Elles sont glabres dessus et finement pubescentes dessous.
 Les fleurs sont roses à pourpres, disposées le long d'une inflorescence terminale.
 Les fruits sont des gousses, longues de 15 à 20 mm, composées de 4 à 6 articles arrondis, pubescents.

Biologie

La Petite-régλισse est une plante pérenne, pouvant former une souche ligneuse. Elle se reproduit par graines.

Ecologie et répartition

Espèce commune dans les pelouses herbacées de la côte nord-est et est de l'île.

Nuisibilité

Espèce peu nuisible dans les parcelles recevant un travail du sol. Présente, en bordure de champ ou dans les pelouses de plantes de couverture.

Botanique

L'adulte

Aspect : La plante est dressée ou en touffe partant de souches vivaces, souvent ramifiées à la base.

Racine : Pivot rapidement lignifié chez les souches âgées.

Tige : La tige est plus ou moins ligneuse. Elle est cylindrique, pleine, striée longitudinalement et pubescente à glabre. La pubescence est constituée de poils appliqués, rougeâtres.

Feuilles : Composées, alternes, trifoliolées. Elles sont portées par un pétiole de 10 à 15 mm de long, pubescent. Les stipules sont étroitement lancéolées à linéaires, longues de 5 à 10 mm et libres à la base. Les stipelles sont filiformes. La foliole terminale est obovale ou étroitement obovale. Elle est longue de 1,3 à 3 cm et large 8 à 15 mm. La base est en coin, le sommet arrondi ou émarginé et très courtement mucroné. La marge est entière. La face supérieure est glabre, la face inférieure est pubescente à poils appliqués, parfois denses. Les folioles latérales sont de 1/3 plus petites que la foliole terminale.

Inflorescence : Les fleurs sont disposées en grappes terminales lâches, longues de 5 à 10 cm. Les fleurs sont solitaires ou par paires, portées par un pédicelle de 4 à 10 mm de long, pubescent. Le calice, long de 2 à 3 mm est soudé à la base et divisé en lobes étroits plus longs que le tube, pubescents. La corolle est de couleur rose ou pourpre, longue de 3,5 à 5 mm, aux pétales veinés. Les étamines sont soudées en un faisceau de 9 étamines formant un manchon sous l'ovaire, plus 1 étamine libre au dessus de l'ovaire. Le style forme un angle à l'extrémité de l'ovaire.

Fruit : Gousse articulée, longue de 15 à 20 mm, presque rectiligne du côté supérieur et profondément indentée en 4 à 6 articles arrondis du côté inférieur, indéhiscents et contenant chacun une graine, larges de 3 mm et longs de 4 mm. Gousse couverte d'une pubescence de poils droits appliqués. Isthme séparant les articles d'environ $\frac{1}{2}$ de la largeur de l'article.

Graine : Réniforme de 3 mm de long et 1,5 mm de large. Tégument lisse et brillant, de couleur brun-orangé.

Stratégie de gestion

C'est une espèce qui se multiplie rapidement et nécessite d'être enlevée avant que les graines ne soient matures, et avant que les pivots de ne soient trop solidement ancrés.



Dichanthium annulatum (Forssk.) Stapf - Poaceae - Monocotylédone

Synonymes : Andropogon annulatus Forssk.

Noms communs : **Petit-foin**

Description

Le Petit-foin est une herbe vivace poussant en touffes denses, parfois étalées sur le sol avec une hauteur comprise entre 20 et 100 cm.

Les chaumes sont grêles, dressés ou genouillés à la base. Les noeuds sont pileux alors que les chaumes restent glabres.

Le limbe est linéaire et étroit, de 4 à 20 cm de long. La ligule membraneuse mesure environ 1mm de long, elle est tronquée et présente des petits cils au sommet.

L'inflorescence est formée de 1 à 5 épis de 2 à 7 cm de long. Les épillets sont oblongs, arrondis et obtus au sommet. Ils sont très imbriqués et s'assemblent par paires. L'épillet sessile est fertile et prolongé d'une arête torsadée et coudée, longue de 6 à 15 mm.

Biologie

Le Petit-foin est une herbe vivace, très rarement annuelle. Elle se multiplie par stolons et par graines.

Ecologie et répartition

L'espèce se rencontre sur les sols dégradés, dans les jachères, dans les terrains vagues. Elle supporte une inondation temporaire et constitue parfois de petits peuplements.

Nuisibilité

Les cultures infestées sont principalement la canne à sucre, mais aussi les cultures maraîchères. Elle forme un tapis herbacé important surtout lorsque la canne n'est pas dense.

Botanique

La plantule

L'adulte

Aspect : Le port est en touffe dense, cespiteuse, parfois étalée sur le sol devenant stolonifère. Plante haute de 25 à 100 cm.

Racines : Les racines sont fasciculées.

Chaumes : Les chaumes sont simples ou ramifiés. Ils sont cylindriques, grêles et présentent de nombreux noeuds densément pileux, à poils hérissés. Ils peuvent être genouillés à la base ou sont dressés sur toute la longueur.

Feuilles : La gaine cylindrique et glabre est plus courte que les entre-noeuds. Le limbe est linéaire étroit de 4 à 20 cm de long et 2 à 5 mm de large. Il est plan, glabre ou éparsement pileux. La ligule est membraneuse, ciliée à denticulée et tronquée au sommet, d'environ 1 mm de long. Quelques longs cils bordent la ligule.

Inflorescence : L'inflorescence est digitée à l'extrémité du chaume. Elle est constituée de 1 à 5 racèmes grêles qui peuvent atteindre 2 à 5 cm de long et sont courtement pédonculés. Les articles de l'axe du racème et les pédicelles sont grêles et sont un peu aplatis. Les épillets sont disposés par paires sans être opposés. L'un est sessile et l'autre est pédicellé. Ils sont plus ou moins semblables par leur forme, mais différents au niveau du sexe. Il y a 1 à 2 paires d'épillets de même sexe à la base de chaque racème. Les épillets sessiles sont fertiles, de forme oblongue, arrondis au sommet, de 2 à 6 mm de long. Ces épillets sont comprimés dorsalement, pubescents avec une arête basale ciliée. Les glumes sont égales et papyracées. L'inférieure est arrondie au sommet avec 2 carènes aiguës, scabre et pileuse sur le dos, à la base et dans la partie supérieure de la marge. Elle présente 5-9 nervures. La glume supérieure est naviculaire, étroite avec une carène scabre et 3 nervures. La fleur inférieure est réduite à une lemma transparente. La fleur supérieure est représentée par un axe linéaire, transparent, entier prolongé par une arête grêle, scabre, genouillée et torsadée de 8 à 25 mm de long. Les épillets pédicellés sont stériles, dépourvus d'arêtes, ils ont une glume inférieure légèrement plus grande avec 11 à 13 nervures. La glume inférieure est pileuse sur le dos et à poils plus longs sur les marges.

Grain : Le grain est oblong, obtus, comprimé sur le dos.



Digitaria ciliaris (Retz.) Koeler - Poaceae - Monocotylédone

Synonymes : Digitaria adscendens Henr., Panicum ciliare Retz., Panicum adscendens Kunth

Noms communs : **Chiendent-caille**

Description

Le Chiendent-caille est une graminée croissant en tache.

Les tiges sont d'abord couchées et s'enracinent aux noeuds, puis, se redressent et peuvent mesurer jusqu'à 70 cm de hauteur. Les tiges sont dépourvues de poil.

Les feuilles ont un limbe plat et étroit dont le bord est finement ondulé et accroche un peu. La ligule est membraneuse.

L'inflorescence est composée de 2 à 11 épis grêles et longs de 6 à 11 cm, qui se dressent obliquement à partir de l'extrémité de la tige.

Biologie

Le Chiendent-caille est une graminée annuelle. Elle se multiplie principalement par graines, mais aussi par bouturage de fragments de tiges qui s'enracinent aux noeuds.

Ecologie et répartition

Cette espèce est commune dans les lieux abandonnés (terrains vagues, friches) et sols cultivés, dans beaucoup de situations écologiques. Elle affectionne les sols sableux et se retrouve jusqu'à 2 000 m d'altitude.

Nuisibilité

Le Chiendent-caille infeste tout type de culture (canne à sucre, maraîchage').

Botanique

La plantule

Premières feuilles : Alternes à préfoliation enroulée. Limbe ovale et pubescent, de 2,5 à 3,5 mm de long et 1,0 à 1,5 mm de large. Ligule membraneuse.

L'adulte

Aspect : Plante étalée ou en touffe de 30 à 70 cm de haut, aux tiges dressées à décombantes.

Racines : Fasciculées. Présence de racines adventives à partir des noeuds inférieurs de la plante.

Chaume : Comprimé, glabre et genouillé, plus ou moins ramifié. Noeuds légèrement pubescents.

Feuilles : Alternes, fréquemment pigmentées de pourpre, à gaine légèrement comprimée, glabre ou hispide, présentant une carène. Ligule membraneuse haute de 0,5 à 2 mm. Limbe linéaire à linéaire-lancéolé, long de 4 à 20 cm et large de 3 à 10 mm. Marge scabre, légèrement ondulée dans le tiers inférieur. Facès glabres, parfois pubescentes à la base.

Inflorescence : Digitée en 2 à 11 racèmes filiformes de 6 à 15 cm de long. Ils sont disposés en 1 à 3 verticilles. Rachis glabre, ailé et de section triangulaire. Les épillets sont groupés par paires. Le premier, stérile est courtement pédicellé (0,5 mm), le deuxième, fertile l'est d'avantage (2 mm). Ils sont de forme lancéolée-elliptique, longs de 2,6 à 4 mm et larges de 0,7 à 0,8 mm, au sommet aigu, couvert de poils soyeux. Glume inférieure réduite, glume supérieure représentant 1/2 à 4/5 de la longueur de l'épillet. Lemma ciliée et 7-nervée, paléa manquante pour l'épillet stérile.

Lemma et paléa de même texture, ciliées, 2-nervées, de 3 mm de long pour l'épillet fertile.

Grain : Oblong, long de 2,5 à 3,3 mm, inclus dans la lemma et la paléa de la fleur supérieure.



Digitaria radicata (Presl.) Miq. - Poaceae - Monocotylédone

Synonymes : Digitaria timorensis (Kunth) Balansa, Panicum timorense Kunth

Noms communs : **Chiendent-caille, Chiendent-caille-blanc, Herbe-caille**

Description

Le Chiendent-caille est une herbe rampante à tiges grêles. Il émet des tiges traînant sur le sol et capables de s'enraciner aux noeuds pour donner de nouvelles tiges. Puis, celles-ci se redressent. Elles sont dépourvues de poils.

Les feuilles sont étroites. La gaine est recouverte de poils fins. La ligule est membraneuse. Le limbe est court, souvent couvert de poils fins sur les deux faces.

L'inflorescence est formée de 2 à 4 épis grêles et longs, dressés obliquement. Ils sont disposés au sommet de la tige principale comme les doigts d'une main.

Biologie

Le Chiendent-caille est une graminée annuelle. Il se reproduit principalement par ses graines nombreuses, qui peuvent germer immédiatement. Il peut aussi se multiplier par bouturage à partir de fragments de tiges qui s'enracinent au niveau des noeuds.

Ecologie et répartition

L'espèce est très commune à La Réunion dans les zones humides du nord-est et de l'est. Elle croît sur presque tous les types de sols.

Nuisibilité

Le Chiendent-caille infeste notamment les champs de canne à sucre. Il peut y former des peuplements assez denses. En revanche, c'est une mauvaise herbe peu fréquente dans les cultures maraîchères.

Botanique

La plantule

Premières feuilles : Préfoliation enroulée. Limbe large et court, lancéolé se terminant brusquement en coin aigu. Faces et marge glabres. Ligule membraneuse courte, 1 mm.

L'adulte

Aspect : Herbe annuelle, dressée, ou plus ou moins couchée à la base, atteignant 15 à 60 cm de hauteur.

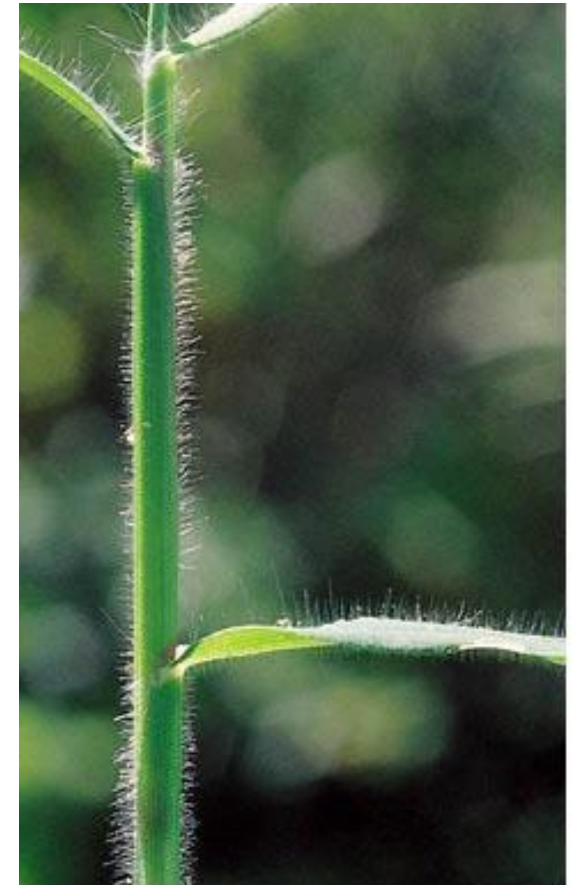
Racines : Fasciculées fibreuses à la base et peuvent se développer à partir des noeuds en contact avec le sol.

Chaume : Cylindrique, grêle, glabre, de 1 à 2 mm de diamètre. Genouillé, ramifié et s'enracinant aux noeuds. Noeuds poilus, de couleur foncée. Hauteur de 30 à 40 cm.

Feuilles : Alternes, de couleur verte. Gaine pubescente non carénée. Ligule membraneuse, tronquée, longue de 1 à 2 mm. Limbe généralement oblique, de forme linéaire-lancéolée, à sommet en coin aigu. Large de 2 à 8 mm dans le tiers inférieur et long de 3 à 10 cm. Nervure centrale peu marquée. Marge ondulée, légèrement scabre. Faces inférieure et supérieure glabres à pubescentes.

Inflorescence : 2 à 5 racèmes digités et dressés obliquement, longs de 4 à 10 cm et larges de 0,6 mm. Epillets étroits groupés par paires, un épillet subsessile et un épillet pédicellé se chevauchant sur la moitié de leur longueur. Ils sont longs de 2,5 à 3mm et larges de 0,6 à 0,7 mm. Glume inférieure petite ou absente, glume supérieure 1/3 à 2/3 de la longueur de l'épillet. Fleur inférieure stérile à lemma paraissant trinervée, pileuse sur la marge, parfois hirsute à maturité. Fleur supérieure fertile à lemma lancéolée, aiguë, jaune.

Grain : Fusiforme, long de 2,5 mm.



Drymaria cordata (L.) Willd. ex Roem. & Schult. - Caryophyllaceae – Dicotylédone

Noms communs : **Pilipili**

Description

Le Pilipili est une herbe à tiges grêles, fragiles, rampantes de 30 cm de longueur très ramifiées. Les feuilles sont opposées, presque sans pétiole, de forme circulaire ou ovale, à 3 ou 5 nervures partant de la base. Les fleurs blanches, très petites, sont disposées par petits groupes à l'extrémité des tiges ou des rameaux secondaires. Les pédicelles sont parsemés de poils glanduleux visqueux. Le fruit est une capsule qui s'ouvre en 3 valves. A l'intérieur, il y a 5 à 7 graines de couleur noire.

Biologie

Le Pilipili est une plante annuelle ou vivace. Elle se reproduit par graines ou par fractionnement des tiges qui s'enracinent au niveau des noeuds.

Ecologie et répartition

Cette espèce présente un polymorphisme important souvent en relation avec l'altitude d'implantation. C'est une adventice importante des zones humides. En effet, elle préfère les sols humides et les lieux ensoleillés ou partiellement ombragés.

Nuisibilité

Sur les sols irrigués et fertilisés, le Pilipili est devenu un véritable problème.

Botanique

La plantule

Cotylédons : Lisses et glabres sont pétiolés, ovales-elliptiques avec une base obtuse et un sommet en coin large.

Premières feuilles : Simples et opposées, vertes et lisses, pétiolées, largement ovales, avec la base arrondie et le sommet en coin large.

L'adulte

Aspect : Plante herbacée à rameaux fragiles prostrés ou ascendants, pouvant atteindre 50 cm de longueur. Elle se développe en taches denses. Les rameaux dressés peuvent atteindre 20 à 40 cm de haut.

Racines : Les racines sont fasciculées. Elles se développent aux noeuds de la tige en contact avec le sol.

Tige : Cylindrique, fragile, glabre et brillante, de 1 à 3 mm de diamètre. Elle est abondamment ramifiée avec des rameaux pouvant atteindre 50 cm de long.

Feuilles : Simples et opposées, de taille identique. Elles sont courtement pétiolées ou sessiles. A la base du pétiole, les stipules sont formées de 4 à 6 pièces linéaires membraneuses de 2 mm de long. Le limbe large de 0,8 à 1,5 cm est orbiculaire à ovale parfois réniforme. La base est arrondie à cordée et le sommet en coin large. La marge est lisse. Le limbe est glabre, de couleur vert-clair, présentant 3 à 5 nervures principales arquées palmées.

Inflorescence : Petites cymes terminales ou axillaires longuement pédonculées et courtement pédicellées. Pédoncules et pédicelles parsemés de poils glanduleux et visqueux. Le calice est formé de 5 sépales lancéolés et acuminés de 4 mm de long. La corolle est formée de 5 pétales blancs, profondément bilobés mais plus courts que les sépales, ils mesurent 1,6 mm. Les 5 étamines sont longues de 1,5 mm. L'ovaire est ovale à elliptique. Le style est trifide à partir de son milieu.

Fruit : Capsule ovoïde ou elliptique de 3 à 4 mm de long, déhiscente par 3 valves. Elle contient 5 à 7 graines. Les sépales sont persistants autour du fruit.

Graine : Orbiculaires de 0,7 à 1 mm de diamètre et 0,3 à 0,4 mm d'épaisseur. Le tégument est glabre avec une surface rugueuse rouge-foncé ou noire. Les éléments rugueux sont disposés selon des lignes concentriques à partir du hile.

Stratégie de gestion

C'est une espèce particulièrement problématique, car elle forme des univers de sous bois uniformisés et est exclusive. Elle est capable de résister à la sécheresse, d'envahir des massifs, et par sa productivité en graines zoochores transportée par les animaux à pils ou plumes, dont les tissus des vêtements, elle est d'une diffusion radicale dans l'ensemble du milieu traité. Elle vient d'abord avec les pots issus de pépinière, et doit donc être éradiquée à ce stade. Ensuite une surveillance très ardue doit être suivie afin de ne pas la laisser se propager ou être propagée par Les jardiniers et les chats !

Cette espèce est utilisée dans les bananeraies industrielle des Antilles pour couvrir le sol et empêcher tout autre espèce de s'y tenir.



Elephantopus mollis – asteraceae - dycotyledone

Noms communs : **Elephantopus, elephant's foot.**

Synonymes : Elephantopus carolinianus Raeusch. var. mollis (Kunth) Beurlin

Elephantopus cernuus Vell.

Elephantopus scaber L.

Elephantopus serratus Blanco

Description botanique :

Adulte : Plante pérenne herbacée formant une pseudo rosette à la base, surmontée par un axe peu ramifié d'une hauteur de 0,5 à 1,5 m.

Tige densément hirsute, portant sur le 1/3 inférieur des feuilles alternes, ou courtement pétiolées.

Limbe elliptique de 8 à 20 cm de long et 3 à 5 cm de large, aigu au sommet et en coin à la base, marge dentée. Les deux faces pileuses, la face inférieure rugueuse.

Inflorescence lâchement ramifiée. Capitules globuleux de 1,5 cm de diamètre, formés de nombreuses petites fleurs tubulaires de 5 mm de long à corolle blanche ou lilas-pâle.

Le fruit est un akène oblong de 3 mm de long, brun, à 10 côtes longitudinales, surmonté de 4 à 8 soies barbelées, de 4 mm de long.

Biologie :

Plante pérenne dont les akènes se disséminent essentiellement par adhérence au pelage des animaux, aux matériaux fibreux, aux machines agricoles, par les eaux de ruissellement. Le vent dissémine les graines à quelques centaines de mètres. La germination peut survenir à toute période de l'année si les conditions d'humidité le permettent. Elle a généralement lieu en début de saison des pluies, suivie de la floraison. Les plantules se développent sous forme de pseudo rosette. Elle préfère les sols fertiles et des précipitations annuelles supérieures à 1400 mm. Cette plante n'est pas appréciée par le bétail du fait de son mauvais goût.

Ecologie et répartition :

Originaire des zones tropicales d'Amérique, Elephantopus mollis s'est répandu dans la plupart des régions tropicales. Il fait partie des 300 espèces envahissantes majeures de l'Océanie, de l'Océan Indien et de l'Australie tropicale, où il devient une peste des pâturages permanents. Il a été introduit en Nouvelle-Calédonie au début du 19ème siècle. Il est très compétitif, avec des graines capables de germer même sous un pâturage dense et épais du type Brachiaria. Les jeunes peuplements sont capables d'étouffer les espèces fourragères.



Eleusine indica (L.) Gaertn. - Poaceae - Monocotylédone

Noms communs : **Gros-chiendent, Chiendent-pied-de-poule**

Description

Le Gros-chiendent se développe en touffes denses, plus ou moins étalées. Son enracinement est puissant et profond. Les feuilles sont assez larges et pliées, disposées à plat. Elles sont dressées tout le long de la tige. Le limbe est lisse, sauf à la surface supérieure où il est pourvu de longs poils flexueux. Les gaines sont aplaties. Le bord présente des touffes de longs poils. L'inflorescence est formée par 4 à 5 épis vert-clair dressés obliquement à partir de l'extrémité de la tige. Les épillets se composent de 3 à 9 fleurs, ils sont disposés à la face inférieure de l'axe de l'épi.

Biologie

Le Chiendent-caille est une plante annuelle. Il se propage uniquement par graines.

Ecologie et répartition

L'espèce aime la lumière. Elle se développe principalement dans les régions humides. Elle s'installe principalement dans les sols riches et profonds, limoneux à sablo-limoneux, bien drainés et pouvant être compactés. Elle est relativement fréquente sur tout le littoral dans la région au vent. Dans la région sous le vent, elle est rare dans les zones nord-ouest et ouest, plus fréquente dans le sud-ouest et le sud, en altitude.

Nuisibilité

Le Chiendent-caille infeste les sols cultivés, notamment les cultures maraîchères.

Botanique

La plantule

Premières feuilles : Préfoliation pliée. Feuilles disposées de façon distique et dressées obliquement. Limbe oblong à linéaire, au sommet arrondi, long de 2 à 10 cm et large de 5 mm.

L'adulte

Aspect : Herbe en touffes denses, haute de 40 à 100 cm, à fort tallage.

Racines : Fasciculées et profondes.

Chaume : Fortement comprimé, large de 2 à 5 mm. Lisse et glabre. Non ramifié, d'abord couché, puis rapidement redressé. Noeuds foncés et glabres (noeuds inférieurs souvent racinés).

Feuilles : Alternes, distiques et dressées obliquement. Gaine pliée et glabre. Carène anguleuse. Ligule membrano-ciliée et très courte (haute de 1 mm). Limbe long de 10 à 35 cm et large de 3 à 10 mm, linéaire, plié à la base puis aplati vers le sommet, qui se termine en coin aigu. En général glabre, mais pourvu de longs poils flexueux à la base de la face supérieure. Nervure centrale marquée, formant une gouttière. Marge finement scabre et ciliée, surtout à proximité de la ligule.

Inflorescence : 2 à 10 racèmes digités et dressés obliquement, linéaires, longs de 3 à 15 cm et larges de 3 à 7 mm. Epillets multiflores, sessiles et disposés en 2 rangées à la face inférieur du rachis. Ils sont aplatis latéralement en éventail, longs de 4 à 8 mm et larges de 3 à 6 mm, comprenant 3 à 9 fleurs. Glume inférieure de 1 à 3 mm de long et glume supérieure de 2,5 à 5mm de long, membraneuses, lancéolées présentant une nervure centrale marquée et scabre. Paléas membraneuses plus courtes que les lemmas et plus étroites. A maturité, les épillets se désarticulent entre les fleurs.

Grain : Ellipsoïde et nu, de couleur rougeâtre à noir. Long de 1 à 1,5 mm, ridé transversalement.



Emilia sonchifolia (L.) DC. Asteraceae- dycotyledone

Nom commun : Blaireau de Cupidon. Petit lastron. Lastron bâtard

Autre nom : Lilas tasselflower.

Synonymes :

- Cacalia sonchifolia L.
- Crassocephalum sonchifolium (L.) Less.
- Emilia rigidula DC.
- Emilia sinica Miq.
- Erechites praealta
- Senecio sonchifolius (L.) Moench.

Emilia sonchifolia de la famille des Asteraceae est nommée à La Réunion Petit Lastron. Cette espèce est naturalisée dans toute l'île. Elle est présente sur tout le pourtour de La Réunion du niveau de l'océan jusqu'à 1 000 m d'altitude, elle est une mauvaise herbe, une adventice de diverses cultures. Cette plante annuelle produit une grande quantité de graines, la présence des pappus aide à leur dissémination par le vent loin de la plante mère.

Emilia sonchifolia est une plante herbacée possédant une racine en pivot. Elle a un port dressé et peut atteindre 80 cm de hauteur.

La plante et grêle, ramifiée, la tige est cylindrique, creuse, glabre à glabrescente avec quelques poils pluricellulaires épars.

Les premières feuilles à la base de la plante, de couleur glauque sont en général pourvues de longs poils. Elles sont d'abord disposées en pseudo-rosette, puis alternes. Le limbe est obovale à spatulé longuement atténué en pseudo-pétiole, marge grossièrement et irrégulièrement dentée, le limbe sur les feuilles suivantes devenant graduellement oblancéolé à largement ovale, triangulaire ou spatulé. Les feuilles supérieures sont plus petites que les feuilles inférieures, elles sont sessiles, à base cordée embrassante, triangulaires avec une marge irrégulièrement dentée et un sommet aigu, passant progressivement à des bractées étroites.

Les inflorescences sont disposées en cymes composées terminales, lâches. Les branches fleuries sont habituellement dichotomique ramifié avec 3 à 6 têtes.

Les fleurs sont tubulées de couleur rose, rose pourpre à pourpre dépassant à peine l'involucre de bractées.

Le fruit est un akène sec indéhiscent prismatique qui mesure de 2,4 à 3 mm de long, de couleur brun rougeâtre surmonté d'un pappus finement scabre à soies souples, de couleur blanche, longues de 5 à 7,5 mm.



Eragrostis tenuifolia (A.Rich.) Steud. - Poaceae - Monocotylédone

Description

E. tenuifolia est une graminée formant des touffes dressées, hautes de 20 à 80 cm. Les gaines foliaires sont pileuses sur les marges et au sommet. La feuille est étroite, glabre de 10 à 25 cm de long. La ligule est réduite à une ligne de poils denses et courts. L'inflorescence est en panicule elliptique, ouverte, vert-foncé à gris, de 5 à 15 cm de long. Les épillets se trouvent sur de longs pédicelles. Ils sont linéaires et contiennent 4 à 15 fleurs.

Biologie

E. tenuifolia est une herbe vivace ou rarement annuelle.

Ecologie et répartition

Cette graminée croît généralement sur les chemins d'exploitation ou aux abords des habitations. Elle est très commune à La Réunion dans les régions subhumides et humides, allant du nord à l'est. Elle joue un rôle non négligeable dans la structuration des terrains et chemins. C'est une espèce qui graine abondamment et susceptible de se répandre rapidement dans les régions humides.

Nuisibilité

E. tenuifolia pénètre assez rarement à l'intérieur des champs de canne à sucre. On la trouve néanmoins parfois à l'est de l'île, dans les petites cannes, généralement à la périphérie des champs.

Botanique

La plantule

L'adulte

Aspect : Plante cespiteuse à port en touffe. Elle se développe à une hauteur de 20 à 80 cm.

Racines : Les racines sont fasciculées.

Chaume : Le chaume est dressé, parfois genouillé à la base, comprimé et glabre.

Feuilles : Alternes aux gaines comprimées et carénées, pileuses sur la marge et au sommet. Le limbe est linéaire, étroit, plan ou plié, glabre, de 10 à 25 cm de long sur environ 3 mm de large. La ligule, est ciliée, formée d'une rangée de poils blancs, longs de 2 mm.

Inflorescence : Panicule elliptique lâche de 7 à 25 cm de long et 2,5 à 10 cm de large. Elle est formée de ramifications solitaires, obliquement dressées ou étalées portant à l'aisselle un renflement noirâtre longuement pileux. Les épillets se trouvent sur de longs pédicelles grêles de 2 à 15 cm ou même plus. Les épillets, gris-sombre, linéaires de 5 à 10 mm se composent de 5 à 15 fleurs. L'axe de l'épillet est persistant et prolongé après la dernière fleur. Il se termine par une fleur très réduite ou absente. Les glumes sont lancéolées, comportant une seule nervure et ont un sommet obtus. Parfois la glume inférieure ne présente aucune nervure. Cette dernière mesure 0,5 à 1 mm de long alors que la glume supérieure est longue de 0,8 à 1,5 mm. Les lemmas et paléas de 2 à 2,5 mm sont caduques, trinervées et lâchement imbriquées. Elles sont comprimées et un peu carénées avec un sommet obtus. Les étamines sont au nombre de 3 et les anthères mesurent 0,5 mm de long. L'ovaire est généralement court à style distinct et les stigmates sont plumeux avec une sortie latérale.

Grain : Grain libre, globuleux, ovoïde ou oblong. Latéralement comprimé, il est strié longitudinalement et mesure 1 mm de long.



Euphorbia heterophylla

L. - Euphorbiaceae - Dicotylédone

Code : EPHHL **Synonymes :** Euphorbia geniculata Ortega, Poinsettia heterophylla (L.) Klotzsch & Garcke

Noms communs : Herbe-de-lait, Petit-poinsettia

Description

L'Herbe-de-lait est une plante dressée. Sa tige creuse exsude un latex blanc abondant lorsqu'on la casse. Les feuilles sont de forme très variable (en pointe de lance ou en violon). Echelonnées à la base, elles paraissent opposées par deux au niveau des groupes de fleurs. Chez la feuille adulte, la face inférieure, le bord et le pétiole sont couverts de poils fins et courts. La face supérieure présente souvent une tache claire ou pourpre. Les fleurs s'épanouissent par groupes serrés à l'extrémité des tiges. Petites et de couleur jaune-verdâtre, elles sont contenues dans des petites coupes portant une petite glande ronde en face d'un fruit globuleux à 3 quartiers, sortant de la coupe.

Biologie

L'Herbe-de-lait est une espèce annuelle. Elle se reproduit par ses graines, qui peuvent germer immédiatement si les conditions sont favorables. La plante peut ainsi effectuer 4 à 5 cycles en une saison.

Ecologie et répartition

Cette espèce se rencontre dans de nombreuses situations écologiques, sur les sols bien structurés et fertiles et drainant bien. Elle a besoin de soleil et se développe aussi bien dans les zones sèches que dans les zones humides.

Elle attire de nombreux papillons + guêpes.

Nuisibilité

L'Herbe-de-lait est une mauvaise herbe envahissante. Son cycle de développement est très rapide (elle peut produire des graines après 45 jours). Elle se rencontre fréquemment dans les champs de jeunes cannes, mais elle infeste principalement les cultures maraîchères.

Botanique

La plantule Cotylédons : Pétiolés, de forme elliptique. Longs de 1,5 cm et larges de 0,8 cm. Nervure centrale bien visible. Premières feuilles : Simples, alternes, pétiolées, de forme oblongue, de 1,8 cm de long et 0,9 cm de large. Nervure principale et nervures secondaires bien marquées. Marge du limbe entière, puis devenant sinueuse au delà de ce stade. L'adulte Aspect : Plante dressée, peu à très ramifiée, haute de 20 à 80 cm. Racine : Pivot pourvu de racines secondaires fines. Tige : Cylindrique, creuse, épaisse et striée. Glabre à la base, puis parsemée de poils fins, longs de 1 mm. Exsudant un latex blanc laiteux au niveau des cassures. Feuilles : Simples, alternes à la base et le long de la tige, paraissant opposées voire verticillées aux extrémités des rameaux florifères. Pétiolées à la base de la plante, sessiles au sommet. Pétiole légèrement pubescent, à la base duquel se trouvent deux stipules réduites à des glandes. Limbe de forme et de taille variables (ovale à oblong, lancéolé ou lobé, découpé en forme de violon), de 6 à 15 cm de long et 3 à 7 cm de large. Marge d'abord entière puis dentée portant des poils courts. Face supérieure pratiquement glabre, de couleur vert-bleuté, par opposition à la face inférieure plus claire et pubescente. Nervure centrale et nervures secondaires pennées très marquées. Inflorescence : Fleurs regroupées dans une cupule comprenant 3 à 5 fleurs mâles réduites à une étamine et une fleur femelle formée d'un ovaire à 3 loges, qui pend à l'extérieur de la cupule. Le bord de la cupule est denté et présente une seule glande charnue en forme de cratère, située à l'opposé de l'ovaire. Les cupules sont regroupées en cymes terminales contractées. Elles sont de couleur verdâtre. Fruit : Capsule à 3 loges, pédicellée à maturité, sphérique, glabre, de 4 mm de diamètre et contenant 3 graines. Graines : De forme ovoïde à section triangulaire, de couleur grisâtre, tégument tuberculé.

Gestion paysagère

L'herbe de lait en situation héliophile est très présente et se répand rapidement. Son arrachage manuel facile permet d'en faire une gestion différenciée si nécessaire (intervention en cas de trop grande invasion) – en position ombragée, l'espèce étant peu sciaphile elle persiste mais ne présente aucune concurrence trop forte avec des espèces sciaphiles et de sous bois.
Niveau de surveillance : moyen



Euphorbia prostrata Aiton - Euphorbiaceae - Dicotylédone

Noms communs : **Rougette**

Description

La Rougette est une petite plante étalée sur le sol.

Les feuilles opposées sont de couleur vert pourpre. Les branches grêles sont nombreuses, abondamment ramifiées. Il s'en écoule un lait blanc lorsque on la coupe.

L'inflorescence est insignifiante.

Biologie

Herbe annuelle à faiblement pérenne.

Ecologie et répartition

La Rougette est une plante rudérale qui se développe le long des chemins et dans les milieux ouverts, c'est une espèce très héliophile qui affectionne particulièrement les sols sableux.

Nuisibilité agraire

Elle est peu rencontrée dans les champs de canne à sucre.

Botanique

La plantule

Cotylédons : Ovales orbiculaires au sommet émarginé, charnus et subsessiles, de couleur vert-sombre à la face supérieure et pourpre à la face inférieure. Ils sont longs de 1 à 2 mm.

Premières feuilles : Simples, opposées, subsessiles de forme obovale, à base arrondie asymétrique et sommet arrondi. Elles sont glabres de couleur vert teinté de pourpre, à marge entière ou très finement denticulée.

L'adulte

Aspect : Le port est prostré, les tiges couchées peuvent mesurer 10 à 20 cm. La plante forme des taches circulaires à la surface du sol.

Racine : La racine principale est un pivot.

Tige : Les tiges couchées, grêles, de couleur rouge ou rougeâtre sont longues de 10 à 20 cm, ne s'enracinant pas aux noeuds. Elles sont cylindriques, glabres à l'exception d'une ligne de poils fins et courts à la face supérieure des jeunes rameaux.

Feuilles : Opposées, subsessiles, de forme oblongue, elliptique ou obovales, de couleur vert-foncé à vert-rougeâtre. Le limbe est asymétrique à la base et arrondi ou obtus au sommet. Il mesure 3 à 11 mm de long et 2 à 5 mm de large. La marge est entière à la base, finement dentée dans la partie terminale. Le limbe est courtement pubescent sur la face inférieure et glabre sur la face supérieure et parfois taché de brun à sa base. Les stipules sont fines, largement triangulaires, ciliées, longues de 0,5 à 1 mm. Celles de la face supérieure sont généralement libres et celles de la face inférieure sont soudées à leur base.

Inflorescence : Très petites fleurs verdâtres groupées en cymes dans de petites cupules qui mesurent 0,6 mm, axillaires, dont les pédoncules sont longs de 0,6 à 2 mm. Chaque cupule est bordée de 4 glandes pourpre-violacé frangées d'un petit appendice plat, rose. Le cupule comprend quelques fleurs mâles réduites à une étamine et une fleur femelle réduite à un ovaire à 3 loges, pendant à l'extérieur de la cupule.

Fruit : Capsule triloculaire pendante dont le diamètre est de 1 à 1,4 mm, glabre à l'exception des lignes médianes qui portent une frange de poils.

Graines : Ovoïdes à quadrangulaires, de couleur grisâtre, longues de 1 mm, présentant des rides transversales.

Gestion paysagère

La rougette est une espèce discrète et une adventice pouvant occuper des espaces ensoleillés peu occupés. En ce sens elle forme une occupation participative aux aménagements mais n'envahit pas les paysagements végétaux formés par des arbustes ou jeunes arbres, c'est un adventice auxiliaire de l'aménagement.□



Euphorbia hirta L. - Euphorbiaceae - Dicotylédone

Synonymes : Chamaesyce hirta (L.) Millsp., Euphorbia pilulifera L.

Noms communs : **Jean-Robert**

Description

Le Jean-Robert est une mauvaise herbe très petite, dressée ou étalée. Il est poilu et de couleur verdâtre à rougeâtre. Il laisse échapper un latex blanc dès qu'on le coupe. La plante possède un système racinaire profond. La tige principale courte se ramifie rapidement pour donner des tiges secondaires rampantes. Ces tiges sont abondamment poilues et souvent teintées de rouge. Les feuilles, à pétiole court, sont disposées par paires, le long de la tige. Leur bord est denté. Elles sont poilues sur les deux faces. Les fleurs sont groupées en boules disposées alternativement le long de la tige. Elles sont verdâtres, contenues dans une petite coupe portant quatre glandes à bord blanc. Un fruit globuleux à 3 quartiers sort de la coupe.

Biologie

C'est une espèce annuelle. Elle se multiplie uniquement par graines. Les graines sont dispersées soit de manière active par projection soit de manière passive par les fourmis.

Ecologie et répartition

Le Jean-Robert est une plante envahissante qui se répand très rapidement. C'est une espèce de milieu très ensoleillé qui se rencontre aussi bien sur terrains secs et meubles que dans les zones plus humides. Toutefois, elle n'est pas présente en altitude. Elle préfère très nettement les sols sableux ou gravillonnaires.

Nuisibilité en cultures

Envahissante, cependant sans nocivité, l'espèce est très fréquente dans les champs de jeunes canne à sucre.

Botanique

La plantule

Cotylédons : Courtement pétiolés, de forme elliptique, longs de 2 mm et larges de 1 mm, sessiles et glabres.

Premières feuilles : Simples, opposées et subsessiles. Limbe elliptique, asymétrique à la base, à marge finement dentée.

L'adulte

Aspect : Plante dressée, mais en général recourbée à l'extrémité, plus ou moins ramifiée, se développant en axe solitaire ou en touffe. Haute de 10 à 40 cm, de couleur variant du vert au pourpre en fonction de l'ensoleillement.

Racine : Pivot pourvu de fines radicelles, laissant couler un latex blanc lorsqu'on la coupe.

Tige : Cylindrique, grêle, souvent rougeâtre. Fortement pubescente, à longs poils pluricellulaires. Exsudant un latex blanc laiteux au niveau des cassures.

Feuilles : Simples et opposées distiques, courtement pétiolées. Elles mesurent jusqu'à 5 cm de long et 2 cm de large. Bases des pétioles se rejoignant en une fine colerette stipulaire munie de 2 à 4 dents filiformes. Limbe de forme ovale-elliptique, de couleur vert-foncé. Base du limbe très asymétrique, sommet en coin. Marge finement dentée. Face inférieure et supérieure pubescentes (pilosité plus dense le long des nervures à la face inférieure, plus éparse sur le limbe supérieur).

Inflorescence : Petites fleurs verdâtres assemblées en cupules étroites, pubescentes sur la face externe, groupées en glomérules (cymes de cyathes) sphériques plus ou moins longuement pédicellés à l'aisselle des feuilles. La cupule porte 4 petites glandes pourpres à marge blanche. La cupule comprend plusieurs fleurs mâles réduites à une étamine et une fleur femelle réduite à un ovaire à 3 loges, longuement pédicellé, qui pend à l'extérieur de la cupule.

Fruit : Capsule déhiscente à 3 loges contenant chacune une graine, couverte de très courts poils. Forme globuleuse mesurant 1,5 mm de diamètre.

Graines : Polygonale et tuberculeuse, de couleur marron-clair, rosé à rouge, mesurant 1 mm de long.

Gestion paysagère

Le jean robert est une espèce qui n'est guère problématique pour les aménagements paysagers. Il peut être défini une gestion douce où il est simplement limité. En certains lieux on peut même lui donner plus d eplace. Sa racine est utilisée en pharmacopée locale. Elle fait partie en général des adventices tolérées voire alliées si nécessaire dans la gestion spatiale des aménagements.



Galinsoga parviflora Cav. - Asteraceae - Dicotylédone

Noms communs : **Piquant-blanc, Petit-piquant, Herbe-piment**

Description

Le Piquant-blanc est une herbe dressée souvent très ramifiée.

Les feuilles sont d'un vert tendre, un peu luisantes, sans poil ou très peu. Elles sont opposées. Les bords sont plus ou moins dentés. Le pétiole des feuilles de la base est long, devenant court pour celles du sommet. Les nervures très marquées partent de la base de la feuille.

Les fleurs sont petites et réunies en petites têtes se composant au centre, de nombreuses fleurs jaunes et à la périphérie de quelques fleurs blanches étalées.

Biologie

Le Piquant-blanc est une espèce annuelle qui se propage uniquement par graines.

Ecologie et répartition

Le Piquant-blanc est une espèce qui croit rapidement. Elle est particulièrement bien adaptée aux sols humides, riches en azote.

Nuisibilité

Cette adventice, peu fréquente en grande culture, est principalement une mauvaise herbe des cultures maraîchères. Capable de se développer rapidement en saison chaude et humide, elle entre en compétition très tôt avec les plantes cultivées.

Botanique

La plantule

Cotylédons : De forme arrondie, de 6 à 8 mm de long, munis d'un long pétiole (7 à 9 mm) un peu canaliculé.

Premières feuilles : Simples, opposées et pétiolées. Limbe ovale-lancéolé, présentant à la périphérie 2 à 3 dents espacées, peu profondes. Pétiole et limbe ciliés à longs poils blanchâtres, rigides, droits ou crispés. 3 nervures arquées partant de la base.

L'adulte

Aspect : Plante annuelle, dressée, haute de 15 à 60 cm et abondamment ramifiée.

Racine : Pivot pourvu de nombreuses racelles superficielles.

Tige : Cylindrique, pleine, grêle, glabre dans la partie inférieure, pourvue de poils blancs dans la partie supérieure.

Feuilles : Simples, opposées, larges, longuement pétiolées à la base, presque sessiles au sommet. Un peu rudes au toucher mais d'une consistance molle. Limbe ovale ou ovale-elliptique, long de 3 à 7 cm et large de 1,5 à 4 cm. Les deux faces sont lâchement pubescentes. La base est en coin large ou arrondie, le sommet est en coin aigu. La marge est dentée plus ou moins irrégulièrement, dents parfois arrondies.

Inflorescence : Fleurs disposées en petits capitules de 4 à 7 mm de diamètre, longuement pédonculés à l'extrémité des rameaux. Fleurs centrales nombreuses, bisexuées, tubulées, de couleur jaune. 4 à 5 fleurs externes femelles ligulées, à ligule blanche, tridentée.

Fruit : Akène conique de 1,5 à 2 mm de long, légèrement incurvé. Les akènes centraux surmontés d'un pappus scarieux, les akènes externes sans pappus.



Gomphocarpus fruticosus

asclepiadaceae - dycotyledone

Synonymes :Asclepias brasiliensis (E.Fourn.) Schltr Asclepias physocarpa" (E.Mey.)

Schltr, Gomphocarpus brasiliensis E.Fourn

Nom commun : fanore, **la ouatte**, **ti ouatte**, ouattier marron.

Description botanique

Gomphocarpus physocarpus est une plante herbacée vivace d'origine de l'Afrique tropicale et australe, qui peut atteindre plus de deux mètres. La plante fleurit pendant les mois chauds. Elle pousse sur les rives en bordure de routes. La plante préfère une humidité modérée, ainsi que les sols sableux et bien drainés et en plein soleil.

C'est une plante herbacée à base ligneuse, ramifiée dès la base, pubérulente. Feuilles très étroitement linéaires-ovales, atténuées et aiguës au sommet, cuneiformes à la base. Cyme à pédoncule long de 3 cm , fleurs ressemblant à la varité proche fruticosus, en ombelles pédonculées, latérales à corolles réfléchies blanches ou rosâtre, lobe avec une des marges ciliée.

Les fleurs sont petites, avec des capuchons blancs et environ 1 cm de diamètre. La capsule est d'un vert pâle, et dans la forme d'une sphère gonflée. Elle est couverte de poils rudes. Il atteint trois pouces de diamètre. Les feuilles sont vert clair, linéaire à lancéolé et 3 à 4 cm de long, 1,2 cm de large. Les graines ont des touffes soyeuses.

Cette plante sera facilement s'hybrider avec la variété proche *gomphocarpus physocarpus* (présente à Maurice et Rodrigues mais non à la Réunion) et créer des formes intermédiaires.

Ecologie et répartition

Cette plante est assez commune à La Réunion, elle ne réalise pas des peuplements denses, mais est présente de manière peu commune en tant que rudérale dans les délaissés et milieux secondarisés. C'est une espèce largement naturalisée sous les tropiques

Nuisibilité en agriculture

Non déterminée

Statut

adventice rudérale non envahissante

particularités remarquables

Cette espèce est l'hôte des chenilles de papillons de la famille des monarques ***danaus plexippus plexippus***, et ***danaus chrysippus aegyptius***

Gestion paysagère

L'espèce n'étant pas envahissante, une gestion différenciée tolérante permet de maintenir une population de papillons monarques (notamment le petit monarque) in situ. Conservation impérative et gestion comme rudérale tolérée – il peut même être envisagé de la cultiver in situ (espèce héliophile)



Hibiscus surattensis

Noms communs :

Comores : Kahakaha (Anjouan), Yisambaha (Grande Comore)

Madagascar : Roibelahy, Sirasira

Maurice : Oseille malabar

Réunion : **Oseille malbar, Oseille malabar**

Seychelles : Oseille indigene, Oseille malbare, Wild sour

Description botanique :

Plantule : Cotylédons : largement spatulés, à sommet tronqué, portés par un pétiole presque aussi long que le limbe. Limbe de 1,5 à 2 cm de long et 1 à 1,5 cm de large. Il présente 3 nervures blanchâtres à la base.

Premières feuilles : simples, et alternes, longuement pétiolées. Le limbe est entier largement ovale à 3 ou 5 dents larges. Base arrondie ou cordée et sommet en coin large. Elles sont de couleur vert brillant.

Adulte : Aspect : plante annuelle plus ou moins lianescente, à tige grêle, atteignant 2 m de longueur, munie d'épines rétrorses, courbes et acérées.

Racine : pivot.

Tige : ronde et pleine, de couleur verte et violette, munie d'épines rétrorses, courbes et acérées. Elle est finement pubescente. Elle se ramifie au niveau de l'insertion des feuilles.

Feuilles : simples et alternes ; portées par un pétiole jusqu'à 1,5 fois plus long que le limbe, épineux (est ce tout autour ou surtout sur sa face inférieure). Pétiole encadré à la base par 2 stipules ovales à marge ciliée et grossièrement dentée, auriculées à la base, longues de 1 à 1,5 cm. Limbe de forme très variable. A la base des tiges, limbe entier de forme largement ovale, à base cordée, présentant rapidement 3 angles larges. En grandissant le limbe devient plus ou moins profondément 3 à 5 lobé, long et large de 3 à 8 cm. Marge dentée. Le limbe est finement pubérulent sur les deux faces. La nervation est palmée avec 3 à 5 nervures principales partant de la base. A la face inférieure, les nervures portent des épines rétrorses acérées.

Fleurs : solitaires, disposées à l'aisselle des feuilles. Elles sont portées par un pédoncule long de 6 à 8 cm. Epicalice à 10-12 lobes de forme spatulée, longs de 1,5 à 2 cm, portant une ligule dressée à angle droit, linéaire, longue de 5 à 10 mm, munies de soies raides. Calice long d'environ 2 cm, profondément divisé en 5 lobes triangulaires aigus, coriaces, à soies raides sur la marge et la nervure médiane, accrescent, plus ou moins teintés de pourpre. La corolle est largement étalée, de couleur jaune à centre pourpre sombre, large de plus ou moins 8 cm. Elle est formée de 5 pétales de forme largement obovale, de 3 à 4 cm dans leur plus grande largeur. Colonne staminale longue d'environ 2 cm, avec de nombreuses anthères échelonnées, globuleuses, jaunes, portées par des filets rouges et à l'extrémité se trouve un style jaune qui se divise en 5 stigmates globuleux rouges et très poilus.

Fruit : capsule pyriforme, de 1,5 à 2 cm de long et de 1 à 1,5 cm de diamètre, blanchâtre, couverte de soies apprimées, entourée du calice persistant. La capsule est formée de 5 loges contenant chacune 5 graines.

Graine : réniforme, épaissie à l'arrière, longue de 3 mm et large de 2 mm. Tégument brun foncé, finement ponctué et parsemé de petits tubercules plus clairs.

Description, en bref... :

H. surattensis est une plante annuelle plus ou moins lianescente, à tiges grêles, atteignant 2 m de longueur, munies d'épines recourbées et acérées.

Les feuilles sont de forme variable, petites et entières, ovales, avec 3 à 5 dents larges, vers la base des tiges, mais le plus souvent profondément découpées en 3 à 5 lobes, à marge dentée, aux nervures épineuses sur la face inférieure. Longues et larges de 3 à 8 cm, elles sont portées par un pétiole épineux, environ 1,5 fois plus long que le limbe. A la base du pétiole se trouvent des stipules ovales, auriculées à la base, longues de 1 à 1,5 cm.

Les fleurs sont portées par un pédoncule de 6 à 8 cm de long, épineux. Elles ont une corolle très largement ouverte, large d'environ 8 cm, de couleur jaune à centre pourpre sombre.

Le fruit est une capsule de couleur blanchâtre, entourée de fine pièces épineuses très découpées.(à vérifier).

Biologie :

H. surattensis est une plante annuelle. Elle se multiplie par graines.

Ecologie et répartition :

Comores : espèce rudérale, et des parcelles agricoles. Elle est observée dans toutes les régions des trois îles, jusqu'à 600 m d'altitude.

Madagascar : espèce adventice et rudérale assez courante dans l'Ouest et Nord-Ouest de l'île. Elle s'installe dans les cultures sèches ou aux alentours des lieux habités sur différents types de sol.

Maurice : plante naturalisée, peu commune sur l'île.



Cahier des adventices

Réunion : espèce originaire de l'Inde, introduite et naturalisée dans de nombreuses régions tropicales, notamment en Afrique et en Asie.

espèce assez commune à La Réunion, en culture de canne à sucre. Elle se rencontre préférentiellement dans les zones humide de l'est (de St Denis à St Benoît) à basse altitude. Elle est présente ponctuellement, dans l'ouest et le sud jusqu'à 400 m d'altitude en culture irriguée.

Seychelles : espèce présente dans les clairières et lieux abandonnés. Elle est rarement abondante.

Nuisibilité :

Comores : cette espèce infeste particulièrement les vieilles plantations de bananiers, de maniocs et de vanille.

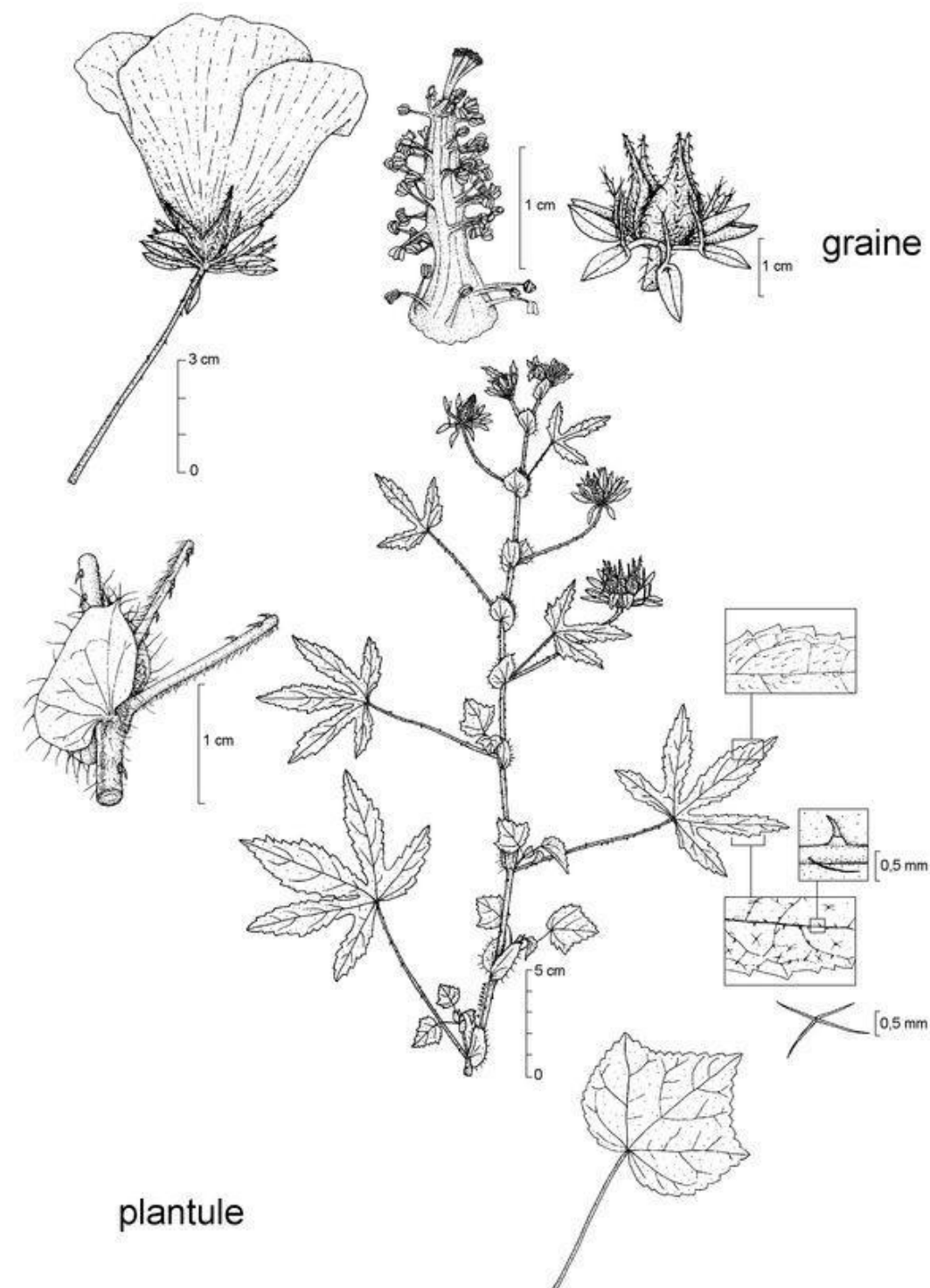
Madagascar : adventice de fréquence globale relativement faible, mais sa présence dans les cultures est très gênante en raison de sa végétation buissonnante et épineuse.

Maurice : cette espèce n'est pas présente dans les cultures.

Réunion : *H. surattensis* pénètre fréquemment dans les champs de canne à sucre où elle peut étouffer la culture en grimpant dans les cannes et gêner la circulation dans l'interligne.

A la Réunion elle est présente dans 20 % des champs de canne, avec un taux de recouvrement généralement limité, mais pouvant atteindre 30 à 50 %.

Seychelles : faible nuisibilité.



Hypochaeris radicata L. - Asteraceae - Dicotylédone

Noms communs : Chicorée-commune, Lastron-sauvage

Description

La Chicorée-commune est une plante vivace émettant une ou plusieurs longues tiges florales. Toutes les feuilles oblongues sont étalées en rosette à la base de la plante. La marge est fortement découpée de grosses dents arrondies. Le limbe est épais et hirsute. Il s'écoule un lait blanc lorsqu'on la coupe. Les fleurs sont assemblées en têtes composées, solitaires à l'extrémité d'une longue tige peu ou pas ramifiée. Elles sont de couleur jaune. Les fruits secs et allongés sont surmontés de poils plumeux formant de petits parachutes lors de la dissémination.

Biologie

La Chicorée-commune est une plante vivace qui se reproduit par graines ou par bourgeons souterrains lors de l'éclatement de la souche.

Ecologie et répartition

Elle se rencontre très couramment en altitude, surtout au bord des routes. Elle préfère les sols humides et riches en matière organique.

Nuisibilité

Elle se développe parfois en taches dans les prairies, notamment dans les zones à sol compacté.

Botanique

La plantule

Cotylédons : Sessiles, glabres et charnus. Ils sont en forme de spatule, à base atténuée et sommet arrondi.

Premières feuilles : Simples, alternes, basales, disposées en rosettes. Elles sont sessiles, de forme obovale avec une base longuement atténuée et un sommet arrondi ou obtus. La marge est entière. Le limbe est hirsute.

L'adulte

Aspect : Plante en rosette dont seule d'inflorescence est dressée formée de quelques tiges plus ou moins ramifiées, surmontée d'un capitule jaune. Plante haute de 20 à 40 cm.

Racine : La racine principale est très longue, pivotante, capable d'emmagasiner une grande quantité de réserves.

Tige : Correspond à un axe d'inflorescence. Elle est cylindrique à légèrement cannelée, creuse, exsudant un latex blanc lorsqu'on la coupe. Elle est glabre ou parfois un peu hirsute à la base, lisse, pourvue d'écailles herbacées. Une petite bractée se trouve à la base de chaque ramification.

Feuilles : Toutes les feuilles sont radicales, sessiles, étalées en rosette. Limbe de 10 à 25 cm de long et de 4 à 8 cm de large, de forme oblongue, est garni de poils longs, raides, dressés, hirsutes. Atténué à la base et arrondi ou obtus au sommet. La marge est fortement découpée de grosses dents arrondies.

Inflorescence : Capitule terminal assez gros de 4 cm de diamètre, de couleur jaune. A la base se trouve un involucre de 2 à 5 rangées de bractées lancéolées, scarieuses sur les bords, glabres ou parfois hérissées sur la nervure. Le réceptacle du capitule est plat et porte un grand nombre de fleurs hermaphrodites ligulées, longues de 1,5 cm, entre lesquelles se trouvent des filaires membraneuses plus courtes. Ligule jaune à 5 petites dents à l'extrémité.

Fruits : Akènes fusiformes, ceux qui sont en périphérie peuvent être dépourvus de bec et sont longs de 3 à 4 mm. Ceux du centre sont terminés d'un bec et sont long de 6 à 8 mm. Les akènes sont striés de 15 côtes longitudinales présentant de petites protubérances. Ils sont de couleur brune. Les akènes sont surmontés d'un pappus blanc formé de 2 séries de soies longues de 7,5 à 10 mm. Les soies externes plus courtes sont scabres, tandis que les soies internes sont plumeuses.



Indigofera hirsuta L. - Fabaceae - Dicotylédone

Synonymes : Indigofera hirta Bojer

Description

I. hirsuta est une plante presque ligneuse, dont tous les organes sont abondamment couverts de poils bruns, comprenant une longue pointe dressée et une courte pointe courbe.

Les feuilles sont alternes, comprenant 5 à 7 folioles de forme elliptique.

Les inflorescences, longues de 8 à 30 cm, partent de la base des feuilles et sont portées par un long pédoncule. Elles comprennent de nombreuses fleurs (plus de 12). Celles-ci sont rose-vif.

Les fruits sont des gousses linéaires de 2 cm de long, comprenant quelques graines polygonaux brunes. Les fruits sont rabattus vers le bas.

Biologie

I. hirsuta est une espèce annuelle qui se multiplie uniquement par graines.

Ecologie et répartition

I. hirsuta est une adventice peu commune des parcelles cultivées. C'est principalement une espèce rudérale fréquente sur les bords des chemins et dans les terrains vagues. A La Réunion, elle est présente uniquement dans la partie nord, de Ste Suzanne au Port, en zone de base altitude.

Nuisibilité

Cette espèce occasionne peu de dégâts dans les parcelles cultivées.

Botanique

La plantule

Cotylédons : Réniformes et portés par un court pétiole de 1 mm. Le limbe mesure 7 à 8 mm de long et 4 mm de large.

Premières feuilles : Alternes et simples. Elles sont elliptiques et longuement pétiolées. Les feuilles suivantes sont trifoliolées. A la base du pétiole se trouve 2 stipules filiformes de 2 mm de long. Les folioles sont elliptiques et mucronées au sommet. La tige, les pétioles et les folioles sont couverts de poils naviculaires comprenant une longue pointe dressée et une courte pointe courbe.

L'adulte

Aspect : La plante présente un port dressé et a l'aspect d'un petit buisson, aux rameaux courts, ligneux à la base. Sa hauteur peut atteindre 100 cm.

Racine : Racine pivotante.

Tige : Cylindrique et pleine, la tige est épaisse et finement striée longitudinalement. Elle est couverte de poils naviculaires bruns et dense, comprenant une longue pointe dressée et une courte pointe courbe. La tige est souvent de couleur rouge sombre.

Feuilles : Alternes et imparipennées. Elles sont portées par un pétiole long de 10 à 20 mm. A la base du pétiole se trouvent 2 stipules filiformes de 10 à 15 mm de long. Une paire de stipelles de 1 à 2 mm de long se trouve sous le point d'insertion de chaque paire de folioles. Les feuilles comprennent 5 à 7 folioles bien opposées, portées par des pétiolules de 1 mm de long. Les folioles sont de formes elliptiques à obovales. La foliole terminale est généralement plus grande que les latérales. La base est en coin aigu et le sommet est arrondi, mucroné. Elles mesurent 15 à 50 mm de long et 10 à 30 mm de large. Les deux faces sont couvertes d'une forte pubescence constituée de poils naviculaires comprenant une longue pointe dressée et une courte pointe courbe. La marge est entière.

Inflorescence : Les fleurs sont disposées à la partie supérieure de grappes latérales axillaires. Ces grappes, compactes, comprennent généralement plus de 12 fleurs et mesurent 8 à 30 cm de long. Les fleurs sont portées par un pédicelle de 2 mm et s'épanouissent l'une après l'autre. La bractée est longue, linéaire et pubescente. Le calice est formé de 5 dents linéaires et pubescentes, soudées à la base. La corolle, longue de 10 mm, est de couleur rose vif. La face extérieur du pétale supérieur (étendard) est pubescente. Les filets des 9 étamines sont soudés, la dixième est libre.

Fruits : Gousses presque cylindriques, légèrement anguleuses. Elles sont linéaires, longues de 15 à 25 mm et larges de 3 mm. Les gousses sont rabattues vers le bas, le long du rachis. Le sommet forme une courte pointe prolongeant la ligne de suture dorsale. La face dorsale est couverte d'une pubescence brune, surtout chez les jeunes fruits, le reste du fruit étant couvert d'une forte pubescence blanc jaunâtre. Les gousses contiennent 3 à 8 graines et sont déhiscents à maturité.

Graines : Polygonaux, de 2 mm de long et d 1,5 mm de large. Le tégument brun foncé est lisse, creusé de petits cratères.



Indigofera linifolia (L.f.) Retz. - Fabaceae - Dicotylédon

Synonymes : Hedysarum linifolium L.f.

Description

I. linifolia est une plante étalée sur le sol aux tiges abondamment couvertes de poils argentés à deux pointes étalées. Les feuilles sont alternes, simples de forme étroitement oblongue, couvertes de poils étalés à deux pointes. Les inflorescences sont réduites, de 5 à 20 mm de long et partent de la base des feuilles. Elles comprennent 8 à 16 fleurs de couleur rouge-orangé. Les fruits sont de petites gousses globuleuses de 2 à 2,5 mm de long, de couleur grise, comprenant une seule graine marbrée.

Biologie

I. linifolia est une espèce annuelle à pérenne de courte longévité, qui se multiplie uniquement par graines.

Ecologie et répartition

I. linifolia est une adventice peu commune des parcelles cultivées. Introduite récemment à La Réunion, c'est une espèce rudérale fréquente sur les bords des chemins, dans les terrains vagues et dans les savanes herbeuses de la basse côte ouest de l'île.

Nuisibilité

Cette espèce occasionne peu de dégâts dans les parcelles cultivées.

Botanique

La plantule

Cotylédons : Oblongs réniformes et subsessiles. Le limbe mesure 4 à 6 mm de long et 2 à 3 mm de large. Seule la nervure centrale est marquée.

Premières feuilles : Alternes et simples. Elles sont elliptiques et courtement pétiolées, mucronées au sommet. A la base du pétiole se trouve 2 stipules linéaires de 2 mm de long. La tige, les pétioles et les feuilles sont couverts de poils naviculaires appliqués, de couleur argentée.

L'adulte

Aspect : La plante est d'abord dressée, mais très rapidement présente un port étalé sur le sol, à peu ascendant, formant des taches de 40 à 60 cm de diamètre.

Racine : Racine pivotante profonde et solide.

Tige : Cylindrique et pleine, rapidement étalée sur le sol. Elle est densément couverte de poils naviculaires argentés, appliqués, donnant une couleur gris argenté à la tige.

Feuilles : Alternes et simples. Elles sont très courtement pétiolées. A la base du pétiole se trouvent 2 stipules linéaires de 2 à 3 mm de long. Le limbe est de forme elliptique à étroitement oblong ou obovale. Il mesure 6 à 25 mm de long et 2 à 6 mm de large. La base et le sommet sont en coin aigu, le sommet est mucroné. Les deux faces sont couvertes d'une pubescence de poils naviculaires argentés appliqués.

Inflorescence : Les fleurs sont disposées en petites grappes axillaires. Ces grappes, compactes, longues de 5 à 20 mm, comprennent 8 à 16 fleurs. Les fleurs sont portées par un très court pédicelle ascendant de 0,5 à 0,8 mm et s'épanouissent l'une après l'autre. Le calice de 1,5 à 2,5 mm de long est formé de 5 dents linéaires et pubescentes, soudées à la base. La corolle, longue de 3 mm, est de couleur rouge-orangé à rose-carmin. La face extérieur du pétale supérieur (étendard) est pubescente. Les filets des 9 étamines sont soudés, la dixième est libre.

Fruit : Gousse très réduite de forme globuleuse, longue de 2 à 2,5 mm couverte d'une pubescence argentée de poils naviculaires appliqués. Les gousses contiennent 1 seule graine.

Graines : Globuleuses, de 1,2 à 1,5 mm de diamètre. Le tégument est marbré.



Ipomoea cairica (L.) Sweet Convolvulaceae - dycotyledone

Description synthétique Liane herbacée grimpante. Racines fasciculée et tige souterraine. Tiges glabre marron bordeaux, ligneuses à la base elles peuvent complètement recouvrir un arbre ou arbuste. Feuilles simples et alternes. Pétiole aussi long que le limbe. Limbe glabre et palmé découpé en 5 segments profondément échancrés. Bord du limbe lisse. Les fleurs sont mauves, en forme de cône, regroupées à l'extrémité de petits rameaux secondaires. La corole est constituée de 5 pétales soudés en tube fin à la base et qui va en s'élargissant. Le fruit est une capsule ovales (1 cm de diamètre) déhiscente légèrement apiculée qui s'ouvre en 4 et contient 4 graines couvertes d'une forte pubescence.

Biologie Cette liane se multiplie uniquement par graine. Elle est toxique pour le bétail chez qui elle provoque des symptômes respiratoires.

Origine Originale d'Afrique et d'Asie tropicale.

Répartition Mondiale

Nuisibilité Nouvelle Calédonie Elle est largement répandue en Nouvelle-Calédonie. Elle fait partie des 67 plantes introduites considérées comme envahissantes dans l'archipel néo-calédonie (expertise IRD, 2006). Cette plante des talus et zones perturbées croit en bordure de route mais également en fourrés secondarisés et en lisière de forêt. Rencontrée également au sein de certaines forêts sèches.

Nuisibilité Réunion Présente ponctuellement dans les haies, mais peut être très abondante en bordure d'étang comme à l'étang de Saint Paul, où elle peut recouvrir la végétation.

Lutte Générale Cette liane ne constitue pas une adventice majeure des pâturages, mais sa toxicité mérite une surveillance. Elle est souvent présente sur les clôtures. Elle peut aussi coloniser les pâturages embroussaillés, où elle peut parfois se développer assez rapidement et il est conseillé d'éliminer manuellement les premières apparitions avant la fructification. Sur des infestations réduites dans l'espace, un nettoyage manuel est possible par arrachage complet des tiges. On veillera dans tout les cas à contrôler cette espèce exotique dont la propagation

importante par graine s'avère néfaste pour l'environnement.■



Ipomoea hederifolia L. Convolvulaceae - dycotyledone

Synonymes :

- Ipomoea coccinea var. hederifolia.
- Ipomoea angulata Lam.
- Quamoclit angulata (Lam.) Bojer.
- Quamoclit coccinea.

Nom commun : Goutte de Sang ou Ipomée à feuilles de lierre.

- Origine : Amérique.

L'ipomée à feuilles de lierre, *Ipomoea hederifolia* est une liane herbacée de la famille des Convolvulacées, originaire d'Amérique, qui s'est largement répandue dans toutes les régions tropicales.

A La Réunion l'ipomée à feuilles de lierre est surnommée goutte de sang à cause de ses petites fleurs en forme de trompette étroite et d'un rouge vif éclatant.

Ipomoea hederifolia est classée dans les espèces adventices de La Réunion, en effet cette mauvaise herbe est présente dans 25 % des parcelles cultivées. Elle est encore plus abondante dans les champs de canne à sucre où elle peut devenir très envahissante en se multipliant par ses nombreuses graines.

Ipomoea hederifolia est rudérale, espèce croissant dans un site transformé par une activité humaine non ordonnée : terrains vagues, bords de chemin, bord des routes, talus, décombres, friches et jachères, très fréquente en basse altitude dans le nord, l'ouest et le sud ouest de l'île.

L'ipomée à feuilles de lierre ou goutte de sang est une liane herbacée qui grimpe en s'enroulant autour des supports à sa portée, faute d'un support elle rampe sur le sol, déployant une tige glabre, striée, plus ou moins anguleuse, rapidement ramifiée pouvant atteindre 4 mètres de longueur.

Des tiges naissent des feuilles alternes portées par un pétiole grêle de 5 à 10 cm de long.

Soit la plante offre dans son intégralité une feuille de même forme, soit elle présente trois types de feuilles :

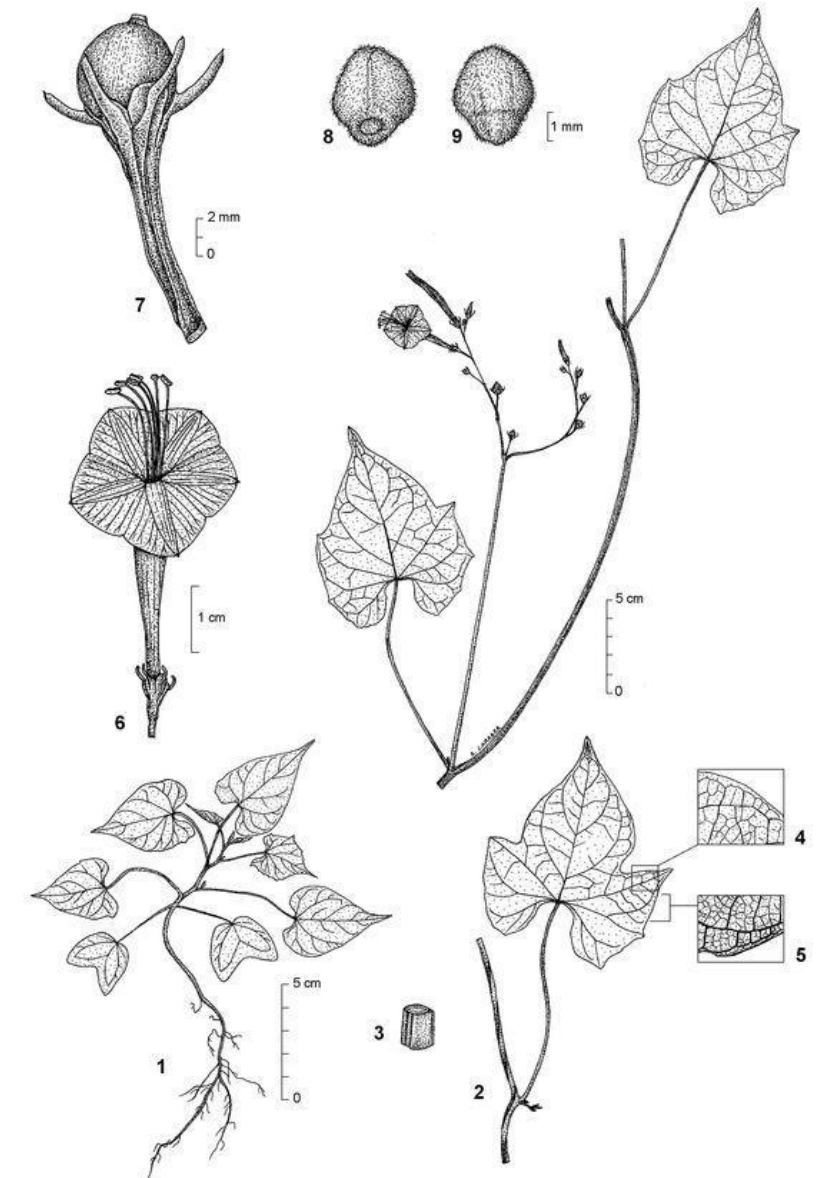
- Feuille en forme de coeur.
- Feuille en forme de coeur avec la présence de 4 ou 5 petites pointes sur sa périphérie basse.
- Feuille plus ou moins profondément trilobé.

L'inflorescence axillaire se développe à l'extrémité d'un pédoncule long de 3 à 20 cm qui se divise en deux pour porter les fleurs. Les fleurs sont par groupes de 2 à 10.

La fleur de couleur rouge vif est portée par un court pédicelle, à la base duquel se trouve une bractée triangulaire. Le calice est formé de 5 sépales libres. La corolle est formée de 5 pétales soudés en un tube étroit et un peu évasé au sommet. En son centre dépassant largement du tube de la corolle, 5 étamines, à long filet grêle et anthères blanches, et le pistil à long style grêle et stigmate globuleux bilobé.

La fleur peut prendre parfois la couleur orange clair.

Le fruit est une capsule globuleuse à 2 loges et 4 valves de couleur brun clair. Il reste entouré à la base par le calice persistant. La capsule contient 4 graines de 3 mm de long à tégument noirâtre et pubescence fine.



Ipomoea purpurea (L.) Roth - Convolvulaceae - Dicotylédone

Synonymes : Pharbitis pupurea (L.) Voigt, Convolvulus purpureus L.

Noms communs : Liseron, Volubilis

Description

Le Liseron est une plante lianescente à tige grêle très ramifiée et couverte de longs poils d'un blanc-jaunâtre. Il peut mesurer jusqu'à 4 m de long.

Les feuilles sont entières, en forme de coeur large, au sommet pointu. Elles sont disposées alternativement le long de la tige. Elles sont largement pétiolées. Elles sont discrètement poilues dessus. Les nervures seulement poilues en dessous.

La fleur en forme de trompette large est de couleurs variées : bleue, pourpre, rose, blanche ou violette.

Le fruit, de forme globuleuse, est sec et comporte des graines noires en forme de quartier d'orange.

Biologie

Le Liseron est une plante annuelle, qui se multiplie uniquement par graines.

Ecologie et répartition

Cette espèce est rare à La Réunion. On la rencontre principalement sur les bords des chemins de Salazie, dans les régions basses et humides. Elle peut cependant se trouver dans les zones irriguées, mais elle n'est pas aussi luxuriante qu'ailleurs.

Nuisibilité

Par sa croissance rapide, cette plante peut envahir les champs de canne à sucre et étouffer la culture.

Botanique

La plantule

Cotylédons : Longuement pétiolés (1,5 cm). Le limbe de forme générale presque carrée de 1,5 cm de côté, à base droite légèrement cordée, sommet profondément émarginé à bilobé. Trinervé à la base.

Premières feuilles : Simples, alternes, pétiolées. Limbe cordiforme à base profondément cordée et sommet acuminé. Marge entière. 3 à 5 nervures palmées, partant de la base.

L'adulte

Aspect : Grande liane très ramifiée, mesurant jusqu'à 4 m de long.

Racine : Pivot profond.

Tige : Grêle, cylindrique, légèrement striée, volubile, couverte de longs poils réfléchis d'un blanc jaunâtre.

Feuilles : Simples, alternes, portées par un pétiole grêle, pubescent, long de 2 à 10 cm et canaliculé à la face supérieure. Limbe cordiforme, de 4 à 8 cm de long et 3 à 5 cm de large, profondément cordé à la base, finement acuminé ou obtus au sommet et discrètement pubescent à la face supérieure (les nervures seulement poilues à la face inférieure). La marge est entière. 5 à 7 nervures palmées à la base.

Inflorescence : Axillaire en cyme biparre simple portée par un pédoncule grêle, souvent plus long que le pétiole et à longs poils réfléchis. Cyme de 1 à 5 fleurs. Fleur médiane portée par un pédicelle pubérulent (muni d'une bractéole pubérulente à la base), de 2 à 3 cm. Les fleurs latérales sont plus courtement pédicellées. Lors de la fructification, les pédicelles se mettent en hélice. Calice à 5 sépales lancéolés, aigus au sommet, scarieux, hispides à la base et persistants. Corolle campanulée glabre de 2,5 à 5 cm de long et 4 à 6 cm de diamètre, à 5 pétales soudés en tube élargi. 5 étamines soudées au tube de la corolle. Couleurs variées (bleue, pourpre, rose, blanche, violette). Ovaire supère, triloculaire à style simple et stigmate trilobé.

Fruit : Capsule déhiscente, sphérique à ovoïde, de 10 à 12 mm de diamètre, largement dépassée par le calice. Elle peut contenir 6 graines. Elle est de couleur brune à maturité.

Graines : Trigones, face dorsale arrondie, faces latérales planes. De 4 mm de long et 3 mm de large. Tégument glabre, ponctué, de couleur noire.



Ipomoea nil (L.) Roth - Convolvulaceae – Dicotylédone

Synonymes : Convolvulus nil L.

Noms communs : Liseron-fleur-bleue

Description

Le Liseron-fleur-bleue est une liane herbacée, pouvant mesurer 3 m de long, à feuilles ovales généralement trilobées.

La tige est généralement hirsute de longs poils dirigés vers le bas.

La fleur en forme de trompette de 4 à 6 cm de diamètre est de couleur bleu-pâle à centre blanc, changeant de couleur et devenant rose-violacé avant de faner.

Le fruit, de forme globuleuse, reste entouré par les longues dents des sépales. Il comporte des graines en forme de quartier d'orange, couvertes de poils fins.

Biologie

Le Liseron-fleur-bleue est une plante annuelle. Elle se reproduit par graines.

Ecologie et répartition

Cette herbe est assez commune à La Réunion.

Nuisibilité

Le Liseron-fleur-bleue se rencontre fréquemment dans les champs de canne à sucre (sud, ouest). Les longues tiges volubiles peuvent ralentir la croissance de la culture et gêner considérablement la circulation dans les interlignes. De plus sa multiplication par graines est importante. Sa maîtrise passe par une reconnaissance précoce (plantule) sur le terrain.

Botanique

La plantule

Cotylédons : Remarquables par la forme profondément bilobée du limbe, en général jusqu'au tiers inférieur. Les deux lobes sont divergents, au sommet arrondi. La base est tronquée ou légèrement cordée. Les cotylédons sont portés par un long pétiole de 2,5 mm.

Premières feuilles : Alternes, simples, entières ou commençant déjà à être trilobées. Elles sont portées par un long pétiole et profondément cordées à la base.

L'adulte

Aspect : C'est une plante volubile herbacée. Les tiges peuvent mesurer jusqu'à 3 mètres de long.

Racine : La racine principale est pivotante.

Tige : La tige est cylindrique ou anguleuse de 1 à 4 mm de diamètre, plus ou moins ramifiée, volubile, pouvant mesurer jusqu'à 3 mètres. Elle est couverte de longs poils réfléchis. Elle peut devenir glabre en vieillissant mais reste généralement plus ou moins hirsute.

Feuilles : Les feuilles alternes, simples sont portées par un pétiole long de 5 à 8 cm, couvert de poils fins réfléchis. Le limbe peut être entier ou plus fréquemment trilobé, long de 5 à 15 cm et large de 4 à 12 cm. La base est profondément cordée, le sommet des lobes est en pointe acuminée. Le lobe médian est un peu plus long que les autres. Le limbe porte un réseau principal de 3 à 5 nervures palmées. La marge est entière. Les poils sont appliqués et clairsemés sur les deux faces, il y a cependant quelques poils plus longs sur les nervures de la face inférieure.

Inflorescence : Fleurs par groupes de 1 à 5 à l'extrémité d'un pédoncule axillaire, long de 3 à 6 cm. Chaque fleur est portée par un court pédicelle de 5 mm, partant de deux petites bractées linéaires. Les fleurs d'un beau bleu le matin à centre blanc, deviennent roses avant de se fermer. Le calice a 5 sépales hirsutes, longs de 25 mm à 35 mm, longuement linéaires dans la partie supérieure. La base est ovale et élargie. La corolle est campanulée, large de 4 à 6 cm, longue de 5 à 6 cm, le tube est large de 10 mm.

Fruit : Capsule largement ovoïde, haute et large de 8 à 10 mm, restant entourée des longues dents du calice. Elle peut contenir 4 à 6 graines.

Graines : Trigones mesurant 5 mm de long et 3 mm de large. Le tégument est gris couvert d'une pubescence fine.



Ipomoea obscura (L.) Ker Gawl. - Convolvulaceae - Dicotylédone

Code : IPOOB

Synonymes : Convolvulus obscurus L., Convolvulus ochraceus Lindl., Convolvulus pilosus R.Br., Ipomoea demissa Hallier f., Ipomoea fragilis Choisy, Ipomoea insuavis Blume, Ipomoea kentrocarpa Hochst. ex A.Rich., Ipomoea ochracea (Lindl.) G.Don

Noms communs :
Comores : Ipamlendje
Madagascar : Voafon, Oviala
Maurice :
Réunion :
Seychelles : Titoupi

Description botanique :

Plantule : Cotylédons : pétiolés, avec un pétiole long de 1,5 cm. Le limbe est caractéristique, de forme générale rectangulaire allongé, de 2 cm de long et 1,5 cm de large, à base tronquée et sommet échancré jusqu'à la base, séparant totalement le limbe en 2 lobes linéaires distincts, à base asymétrique. La nervation est marquée par 2 nervures palmées partant de la base de chaque lobe et remontant presque jusqu'au sommet.

Premières feuilles : simples, alternes, longuement pétiolées. Le pétiole est pubescent à hispide. Le limbe est largement ovale de 3 cm de long et 2,5 cm de large, à base cordée et sommet en coin large, la marge est entière, finement ciliée. Les deux faces sont subglabres.

Adulte : Aspect : plante herbacée, volubile, rampante ou grimpante, mesurant 2 à 3 m de long.

Racine : pivot

Tige : cylindrique, pleine, volubile, de 1 à 2 mm de diamètre, subglabre à hispide.

Feuilles : simples, alternes, portées par un pétiole de 1,5 à 3 cm de long à pubescence rétrorse. Le limbe est entier, largement ovale à subcirculaire, de 3 à 9 cm de long et 2,5 à 8 cm de large. Il est profondément cordé à la base, apiculé et mucroné au sommet. La marge est entière, finement ciliée, les deux faces sont glabres à finement pubescentes. La nervation principale est palmée avec 5 à 9 nervures partant de la base.

Inflorescence : axillaire, à l'extrémité d'un pédoncule long de 1 à 5 cm à pilosité rétrorse, portant 1 à 2 fleurs. Chaque fleur est portée par un pédicelle grêle, de 1,5 à 2 cm de long et pileux, à la base duquel se trouve une petite bractée, de 2 à 4 mm. Le calice est formé de 5 sépales libres, ovales, mucronés, de 3 à 5 mm de long. La corolle est formée de 5 pétales soudés en un tube étroit puis largement évasé, de 1,5 à 2,5 cm de long et de 2 cm de diamètre. Elle est de couleur blanc crème, parfois à centre pourpre. Les 5 étamines et le pistil restent inclus dans le tube de la corolle.

Fruit : capsule globuleuse, glabre, de couleur brun clair, de 6 à 10 mm de diamètre, apiculée, entourée par le calice persistant, à 2 loges et 4 valves. Elle contient 4 graines.

Graine : subtrigone, longue de 3,5 à 4,5 mm, à tégument gris sombre, à pubescence veloutée dense.

Description, en bref... :

I. obscura est une liane herbacée volubile, grimpante, parfois traînante, pouvant mesurer 2 à 3 m de long.

La tige est cylindrique, grêle, glabre ou couverte de longs poils denses.

Les feuilles sont alternes, simples, entières, largement ovales à subcirculaires, à base profondément cordée et sommet effilé en pointe. Les faces sont presque sans poils, la marge est légèrement ciliée.

Les fleurs sont solitaires ou par 2 au sommet d'un long pédoncule grêle. Elles ressemblent à de petites trompettes très évasées de couleur blanc crème. Le fruit de forme globuleuse est sec, contenant 4 graines grises. Il reste entouré à la base par le calice persistant.

Biologie :

I. obscura est une plante annuelle. Elle se multiplie par graines.

Ecologie et répartition :

Comores : espèce très commune jusqu'à 400 m d'altitude.

Madagascar : adventice commune des cultures sur brûlis (tavy) sur le versant oriental humide.

Maurice : plante rudérale commune sur toute l'île au bord des routes, dans les haies, les jachères, les terrains vagues. Elle peut devenir une mauvaise herbe gênante dans les cultures.

Réunion : espèce rudérale très commune sur le bord des routes, dans les friches et les jachères, et mauvaise herbe de nombreuses cultures. Elle se développe préférentiellement à basse altitude, mais on la retrouve jusqu'à 1000 m d'altitude dans le cirque de Cilaos.



Cahier des adventices

Seychelles : commune en conditions agro-climatiques variées, à toutes les altitudes.

Nuisibilité :

Comores : adventice commune et parfois abondante dans les vieilles plantations.

Madagascar : elle peut être très nuisible pour le riz pluvial sur tavy, principale composante des systèmes de production du versant oriental de l'île.

Maurice : adventice gênant considérablement le développement des cultures maraîchères ou la canne à sucre. Elle a une nuisibilité moyenne à forte.

Réunion : adventice très fréquente, présente globalement dans 35 % des parcelles cultivées de la Réunion, 42 % des parcelles de canne à sucre et 55 % des parcelles d'ananas. On la retrouve jusque dans la lentille à Cilaos. Cependant, elle est rarement très abondante. A basse altitude, elle peut atteindre 30 à 50 % de recouvrement en canne à sucre, culture dans laquelle elle se développe le plus.

Seychelles : *I. obscura* peut devenir occasionnellement une mauvaise herbe sérieuse des cultures de tubercules, des cultures maraîchères et des vergers.

Kyllinga elata Steud. - Cyperaceae - Monocotylédone

Noms communs : Jambélon, Jean-Belon - zoumine

Description

Le Jambélon est une espèce qui se développe en touffe et qui s'étend à l'aide de nombreuses tiges souterraines, courtes et pressées les unes sur les autres, aux racines fibreuses. La plante peut atteindre 35 cm.

Les feuilles sont au nombre de 3 à la base de chaque tige. Seule une à deux présentent un limbe linéaire développé, mais qui reste plus court que la tige. Section en " V " et de couleur verte.

Les fleurs sont agglomérées à l'extrémité de la tige, formant ainsi un épi globuleux de couleur verte. Sous l'inflorescence se trouvent 3 à 6 feuilles linéaires horizontales.

Les fruits sont secs et ont une seule graine, ils ne s'ouvrent pas à maturité.

Biologie

Le Jambélon est une espèce vivace se reproduisant par graines et stolons.

Ecologie et répartition

Cette espèce est caractéristique des sols sableux en surface. Elle est très fréquente dans tous les sites allant des régions moyennement humides à surhumides, en grand nombre également dans les régions des plaines côtières à nappe phréatique affleurante et souvent présente dans les zones irriguées.

Nuisibilité

Cohabitant mal avec la canne à sucre, on la rencontre dans les champs de petites cannes sous forme d'individus souvent nombreux mais épars. Elle peut être très abondante et très gênante en prairie.

Botanique

La plantule

Premières feuilles : Linéaires, au limbe court, dressé verticalement, se terminant en coin aigu, ayant une large section en V, à marge finement scabre, les gaines s'emboîtant de façon tristique.

L'adulte

Aspect : Touffe cespiteuse, jusqu'à 40 cm de haut et 10 à 40 cm de diamètre, à nombreux axes florifères.

Racines : Fasciculées, fibreuses avec la présence de rhizomes épais couverts d'écailles brunes.

Tige : Axe florifère, plein, trigone aux angles nets, glabre, vert clair et large de 1 à 2 mm.

Feuilles : Linéaires et disposées de façon tristique, longues de 10 à 20 cm et larges de 2 à 4 mm, de section large en V, au sommet en coin aigu et à marge scabre. Les premières feuilles sont courtes, au limbe dressé verticalement. Seules 1 à 2 feuilles ont un limbe plus développé et plus étalé, mais toujours plus court que l'axe florifère. Faces glabres et de couleur vert clair brillant, carénées sur la face inférieure. Gaine fermée de section triangulaire à la base du limbe.

Inflorescence : Fleurs groupées en courts épis terminaux uniques, coniques à globuleux, de 10 mm de diamètre et de couleur verte. Epi soutendu par 5 à 6 bractées linéaires foliacées, longues de 3 à 15 cm. Epillets formés de 2 à 3 glumes aplaties et emboîtées se chevauchant l'une l'autre, longues de 3 mm et ayant une carène ornée de petits poils blancs. Chaque épillet comprend 1 à 2 ovaires surmontés d'un style bifide.

Fruit : Akène elliptique aplati, biconvexe, de 1,5 mm de long et 0,8 mm de large et surmonté d'un style bifide. Tégument de couleur brun foncé, finement ponctué.



Leucas lavandulifolia (scott & Bosser 1994) – lamiaceae – dycotyledones

Synonyme : - *Leonurus indicus* L. - *Leucas linifolia* (Roth) Spreng.

Nom commun **Thombée**, zerbe tombée

Description

Herbe dressée, à tiges carées, à feuilles étroites. Le tube de la corolle est blanc, il s'ouvre par une lèvre supérieure veloutée et une lèvre inférieure trilobée..

Leucas lavandulifolia appartient à la famille des Lamiaceae et au genre *Leucas* qui est représenté à La Réunion par deux espèces : *Leucas aspera* (Willd.) Link. - Petit tombé. - *Leucas lavandulifolia* Sm. - Tombé.

Leucas lavandulifolia Sm est originaire de l'Inde, du sud de la Chine et de la Malaisie. L'espèce amphinaturalisée à La Réunion nommée Tombé, assez commune est utilisée dans la médecine traditionnelle réunionnaise. Le Tombé est considéré comme une espèce potentiellement envahissante niveau 2 sur 5 dans la liste des espèces envahissante de La Réunion : Niveau 2 : taxon potentiellement envahissant, pouvant se régénérer localement (naturalisé) mais dont l'ampleur de la propagation n'est pas connue ou reste encore limitée.

Leucas lavandulifolia est une plante annuelle dressée, ramifiée d'une hauteur de 30 à 70 cm. Sa tige verte, cylindrique parfois anguleuse est pubescente.

Les feuilles entières sont presque sessiles, le limbe pubescent est linéaire-lancéolé, oblong-linéaire ou linéaire à base cunéiforme-atténuée, son sommet obtus, la marge entière ou dentelée à distance.

Inflorescences verticilles axillaires et terminales.

Les fleurs blanches d'environ 1.3 cm de long sont sessiles, tubulaires. La corolle est pubescente, lèvre supérieure laineuse, lèvre inférieure environ deux fois plus longue que l'inférieure, les lobes latéraux sont subaigus et petits.

Le fruit est une nucule brune de forme ovoïde.

Utilisation : *Leucas lavandulifolia* est souvent présent à La Réunion près des temples hindous où la plante est dédiée à Shiva et Vichnou.

Usage médical : *Leucas lavandulifolia* est considéré comme antipyrétique, sudorifique, expectorant, stimulant, laxatif, vermifuge et insecticide. A La Réunion l'espèce est donnée notamment pour l'aménorrhée, (absence des règles ou menstruation).



Figure 211. 1–6. *Leucas ciliata* Benth, 绣球防风 xiu qiu fang feng. —1. Flowering branch. —2. Flower. —3. Opened corolla showing stamens. —4. Opened calyx. —5. Pistil. —6. Bract. 7–8. *L. lavandulifolia* Smith, 线叶白绒草 xian ye bai rong cao. —7. Flowering branch. —8. Flower. 9–10. *L. martinicensis* (Jacquin) R. Brown, 卵叶白绒草 luan ye bai rong cao. —9. Leaf. —10. Fruiting calyx. 11. *L. mollissima* Wallich ex Benth var. *mollissima* 白绒草(原变种) bai rong cao (yuan bian zhong). —11. Flower. (FOC 142, 143; FRPS 65(2): 429, pl. 83. 1977. —陈蔚香 Chen Shixiang; redrawn by 冀朝楨 Ji Chaozhen).

Macroptilium atropurpureum(DC.) Urb.- fabaceae - dycotyledones

Synonymes : - Phaseolus affinis Piper. - Phaseolus atropurpureus DC.. - Phaseolus canescens M.Martens & Galeotti. - Phaseolus dysophyllus Benth. - Phaseolus schiedeanus Schldl. - Phaseolus vestitus Hook. -
Origine : Amérique.

Macroptilium atropurpureum nommé siratro est une plante vivace herbacée, rampante ou grimpante de la famille des Fabaceae, naturalisée à La Réunion.

Siratro est présent en basse altitude dans le Sud de l'île et dans l'Est.

Macroptilium atropurpureum se caractérise par ses grandes inflorescences dressées. Cette espèce est adaptée à la sécheresse en raison de sa racine pivotante et des feuilles pubescentes qui réduisent l'évaporation, elle tolère une large gamme de sols et de pH ainsi que la salinité.

La plante est enracinée dans le sol par un profond pivot. Les jeunes tiges volubiles sont pubescentes à densément velues avec des poils blancs; parfois elles forment des racines nodales dans des conditions idéales, rampante, voire grimpante elles peuvent atteindre 1 mètre de hauteur.

Les feuilles sont trifoliées : foliole ovale à étroitement elliptique, obtus, de 2 à 7 cm de longueur et de 1.5 à 5 cm de largeur, vert foncé et finement pubescent sur la face supérieure, gris-vert, pubescent sur la face inférieure, avec des marges peu à densément, finement ciliés.

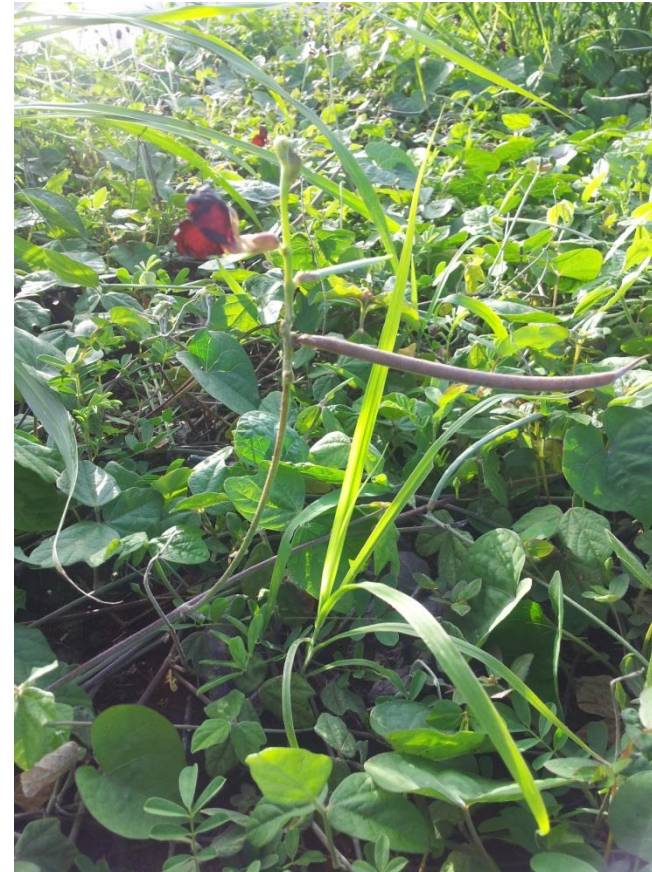
Inflorescence en grappe terminale très lâche, pédoncule 10 à 30 cm de long.

Les fleurs sont pourpre foncé avec un lustre velouté, rougeâtre à la base, d'aspect chiffonné.

Les fruits sont des gousses déhiscentes, projetant les graines au loin et permettant une meilleure dissémination. Les gousses sont droites, linéaires, cylindriques, acuminées de 5 à 10 cm de long, 3 à 5 mm de diamètre, contenant jusqu'à 12 graines.

Les graines sont aplatis, ovoïdes, couleur moucheté, brun clair au noir.

Macroptilium atropurpureum se propage principalement pas ses semences, car ses stolons de développement sont généralement très faibles. Les graines sont chassées de la gousse et peuvent être projetées sur plusieurs mètres. Les graines légères peuvent se propager sur de grandes distances à travers le mouvement de l'eau et après l'ingestion par le bétail.



Malvastrum coromandelianum (L.) Garcke - Malvaceae - Dicotylédone

Synonymes : Malva coromandaliana L., Malva borbonica Willd., Malvastrum tricuspidatum (R.Br.) A.Gray, Sida carpinifolia L.f.

Noms communs : Herbe-dure, Herbe-à-balais

Description

L'Herbe-dure est une plante dressée ou un sous-arbrisseau. La tige principale est droite et poilue, la racine est un pivot profond. Les feuilles sont alternes, simples, de forme allongée, légèrement recouvertes de poils à 4 pointes associées deux par deux, et fortement dentées. Les fleurs sont solitaires ou en petits groupes, en position terminale ou à la base des feuilles. Elles sont de couleur jaune pâle à jaune orangé. Les fruits sont secs, aplatis, poilus et en forme de disque se séparant en 10 à 12 quartiers à maturité. Ils portent une grande épine au sommet et 2 petites sur les côtés.

Biologie

L'Herbe-dure est une plante annuelle. Elle se propage par graines, souvent transportées par les animaux.

Ecologie et répartition

Cette plante est commune à La Réunion. On la rencontre dans les lieux abandonnés et les sols cultivés : champs, jardins, jachères, cultures maraîchères'

Nuisibilité

Accompagnatrice fréquente des adventices dominantes de la canne à sucre, elle peut parfois former des petites taches de quelques mètres carrés à l'intérieur des champs, mais elle se présente le plus souvent sous forme d'individus nombreux mais disséminés. Cette espèce infeste toutes les cultures de l'île, sauf les bananeraies adultes.

Botanique

La plantule
Cotylédons : Courtement pétiolés. Le limbe est ovale à base arrondie et sommet obtus légèrement émarginé, de 6 mm de long et 5 mm de large. Nervure médiane marquée.
Premières feuilles : Simples, alternes, pétiolées. Limbe arrondi devenant ovale-elliptique. Base légèrement cordée, sommet arrondi, marge crénelée-dentée. Nervures pennées bien visibles. Tige et feuilles couvertes de poils naviculaires doubles.
L'adulte
Aspect : Plante dressée, ramifiée, de 30 à 90 cm de hauteur, rapidement lignifiée.
Racine : Pivot profond, très difficile à arracher.
Tige : Cylindrique, pleine, jusqu'à 1 cm d'épaisseur. Verte quand elle est jeune, devenant brune. Couverte de poils naviculaires doubles caractéristiques.
Feuilles : Simples, alternes portées par un pétiole long de 0,7 à 4 cm. A la base du pétiole, se trouvent deux stipules linéaires, longues de 5 mm et rapidement caduques. Limbe ovale à elliptique, long de 3 à 5 cm et large de 2 à 2,5 cm. Nervation pennée déprimée sur la face supérieure et proéminente à la face inférieure. La base est en coin ou tronquée, le sommet est obtus ou aigu. La marge porte des dents très marquées. La face supérieure est parsemée de poils simples appliqués, la face inférieure porte une pubescence de poils naviculaires doubles.
Inflorescence : Fleurs axillaires, solitaires ou en petits groupes de 2 à 6 sur de courts rameaux latéraux (plus ou moins dépourvus de feuilles), aux pédoncules longs de 2 à 5 mm et accrescents. Epicalice à 3 bractées lancéolées, longues de 5 à 6 mm, aiguës et pubescentes. Calice long de 7 à 9 mm, peu accrescent, à 5 sépales ovales soudés dans la partie inférieure, acuminés au sommet, pubescents. Corolle à 5 pétales, obovales, au sommet asymétrique, de 1 cm de long et de couleur jaune-pâle à jaune-orangé. Ovaire supère de 10 à 12 carpelles. Etamines en tube staminal soudé à anthères nombreuses.
Fruit : Capsule discoïde de 7 mm de diamètre, se séparant à maturité en 10 à 12 méricarpes. Côtés à nervures proéminentes, au dos arrondi, à 2 arêtes courtes, divergentes et au sommet muni d'une arête longue de 0,5 à 1 mm. Partie supérieure plus ou moins hispide, à poils simples. Partie inférieure et côtés à poils plus petits, plus ou moins étoilés.
Graine : Réniforme, épaisse, d'environ 2 mm de long sur 2 mm de large de couleur brun-rouge. Elle reste incluse dans le méricarpe.



Melinis repens (Willd.) Zizka - Poaceae - Monocotylédone

Synonymes : Rhynchelytrum repens (Willd.) C.E.Hubb., Rhynchelytrum roseum (Nees) Stapf & C.E.Hubb.Saccharum repens Willd.

Noms communs : Herbe-rose, Zerbe-rose, Herbe-papangue, Foin, Herbe-la-misère

Description

L'Herbe-rose est une graminée croissant en touffes lâches de 30 à 100 cm de haut. Les tiges sont dressées, non poilues et souvent couchées à la base.

Les feuilles ont un limbe plat et étroit, parfois non poilu, mais souvent couvert de poils raides.

L'inflorescence est constituée de grappes lâches, aux nombreux épillets longuement soyeux argentés à rose-pourpre.

Biologie

L'Herbe-rose est une espèce annuelle, rarement pérenne. Elle se reproduit par graines.

Ecologie et répartition

Il s'agit d'une herbe très commune partout à La Réunion, y compris en altitude (à Cilaos). Fortement héliophile, elle pousse dans des sites très divers allant des bords de chemins et jachères récentes de la zone humide, aux savanes des régions côtières de l'Ouest. On la rencontre également dans les parcelles peu entretenues ou nouvellement cultivées après jachère.

Nuisibilité

Elle peut former de petits peuplements dans certaines cultures comme le maïs. Elle s'introduit rarement en culture de canne à sucre, où elle infeste essentiellement les jeunes cannes et croît à la périphérie des champs, dans les têtes de menées.

Botanique

La plantule

Premières feuilles : Préfoliation enroulée, ligule ciliée et gaine hispide, parfois glabre. Le limbe est linéaire lancéolé et dressé obliquement, de 3 à 8 cm de long et 6 à 9 mm de large. Les jeunes feuilles sont souvent teintées de pourpre à la base.

L'adulte

Aspect : Touffe lâche, la base des rameaux est étalée sur le sol et les extrémités fleuries sont dressées. Plante à fort tallage, de 30 à 100 cm de haut.

Racines : Fasciculées et en échasse qui se développent à partir des noeuds de la base.

Chaume : Cylindrique, hispide à glabre et aux noeuds hispides et de couleur clair. Robuste à la base, large de 2 à 4 mm, de couleur verdâtre et souvent teinté de pourpre.

Feuilles : Alternes, à gaine glabre à hispide, cylindrique, à carène ronde peu marquée et souvent teintée de pourpre. La ligule est ciliée, haute de 1 mm. Le limbe est linéaire à lancéolé, au sommet longuement effilé en pointe aiguë. Il est dressé obliquement et plat ou convoluté, long de 5 à 30 cm et large de 2 à 10 mm. La marge et la face supérieure sont finement scabres. Les deux faces sont plus ou moins hispides.

Inflorescence : Panicule lâche, de forme ovoïde et abondamment ramifiée près de la base, de 5 à 20 cm de long et 3 à 10 cm de large. Ramifications filiformes, flexueuses et finement pubescentes. Elles se terminent en une petite coupelle portant de longs cils et sur laquelle est inséré l'épillet. Les épillets sont solitaires, à l'extrémité des ramifications, couverts de longs poils raides de couleur blanc-argenté à rose, de forme ovale et de 2,5 à 5 mm de long sur 2 à 3 mm de large. L'épillet comprend deux fleurs, l'inférieure est mâle ou stérile, la supérieure est fertile. La glume inférieure est très réduite, lancéolée et couverte de longs poils, séparée de la glume supérieure par une rachéole de 0,2 à 1,5 mm. La glume supérieure, longue de 2 à 4 mm, est ovale, couverte de poils soyeux et à 5 nervures longitudinales, très convexe dans sa moitié inférieure et surmontée d'une arête scabre longue de 1 à 7 mm. La lemma de la fleur inférieure est semblable à la glume supérieure. La paléa inférieure est papyracée, bicarénée et finement ciliée. La lemma de la fleur supérieure est longue de 1,5 à 2,2 mm, lancéolée, lisse et brillante, de couleur blanc nacré (des bords recouvrent partiellement la paléa et enferment la grain).

Grain : Fusiforme, long de 1,5 à 2 mm et inclus dans la paléa et la lemma.



Melochia pyramidata (L.) Britt. - Sterculiaceae - Dicotylédone

ynonymes : Melochia domingensis Jacq. Noms communs : Herbe-dure

Description

L'Herbe-dure est une plante dressée de 30 à 90 cm de haut. La tige principale est grêle, à branches obliques, non poilues ou à fins poils étoilés pour les plus jeunes. Les feuilles sont simples, alternes, d'un vert vif et non poilues, de forme allongée à bord denté. Les fleurs sont en groupes opposés aux feuilles. Elles sont de couleur violacée ou mauve et teintées de jaune à la base. Le fruit est de forme pyramidale et légèrement gonflé, pointu au sommet et couvert de poils étoilés.

Biologie

L'Herbe-dure est une espèce pérenne. Elle se reproduit par graines.

Ecologie et répartition

On rencontre cette plante dans les lieux abandonnés et les champs, surtout dans les sols argileux (vertisols et sols calciques mélanisés), dans les régions humides et sèches irriguées, à basse altitude.

Nuisibilité

Les principales cultures infestées sont les cultures maraîchères.

Botanique

La plantule L'adulte Aspect : Plante dressée, rapidement subligneuse de 30 à 90 cm de hauteur. Racine : Pivot profond et très puissant. Tige : Cylindrique, pleine, subligneuse, grêle, à branches ascendantes, les plus jeunes étant finement poilues (poils étoilés). Feuilles : Simples, alternes, longuement pétiolées à la base de la plante, courtement pétiolées au sommet. A la base du pétiole se trouvent 2 stipules linéaires de 2 mm de long. Le limbe est plus ou moins étroitement elliptique à ovale, de 1,5 à 5 cm de long et 1 à 2 cm de large. La marge est grossièrement dentée dans les 3/4 supérieurs et entière dans le 1/4 inférieur. Le sommet est en coin aigu ou courtement acuminé, la base en coin large. Les deux faces sont glabres ou avec quelques poils étoilés chez les feuilles jeunes. La nervation est pennée fortement marquée à la face supérieure. Inflorescence : Disposée à l'opposé des feuilles, en cymes courtement pédonculées, de 4 à 5 fleurs. Fleur courtement pédicellée (3 mm). Calice long d'environ 5 mm, à 5 sépales aigus. Corolle à 5 pétales d'environ 8 mm de longueur, de couleur rose violacé et de forme obovale. 5 étamines alternant avec des staminodes rudimentaires. Ovaire supère à 5 loges, long de 3 mm et surmonté par un style 5-fide. Fruit : Capsule déhiscente de forme pyramidale longue et large de 1 cm. D'abord verte puis jaune-pâle, elle devient papyracée en séchant, se séparant à maturité en 5 éléments trigones contenant 1 à 2 graines. Graine : Ovale, trigone, long ue de 2 mm et de couleur grise.



Merremia dissecta (Jacq.) Hallier f. - Convolvulaceae - Dicotylédone

Code : MRRDI **Synonymes :** Convolvulus dissectus Jacq., Ipomoea dissecta (Jacq.) Pursh., Ipomoea sinuata Ortega

Description

M. dissecta a des tiges lianescentes de plusieurs mètres. C'est une liane à latex blanc avec une odeur d'amande amère lorsqu'on l'écrase. La tige, les pétioles et les pédoncules sont pileux. La feuille a entre 5 et 8 lobes profonds en doigts de gants, lancéolés, eux-mêmes lobés. Le lobe médian est généralement plus grand avec une longueur de 8 cm. La marge est entière ou ondulée. Les fleurs s'insèrent par 1 ou 2 sur des pédoncules assez longs. La corolle est en forme de trompette évasée de couleur blanche avec le centre pourpre. Le fruit de forme globuleuse reste inclus dans le calice persistant.

Biologie

M. dissecta est une plante annuelle qui se reproduit par graines.

Ecologie et répartition

Cette plante préfère les sols plutôt légers avec une bonne humidité et tolère les situations de mi-ombre.

Nuisibilité

Elle n'est pas très courante dans les cultures. Lorsque toutefois elle est présente, elle peut provoquer un étouffement des plantes par l'enchevêtrement de ses tiges volubiles et empêcher la circulation dans l'interligne.

Botanique

La plantule Cotylédons : Pétioles lisses assez longs canaliculés à la face supérieure. Le limbe des cotylédons, de 3 cm de long et 4 cm de large est bilobé, à deux lobes arrondis divergents. L'échancrure des lobes est inférieure à la moitié du cotylédon. Premières feuilles : Alternes, simples, longuement pétiolées. Le limbe est 5-lobé présentant un grand lobe médian et des lobes latéraux plus petits. Le sommet des lobes est aigu, la marge entière à finement dentée. L'adulte Aspect : Plante herbacée très volubile dont la tige peut atteindre 3 m. Racine : La racine principale est un long pivot. Tige : Cylindrique, pleine, striée longitudinalement qui se lignifie à la base. Elle contient un latex blanc à odeur d'amande amère. Elle est volubile, ramifiée, avec des rameaux longs de 3 mètres et 5 mm de diamètre. Elle peut être glabre ou couverte de longs poils hirsutes. Feuilles : Alternes, simples et profondément lobées palmées. Elles sont portées par un long pétiole souvent hirsute. Le limbe est profondément divisé presque jusqu'à la base en 5 à 9 lobes palmés, de forme elliptique. Le lobe médian est plus long que les lobes latéraux, mesurant 3 à 7 cm de long. Le sommet des lobes est en coin aigu ou acuminé. La marge est entière à plus ou moins ondulée et plus ou moins dentée. Elles sont intensément pileuses au niveau des nervures, portant de longs poils hirsutes. Limbe de couleur vert foncé. La nervation principale est palmée. Inflorescence : Les fleurs sont axillaires et solitaires (ou peuvent se regrouper jusqu'à 3 paires). Elles sont portées par un pédoncule long jusqu'à 15 cm, puis courtement pédicellées. Le calice est long de 1 à 1,5 cm, formé par deux sépales externes pileux et 3 sépales internes glabres. La corolle campanulée, de 3 à 4 cm de diamètre, est de couleur blanche ou légèrement jaune. Au fond de la corolle se trouvent 5 étamines de longueur irrégulière. Les anthères blanches se tordent après avoir libéré le pollen. L'ovaire est biloculaire, terminé par un stigmate bifide. Fruits : Les fruits se développent totalement dissimulés par les sépales. De forme ovoïde, cet ensemble mesure 3 cm de long et 2 cm de large à la base. Les deux sépales externes, entièrement couverts de poils, recouvrent la série des 3 sépales internes glabres. A l'intérieur de cet ensemble se trouve une capsule ovoïde déhiscente, de 10 à 18 mm de diamètre, lisse et glabre, qui s'ouvre longitudinalement pour libérer les graines. A maturité, les sépales s'ouvrent horizontalement en une étoile de 5 à 6 cm de diamètre, de couleur brune, au centre de laquelle se trouve la capsule. La capsule a 2 loges et contient 4 graines. Graines : Ovoïdes, légèrement trigones aux faces ventrales concaves. Elles mesurent de 7 à 9 mm de long et 6 à 7 mm de large. Elles sont de couleur brune au tégument lisse.



Mimosa pudica L. - Mimosaceae - Dicotylédone

Noms communs : **Sensitive**, Trompe-la-mort

Description

La Sensitive est une plante herbacée à ligneuse souvent étalée sur le sol, atteignant 20 à 50 cm, parfois jusqu'à 1 m de hauteur. Elle est poilue à glabre, porte des aiguillons recourbés, épars.

Les feuilles sont alternes composées, au sommet d'un pétiole de 2 à 6 cm de long. 2 à 4 folioles principales disposées en doigts de gants, elles-mêmes composées de 10 à 28 paires de foliolules linéaires-oblongues. Les feuilles sont sensibles et se referment lorsqu'on les touche.

Les fleurs sont groupées en boules roses au bout d'un pédoncule à la base des feuilles.

Les fruits sont des gousses plates agglomérées, composées de 3 à 4 articles et à bord armé de longs poils raides.

Biologie

La Sensitive est une plante pérenne. Elle se propage uniquement par graines. Les fruits sont disséminés par les animaux.

Ecologie et répartition

La Sensitive se développe sur des types de sols très divers. On trouve cette plante à La Réunion depuis la zone moyennement irriguée à la zone sur-humide. Elle se développe surtout du côté est ainsi qu'au sud de l'île.

Nuisibilité

Elle est assez présente dans les champs de canne à sucre, mais elle s'y développe le plus souvent sous forme de petites taches éparses ou en bordure de parcelle, sauf dans certaines régions de la zone humide où elle peut présenter un caractère dominant. Dans ce cas, outre le danger qu'elle représente pour la canne en raison de sa concurrence, elle gêne le travail d'entretien aux champs par ses épines.

Botanique

La plantule

Cotylédons : Courtement pétiolés, ovales, glabres avec la base et le sommet tronqués.

Premières feuilles : Alternes, composées. La première n'a qu'une penna avec un pétiole long de 6 à 14 mm, glabre et 3 paires de foliolules. Les foliolules sont faiblement asymétriques de 1 à 2,5 mm de long avec la marge pubescente. La deuxième feuille porte 2 pennes à 3 ou 4 paires de foliolules.

L'adulte

Aspect : Plante diffuse, généralement rampante. C'est un petit sous-arbrisseau à branches épineuses avec une hauteur de 20 à 50 cm mais pouvant atteindre 1 m.

Racine : La racine est un pivot, profond et robuste.

Tige : Cylindrique, pleine. Elle est rapidement lignifiée à la base, lâchement hispide et pourvue d'épines éparses faiblement recourbées. Elle est bien ramifiée avec des rameaux pouvant atteindre 2 m de long, souvent de couleur vermillon ou pourpre.

Feuilles : Alternes, composées, portées par un pétiole long de 2 à 6 cm, pubescent, portant quelques épines ou inerme. A la base du pétiole se trouvent deux stipules linéaires de 5 à 10 mm de long, à nervation parallèle. Le limbe est composé de 1 à 2 paires de pennes presque digités, de 4 à 9 cm de long et 0,8 à 1,5 cm de large. Chaque penna porte 10 à 28 paires de folioles linéaires oblongues, sessiles, de 6 à 8 mm de long et de 1,5 à 2 mm de larges. Les folioles sont asymétriques à la base et apiculées au sommet, avec une nervure centrale et secondaire visible et des contours virant du vert au pourpre. La marge est bordée de poils appliqués et raides. La face supérieure est glabre tandis que la face inférieure porte des poils fins et quelques poils raides. Les feuilles sont sensibles, folioles et pétioles se referment la nuit ou lorsqu'on les touche.

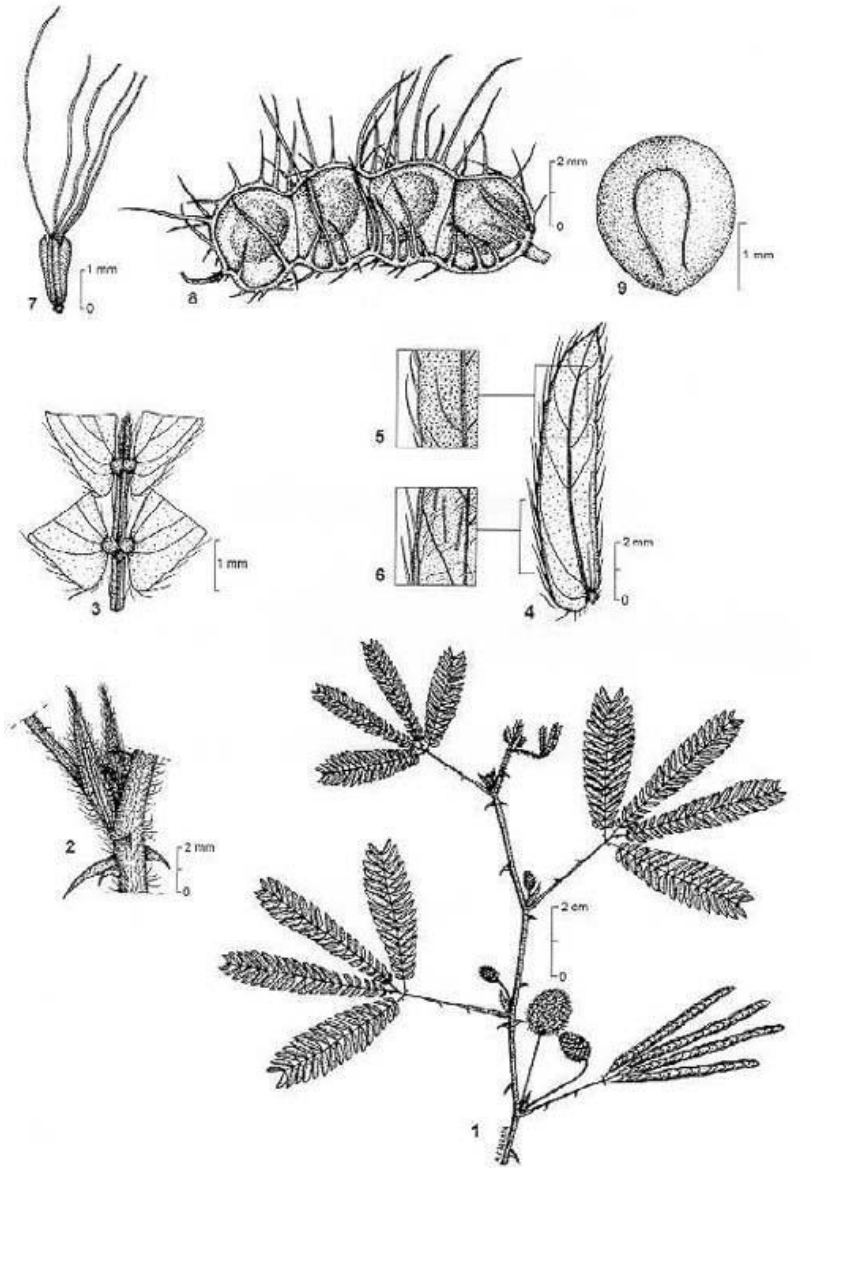
Inflorescence : Formée 1 à 4 glomérules axillaires et terminaux de 1 à 1,5 cm de diamètre, portés par un pédoncule de 12 à 25 mm de long. Ces inflorescences sont de couleur rose à pourpre, contenant de nombreuses fleurs. La fleur est constituée d'un calice minuscule et d'une corolle campanulée de 2 à 2,3 mm et de 4 étamines de 7 à 8 mm de long, roses à anthères blanches. Entre les étamines se trouve un long style filiforme blanc.

Fruit : Le fruit est une gousse sessile, linéaire oblongue, longue de 1 à 1,5 cm et large de 3 à 4 mm, aplatie, à marge armée de longs poils raides. Les gousses sont agglomérées au sommet du pédoncule. Il y a en général 4 articles par gousse, contenant une seule graine. A maturité, les articles, indéhiscents, se séparent.

Graines : Ovales à orbiculaires de 2,5 à 3 mm de diamètre et 1 à 1,2 mm d'épaisseur. Tégument lisse de couleur brune.

Stratégies de gestion

Espèce prostrée, elle est une concurrente de tous les espaces engazonnés et supporte très bien la tonte. Espèce lianescente, elle est capable d'envahir des jeunes aménagements boisés. C'est une espèce très problématique pour laquelle une gestion rigoureuse doit être opérée systématiquement



Mimosa diplotrichaC.Wright ex Sauvalle - Mimosaceae - Dicotylédone

Code : MIMIN

Synonymes : Mimosa invisa Mart.

Noms communs : Liane-sensitive

Description

La Liane-sensitive est une plante arbustive, prostrée ou ascendante à tendance lianescente, pouvant atteindre 1 à 2 m. La tige est couverte de poils et porte de très nombreux petits aiguillons courbés.

Les feuilles sont alternes et composées de 3 à 10 paires de folioles elles mêmes composées de 11 à 30 paires de foliolules. Les folioles et foliolules sont sensibles et se referment dès qu'on les touche.

Les fleurs sont groupées en boules roses à la base des feuilles.

Les fruits sont des gousses plates, allongées, courbées, poilues et aiguillonnées, généralement en groupes compacts de 5 à 20 gousses.

Biologie

La Liane-sensitive est une plante pérenne qui se reproduit par graines. C'est une plante qui peut pousser et produire des fruits tout au long de l'année disséminés dans les poils des animaux.

Ecologie et répartition

La Liane-sensitive est une plante rudérale que l'on trouve le long des chemins et le long des haies ou des ravines ou en bordure de champ. Elle préfère les zones éclairées ou à faible ombrage et tolère les sols pauvres ou argileux humides. Elle est présente localement dans le nord de l'île.

Nuisibilité

La présence de rhizobium peut avoir un effet positif pour la culture (fixation de l'azote de l'air et restitution de l'azote au niveau du sol pour la culture), mais l'agressivité de ses aiguillons et sa capacité à envahir très rapidement, en font une mauvaise herbe potentielle dangereuse pour les vergers et les champs de canne à sucre.

Botanique

La plantule

Cotylédons : Ovales, au sommet arrondi et à base légèrement cordée. Ils sont subsessiles, lisses et glabres, de couleur vert foncé sur la face supérieure et plus clairs sur l'autre face.

Premières feuilles : Alternes et composées. La première feuille est pétiolée et n'a qu'un penne avec 4 à 5 paires de foliolules oblongues, asymétriques à la base et à marge finement ciliée. La suivante est déjà constituée de 2 pennes.

L'adulte

Aspect : Arbrisseau lianescent à feuilles sensibles, haut de 1 à 2 m.

Racine : Pivot principal à système racinaire très vigoureux, sur lequel peuvent se former des nodules à Rhizobium sp..

Tige : La tige est anguleuse, pleine, de 5 mm de diamètre et de 1 à 2 m de long, sarmenteuse à lianescente. Elle est rapidement lignifiée à la base et se ramifie surtout à la base. Elle est légèrement pubescente, les angles sont abondamment pourvus de petits aiguillons courbes et pointus de couleur jaune.

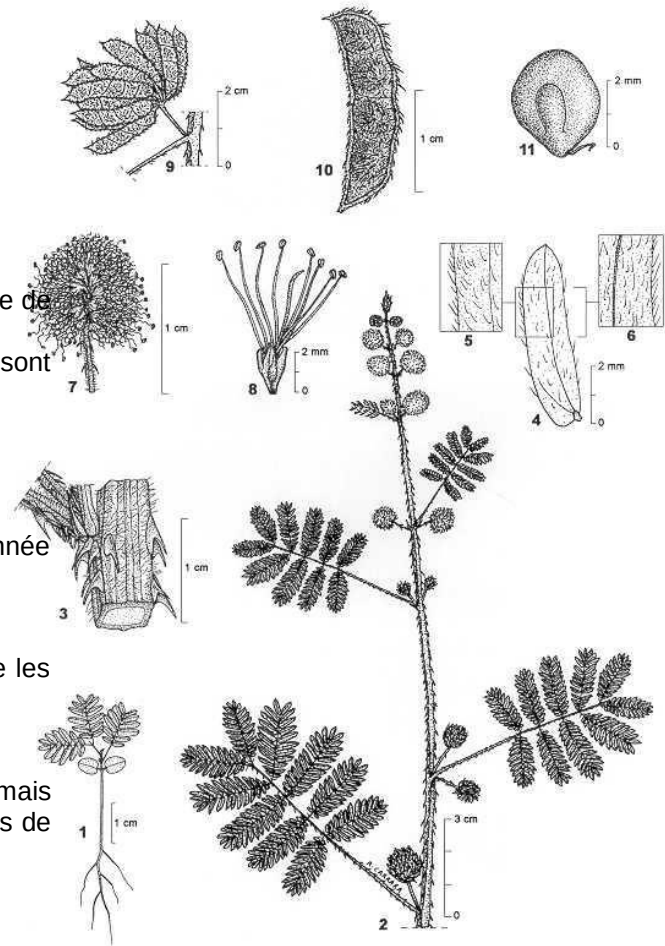
Feuilles : Les feuilles sont alternes, composées, bipennées, de 10 à 20 cm de long, portées par un pétiole de 4 à 6 cm de long abondamment aiguillonné sur la face inférieure et pubescent. A la base du pétiole se trouvent des stipules dressées, lancéolées de 5 à 7 mm de long. Les feuilles ont 3 à 9 paires de pennes. Chacun peut mesurer jusqu'à 6 cm, et comprend 11 à 30 paires de foliolules sessiles et opposées. Le limbe des foliolules est oblong à linéaire, long de 3 à 8 mm et large de 1 à 1.5 mm. La base est asymétrique, le sommet arrondi ou en coin large. Les faces sont glabres, à faiblement pubescentes. La marge est entière, pubescente. Le rachis porte quelques aiguillons à la face inférieure. Les feuilles sont sensibles et se referment la nuit, en période de sécheresse pour éviter la transpiration de la plante ou dès qu'on les touche.

Inflorescence : L'inflorescence est axillaire ou en grappe terminale lâche. Elle comprend 1 à 3 glomérules de couleur rose, globuleux et compacts, de 5 à 10 mm de diamètre, portés par un pédoncule de 6 à 10 mm de long. Chaque glomérule comprend un grand nombre de petites fleurs hermaphrodites, sessiles. Le calice est absent, la corolle est campanulée, longue de 2 mm. Les étamines au nombre de 8 par fleur ont un filet rouge à rose long de 8 à 16 mm et l'anthere blanc avec son sommet noir. L'ovaire est allongé.

Fruit : Gousse sessile de 2 à 3 cm de long et 3,5 à 5 mm de large, déhiscente. Elle est linéaire légèrement courbe, aplatie et apiculée au sommet. Elle est segmentée pour former 2 à 8 articles irrégulièrement quadrangulaires, contenant une seule graine. Les valves sont pubescentes aiguillonnées principalement le long des sutures. Les gousses forment des groupes compacts de 5 à 20 à l'extrémité des pédoncules.

Graines : Ovoïdes, comprimées, longues de 2,5 à 3 mm et larges de 2 à 2,4 mm et 0,8 mm à 1 mm d'épaisseur. Les faces sont convexes. Le tégument est glabre et brillant de couleur brun-jaune.

Stratégie de gestion



Mirabilis jalapa nyctaginacée dycotylédones

La Belle-de-nuit (*Mirabilis jalapa* L.), aussi connue sous le nom de Merveille du Pérou, est une plante herbacée vivace, de la famille des Nyctaginacées, poussant aussi bien dans les jardins que dans les milieux incultes. Originaire d'Amérique subtropicale, elle fut introduite en Europe à la fin du xvie siècle.

Synonymes taxonomiques d'après Tela Botanica :

Mirabilis xalapa Noronha

Mirabilis pubescens Zipp. ex Span.

Mirabilis dichotoma Gaterau

Jalapa officinalis Crantz

La Belle-de-nuit est une plante herbacée vivace de 30 à 80 cm de haut, souvent cultivée en annuelle. En France métropolitaine, elle disparaît en hiver mais sous les tropiques, elle est pérenne et fleurit toute l'année⁷. Elle possède de grosses racines tubérisées noirâtres qui ont dans plusieurs régions du monde des usages médicinaux traditionnels. Les tiges dichotomiques sont pleines, quadrangulaires, charnues, de couleur verte à rougeâtre, épaissie au niveau des nœuds⁸. La belle-de-nuit est d'un port buissonnant, très ramifié. Les feuilles opposées sont ovales, à base arrondie ou légèrement cordée, à sommet aigu, de 4 à 12 cm de long sur 3 à 8 cm de large⁸. Le pétiole fait de 1 à 4 cm de long⁹.

Bourgeon et fruit

L'inflorescence à l'extrémité des rameaux est une cyme bipare contractée en une fleur, à 5 bractées donnant l'impression d'un involucre sépaloïde, de couleur vert pâle, long de 7 à 12 mm, comportant 5 lobes triangulaires soudés à la base, refermés sur le tube de la corolle. La corolle colorée est formée d'un long tube étroit de 2 à 6 cm, s'évasant largement à l'extrémité en entonnoir de 4-5 cm de diamètre. Sa couleur peut être jaune, écarlate, pourpre, rose, blanche ou bicolore. Elle enferme 6 étamines de taille inégale, émergeant largement du tube de la corolle et un carpelle possédant un ovule renversé (anatrope). Les fleurs ne s'ouvrent qu'au crépuscule ou par temps couvert et exhalent un parfum rappelant la fleur de tabac. Elles fanent le matin et sont remplacées par d'autres fleurs sur le même pied, le soir même. L'anthèse dure de 16 à 20 heures et reste donc visible une partie du jour¹⁰.

Il a été montré qu'au Brésil (État de Paraná), le mode principal de fécondation était l'autopollinisation¹¹. En Amérique Centrale, deux papillons de nuit, le sphinx ello *Erinnyis ello* et le sphinx orangé *Hyles lineata* sont aussi des visiteurs assurant la pollinisation.

La floraison s'étale de juillet à octobre en France métropolitaine et toute l'année aux Antilles⁷.

Le fruit, de couleur noire, apparaît à la base de la fleur une fois que celle-ci est tombée. C'est un akène, sec, subglobuleux, noir, de 6 à 8 mm de long qui reste entouré par le pseudocalice accrescent.

Cette fleur aux pigments fluorescents déploie ses pétales afin d'exposer des figures de fluorescence sur la corolle qui attirent les papillons de nuit afin d'assurer sa reproduction¹².

Écologie[modifier le code]

Mirabilis jalapa est originaire des régions tropicales sèches d'Amérique Centrale et d'Amérique du Sud : Guatemala, Mexique, Chili, Pérou².

Elle est actuellement naturalisée dans de nombreux pays en Asie, Afrique, États-Unis, Moyen-Orient, Europe dont la France. À La Réunion², *Mirabilis jalapa* espèce initialement ornementale, s'est naturalisée sur la côte ouest, entre 400 et 700 m d'altitude et la côte sud entre 0 et 700 m. C'est une rudérale des zones de décombres et une adventice, relativement commune des champs de canne à sucre sur les côtes ouest et sud. Sa forte production de graines et sa croissance rapide lui permettent de recouvrir jusqu'à 30 à 50 % dans les parcelles cannières.

Source wikipedia



Momordica charantia L. - Cucurbitaceae - Dicotylédone

Code : MOMCH

Synonymes : *Momordica muricata* Willd., *Momordica senegalensis* Lam., *Momordica indica* L.

Noms communs : Margose

Description :

La Margose est une liane herbacée à fleurs mâles et femelles distinctes, à tige rampante ou grimpante assez grêle. Les feuilles sont découpées en lobes profonds en doigts de gants. A la base du pétiole se trouve une vrille simple. Les fleurs sont solitaires, à l'extrémité d'un long pétiole portant au sommet une petite feuille ronde. Elles possèdent 5 pétales jaunes arrondis. Certaines sont mâles, contenant 3 étamines courtes, d'autres sont femelles, ayant en dessous un renflement correspondant au futur fruit. Le fruit est fusiforme verruqueux virant du jaune au rouge à maturité et s'ouvrant en trois parties laissant apparaître des graines enrobées dans une gélatine rouge-vif. Biologie :

La Margose est une plante principalement annuelle qui se multiplie par graines ou de façon végétative à partir de bourgeons issus du rhizome.

Ecologie et répartition :

C'est une espèce rudérale qui préfère les situations assez sèches. Elle est très courante sur le bord des chemins dans les zones ensoleillées ou en bordure des champs et dans les haies. On la retrouve parfois dans les parcelles de canne à sucre.

Nuisibilité :

C'est une espèce très commune pour toutes les cultures, qui peut devenir rapidement envahissante. Elle est très fréquente à la lisière des champs de canne à sucre. Elle se développe en grimpant sur la culture et en provoque un étouffement de la culture.

Botanique :

La plantule

Cotylédons : Subsessiles, de forme obovale à elliptique, au sommet arrondi et à base atténuée. Le limbe glabre et assez épais. Il mesure de 8 à 12 mm de long et 4 à 6 mm de large.

Premières feuilles : Alternes et simples, longuement pétiolées. Le limbe est palmé mais avec des lobes peu découpés. Ils seront de plus en plus marqués sur les feuilles suivantes.

L'adulte

Aspect : Le port est grimpant ou rampant. C'est une plante lianescente avec des tiges assez grêles qui peuvent atteindre plusieurs mètres de long.

Racine : La racine est un pivot qui peut devenir rhizomateux.

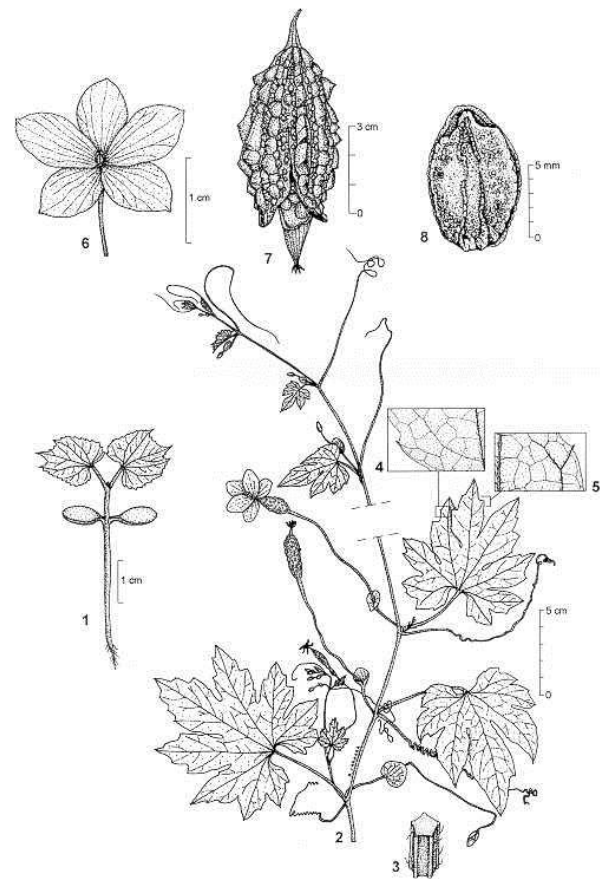
Tige : La tige d'un vert clair est pentagonale, anguleuse et pleine, glabre ou à poils épars. Elle se ramifie à la base.

Feuilles : Simples et alternes, portées par un long pétiole canaliculé, long de 1,5 à 7 cm, à la base duquel se trouve une vrille simple. Les feuilles sont palmées et profondément lobées, de forme générale suborbiculaire, aussi long que large (3 à 12 cm). Il est formé de 3 à 7 lobes profondément découpés jusqu'à la moitié de la longueur du limbe ou plus. La base est largement cordée, le sommet des lobes est en coin aigu. La marge est irrégulièrement dentée. Les deux faces sont pratiquement glabres avec quelques poils épars le long des nervures à la face inférieure.

Inflorescence : C'est une espèce monoïque, avec des fleurs mâles et des fleurs femelles distinctes. Les fleurs sont solitaires, axillaires, à l'extrémité d'un long pédoncule, de 5 à 15 cm, qui porte à son sommet ou en partie médiane une bractée foliacée orbiculaire à réniforme, embrassante, de 5 à 15 mm de diamètre. La coupe florale est campanulée, large de 2 à 3 mm. Les sépales sont lancéolés, de 4 à 6 mm de long et 2 mm de large, glabres. Les pétales sont jaunes, obovales et glabres. Ils mesurent 10 à 20 mm de long et 7 à 15 mm de large et deux d'entre eux portent une écaille à leur base. Les fleurs mâles comprennent 3 étamines aux filets courts de 1,5 à 2 mm, et aux anthères repliées en "S". La fleur femelle possède un ovaire infère fusiforme ou ovoïde, tuberculeux, muni d'une pointe courte et ferme. Il apparaît rapidement sous la fleur.

Fruit : Fruit charnu largement ovoïde oblong à fusiforme, de 4 à 20 cm de long et 2,5 à 4 cm de large, déhiscent par 3 valves. La paroi externe est couverte de tubercules irréguliers. Il est de couleur jaune orange à vermillon. Il contient un grand nombre de graines.

Graines : Ovale elliptiques, presque tridentées au sommet et mesurant 10 à 16 mm de long et 7 à 9 mm de large et 2 à 3 mm d'épaisseur. Tégument ornementé et marge cannelée. Les graines sont incluses dans un mucilage rouge vif.



MUCUNA pruriens (L.) DC. – Fabaceae

Synonymes : Dolichos pruriens L.

Nom commun : Pois à gratter

Mucuna pruriens (L.) DC. est une plante grimpante de la famille des Fabaceae et du genre *Mucuna* qui comprend environ 100 espèces des zones tropicales. *Mucuna pruriens* est originaire d'Afrique et d'Asie, l'espèce est largement naturalisée dans les zones tropicales.

1. *Mucuna pruriens* à La Réunion.

Mucuna pruriens (L.) DC. qui porte le nom vernaculaire de Pois mascate est nommé à La Réunion Pois à gratter, l'espèce est à la fois cultivée et naturalisée. Deux variétés de l'espèce sont présentes à La Réunion :

- *Mucuna pruriens* (L.) DC. var. utilis (Wight) Burck.
- *Mucuna pruriens* (L.) DC. var. pruriens.

2. Nuisibilité de *Mucuna pruriens*.

Mucuna pruriens (L.) DC est inscrit dans la liste des espèces envahissantes de La Réunion, niveau 3 sur 5 : taxon exotique (ou cryptogène) envahissant se propageant uniquement dans les milieux régulièrement perturbés par les activités humaines (bords de route, cultures, pâturages...) avec une densité plus ou moins forte.

3. Description de *Mucuna pruriens*.

Le pois mascate est une plante grimpante qui s'accroche à tous supports qu'elle trouve à sa proximité. La tige cylindrique, volubile peut atteindre plus de 15 m de longueur. Les jeunes tiges sont pubescentes. Les feuilles alternes sont composées de trois folioles, portées par un pétiole muni à sa base de deux stipules d'environ 5 mm de long. Foliole de forme ovale, à base largement asymétrique et au sommet mucroné. Les faces du limbe sont fortement rainurées, glabres, sauf pour les jeunes feuilles qui ont les deux faces pubescentes. La marge est entière. Inflorescence en grappe axillaire, solitaire, pendante de 15 à plus de 30 cm de long garnie d'une trentaine de fleurs. Fleur bixeuée avec un calice campanulé à lobes triangulaires, pétales violet pourpre avec un étendard couleur chair. Le fruit est une gousse longue et épaisse recouverte d'un duvet de poils urticants. *Mucuna pruriens* est une plante dangereuse, le duvet des gousses est si pénétrant qu'il arrive à forcer les pores de la peau. Il provoque une démangeaison immédiate et plus on frotte plus on fait pénétrer le duvet. L'eau ne doit pas être utilisée en cas de contact, car il ne fait que diluer le produit chimique. De plus chaque poil contient une liqueur caustique contenue dans sa pointe. Les composants chimiques responsables des démangeaisons sont la mucunaïne, une endopeptidase, enzyme très irritante, et la sérotonine. En conjonction, elles favorisent le prurit (son nom d'espèce *pruriens* signifie : irritant). Les graines sont noires avec un hile blanc.

4. Utilisation de *Mucuna pruriens*.

Dans de nombreuses régions du monde, *Mucuna pruriens* est utilisé comme plante fourragère sous forme d'ensilage, de foin séché ou de graines séchées.

5. Utilisation médicale.

Mucuna pruriens est utilisé dans la médecine ayurvédique qui lui prête de nombreux bienfaits dont celui de traiter l'anémie, la dysenterie, l'aménorrhée, les vers intestinaux, et les morsures de serpents. Il est également utilisé pour ses effets anti-vieillessement. Il est une source de L-Dopa, un acide aminé utilisé dans la lutte contre la maladie de Parkinson et la dépression. Des vertus aphrodisiaques sont également prêtées au pois mascate, il soignerait les troubles de l'érection et stimulerait la libido.



Nicandra physaloides (L.) Gaertn. - Solanaceae - Dicotylédone

Synonymes : Atropa physalodes L.
Noms communs : Poc-poc-fleur-bleue, Gros-poc-poc

Description

Le Poc-poc-fleur-bleue est une plante herbacée dressée, qui forme un petit buisson abondamment ramifié. La tige est épaisse, creuse et striée, fortement remplie d'eau.
Les feuilles sont alternes. Elles ont une forme ovale à elliptique. Elles sont dépourvues de poils. Les bords sont irrégulièrement dentés.
Les fleurs ressemblent à des clochettes bleu-mauve, insérées à la base des feuilles.
Le fruit est une baie, de couleur jaune à vert, contenue dans une sorte de sac foliacé en forme de lampion anguleux, pendant, qui se dessèche à maturité. Elle renferme de nombreuses graines.

Biologie

Le Poc-poc-fleur-bleue est une espèce annuelle. Il se multiplie uniquement par graines, qui sont disséminées principalement par les oiseaux.

Ecologie et répartition

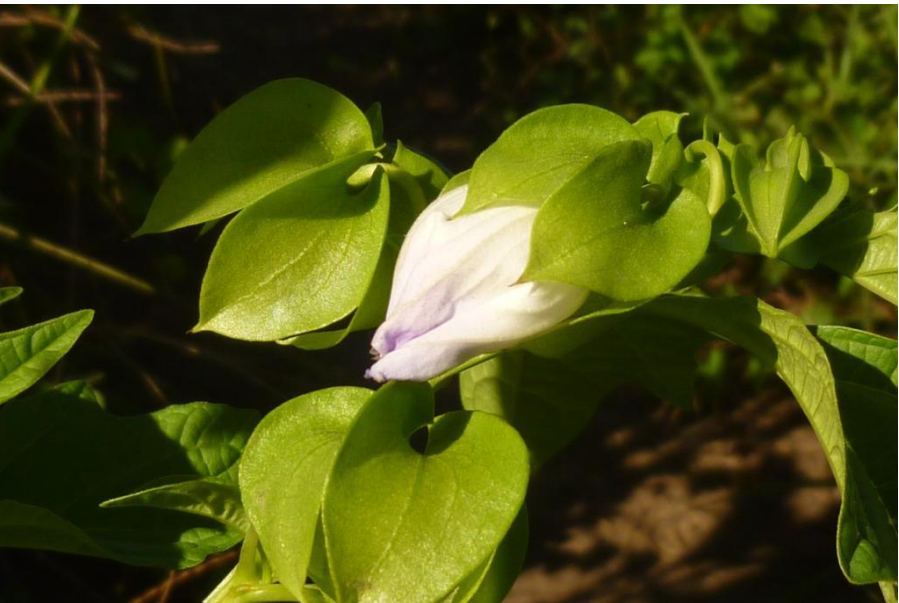
L'espèce est naturalisée sur l'île, dans toute la région sous le vent. Elle ne présente pas d'exigence de sol particulière, pourvu que celui-ci soit humide.

Nuisibilité

Le Poc-poc-fleur-bleue est une mauvaise herbe que l'on rencontre fréquemment dans les cultures maraîchères.

Botanique

La plantule
Cotylédons : Ovales-lancéolés, portés par un long pétiole pubescent. Limbe glabre, finement pubescent sur la marge. Long de 1,6 cm et large de 1 cm.
Premières feuilles : Simples et alternes, longuement pétiolées. Le limbe est ovale à lancéolé, en coin large à la base et au sommet, à marge sinueuse à irrégulièrement dentée. Les faces sont glabres, aux nervures nettement visibles.
L'adulte
Aspect : Plante herbacée annuelle, à port dressé, formant un petit buisson abondamment ramifié, atteignant jusqu'à 1,5 m de haut.
Racine : Pivot profond.
Tige : Souple, dressée, polygonale et creuse. De couleur vert clair et glabre. Elle peut mesurer jusqu'à 5 cm de diamètre à la base et être plus ou moins lignifiée.
Feuilles : Alternes, simples, portées par un long pétiole de 5 cm, qui semble ailé du fait de l'atténuation du limbe. Le limbe est ovale elliptique, gaufré, long de 8 à 12 cm et large de 5 à 7 cm. La base est en coin large, plus ou moins atténuée le long du pétiole, le sommet est en coin large. Les deux faces sont glabres ou parsemées de quelques poils courts et blancs, marquées de nervures pennées nettement visibles. La marge est irrégulièrement dentée et sinueuse.
Inflorescence : Fleurs solitaires et axillaires de 4 cm de diamètre, campanulées, portées par un pédoncule de 2 à 3 cm. Le calice a 5 sépales, de 1,5 cm de long, membraneux, verts, sagittés, partiellement soudés, dont les bords accolés forment des carènes. Ils ont une nervation réticulée. La corolle est campanulée blanche à la base et terminée par 5 lobes arrondis bleu-mauve. Elle mesure 2,5 à 3 cm de long et de diamètre. 5 étamines, courtes, fixées à la base de la corolle sur une couronne (anthères jaunes). 1 pistil à ovaire supère, globuleux, à 3 carpelles et ovules très nombreux, style blanc et stigmate jaune en massue.
Fruit : Baie, de 1,5 à 2 cm de diamètre, de couleur jaune à maturité, incluse dans le calice transformé en une vésicule pendante, d'abord de couleur verte puis brune, devenant papyracée en se desséchant et qui s'ouvre par le sommet à maturité. Elle contient 30 à 360 graines.
Graine : Lenticulaire, de 2 mm de diamè tre. Tégument verruqueux. De couleur orange.



Oxalis corniculata L. - Oxalidaceae - Dicotylédone

Synonymes : Oxalis repens Thunb.
Noms communs : Petit-Trèfle, Ti-Trèfle

Description

Le Petit-trèfle est une petite herbe tendre, semi-dressée, communément couchée. Il est rampant, émettant à chaque noeud des racines fasciculées et des tiges aériennes courtes et grêles.
Les feuilles sont insérées alternativement, le long des tiges. Elles sont composées de trois folioles, en forme de coeur, plus arrondies que chez le Gros-trèfle (*O. latifolia*). Les feuilles se replient en l'absence ou en excès de lumière.
Les fleurs sont de couleur jaune, à 5 pétales arrondis.
Le fruit est fusiforme et dressé. Il s'ouvre à maturité, laissant s'échapper des graines brunes.

Biologie

Le Petit-trèfle est une plante annuelle à plus ou moins vivace. Il se multiplie principalement par ses graines disséminées à longue distance par projection ou par les oiseaux. Il se propage aussi par voie végétative par fragmentation des tiges rampantes.

Ecologie et répartition

L'espèce est très commune partout à La Réunion, en toutes zones. Elle se rencontre sur des sols meubles et pas trop secs, en pleine lumière ou légèrement à l'ombre. On la trouve essentiellement sur sols sableux et limons riches en éléments nutritifs.

Nuisibilité

Cette mauvaise herbe est fréquente dans les cultures maraîchères et les jachères. Elle colonise également les plantations de jeunes cannes à sucre.

Botanique

La plantule

Cotylédons : Ovaux, lancéolés, très courtement pétiolés, longs de 5 mm.

Premières feuilles : Alternes, composées, d'un vert trouble, longuement pétiolées. Limbe à 3 folioles digitées, en forme de coeur, à base en coin et sommet émarginé. Seule la nervure médiane est marquée. Deux petites stipules, oblongues, à la base du pétiole.

L'adulte

Aspect : Herbe annuelle ou vivace rampante, stolonifère, haute de 5 à 35 cm. Nombreuses tiges aériennes, rampantes, parfois dressées, souvent ramifiées, et s'enracinant aux noeuds.

Racine : Pivot principal et présence de nombreuses racines fibreuses fasciculées à partir des noeuds de la tige. Sans bulbe.

Tige : Cylindrique, pleine, pubescente, souvent teintée de pourpre.

Feuilles : Composées, alternes, parfois fasciculées chez les jeunes plantes. Elles sont portées par un pétiole long de 3 à 8 cm, présentant, à la base, des stipules adhérentes ciliées. A l'extrémité du pétiole, 3 folioles sessiles longues de 5 à 18 mm. Limbe émarginé, glabre ou presque, largement émarginé au sommet et en coin large à la base. Marge entière, parfois finement ciliée. Nervation peu abondante.

Inflorescence : Petites cymes ombelliformes axillaires portées par un pédoncule plus court que les feuilles. Bractées et bractéoles linéaires à triangulaires, ciliées. Petites fleurs jaunes, à l'extrémité d'un pédicelle, plus court que le pédoncule et réfracté lors de la fructification. Calice à 5 sépales linéaires, longs de 3 à 4 mm, à poils courts. Corolle à 5 pétales jaunes, inégaux, oblongs-spatulés, longs de 4 à 6 mm. 10 étamines dont 5 longues et 5 courtes. L'ovaire est supère surmonté d'un style aussi long que les étamines et d'un stigmate bilobulé.

Fruit : Capsule sub-cylindrique anguleuse, au sommet aigu, déhiscente, à pubescence rétrorse et mêlée plus ou moins à des poils glanduleux. Elle est longue de 10 à 15 mm et comprend 5 loges longitudinales, contenant 5 à 11 graines.

Graine : Ovoïde de couleur rouge-brun, longue de 1 à 1,5 mm. Le tégument présente 7 à 9 côtes transversales marquées.



Oxalis debilis Kunth var. corymbosa (DC.) Lourteig - Oxalidaceae – Dicotylédone

Synonymes : Oxalis corymbosa DC., Ionoxalis martiana Small.

Noms communs : Trèfle-rose, Gros-Trèfle, Trèfle

Description

Le Trèfle Rose est une plante se développant en petites touffes. La racine est un pivot blanc. La tige est souterraine et bulbeuse. Elle porte un bouquet de feuilles, portées par un long pétiole à longs poils flexueux.

Les feuilles sont arrondies et composées de 3 grandes folioles, en forme de coeur large, étalées à l'extrémité du pétiole et pliées le long d'une nervure centrale.

Les fleurs sont portées par un axe aussi long ou plus long que les feuilles. Elles sont de couleur mauve et sont rayonnantes à l'extrémité de l'axe.

Biologie

Le Trèfle-rose est une espèce vivace. Elle se propage principalement par multiplication des bulbes, rarement par les graines.

Ecologie et répartition

Il s'agit d'une plante très commune à La Réunion en toute zone, à proximité des endroits habités. Elle aime les terres riches en azote. On la rencontre plus particulièrement dans les lieux frais et ombragés entre 0 et 1500 m d'altitude, dans les jardins et au bord des routes.

Nuisibilité

Fréquente dans les cultures maraîchères et les jachères, elle est devenue une mauvaise herbe gênante dans les cultures de géranium et de canne à sucre. En fait, elle n'occupe les champs de cannes que lorsque celles-ci sont de petite taille.

Botanique

La plantule

Premières feuilles : Quelques feuilles trifoliolées, longuement pétiolées, émergeant d'un bulbe écailleux. Folioles émarginées à lobes arrondis à base en coin large et sommet émarginé, portant des cristaux orange à la face inférieure.

L'adulte

Aspect : Herbe en touffe, de 10 à 30 cm de hauteur sans tige aérienne, formée de feuilles trifoliolées, arrondies, longuement pétiolées et d'inflorescences longuement pédonculées.

Système souterrain : Racine pivotante blanche. Bulbe globuleux, oblong ou ovoïde, à écailles protectrices brunes ou rousses, scarieuses, ovales, de 7 à 11 mm de long et 3 à 5 mm de large, rigides, acuminées, souvent couvertes de granulations orangées et à marge hyaline porteuse de longs cils de 4 mm, mous et roux. Stipules scarieuses, à marge ciliée, de 13 mm de long et 2 mm de large. Courts rhizomes latéraux reliant les bulbes.

Tige : Tige aérienne absente. Tige souterraine réduite à l'axe du bulbe.

Feuilles : Fasciculées en touffe, composées, portées par un pétiole long de 30 cm, cylindrique, à pubescence lâche. Limbe à trois folioles très courtement pétiolulées (0,25 à 1 mm), émarginées, de 3 à 5 cm de long et 2,5 à 4,5 cm de large. Foliole en coin large à la base, émarginée au sommet jusqu'à 1/9 à 1/5 de leur longueur, à lobes très arrondis. La marge est entière. Pubescence lâche sur la face inférieure, face supérieure glabre. Nervation pennée. Présence de minuscules cristaux translucides, punctiformes, orangés ou violacés, épars sur le limbe et plus visibles en dessous.

Inflorescence : Cymes bifides, à branches inégales, asymétriques ou ombelliformes, de 3 à 15 fleurs, au sommet d'un pédoncule atteignant 45 cm de longueur, à longs poils épars. Bractées opposées, de 2 à 5 mm de long et 2 à 2,5 mm de large et petites bractéoles à granulations situées sur l'articulation pileuse, à la base des pédicelles. Les fleurs sont portées par des pédicelles inégaux de 0,5 à 3 cm de long. Calice à 5 sépales verdâtres, sub-égaux, linéaires à elliptiques, à 2 ou 4 granulations orangées et linéaires, de 4 à 7 mm de long et 0,75 à 1,3 mm de large. Corolle à 5 pétales obovales de 1 cm de long, au sommet arrondi, de couleur rose-pourpre, à base blanc-verdâtre. 10 étamines à filets élargis vers la base, les longs de 4,5 mm, pileux et glanduleux vers le sommet et les courts de 3 mm, glabres et soudés sur 1/3 de leur longueur.

Fruit : Capsule cylindrique, mince et glabre, à 5 loges longitudinales contenant 3 à 10 graines. Le fruit se développe rarement.

Graine : Rugueuse, ellipsoïde de 1 mm de long.

Remarques

Cette espèce est très semblable à Oxalis tetraphylla qui s'en distingue par des feuilles généralement à 4 folioles, présentant fréquemment une zone médiane pourpre ou noirâtre.



Oxalis latifolia Kunth - Oxalidaceae - Dicotylédone

Synonymes : *Oxalis mauritiana* Lodd., *Ionoxalis latifolia* (Kunth) Rose

Noms communs : Gros-Trèfle, Oseille

Description

Le Gros-trèfle est une plante herbacée, sans tige externe. Il apparaît sous la forme d'une touffe de feuilles longuement pétiolées et de petites inflorescences roses longuement pédonculées, émergeant d'un bulbe. A la base du bulbe, se développe une racine pivotante et de petites tiges souterraines portant elles-mêmes de petits bulbes.

Les feuilles sont composées de trois grandes folioles terminales, étalées, de forme triangulaire ou en coeur. Elles sont parfois repliées au niveau de la nervure centrale. Le limbe est souple. Le pétiole a une saveur acide lorsqu'on le mâchonne.

Les fleurs, de couleur mauve, sont réunies par petits groupes à l'extrémité d'un pédoncule plus long que les feuilles.

Le fruit se développe très rarement, libérant plusieurs graines.

Biologie

La reproduction du Gros-trèfle se fait essentiellement de façon végétative par les petits bulbes se trouvant à l'extrémité des tiges souterraines. Lorsqu'on déterre un pied, il est fréquent de trouver une douzaine de petits bulbes autour du bulbe principal.

Ecologie et répartition

L'espèce est très commune à La Réunion dans toutes les régions. On la trouve jusqu'à 1500 m d'altitude. Elle se rencontre sur les sols riches en éléments nutritifs.

Nuisibilité

Le Gros-trèfle est une mauvaise herbe des cultures maraîchères et des champs de canne à sucre.

Botanique

La plantule

Premières feuilles : Quelques feuilles trifoliolées, longuement pétiolées, émergeant d'un bulbe écailleux. Folioles émarginées ou triangulaires à base en coin et sommet plat ou émarginé, divergentes, portant des granulations oranges.

L'adulte

Aspect : Herbe sans tige, se présentant sous la forme d'une petite touffe, haute de 20 à 30 cm, de feuilles trifoliolées, triangulaires, longuement pétiolées et d'inflorescences longuement pédonculées.

Système souterrain : Racine pivotante, de couleur blanc-cireux, à formations secondaires très développées, ainsi que quelques racelles. Bulbe ovoïde ou globuleux, atteignant 2,5 cm de long et 2 cm de large. Il est entouré d'écailles protectrices papyracées, larges et d'écailles nourricières brunes, elliptiques, étroites de 7 à 15 mm de long et 4 à 6 mm de large. Stipules hyalines-papyracées, rousses, à marges ciliées et glanduleuses, portant des granulations orangées. Rhizomes issus de la base du bulbe, portant des bulbilles blanches à l'extrémité.

Tige : Tige aérienne absente. Tige souterraine réduite à l'axe du bulbe.

Feuilles : Fasciculées en touffe, composées, à trois folioles terminales digitées, portées par un pétiole vertical long de 5 à 20 cm. Folioles vertes, violacées en dessous. Le limbe est entier, subsessile, obtriangulaire ou émarginé au sommet, de 1 à 5 cm de long et de 2 à 7 cm de large. La base est en coin large, le sommet est droit ou émarginé, parfois mucroné. Le limbe est plus ou moins plié le long de la nervure centrale. Les deux faces sont glabres ou subglabres, avec présence de granulations orange à la base de la face inférieure.

Inflorescence : Cymes ombelliformes, fréquemment bifides, portées par un long pédoncule de 10 à 25 cm de long. Bractées et bractéoles petites, à la base de l'ombelle. Fleurs mauves, à coeur blanc-jaunâtre, de 10 à 15 mm de diamètre, portées par un pédicelle grêle de 15 à 20 mm. Le calice est vert formé de 5 sépales libres, glabres, inégaux, portant des granulations orangées ou violacées. Corolle à 5 pétales libres, formés d'un onglet blanc et d'un lobe rose à mauve, étalé à sommet largement arrondi. 10 étamines poilues, en 2 cycles de tailles différentes. L'ovaire est supère à 5 carpelles soudés.

Fruit : Rarement développé. C'est une capsule oblongue de 4 à 8 mm de long, déhiscente contenant plusieurs graines.

Graine : Ellipsoïde de 1 mm de long, de couleur brunâtre à tégument rugueux.



Passiflora foetida L. - Passifloraceae - Dicotylédone

Code : PAQFO **Synonymes** : *Passiflora hirsuta* Lodd., *Passiflora variegata* Mill., *Passiflora vesicaria* L., *Tripsilina foetida* L. **Noms communs** : Poc-poc, Grenadier-marron

Description

Le Poc-poc est plante lianescente, grimpante ou rampante, atteignant 4 m de longueur. Elle présente une forte odeur désagréable. Elle est glabre ou à pilosité blanchâtre à brun jaunâtre. Les feuilles sont alternes et simples, longuement pétiolées avec à la base une longue vrille torsadée. La feuille a 3 ou 5 lobes à sommet en coin large. Les fleurs solitaires se développent à la base des feuilles et portent en dessous 3 pièces foliaires profondément divisées en nombreux filaments. Les fleurs de 2 à 5 cm de diamètre ont 5 pétales intercalés aux sépales, de couleur blanche ou rosâtre. Au centre se trouve une couronne de nombreux filaments violets et une colonne formée de 5 étamines et du pistil à 3 branches. Les fruits sont des baies globuleuses vert-clair, de 3 à 4 cm de diamètre plus ou moins glabre qui deviennent jaunâtre à orange à maturité et sont incluses dans les feuilles laciniées.

Biologie

Le Poc-poc est une plante annuelle ou bisannuelle avec une production importante de graines.

Ecologie et répartition

Présente à basse et moyenne altitude, elle se trouve surtout dans les fourrés, dans les stations rocheuses (coulées de lave), sur le bord des routes ou dans les jachères. Elle existe à La Réunion dans toute la région au vent de Sainte-Marie à Saint-Pierre, aussi bien sur le littoral qu'en altitude moyenne.

Nuisibilité

Le Poc-poc pénètre fréquemment dans les champs de canne à sucre où elle peut étouffer la culture et gêner la circulation dans l'interligne.

Botanique

La plantule Cotylédons : Ovales oblongs avec un sommet arrondi ou tronqué. Ils sont pétiolés et mesurent 5 à 10 mm de long et 3 à 8 mm de large. Le limbe est glabre à 3 nervures apparentes qui partent de la base. Premières feuilles : La première feuille est ovale à base arrondie et sommet en coin large. Le limbe est couvert d'une fine pubescence et mesure 6 à 10 mm de long et 3 à 6 mm de large, à marge entière à finement dentée. La nervure centrale est bien visible. Les feuilles qui suivent, se couvrent d'une pubescence encore plus importante et s'élargissent, devenant trilobées. L'adulte Aspect : Plante lianescente à vrilles simples, grimpante ou rampante entièrement couverte de petits poils jaunâtres, pouvant atteindre 4 m de longueur. Elle dégage une forte odeur foetide. Racine : Pivot souvent ramifié et lignifié. Tige : Cylindrique, pleine, couverte de poils hispides, étalés, jaunâtres, longs de 2 à 3mm. Feuilles : Alternes, simples, portée par un pétiole long de 1,5 à 6 cm, hispide, à la base duquel se trouvent 2 stipules réniformes, de 5 à 10 mm de long, profondément laciniées et une longue vrille simple torsadée. Le limbe, long et large de 4 à 10 cm, est trilobé, parfois 5-lobé, rarement entier. Le lobe central est plus long que les lobes latéraux. La base est cordée, le sommet des lobes est en coin large à acuminé (lobe central). Les deux faces sont couvertes d'une pubescence brun-jaunâtre. La marge est entière à finement denticulée. Inflorescence : La fleur est solitaire, axillaire, portée par un pédoncule hispide, long de 3 à 6 cm. Sous la fleur se trouvent 3 grandes bractées involucrales de 2 à 4 cm de long, profondément laciniées. Le calice comprend 5 sépales soudés à leur base, ovales oblongs de 15 à 20 mm de long, portant au sommet de la face inférieure une arête longue de 2 à 4 mm. Les 5 pétales sont étroitement ovales oblongs de 10 à 15 mm, de couleur blanche ou rosâtre. Sépales et pétales s'ouvrent complètement à plat, formant un périanthe de 2 à 5 cm de diamètre. Plus à l'intérieur, se trouve une couronne constituée de 2 rangées de filaments violets à la base et blancs au sommet, de 2 à 3 mm de long et d'un disque en coupe, à base nectarifère. Au centre de ce disque se trouve une colonne formée de la base soudée des filets des 5 étamines dont les anthères oblongues, sont rayonnantes, longues de 3 à 5 mm et s'ouvrent vers le bas. L'ovaire, de 2 à 3 mm de long, est ellipsoïde et subglabre, placé au sommet de la colonne. Il est surmonté d'un style trifide de 4 à 5 mm de long, aux branches étalées, à l'extrémité desquelles se trouve un stigmate en massue. Fruit : Baie globuleuse de 2 à 3 cm de couleur jaune orange. Les bractées laciniées sont persistantes formant une cage autour du fruit. La baie ne contient pratiquement pas de pulpe mucilagineuse. Les graines sont nombreuses. Graines : Ovales aplaties, de 4 à 5 mm de long. Elles sont grossièrement réticulées.



Panicum maximum Jacq. - Poaceae - Monocotylédone

synonymes : Panicum laeve Lam., Urochloa maxima (Jacq.) R.D.Webster

Noms communs : **Herbe-fataque, Fataque**

Description

L'Herbe-fataque est une herbe très grande et robuste, qui forme des touffes denses. Elle développe parfois des tiges couchées qui s'enracinent au niveau des noeuds donnant souvent de nouvelles pousses.

Les tiges sont hautes et droites, très solides. Les gaines sont peu à non poilues. Les noeuds sont très nets, entourés d'une collerette de poils blancs duveteux. La zone à la jonction de la gaine et du limbe est frangée de nombreux poils.

Les feuilles sont longues, larges et enveloppantes, généralement sans poils. Le limbe est étroit et long, se termine en pointe. La nervure centrale est très marquée, surtout à la face inférieure.

Les inflorescences sont très grandes et fines. Elles sont très ramifiées. Les épillets sont nombreux et petits, soyeux, souvent de couleur vert à pourpre.

Biologie

L'Herbe-fataque est une graminée vivace. Elle se propage rapidement par fragmentation de ses tiges souterraines ou bien par division des touffes. La plante se multiplie également par ses graines transportées par l'eau ou par les oiseaux.

Ecologie et répartition

L'espèce est très fréquente à La Réunion sur le littoral. Elle est aussi présente en altitude moyenne, aussi bien en zone sèche que moyennement humide. Elle se rencontre sur des sols de bonne qualité et légèrement humides.

Nuisibilité

L'Herbe-fataque envahit les sols cultivés. Notamment, elle pose d'importants problèmes dans les champs de canne à sucre.

Botanique

La plantule

Premières feuilles : Préfoliation enroulée. Gaine cylindrique. Ligule membrano-ciliée. Limbe étroit, poilu sur la face inférieure et glabre sur la face supérieure.

L'adulte

Aspect : Herbe pérenne à annuelle, dressée, ou plus ou moins couchée à la base, de couleur vert-clair. Tallage abondant permettant la formation de touffes denses pouvant atteindre 3,5 m de hauteur.

Racines : Fibreuses fasciculées.

Chaume : Cylindrique, creux. Il est dressé, rarement genouillé, rapidement ramifié, s'enracinant parfois au niveau des noeuds. Les noeuds sont pourvus de poils blancs duveteux.

Feuilles : Alternes, simples. La gaine est glabre, de section arrondie et quelquefois teintée de pourpre. La ligule est membrano-ciliée, de 4 à 6 mm de haut, avec quelques longs cils sur les bords. Le limbe est linéaire, long de 15 à 80 cm et large de 1 à 2 cm, en général glabre, au sommet aigu. La marge est scabre. La nervure médiane est saillante à la face inférieure, blanchâtre.

Inflorescence : Panicule oblongue, pyramidale, lâche, longue de 30 à 60 cm et large de 15 à 30 cm. Nombreuses ramifications filiformes et flexibles, ascendantes à étalées. Les ramifications basales sont verticillées. Epillets solitaires, asymétriques, courtement pédicellés, oblongs, longs de 2,5 à 4 mm et larges de 1 mm environ, de coloration vert-clair ou violacée. 2 glumes inégales. La glume inférieure large, arrondie et engainante (1/4 à 1/3 de la longueur de l'épillet). La glume supérieure aussi longue que l'épillet, 5-nervée. La fleur inférieure est mâle avec une lemma 5 à 7-nervée, ressemblant à la glume supérieure. La fleur supérieure est bisexuée avec une lemma oblongue, transversalement rugueuse. Stigmates plumeux, pourpres.

Grain : Fusiforme, quelquefois aplati sur un côté. Long de 3 mm et large de 1 mm.

Gestion paysagère

Espèce très invasive dans les milieux ouverts et jeunes. Elle doit être éliminée avant fructification et si possible avant développement conséquent de la souche.



Parthenium hysterophorus L. - Asteraceae – Dicotylédone

Synonymes : *Parthenium lobatum* Buckley, *Parthenium pinnatifidum* Stokes, *Argyrochaeta bipinnatifida* Cav.

Noms communs : **Camomille, Camomie, Camomille-z'oiseaux, Camomille-balais, Herbe-blanche**

Description

La Camomille est une plante dressée de couleur vert-blanchâtre. Elle est ramifiée. Ses tiges sont lâchement poilues. Elle est haute de 30 à 40 cm, mais peut atteindre 2 m.

Les feuilles sont alternes et profondément découpées en segments étroits.

Les inflorescences sont groupées par 4 ou 5, en petites têtes globuleuses. Les fleurs du pourtour sont de couleur blanche, celles du centre blanc-ivoire. Chaque tête est portée par un pédoncule. L'ensemble forme une grande inflorescence lâche de petites têtes blanches.

Biologie

La Camomille est une plante annuelle. Elle se propage par graines.

Ecologie et répartition

Il s'agit d'une plante aromatique, se plaisant dans les stations fraîches, ombragées et légèrement humides. Sa présence est notée à La Réunion dans les régions nord et sud de l'île, sur le littoral et en moyenne altitude. On la rencontre également dans les régions ouest et sud-ouest, mais uniquement en altitude (400 à 800 m), dans les lieux abandonnés et les cultures ouvertes, surtout sur sols argileux.

Nuisibilité

Elle se développe parfois dans les champs de jeunes canne à sucre, sans former de véritables peuplements. Elle se trouve également dans les cultures maraîchères.

Botanique

La plantule

Cotylédons : Sessiles, de forme ovale-arrondie, de 3 à 4 mm de long. Ils sont rapidement caduques.

Premières feuilles : Simples, disposées en rosette. Pédicellées, avec un limbe profondément lobé, denté, légèrement décurrent le long du pétiole.

Pétiole et limbe à poils hispides courts et longs mélangés.

L'adulte

Aspect : Herbe dressée aromatique, blanchâtre, ramifiée et de 30 à 75 cm de hauteur.

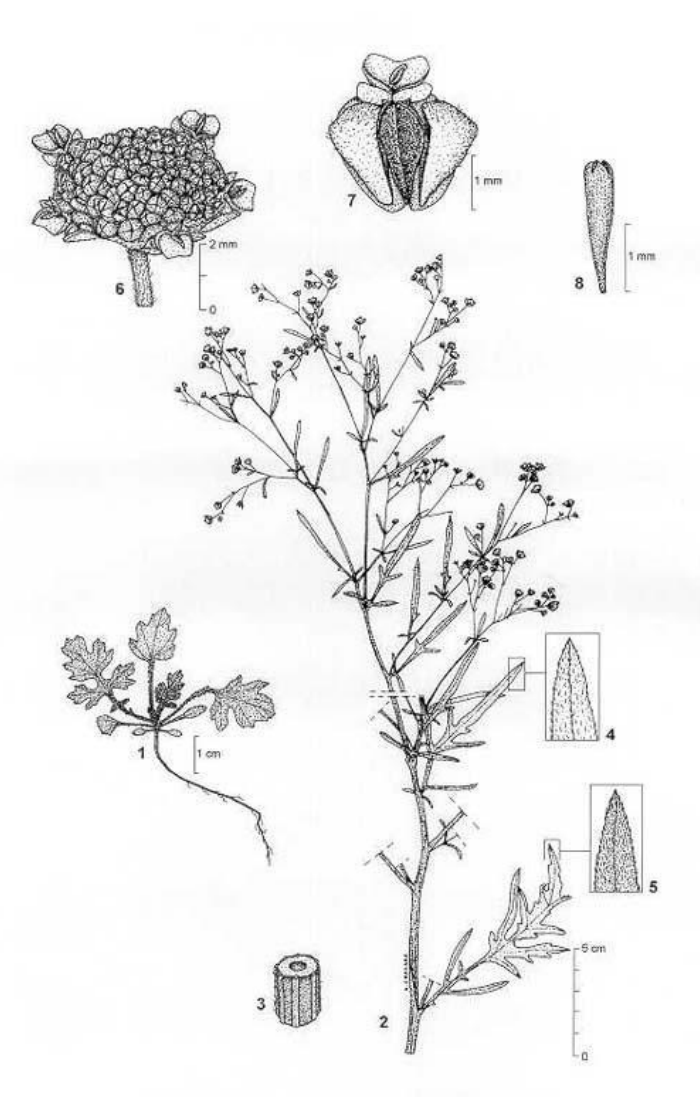
Racine : Pivot profond et épais d'où partent de fines racines secondaires.

Tige : Cylindrique, pleine, plus ou moins cannelée à lignes longitudinales saillantes correspondant à la prolongation de la nervure centrale des feuilles. D'abord pubescente hispide à poils courts et longs puis glabrescente, rugueuse, simple à la base, ramifiée dans la partie inflorescentielle en grande panicule lâche.

Feuilles : Alternes, simples et profondément bipennatifides, de 11 à 15 cm de long et 6 à 10 cm de large. Elles sont portées par un court pétiole, correspondant à l'atténuation de la base du limbe autour des 3 premières nervures. Le sommet du limbe est en coin aigu, la base est atténuée en coin puis en pétiole. La marge est profondément lobée, à lobes linéaires lancéolés et à grosses dents irrégulières. Les feuilles supérieures sont entières ou presque, de taille diminuant vers le sommet des tiges et passant aux bractées simples des inflorescences. La face supérieure est glabre, la face inférieure à pubescence blanchâtre. Nervures pennées, proéminentes à la face inférieure.

Inflorescence : Panicule lâche terminale, aux nombreux capitules hémisphériques et pentagonaux de 3 à 5 mm de diamètre et aux courts pédicelles grêles de 3 à 20 mm de long. Bractées de l'involucre bisériées, ovales et longues de 1 à 3 mm, la face inférieure couverte de poils glanduleux claviformes ou glabres. 5 fleurs externes ligulées, femelles, disposées en pentagone. La ligule est blanche, à 5 dents, longue de 0,5 à 0,7 mm et large de 0,5 à 1 mm. Les fleurs internes sont nombreuses, mâles, tubulées, de couleur blanc-ivoire à jaunâtres.

Fruit : Akène noir obovoïde, de 2 mm de long et 1,5 mm de large, poilu au sommet portant un pappus de 3 ou 4 écailles membraneuses recourbées, de 0,5 mm de long.



Paspalum dilatatum Poir. - Poaceae - Monocotylédone

Synonymes : Digitaria dilatata (Poir.) Coste, Panicum platense (Spreng.) Kuntze

Noms communs : Herbe-sirop, Herbe-épée, Herbe-codaya, Herbe-de-miel

Description

L'Herbe-sirop est une graminée en touffe, dont les chaumes sont dressés et non poilus. Elle atteint 40 à 170 cm de haut. A la base des tiges, se trouvent de courts rhizomes, d'où partent des racines fasciculées.

La gaine est lisse et non poilue. Seuls quelques cils isolés sont observables à la base des feuilles longues et lisses.

L'inflorescence est composée de 3 à 5 épis, longs de 4 à 10 centimètres. Ils sont étalés ou pendants. Les épillets, de forme ovale et couverts de longs poils blancs soigneux, sont disposés par paire sur deux rangs dans la partie inférieure de l'épi.

Biologie

L'Herbe-sirop est une espèce vivace qui se multiplie principalement par graines, mais également par l'éclatement des touffes lors des travaux culturaux.

Ecologie et répartition

A La Réunion, elle s'est naturalisée dans les régions humides et subhumides, sur les sols peu profonds. Elle est très fréquente au bord des chemins sur le littoral et en altitude moyenne pour la côte au vent, ainsi que dans la zone des 400 à 800 m pour la côte sous le vent.

Nuisibilité

Excessivement résistante à l'ensemble des herbicides de pré et post-levée couramment utilisés, cette herbe devient une adventice importante de la canne à sucre. Cette plante envahit les champs de canne à sucre au fur et à mesure que le contrôle des autres graminées adventices devient plus efficace.

Botanique

La plantule

Premières feuilles : Préfoliaison enroulée. Limbe lancéolé, acuminé, vert-clair et gaine striée, glabre.

Ligule membraneuse tronquée.

L'adulte

Aspect : Plante en touffe abondamment feuillée à la base, haute de 40 à 170 cm.

Racines : Fasciculées à partir de rhizomes courts et épais et des noeuds de la base des tiges.

Chaume : Cylindrique creux ou légèrement comprimé. D'abord étalé, s'enracinant aux noeuds, puis dressé, genouillé, peu ramifié. Il est glabre avec des noeuds à dense pubescence rase.

Feuilles : Gaine lisse et glabre dans la partie supérieure, parfois longuement poilue dans la partie basale. La ligule est membraneuse, de 2 à 4 mm de long, acuminée avec quelques longs poils sur les bords. Le limbe est lancéolé, plan, glabre et lisse, de 10 à 25 cm de long et 3 à 12 mm de large, avec quelques cils isolés à la base. La marge est légèrement scabre.

Inflorescence : Composée de 3 à 5 racèmes écartés de 3 à 10 cm les uns des autres au sommet de la tige. Les racèmes sont ascendants ou retombants, longs de 4 à 10 cm et présentent une petite touffe de longs cils au niveau de l'insertion sur la tige. Le rachis est trigone, aux angles scabres. Les épillets sont disposés par paires, sur deux rangs à la face inférieure du rachis. Pour chaque paire, le pédicelle externe est plus long que le pédicelle interne. Les épillets mesurent 2,8 à 3,8 mm de long et de large. Ils sont ovales, pointus au sommet, frangés de longs poils blancs soyeux et recouverts de poils plus courts sur le reste de la surface. La glume supérieure et la lemma inférieure sont 5 à 9 nervées et aussi longues que l'épillet. Les anthères et les stigmates sont pourpres ou noirs.

Grain : Elliptique, arrondi de 2,5 mm de long. Le tégument est finement strié, de couleur brune. Il reste inclus dans l'épillet lors de la dissémination.



Paspalum paniculatum Walt. - Poaceae – Monocotylédone

Synonymes : *Paspalum compressicaulis* Raddi, *Paspalum multispica* Steud., *Paspalum polystachium* Salzm., *Paspalum strictum* Pers.

Noms communs : Herbe-duvet, Fromental

Description

L'Herbe-duvet est une graminée vivace qui se développe en grosses touffes, hautes de 30 à 100 cm. Le chaume est dressé et non poilu excepté aux noeuds munis de poils droits, mous et longs. Les feuilles ont une gaine pileuse, comme les limbes, longs de 10 à 45 cm et larges de 6 à 20 cm. L'inflorescence est composée de nombreux épis, longs de 4 à 11 cm. Ils s'étalent le long d'un axe de 5 à 15 cm, à l'extrémité de la tige. La base est parsemée de longs poils. Les épillets sont disposés par paires, en 4 séries, à la face inférieure de l'épi. Leur forme est ovale, ils sont finement poilus, longs de 1,3 mm.

Biologie

L'Herbe-duvet est une espèce vivace. Elle se propage essentiellement par graines et par fractionnement des touffes lors des travaux cultureux.

Ecologie et répartition

Cette plante affectionne les lieux humides légèrement ombragés. A La Réunion, on la trouve dans la région au vent, aussi bien sur le littoral qu'en altitude jusqu'à 1000 m. Dans la région, sous le vent, elle est très rare sur la côte mais devient fréquente en altitude, de 500 à 1000 m.

Nuisibilité

Cette plante peut infester toutes les cultures. Elle est d'ailleurs devenue l'une des principales adventices de la canne à sucre dans toute la zone humide et surhumide de l'île.

Botanique

La plantule

Premières feuilles : Préfoliation enroulée. La gaine et le limbe sont pubescents à hispides. Le limbe est lancéolé. La ligule est membraneuse tronquée.

L'adulte

Aspect : Herbe pérenne, dressée et cespiteuse, de 0,3 à 1 m de hauteur.

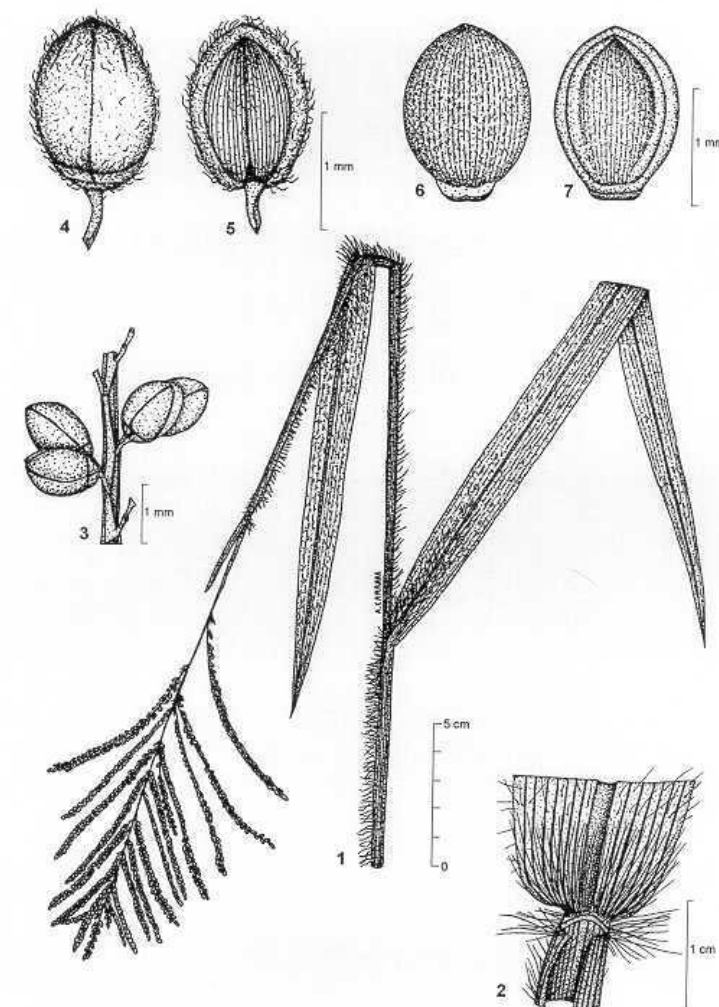
Racines : Fasciculées à partir de la base. Il n'y a pas de rhizome long.

Chaume : Comprimé, genouillé, aux noeuds noirs hispides à longs poils blancs.

Feuilles : Alternes, à gaine hispide à poils tuberculés à la base (rarement glabre). La ligule est membraneuse, tronquée, de 2 mm de haut, doublée de longs cils blancs de 5 à 10 mm. Le limbe est rubané au sommet aigu, long de 10 à 40 cm et large de 10 à 20 mm, hispide sur la face supérieure et glabre à la face inférieure. La marge est finement scabre.

Inflorescence : Composée de 8 à 50 racèmes, arqués-étalés, formant une panicule pyramidale longue de 8 à 20 cm, les racèmes inférieurs longs de 4 à 12 cm, les supérieurs graduellement réduits. Rachis trigone à longs cils blancs à la base. Epillets par paires, disposés sur 4 rangs, ovales à suborbiculaires, souvent brunâtres ou pourprés, pubescents, de 1,2 à 1,5 mm de diamètre. La glume supérieure et la lemma inférieure de taille identique à l'épillet, pubescents et 1 à 3 nervés. La lemma supérieure est cartilagineuse, striée longitudinalement. Les anthères sont blanches et les stigmates pourpres.

Grain : Ovale or bicaire, de 1,2 mm de long, restant dans l'épillet lors de la dissémination.



Paspalum urvillei Steud. - Poaceae – Monocotylédone

Synonymes : Paspalum griseum Hack., Paspalum dilatatum var. parviflorum Doell, Paspalum velutinum Trin.
Noms communs : Herbe-cheval, Gros-chiendent

Description

L'Herbe-cheval est une graminée vivace qui se développe en grosses touffes rhizomateuses, hautes de 60 à 250 cm. Le chaume est dressé et non poilu, peu ramifié.

Les feuilles sont linéaires de 15 à 50 cm de long. Seule la base de la plante porte des poils. La ligule est membraneuse et frangée.

Inflorescence formée de 10 à 20 épis dressés, longs de 5 à 12 cm. Les épillets subsessiles s'insèrent par paires en 4 séries à la face inférieure de l'épi. L'épillet est ovale à sommet aigu, longuement poilu, long de 1,2 à 1,5 mm.

Biologie

L'Herbe-cheval est une plante vivace qui se reproduit par graine ou par fractionnement des rhizomes.

Ecologie et répartition

Cette plante préfère les lieux humides et tolère assez bien les zones ombragées. Elle se retrouve surtout dans les jachères et le long des routes. L'Herbe-cheval supporte les situations d'altitude. Elle est surtout présente à l'est ou dans les régions assez humides. Elle est peu répandue au sud et dans l'ouest.

Nuisibilité

C'est une mauvaise herbe importante des cultures pérennes. Ses rhizomes profonds de 30 à 40 cm forment un réseau souterrain difficile à rompre.

Botanique

La plantule

Premières feuilles : Préfoliation enroulée. Les premières gaines sont généralement d'une couleur pourpre avec une pilosité importante. La ligule est membraneuse, aiguë et translucide. Le limbe est linéaire lancéolé avec, sur la face inférieure, une nervure proéminente.

L'adulte

Aspect : Le port est dressé. C'est une plante de 90 à 250 cm de hauteur qui forme des touffes denses, rhizomateuses.

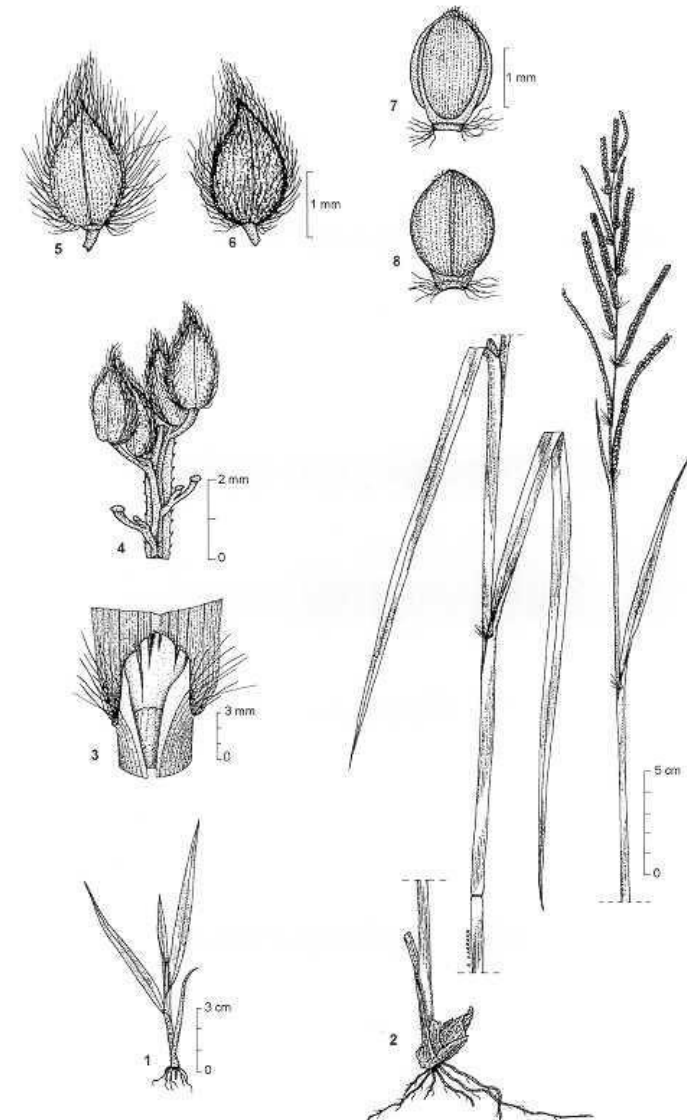
Racines : Fasciculées et fibreuses avec également des rhizomes courts et clairs pouvant descendre jusqu'à 30 cm de profondeur.

Chaume : Le chaume de couleur vert amande est cylindrique ou légèrement comprimé de 5 mm d'épaisseur. Il est glabre, généralement simple ou parfois ramifié. Les noeuds de couleur sombre sont hispides, à courts poils blancs.

Feuilles : La base de la plante est très fournie en feuilles. Les gaines inférieures sont généralement de couleur pourpre et couvertes de poils blancs, alors que les gaines, de la partie supérieure, sont vertes et peu pileuses. La ligule membraneuse de 8 mm de hauteur est accompagnée d'un anneau de poils périligulaires longs et rigides. Le limbe est linéaire lancéolé, au sommet aigu, de 80 cm de long et 2 cm de large. Il est glabre ou pileux sur la face inférieure. Il porte une cannelure médiane sur la face supérieure qui se retrouve proéminente sur la face inférieure. Le limbe est de couleur verte ou encore avec des marques de couleur pourpre.

Inflorescence : Panicule dressée de 14 à 45 cm de long constituée de 6 à 25 racèmes distribués irrégulièrement au sommet de la tige et dressés verticalement ou obliquement. Les racèmes inférieurs peuvent mesurer 14 cm alors que les supérieurs sont plus courts. Le rachis est trigone aux bords finement scabres. Les épillets sont courtement pédicellés et sont disposés par paires sur 4 lignes. Ils sont ovales ou lancéolés avec un sommet acuminé. Ils mesurent 2,7 mm de long et 1,2 à 1,5 mm de large et portent des poils d'environ 1 mm de long. La glume inférieure est absente. La glume supérieure, couverte de poils, est ovale et apiculée, avec 3 nervures. La lemma inférieure est stérile et ressemble à la glume supérieure. La lemma supérieure est fertile, ovale, obtuse, glabre, de 2 mm de long.

Grain : Elliptique ovale de 1,8 à 2 mm de long. Le tégument est lisse et brillant



Pennisetum clandestinum Hochst. - Poaceae - Monocotylédone

Synonymes : Pennisetum inclusum Pilger

Noms communs : Kikuyu

Description

Le Kikuyu est une graminée rampante. La tige couchée au sol mesure de 20 à 120 cm de long. Tout au long de cette tige, se développent de nombreuses pousses très feuillées, d'environ 40 cm de haut. Les rhizomes sont très forts et pénètrent jusqu'à 40 cm. Les racines peuvent atteindre 3 m de profondeur.

Les feuilles, pourvues de poils, ont un limbe plié, puis plan. La ligule est membraneuse et longuement ciliée.

L'inflorescence est rarement visible. Il s'agit d'un épi de 2 à 4 épillets qui restent inclus dans la gaine de la feuille.

Biologie

Le Kikuyu est une graminée vivace. Sa reproduction est essentiellement végétative par fractionnement de ses stolons et de ses rhizomes. La floraison a lieu en général lorsque les conditions deviennent plus difficiles.

Ecologie et répartition

Plante résistante à la sécheresse grâce à ses rhizomes et à ses racines très profondes.

Nuisibilité

Espèce très gênante dans les cultures pérennes. En culture annuelle, sa présence est généralement limitée aux bordures de champs.

Botanique

La plantule

Premières feuilles : Feuilles issues de stolons ou de rhizomes. Les germinations sont rares. Préfoliaison pliée, ligule ciliée. Gaine comprimée et verdâtre.

L'adulte

Aspect : Plante prostrée produisant de longs stolons aériens et de longs rhizomes souterrains d'où partent de nombreuses pousses dressées et feuillées ne dépassant pas 40 cm de haut.

Racine : Rhizome fort, de couleur blanche, pénétrant dans le sol jusqu'à 40 cm de profondeur. Racines fibreuses fasciculées, pouvant atteindre 2 à 3 m de profondeur.

Chaume : Rampant stolonifère à section comprimée, de 20 à 120 cm de long. Entre-noeuds courts.

Feuilles : Alternes, simples, à gaine pliée un peu embrassante, membraneuse à papyracée. La ligule est réduite à une courte membrane longuement ciliée. Le limbe d'abord plié puis s'aplatissant est de forme linéaire, au sommet atténué en coin aigu et à la base rétrécie ; long de 3 à 11 cm et large de 1 à 7 mm. La marge est scabre et les faces sont pubescentes.

Inflorescence : Rare et peu visible, elle reste incluse dans la gaine de la feuille terminale. Il s'agit d'un épi de 2 à 4 épillets, généralement en position terminale mais parfois latérale. Les épillets sont sessiles, de 1 à 2 cm de long et de 2 à 3 mm de large. Ils comprennent deux fleurs, l'inférieure est mâle ou stérile, la supérieure est fertile. Ils sont entourés d'un involucre de 10 à 15 soies durcies et un peu plus courtes. La glume inférieure est absente ou rarement présente, en forme de petite écaille. La glume supérieure est hyaline, de 2 à 4,5 mm de long. La lemma est de même longueur que l'épillet, 9 à 11 nervée. La paléa est de taille inférieure à la lemma.

Grain : Ovalaire allongé de 2 à 3 mm de long et de 1,5 à 1,8 mm de large. Le tégument est lisse et brillant et de couleur brun foncé à noire à maturité.



Phyllanthus amarus Schumach. & Thonn. - Euphorbiaceae - Dicotylédone

Synonymes : Phyllanthus niruri Sw.

Noms communs : Ti-tamarin-blanc, Kirganéli, Kiranéli, Caranéli, Coeur-de-Nely, Petit-tamarin-blanc

Description

Le Ti-tamarin-blanc est une herbe dressée haute de 10 à 50 cm, d'un vert clair à blanchâtre, dont les feuilles de la tige principale tombent très tôt, de sorte que les rameaux latéraux, horizontaux et assez courts, ressemblent à des feuilles composées.

Les feuilles des rameaux latéraux sont simples, elliptiques à oblongues, portant des fleurs à leur base.

Les fleurs sont de petite taille et verdâtres. Sur la moitié inférieure des rameaux, les fleurs sont solitaires, alors qu'elles sont groupées par 2 à 4 sur la moitié terminale.

Les graines, en quartier d'orange, sont d'un brun clair.

Biologie

Le Ti-tamarin-blanc est une espèce annuelle. Elle se multiplie par graines.

Ecologie et répartition

Cette plante est commune partout, excepté en zone sèche ou aride. On la rencontre sur les sols cultivés et très plastiques. Elle évite l'ombre.

Nuisibilité

Les principales cultures infestées sont les cultures maraîchères et la canne à sucre.

Botanique

La plantule

Cotylédons : Très réduits, ils mesurent 5 mm de long et 2 mm de large, elliptiques et sessiles, situés à 2 cm au-dessus du sol.

Premières feuilles : Subsessiles et elliptiques, à peine plus grandes que les cotylédons. Les suivantes elliptiques à oblongues, au sommet arrondi.

L'adulte

Aspect : Plante dressée, glabre, atteignant 10 à 50 cm de haut. L'axe principal est rapidement ramifié. Les rameaux secondaires ressemblent à des feuilles composées à folioles alternes.

Racine : Pivot pourvu de racines secondaires fines.

Tige : Cylindrique et glabre, sur laquelle persiste, au niveau de l'insertion des feuilles caduques, des stipules triangulaires, acuminées et souvent cordées à la base. Elle exsude un latex translucide lorsqu'on la coupe.

Feuilles : Simples, alternes, glabres et subsessiles, à nervation pennée et peu visible. La base du pétiole est encadrée de 2 stipules filiformes très réduites et vite noires. Le limbe est elliptique à oblong, long de 8 à 12 mm et large de 3 à 5,5 mm, au sommet arrondi ou obtus, parfois brièvement apiculé, à base en coin large et à marge entière. Les deux faces sont glabres.

Inflorescence : Fleurs solitaires unisexuées. Fleurs femelles axillaires à la base des rameaux, fleurs mâles regroupées par 2 à 4 à l'aisselle des feuilles dans la partie supérieure des rameaux. Fleurs femelles aux pédicelles longs de 2 mm, à 5 sépales. Le disque est aplati, petit, à 5 lobes ou étoilé à 5 rayons de forme variable. L'ovaire est sphérique surmonté d'un style trifide, court. Fleurs mâles aux pédicelles grêles, longs de 0,5 mm, à 5 sépales elliptiques et 3 étamines soudées.

Fruit : Capsule déhiscente à 3 loges contenant 2 graines chacune. La capsule est globuleuse, déprimée, lisse et de 2 mm de diamètre qui apparaît à la face inférieure des rameaux.

Graine : En forme de quartier d'orange, beige, de 1 mm de haut. Le tégument est de couleur beige et parcouru de 5 à 10 rides longitudinales sur le dos.



Phyllanthus tenellus Roxb. - Euphorbiaceae - Dicotylédone

Synonymes : Phyllanthus corcovadensis Müll. Arg.

Noms communs : Petit-tamarin

Description

Le Petit-tamarin est une herbe dressée, glabre d'une hauteur comprise entre 20 et 60 cm. Les feuilles sont simples et alternes, plus ou moins sessiles avec un limbe elliptique ou obovale de 7 à 19 mm de long et 3,5 à 11 mm de large. Les feuilles de la tige principale tombent très tôt, de sorte que les rameaux latéraux, horizontaux et assez courts, ressemblent à des feuilles composées.

Des fleurs mâles et des fleurs femelles sont insérées par groupes à la base des feuilles. Les fleurs se développent successivement si bien que sur les pieds jeunes, elles peuvent paraître solitaires. Les fleurs sont très petites d'environ 1 mm de diamètre et de couleur blanc-verdâtre.

Le fruit est une capsule glabre, large d'environ 1,5 mm.

Biologie

Le Petit-tamarin est une herbe annuelle ou parfois bisannuelle. Dans ce dernier cas, elle devient plus grande et se lignifie à sa base. Elle se reproduit par graines.

Ecologie et répartition

On retrouve cette herbe dans toutes les zones climatiques de La Réunion et à des altitudes diverses. Elle se développe aussi bien le long des routes que sur les terrains cultivés.

Nuisibilité

C'est une mauvaise herbe mineure. On la retrouve en bordure des champs de canne à sucre mais rarement en grand nombre. Elle est également présente dans les cultures maraîchères.

Botanique

La plantule

Cotylédons : Portés par un pétiole d'environ 1 mm de long. Le limbe est obovale, de 3 à 5 mm de long et de 2 à 3 mm de large.

Premières feuilles : Alternes, simples et obovales. Elles sont plus grandes que les cotylédons et leurs nervures sont plus visibles, courtement pétiolées à subsessiles. Le limbe mesure 5 à 7 mm de long et 4 mm de large. La base est en coin et le sommet arrondi. La marge est entière et les faces sont glabres. La ramification de la plante peut apparaître très vite, quelquefois dès la troisième feuille.

L'adulte

Aspect : Plante dressée à un seul niveau de ramifications courtes, faisant penser à des feuilles composées. Elle mesure entre 20 et 60 cm de hauteur, mais conserve un aspect assez grêle.

Racine : Pivotante très profonde pourvue de racines secondaires fines.

Tige : Cylindrique et pleine, parfois ligneuse dans la partie inférieure. Elle est glabre. Les rameaux latéraux mesurent 3 à 10 cm et portent des feuilles développées.

Feuilles : Alternes, simples plus ou moins sessiles. Elles sont rapidement caduques le long de l'axe principal. Les stipules de la tige principale et des rameaux sont petites, étroitement triangulaires et acuminées. Le limbe est elliptique obovale. Il est long de 7 à 19 mm et large de 3,5 à 11 mm. Il est en coin large ou arrondi au sommet et en coin à la base. La marge est entière et la nervation pennée est peu visible. Les deux faces sont glabres.

Inflorescence : Fasciculée à l'aisselle des feuilles et formée de 2 fleurs femelles et de 2 fleurs mâles d'âge différent. Les fleurs se développent plus ou moins successivement, si bien que sur les pieds jeunes, les fleurs peuvent sembler solitaires. Les fleurs mâles tombent précocement. Elles ont un pédicelle de 1,5 mm et 5 sépales minces, elliptiques à subcirculaires mesurant environ 1,5 mm de long. La partie centrale de la fleur est divisée en 5 lobes libres, minces et aplatis. Il y a 5 étamines libres et courbées vers l'extérieur. Les fleurs femelles ont un pédicelle grêle de 3 à 8 mm. Les 5 sépales sont plus étroits que ceux des fleurs mâles. Ils sont plus ou moins elliptiques, de 1 mm de long. Le centre de la fleur est en anneau large ou en coupe profonde. L'ovaire plus ou moins sphérique est enveloppé par le calice, surmonté de 3 styles courts, profondément bilobés avec des lobes étalés et un peu récurvés.

Fruit : Capsule subsphérique brunâtre, lisse ou finement striée de 1,5 à 2 mm de diamètre, à 3 loges, contenant chacune 2 graines.

Graine : Trigone de 0,8 à 1 mm de long en forme de quartier d'orange. Le tégument, de couleur brun pâle, porte sur les 3 faces des rangées longitudinales de petits tubercules, rougeâtres et plus foncés.

Remarques

P. tenellus est très semblable à P. urinaria L. (Petit-tamarin-rouge). Cette dernière se distingue par des feuilles à marge finement scabre, une tige étroitement ailée, généralement teintée de pourpre, un fruit verruqueux. Après la chute du fruit, les pédicelles portent les sépales et sont dirigés vers le bas.



Plantago lanceolata L. - Plantaginaceae - Dicotylédone

Noms communs : Petit-plantain, Ti-plantain, Herbe-Caroline

Description

Le Petit-plantain est une plante herbacée à longues feuilles disposées en rosette dense à la base. La racine est un vigoureux pivot.

Les feuilles sont de couleur vert-jaunâtre. Elles sont étroites, en forme de fer de lance. Le limbe, un peu velu, est parcouru de nervures presque parallèles, très apparentes. Les premières feuilles présentent un bord très souvent entier, qui se découpe très discrètement en petites dents pour les suivantes.

Les fleurs sont groupées en épis cylindriques à l'extrémité d'un long pédoncule vertical, de couleur brunâtre qui dépasse la rosette des feuilles. De ces épis, sortent de longues étamines de couleur jaunâtre.

Biologie

Le Petit-plantain est vivace. Il se propage principalement par ses graines, transportées par le vent, mais il peut également se propager à partir de bourgeons issus de la courte tige souterraine.

Ecologie et répartition

Cette espèce croît sur différents types de sols. Elle est couramment présente à La Réunion, en altitude moyenne, dans les zones ouest et sud de l'île. Elle se rencontre sur de nombreux sols avec une prédilection pour les sols riches en azote, secs à moyennement humides. Elle tolère bien le compactage du sol.

Nuisibilité

Cette mauvaise herbe infeste surtout les cultures maraîchères de l'île. Dans les champs de jeunes cannes, elle peut former des peuplements assez importants grâce à la propagation des semences par le vent.

Botanique

La plantule

Cotylédons : De grande taille, 20 à 45 mm de long et 1 mm de large, ils sont filiformes, sessiles, charnus et glabres.

Premières feuilles : Alternes, simples, elles sont d'abord dressées puis s'affaissent peu à peu en rosette étalée. Elles sont sessiles, lancéolées, d'abord étroites et entières, puis plus larges et discrètement denticulées. Les nervures sont bien visibles, arquées-parallèles, profondément inscrites dans le limbe et faisant saillie à la face inférieure. La pilosité est d'intensité variable.

L'adulte

Aspect : Plante vivace, restant toujours en rosette. L'inflorescence est haute de 10 à 60 cm.

Racine : La racine principale est d'abord un pivot, puis un rhizome court, vertical se forme à partir duquel se développent de nombreuses racines fasciculées.

Tige : Réduite à un rhizome vertical court sous la surface du sol. L'axe de l'inflorescence est cannelé à 5 sillons et pubescent à glabrescent.

Feuilles : Alternes, simples, disposées en rosette. Elles sont sessiles. Le limbe est lancéolé, progressivement atténué en pétiole à la base et en coin aigu ou apiculé au sommet. La marge est denticulée. Les faces sont marquées par 5 à 7 nervures arquées-parallèles, très saillantes à la face inférieure. La pilosité des deux faces est variable.

Inflorescence : Epis à l'extrémité du pédoncule pubescent ou glabrescent, creusé de 5 sillons, atteignant jusqu'à 60 cm de haut. Epi ovoïde à cylindrique, long de 2 à 6 cm et large de 1 cm, composé de fleurs discrètes, blanchâtres. Chaque fleur est sous-tendue par une bractée ovale acuminée de 3 mm de long. Le calice est formé de 4 sépales de 3 mm de long, les 2 ventraux étant longuement soudés sur un bord. Le sommet est surmonté d'une petite touffe de poils. La corolle est formée de 4 pétales soudés en tube à la base et se terminant en 4 lobes lancéolés aigus. Elle est de couleur brunâtre nettement dépassée par 4 longues étamines blanc-jaunâtre, dont le filet mesure 8 à 12 mm de long.

Fruit : Capsule déhiscente, oblongue, longue de 3 à 4 mm, surmontée du reste du style. Elle s'ouvre par un opercule plus haut que la moitié de la capsule. Deux loges contenant chacune 1 graine.

Graine : Oblongue, canaliculée, de 2,5 à 3 mm de long. Le tégument est lisse et glabre de couleur brun-clair.



Persicaria Chinensis L. - Polygonaceae - Dicotylédone

Synonymes : polygonum chinense (L.) H.Gross., Ampelgynum chinensis (L.) Lindl.

Description

Le Polygonum est une plante herbacée à nombreuses tiges ramifiées, couchées sur le sol, seules les extrémités sont dressées. La tige est lisse brillante, souvent de couleur pourpre.

Les feuilles sont disposées alternativement sur la tige. Elles sont de forme ovale, à base plate et au sommet brusquement rétréci en coin aigu. A la base de chaque feuille, se développe une gaine membraneuse en tube autour de la tige. Le bord des feuilles est lisse. Les faces sont lisses, sans poils, de couleur verte avec une tache plus sombre au centre.

Les fleurs sont très petites, de couleur blanche à rose, en petits groupes globuleux, organisées en une inflorescence terminale lâche et ramifiée.

Les fruits sont secs, ovoïdes de couleur noire restant inclus dans la fleur.

Biologie

Le Polygonum est une plante vivace ou annuelle. Elle se multiplie par ses fruits mais également par fractionnement des tiges couchées au sol qui s'enracinent facilement aux noeuds.

Ecologie et répartition

Cette plante se rencontre à moyenne altitude entre 600 et 800 m sur la côte ouest, à partir de 400 m sur la côte est, dans les jachères, le long des chemins, dans les zones humides.

Nuisibilité

Elle est peu présente dans les parcelles cultivées, parfois en maraîchage.

Botanique

La plantule

L'adulte

Aspect : Plante sarmenteuse à tige principale généralement étalée sur le sol, abondamment ramifiée, les extrémités sont dressées. Elle atteint 1,5 m de long.

Racine : La racine principale est un pivot, mais des racines fasciculées se développent rapidement aux noeuds en contact avec le sol.

Tige : Cylindrique, pleine devenant anguleuse et ligneuse à la base. Elle est globalement glabre et lisse, de couleur souvent pourpre et porte à proximité des noeuds de petits poils glanduleux.

Feuilles : Simples, alternes, à pétioles de 0,5 à 2 cm souvent ailés du côté supérieur. A la base du pétiole se trouvent 2 auricules arrondies, embrassantes. L'ochréa est longue de 1 à 2 cm, obliquement tronquée au sommet, membraneuse, glabre avec quelques petits poils glanduleux. Le limbe est ovale à elliptique, de 3,5 à 10 cm de long et 2,5 à 6 cm de large, acuminé au sommet, tronqué ou en coin large à la base. La marge est entière, parfois ondulée. Les deux faces sont glabres, avec parfois une pubescence lâche à la face inférieure. La nervation est marquée, formée de nombreuses nervures arquées parallèles. Le limbe est de couleur verte, présentant souvent une tache plus sombre au centre.

Inflorescence : Panicule terminale lâche portant, à l'extrémité des ramifications, de petits glomérules de fleurs blanches ou roses, de 3 à 8 mm de diamètre. Les pédoncules, long de 2 à 3 cm, sont couverts de poils courts glanduleux jaunâtres. Les fleurs sont portées par un court pédicelle à la base duquel se trouve une bractée foliacée ovale, sessile. Le périanthe, long de 3 mm, est formé de 5 tépales soudés en tube à la base et se terminant en lobes lancéolés. 8 étamines plus courtes que les tépales et un ovaire surmonté de 3 styles.

Fruit : Akène ovoïde sphérique, de 3 à 4 mm de long, noir. Il reste inclus dans le périanthe charnu qui prend une couleur noir-bleuâtre.



Portulaca oleracea L. - Portulacaceae - Dicotylédone

Noms communs : Pourpier, Pourpier-rouge

Description

Le Pourpier est une plante grasse étalée ou en touffe, à racine pivotante profonde. La tige principale se divise en de nombreuses tiges secondaires étalées sur le sol ou parfois dressées. Elles sont lisses et charnues, plus ou moins rougeâtres.

Les feuilles sont opposées par paires, le long de la tige. Elles sont pratiquement sans pétiole. Le limbe est charnu en forme de spatule, souvent rougeâtre lorsque la plante est adulte.

Les fleurs sont petites, de couleur jaune, insérées presque directement sur la tige. Elles sont groupées au sommet des branches ou à la base des feuilles.

Le fruit est petit. Il s'ouvre à maturité par un couvercle, qui finit par tomber. Les graines sont petites et noires.

Biologie

Le Pourpier est une espèce annuelle, mais peut persister toute l'année en conditions humides. Elle se multiplie par ses graines, qui sont dispersées principalement par le vent et l'eau. La plante a également d'excellentes capacités de bouturage.

Ecologie et répartition

L'espèce aime particulièrement les lieux ensoleillés et chauds. Elle est commune sur les côtes du nord et de l'ouest ainsi qu'en altitude moyenne. Elle croît sur différents types de sols, mais préfère les sols riches et humides, argilo-sableux ou limono-sableux.

Nuisibilité

Le Pourpier est une adventice particulièrement importante dans les cultures irriguées et maraîchères. Dans les champs de canne à sucre, elle n'accompagne guère que les très jeunes cannes en raison de ses besoins en ensoleillement.

Botanique

La plantule

Cotylédons : Oblongs à elliptiques, longs de 4 à 8 mm et larges de 2 mm. Le sommet est en coin large et la base est arrondie. Le limbe est épais, succulent parfaitement lisse et glabre sur les deux faces. La face inférieure est généralement teintée de pourpre.

Premières feuilles : Opposées, simples, subsessiles. Limbe obovale et succulent. La base est atténuée en un court pétiole. La face inférieure est teintée de pourpre. Une frange de cils courts est présente à l'aisselle des feuilles.

L'adulte

Aspect : Plante à port prostré, parfois en touffe, très ramifiée dès la base, se développant en tache centrée sur la racine principale. Elle peut mesurer 60 cm de diamètre.

Racine : Pivot principal et racines pouvant se développer à partir des rameaux.

Tige : Cylindrique, épaisse, pleine et succulente. Elle est totalement glabre.

Feuilles : Simples et opposées, parfois alternes le long de la tige. Elles sont subsessiles. Le limbe est obovale, épais et succulent, long de 3 à 5 cm et large de 2 à 3 cm. Le sommet est arrondi à émarginé. La base est atténuée en un pseudo-pétiole, s'élargissant à nouveau à proximité de l'insertion sur la tige. Il existe une ligne de courtes soies raides, située à l'aisselle des feuilles. La marge est entière et lisse et les deux faces sont glabres.

Inflorescence : Fleurs axillaires et solitaires ou par petits groupes à l'extrémité des rameaux mais ne s'épanouissant que l'une après l'autre. Les fleurs sont sessiles, de couleur jaune et larges de 3 à 10 mm. Le calice est composé de 2 sépales larges, à base soudée à l'ovaire et partie supérieure libre. La corolle comprend 5 pétales libres, bilobés ou trilobés au sommet. 6 à 12 étamines. L'ovaire est surmonté d'un style divisé en 4 à 6 stigmates linéaires ciliés.

Fruit : Capsule déhiscente de forme globuleuse, surmontée de la base des 2 sépales. Elle est longue de 4 à 8 mm et contient de nombreuses graines.

Graine : Orbiculaire, de 0,5 mm de diamètre au tégument de couleur noire, marqué de lignes circulaires, finement tuberculeuse s.



Raphanus raphanistrum L. - Brassicaceae - Dicotylédone

Noms communs : Ravenelle

Description

La Ravenelle est une plante herbacée dressée, à racine pivotante profonde. La tige est droite, souvent teintée de violet et en général branchue. Elle est parsemée de poils soyeux.

Les feuilles sont découpées, la division terminale étant de plus grande taille que les divisions latérales. A proximité de l'inflorescence, elles sont petites, en forme de fer de lance, divisées ou dentées.

Les fleurs sont regroupées en grappes. Elles sont de couleur jaune pâle ou blanches.

Le fruit est fusiforme, formé d'articles se détachant les uns des autres à maturité, donnant l'aspect d'un chapelet. Chaque article loge une graine brune et arrondie.

Biologie

La Ravenelle est une espèce annuelle. Elle se multiplie uniquement par graines.

Ecologie et répartition

L'espèce est commune sur l'île surtout dans la région est. Elle est présente sur tous types de sols, mais avec une préférence pour les sols frais et à tendance acide, sables et limons riches en éléments fertiles et sans calcaire. La plante est indicatrice de l'acidification des sols.

Nuisibilité

C'est une mauvaise herbe fréquente et souvent abondante. Elle colonise toutes les cultures. Sa croissance très rapide et sa vigueur la rendent très nuisible.

Botanique

La plantule

Cotylédons : De grande taille, longs de 25 à 35 mm et larges de 9 à 17 mm. Le limbe est glabre, pétiolé, réniforme, un peu plus large que long, profondément échancré. Les nervures principales et secondaires sont bien marquées. Présence de quelques poils localisés à la base du pétiole.

Premières feuilles : Simples, alternes, disposées en rosette. Les deux premières feuilles sont obovales à marge sinuée dentée, souvent lobées, quelquefois divisées. Les feuilles suivantes sont obovales, toutes divisées en nombreux segments sinués-dentés dont le segment terminal est plus grand que les segments latéraux. Elles sont courtement pétiolées. Les faces sont couvertes d'une pilosité dense, hérissée, un peu rugueuse au toucher.

L'adulte

Aspect : Plante herbacée, dressée, atteignant 30 à 80 cm de haut.

Racine : Forte racine pivotante.

Tige : Cylindrique, pleine, jusqu'à 2 cm de diamètre, glauque, souvent teintée de violet et généralement ramifiée. Elle peut être ligneuse à la base. Elle est hérissée de poils pluricellulaires dressés ou recurvés.

Feuilles : Simples, alternes, dressées de forme ovale, profondément et irrégulièrement lobées, pouvant mesurer jusqu'à 20 cm de long et 8 cm de large. Elles sont portées par un pétiole de taille très variable, à bord ailé dû à la base du limbe plus ou moins décurrent. Le limbe est formé de 3 à 5 lobes latéraux ovales, dentés, devenant plus grands vers la pointe et un lobe terminal de très grande taille au sommet en coin large. La marge est sinuée dentée. Dans la partie sommitale de la plante, les feuilles sont plus petites, lancéolées, à peine divisées ou seulement dentées. Les deux faces sont couvertes d'une pilosité dense, hérissée, un peu rugueuse au toucher.

Inflorescence : Grappe ramifiée, longue et terminale. Les fleurs sont solitaires, portées par un pédicelle de 2 cm de long. Le calice comprend 4 sépales lancéolés, de 5 à 10 mm de long, dressés verticalement et garnis de petits poils pluricellulaires, formant un tube rougeâtre qui cache la base des pétales. La corolle comprend 4 pétales de forme obovale de 10 à 24 mm de long, de couleur jaune-pâle ou blancs, à veines violacées apparentes. La base (onglet) est très étroite et le sommet très large et arrondi. 6 étamines dont 2 plus courtes, à anthères jaunes.

Fruit : Silique indéhiscence, de grande taille, 3 à 8 cm de long et 2 à 4 mm de large, glabre, striée longitudinalement. Elle se termine par un long bec et se divise à maturité en articles ovoïdes ou oblongs, donnant l'aspect d'un chapelet.

Graine : Ovoïde à globuleuse, réticulée, de couleur jaunâtre à brun. Longue de 2 à 3 mm.



Ricinus communis - Euphorbiaceae - dycotyledone

Nom commun riccin

Description synthétique Arbrisseau robuste atteignant 4 m de haut à tiges ramifiées glabres et à larges feuilles. Feuilles simples, alternes, portées par un long pétiole de 10 à 30 cm, avec à la base de longues stipules engainantes, caduques, laissant une cicatrice autour de la tige. Limbe à contour palmé, de 10 à 30 cm (parfois 60) de diamètre, de 6 à 11 lobes profonds se terminant en pointe et à marge dentée. Face verte à rouge, glabre. Ecrasées, les feuilles dégagent une odeur nauséabonde. Fleurs regroupées en épi terminal, avec des fleurs mâles (3 à 5) en position inférieure et les femelles (1 à 7) au sommet de l'inflorescence. Le fruit est une capsule sphérique verte à rouge de 1,5 à 2,5 cm de diamètre, recouverte d'épines molles, divisée en 3 compartiments contenant chacun une graine lisse, noire ou marbrée à maturité de 8 x 14 mm. L'espèce est parfois confondue avec le Faux ricin (*Jatropha gossypifolium*).

Biologie Le Ricin est une espèce pérenne se dispersant par autochorie : le fruit explose violemment à maturité et projette les graines à plusieurs mètres. Les graines peuvent aussi être transportées par les oiseaux granivores, l'eau et par la boue adhérant aux animaux et aux véhicules. La graine peut rester en dormance plusieurs années et germer à la faveur de perturbations. La floraison peut survenir dès la fin du mois de décembre et s'étale sur la saison des pluies, suivie de la fructification à partir de mai. Le cycle de développement est très rapide.

Origine Originnaire d'Afrique et d'Asie.

Répartition Mondiale *Ricinus communis* est désormais répandu sur l'ensemble des tropiques, largement disséminé par l'homme qui le cultive pour son huile et comme plante ornementale.

Nuisibilité Générale Il fait partie des 300 espèces envahissantes majeures de l'Australie tropicale, de l'Océan Indien et de l'Océanie dont la Nouvelle-Calédonie. La plante est rarement consommée par le bétail du fait de l'odeur de ses feuilles qui sont légèrement toxiques. Par contre les graines sont extrêmement toxiques, voire mortelles, en particulier pour l'homme et le cheval, mais aussi pour les bovins avec des symptômes digestifs, circulatoires, sanguins, neuromusculaires, respiratoires.

Composition et toxicité[modifier le code]

La totalité de la plante semble toxique en raison de la présence d'une lectine glycoprotéique : la ricine. La concentration en ricine est maximale dans les graines qui renferment par ailleurs des protéines, de l'eau et des lipides. Ces graines sont riches en une huile qui doit ses propriétés purgatives à la présence de l'acide ricinoléique. Le rendement en huile du Ricin est de 1200 à 2000 litres à l'hectare et par an (Madagascar)[réf. nécessaire].

Ricinus communis (La Gomera)

L'huile de ricin contient de l'acide ricinoléique qui altère la muqueuse intestinale et provoque des pertes importantes en eau et en électrolytes (sels minéraux), d'où son action purgative intense et irritante. La ricine, protéine présente dans la plante et les graines, est une toxine redoutable2.

Les graines et les coques de ricin contiennent des produits toxiques, le principal étant la ricine. Elles renferment également un allergène plus difficile à rendre inactif que la ricine et pouvant provoquer une hypersensibilité chez les humains en contact avec ce produit. Cet allergène semble peu nocif pour les animaux. Le passage à l'autoclave de la farine pendant 15 minutes à 125 °C détruit la ricine[réf. nécessaire].

L'ingestion de graines, souvent accidentelle chez les jeunes enfants, peut provoquer des intoxications graves (en raison de la présence de ricine) nécessitant impérativement une prise en charge hospitalière. On considère que trois graines peuvent être fatales à un enfant, quatre graines peuvent déterminer une intoxication sérieuse chez l'adulte et six à huit graines pourront lui être fatales.

Ces chiffres sont cependant à nuancer, la gravité de l'intoxication dépendra de la sensibilité individuelle de chacun à la ricine, de plus, selon que les graines sont mastiquées ou non, la gravité de l'intoxication ne sera pas la même. Dans tous les cas, lorsque les intoxiqués sont pris en charge à temps en milieu hospitalier, l'issue de l'intoxication est presque toujours favorable[réf. nécessaire].

Dans certains pays, on a déjà signalé l'usage des graines de ricin à des fins criminelles. Parfois, les graines de ricin peuvent se retrouver accidentellement mêlées à des céréales, provoquant ainsi des intoxications[réf. néces



Rottboellia cochinchinensis (Lour.) W.Clayton - Poaceae - Monocotylédone

Synonymes : *Rottboellia exaltata* L.f., *Stegosia cochinchinensis* Lour.

Noms communs : Herbe-fataque-duvet, Herbe-de-riz, Herbe-à-pois

Description

L'Herbe-fataque-duvet est une graminée en touffe mesurant jusqu'à 4 m de hauteur. La base des tiges est hérissée de poils raides et présente des racines en échasse très dures. Les chaumes sont robustes, portant des racines adventives aux noeuds inférieurs.

Les feuilles ont une gaine aux poils dressés, raides et piquants. Le limbe est long, linéaire et pileux sur la face supérieure. Il présente une nervure centrale blanche très marquée.

L'inflorescence est un faux épi cylindrique terminal, composé d'articles se détachant facilement.

Biologie

L'Herbe-fataque-duvet est une espèce annuelle. Elle se multiplie uniquement par graines pouvant rester viables dans le sol pendant 2 à 3 ans. La dissémination est réalisée par l'eau, les outils agricoles, les semences de plantes cultivées et les animaux.

Ecologie et répartition

Cette plante est fréquente dans les régions humides, subhumides et chaudes. Elle apprécie les sols profonds argilo-limoneux et très humides. Elle a maintenant envahi toutes les régions de l'île situées en dessous de 1000 m, hormis les zones arides.

Nuisibilité

Cette espèce est actuellement en train de se multiplier au point de former de véritables peuplements en culture de canne à sucre. Elle provoque également d'importants dégâts dans les cultures de maïs.

Botanique

La plantule

Semence : Longtemps accrochée à la plantule par un axe de 1 à 2 cm de long.

Premières feuilles : La première feuille a un limbe elliptique, long de 2 à 3 cm et large de 5 à 6 mm, au sommet en coin large ou arrondi, rapidement étalé horizontalement. Les feuilles suivantes sont obliques, linéaires, à préfoliaison enroulée. Gaine d'abord pubescente à hispide, puis couverte de poils raides, très piquants et perpendiculaires à la surface d'implantation ; ligule membraneuse. Certaines formes sont glabres.

L'adulte

Aspect : Touffe épaisse, fort tallage et axes abondamment ramifiés. Elle mesure jusqu'à 4 m de haut.

Racines : Fasciculées, d'autres, très dures, en échasse se développant à partir des noeuds inférieurs de la plante.

Chaume : Cylindrique, parsemé de poils raides et aux noeuds glabres et de couleur foncée. Il est robuste à la base, d'un diamètre pouvant atteindre jusqu'à 1 cm.

Feuilles : Simples, alternes. La gaine est cylindrique, peu carénée et hispide sur toute sa longueur. Elle porte des poils blancs, raides (tuberculés et perpendiculaires à la surface d'implantation). La ligule est membraneuse, haute de 1 mm, à peine ciliolée au sommet. Le limbe est linéaire, plat, dressé obliquement, au sommet aigu, long jusqu'à 1,5 m et large de 1 à 2,5 cm, à nervure centrale en forme de gouttière blanche. La marge est scabre. La face supérieure est parsemée de longs poils tuberculés, la face inférieure est glabre.

Inflorescence : Nombreux épis cylindriques de 5 à 15 cm de long, dégagés d'une spathe foliacée et composés d'articles se désarticulant très facilement. Chacun est constitué d'un entre-noeud de 5 mm de long, au rachis aplati en une cavité dans laquelle se trouve l'épillet sessile. Le pédicelle de l'épillet pédicellé est accolé au rachis sur toute sa longueur. L'épillet sessile est muni à la base d'une rotule cornée qui s'articule sur l'article précédent. L'épillet sessile comprend 2 fleurs, l'inférieure est mâle ou stérile et la supérieure fertile. La glume inférieure est très convexe, au sommet acuminé, incluse dans l'alvéole du rachis. La glume supérieure est ovale au sommet en coin large ; les deux sont épaisses, coriaces et glabres. Lemma et paléa sont papyracées et translucides. L'épillet pédicellé comprend une glume inférieure ovale et une glume supérieure aplatie et bicarénée. Toutes deux sont membraneuses et vertes.

Grain : Oblong, long de 2 à 2,5 mm et surmonté d'une courte pointe. Il reste inclus dans l'épillet, lui-même restant solidaire de l'article de l'épi qui se désarticule à maturité.



Senna occidentalis (L.) Link - Caesalpinaceae - Dicotylédone

Synonymes : Cassia occidentalis L.

Noms communs : Indigo, Gros-indigo-sauvage, Souveraine

Description

L'Indigo est une plante arbustive à fleurs jaunes et à feuillage vert-brillant, malodorant. C'est un arbrisseau habituellement assez peu branchu, sans poil ou presque.

Les feuilles sont disposées alternativement le long de la tige. Elles sont composées de 4 à 6 paires de petites feuilles indépendantes, terminées en pointe et portées par un court pétiole, le long de la nervure centrale. Elles sont légèrement duveteuses dessous et sur le bord.

Les fleurs sont de couleur jaune. Elles sont groupées au sommet des branches.

Le fruit est une longue gousse légèrement courbe et aplatie. Il présente des renflements au niveau des graines et s'ouvre le long des deux bords.

Les graines sont aplaties et de couleur marron.

Biologie

L'Indigo est une espèce annuelle qui peut vivre plus d'un an dans des conditions favorables. Elle se multiplie uniquement par graines.

Ecologie et répartition

L'espèce est implantée essentiellement dans toute les zones basses de La Réunion. Elle ne présente pas de préférence de sol, pourvu que celui-ci draine bien. Elle est commune dans toute la zone nord, est et sud de l'île. Néanmoins, elle est très rare sur le littoral ouest.

Nuisibilité

L'Indigo infeste les principales cultures de l'île. C'est une adventice commune dans les champs de canne à sucre.

Botanique

La plantule

Cotylédons : Orbiculaires et subsessiles. 3 à 5 nervures à partir de la base du limbe. Ils mesurent 20 mm de diamètre. Base légèrement cordée.

Premières feuilles : Alternes, composées et paripennées. La première feuille porte 2 paires de folioles, les suivantes en portent 2 à 3 paires. Folioles oblongues à ovales, au sommet arrondi ou en coin large. Faces glabres.

L'adulte

Aspect : Plante à port dressé, se développant en petit buisson, pouvant mesurer jusqu'à 2 m de haut.

Racine : Pivot.

Tige : Pleine et cylindrique, ligneuse à la base. Glabre à finement pubescente.

Feuilles : Alternes et composées paripennées. Longues de 10 à 15 cm. Base du pétiole encadrée par 2 stipules triangulaires caduques. Partie supérieure du pétiole et du rachis creusée en gouttière. Glande saillante noire à la base du pétiole. Feuille comprenant 4 à 6 paires de folioles. Le limbe des folioles est ovale-elliptique, long de 3 à 8 cm, large de 15 à 40 mm. La taille des folioles est croissante de la base jusqu'au sommet de la feuille. La face inférieure et la marge sont très légèrement pubescente. La face supérieure est glabre. La base est dissymétrique arrondie ou en coin large ; le sommet est en pointe acuminée. La marge est entière.

Inflorescence : Fleurs solitaires ou groupées en grappes axillaires de 2 à 5 fleurs à l'extrémité des rameaux, ou au sommet d'un pédoncule axillaire long de 2 à 4 cm. Fleurs de couleur jaune. Calice à 5 sépales verts, elliptiques, un peu inégaux (sépale inférieur ovale). Corolle de 1,5 à 3 cm de diamètre, à 5 pétales jaunes, inégaux (pétale supérieur plus large), libres, ovales, à sommet arrondi, veinés. 10 étamines inégales (les deux antérieures à long filet et anthère courbée). Ovaire linéaire, long, recourbé, glabre terminé par un stigmate velu.

Fruit : Gousse linéaire-oblongue ou légèrement courbe, aplatie, longue de 10 à 15 cm et large de 7 à 8 mm. Lignes de suture épaisses ; renflements au niveau des graines. 20 à 60 graines disposées en ligne et séparées par une fine membrane.

Graines : Oblongues, aplaties, de couleur marron, longues de 4 mm et larges de 3 mm.



Setaria barbata (Lam.) Kunth - Poaceae - Monocotylédone

Synonymes : Panicum barbatum Lam.
Noms communs : Grosse-traînasse, Herbe-touterelle

Description

La Grosse-traînasse est une graminée croissant en touffes, qui peut mesurer 1 m de hauteur, voire d'avantage. La tige et les feuilles sont pourvues de poils dirigés vers le bas.
Les feuilles sont plissées en accordéon. La ligule est une ligne de poils.
L'inflorescence est pyramidale, constituée d'épis latéraux de 1 à 3 cm de long, d'abord appliqués le long de l'axe puis étalés à l'horizontale. Les épillets sont encadrés par de longues soies mesurant jusqu'à 2 cm de long.

Biologie

La Grosse-traînasse est une graminée annuelle. Elle se multiplie principalement par graines.

Ecologie et répartition

Cette plante est fréquente dans les régions à pluviosité forte et à humidité constante. Elle se développe surtout dans les endroits ombragés. On la trouve dans toute la zone littorale humide et surhumide du nord-est, de l'est et du sud de la Réunion. Dans la région de l'ouest et du sud-ouest plus sèche, elle s'est implantée en altitude moyenne aux alentours de 500 à 600 m.

Nuisibilité

Mauvaise herbe commune de la culture de canne à sucre.

Botanique

La plantule
Premières feuilles : Préfoliaison enroulée. La gaine est fortement comprimée et carénée. La ligule est ciliée (cils de 1 mm). Le limbe est lancéolé-linéaire et plissé. La marge est scabre et pubescente (poils tuberculés) au niveau de la ligule.
L'adulte
Aspect : Plante en touffes diffuses haute de 30 cm à 1 m, voire d'avantage.
Racines : Fasciculées. Présence de racines adventives à partir des noeuds inférieurs de la plante.
Chaume : Comprimé, grêle de 1 à 3 mm de diamètre. Il est glabre ou parsemé de poils réfléchis. Les noeuds sont comprimés et pubescents.
Feuilles : Simples, alternes, à gaine comprimée, carénée, ciliée sur la marge et pourvue de poils réfléchis. La ligule est ciliée, haute de 1 mm. Le limbe est plissé, de forme lancéolée à linéaire-lancéolée, au sommet atténué en coin aigu et à la base rétrécie. Il est long de 3 à 25 cm et large de 1 à 3 cm. La marge est pectinée ciliée et les faces sont scabres et pubescentes avec des poils rétrorses dans la moitié inférieure.
Inflorescence : Panicule dressée de forme pyramidale à linéaire de 4 à 25 cm de long et de 1 à 5 cm de large. Les racèmes sont solitaires ou subverticillés de 1 à 5 cm de long, d'abord dressés puis étalés à l'horizontale. Le rachis est trigone, parsemé de poils brillants longs de 1 à 2 mm. Les épillets sont solitaires, insérés sur un court pédicelle qui se prolonge en une longue soie flexueuses de 0,7 à 2 cm de long souvent teintée de pourpre. Ils sont globuleux, bossus, de 2,5 à 3 mm de long et comprenant deux fleurs dont l'inférieure est mâle ou stérile et la supérieure est fertile. La glume inférieure est 3 à 5-nervée, longue de 1 mm (1/3 de l'épillet), de forme ovale arrondie. La glume supérieure est 7-nervée, longue de 2 mm (3/4 de l'épillet), de forme largement ovale. La paléa et la lemma de la fleur stérile sont de taille sensiblement identique. Lemma 5-nervée, membraneuse et déprimée sur le dos ; paléa apiculée. La paléa et la lemma de la fleur fertile sont de même texture cartilagineuse, mais la paléa est un peu plus courte que la lemma. la lemma est striée transversalement.
Grain : Oblong ou ellipsoïdale. Il reste inclus dans la lemma et la paléa de la fleur supérieure.

Remarques

S. barbata se distingue des autres sétaires par sa feuille plissée, les noeuds du chaume pubescents, sa ligule ciliée et une inflorescence co mposée de racèmes distincts.



Setaria pumila (Poir.) Roem. & Schult. - Poaceae - Monocotylédone

Synonymes : Setaria pallide-fusca (Schumach.) Stapf & C.E.Hubb.

Noms communs : Chiendent-queue-de-chat

Description

Le Chiendent-queue-de-chat est une herbe formant de petites touffes. Elle développe des tiges grêles et lisses, démarrant couchées, puis rapidement dressées.

Les feuilles sont longues et larges. Elles sont poilues au-dessus. Le bord du limbe est rugueux au toucher de haut en bas, presque coupant. La nervure centrale est bien marquée, surtout à la face inférieure. Les noeuds sont foncés et dépourvus de poils.

L'inflorescence est un faux épi cylindrique fait d'épillets à une seule graine. Les épillets sont insérés tout autour de la tige, bien visibles au milieu de nombreuses soies de couleur jaunâtre à roussâtre, raides et dressées verticalement. Lorsque les épillets sont tombés, l'épi présente l'aspect d'un goupillon.

Biologie

Le Chiendent-queue-de-chat est une espèce annuelle. Elle se propage uniquement par graines.

Ecologie et répartition

L'espèce apprécie la lumière directe du soleil. Elle aime les régions à climat chaud à pluviosité assez forte et humidité constante. Elle s'installe sur de nombreux sols, secs ou humides, suffisamment profonds et bien fertilisés. Liée aux cultures irriguées, elle montre une préférence pour les sols argileux. Elle est très commune dans toute la zone littorale humide du nord-est, de l'est et du sud de l'île. Dans la région de l'ouest et du sud-ouest plus sèche, elle est implantée en altitude moyenne aux alentours de 500 à 600 m.

Nuisibilité

Le Chiendent-queue-de-chat colonise les cultures maraîchères. Dès l'instant où elle devient abondante, elle est nuisible pour les cultures, mais non étouffante.

Botanique

La plantule

Premières feuilles : Préfoliation enroulée. La gaine est fortement comprimée et parfaitement glabre. La ligule est membrano-ciliée. Le limbe est dressé obliquement, linéaire, au sommet en coin aigu ; pratiquement glabre.

L'adulte

Aspect : Petite touffe, parfois en axe solitaire. Elle présente un faible tallage. Les axes sont peu ou pas ramifiés. Elle est haute de 5 à 130 cm.

Racines : Fasciculées.

Chaume : Comprimé et glabre. Les noeuds sont glabres et de couleur brun foncé.

Feuilles : Simples, alternes. La gaine est glabre et fortement comprimée, présentant une carène aiguë, prononcée. La ligule est membrano-ciliée, haute de 1,5 mm. Le limbe est linéaire, au sommet en coin aigu, dressé et plat, long de 3 à 30 cm et large de 2 à 10 mm. La nervure centrale forme une gouttière étroite. La marge est lisse, devenant finement scabre dans la moitié supérieure. Le face supérieure est finement scabre et parsemée, dans la moitié inférieure de longs poils flexueux de 3 à 5 mm. La face inférieure est glabre.

Inflorescence : Faux épi terminal, long de 1 à 12 cm et large de 1 à 2 cm, de forme cylindrique, de couleur pâle, fauve ou rougeâtre. Les ramifications sont réduites à des involucre de longues soies situées à la base des épillets. Les épillets sont solitaires, de forme ovoïde, courtement pédicellés. Du pédicelle partent 6 à 8 soies longues de 3 à 12 mm, finement scabres, à l'extrémité fauve ou rouge. L'épillet comprend 2 fleurs. La fleur inférieure est mâle ou stérile et la fleur supérieure est fertile. Les glumes, de forme ovale mesurent 1/3 à 2/3 de l'épillet. La lemma inférieure est membraneuse et bicarénée. La lemma supérieure est dure et fortement striée transversalement. Ses bords recouvrent légèrement la paléa de même nature mais lisse.

Grain : Ovoïde, long de 1 à 1,5 mm. Il reste inclus dans la lemma et la paléa de la fleur supérieure.

Remarques

S. pumila se distingue des autres sétaires par son inflorescence en forme d'épi court au poils fauves ou rougeâtres.



Setaria verticillata (L.) P.Beauv. - Poaceae - Monocotylédone

Synonymes : Chaetochloa verticillata (L.) Scribn., Panicum verticillatum L., Pennisetum verticillatum (L.) R.Br., Setaria brevispica (Scribn. & Merr.) K.Shum.

Noms communs : Herbe-tourterelle

Description

L'Herbe-tourterelle est une graminée aux feuilles linéaires, qui se développe en touffes. Elle mesure 30 à 60 cm de haut mais peut atteindre 130 cm.

Le chaume est glabre. Les feuilles sont de couleur vert-bleuté. Seule la face supérieure est finement poilue.

L'inflorescence est un faux épi cylindrique terminal qui agrippe. Les épillets sont solitaires sur de courtes ramifications et sont encadrés par quelques longues soies aux dents réfléchies qui leur permettent de s'accrocher facilement.

Biologie

L'Herbe-tourterelle est une espèce annuelle. Elle se multiplie uniquement par graines. A maturité, des fragments d'épi se détachent et sont véhiculés par les animaux et les hommes, accrochés aux poils et aux vêtements.

Ecologie et répartition

Cette espèce est nitrophile, fréquente et parfois abondante dans les zones d'accumulation des déchets ménagers organiques et au pourtour des parcs à bétail. Elle croît préférentiellement dans les zones ombragées sur les sols profonds et bien structurés.

Nuisibilité

C'est une adventice fréquente dans les champs de canne à sucre recevant de fortes fumures organiques.

Botanique

La plantule

Premières feuilles : Préfoliation enroulée. La gaine est fortement comprimée et parfaitement glabre. La ligule est membrano-ciliée. Le limbe est oblique, lancéolé, glabre, au sommet en coin aigu.

L'adulte

Aspect : Plante en touffe, à fort tallage et aux axes souvent ramifiés. Elle est haute de 30 à 130 cm.

Racines : Fasciculées.

Chaume : Comprimé, glabre et genouillé, aux noeuds brun-foncé, glabres à finement pubescents.

Feuilles : Simples, alternes, à gaine fortement comprimée, pubescente, présentant une carène arrondie prononcée. La ligule est membrano-ciliée, haute de 1,5 mm. Le limbe est linéaire à lancéolé, au sommet en coin aigu, dressé, plat, à nervure centrale en forme de gouttière. Il est long de 10 à 30 cm et large de 6 à 18 mm. La marge est scabre. La face supérieure est finement pubescente et la face inférieure est glabre, de couleur vert-bleuté.

Inflorescence : Panicule contractée en faux épi terminal, cylindrique, longue de 2 à 15 cm et large de 6 à 15 mm et de couleur verte. Le rachis est grêle, anguleux et scabre. Les ramifications sont très courtes, portant 1 à 6 épillets solitaires échelonnés. Les épillets sont pédicellés et portent à leur base 1 à 3 soies longues de 4 à 7 mm, scabres et aux dents réfléchies. L'épillet est de forme ovoïde, long de 1,8 à 2 mm, comprenant 2 fleurs dont l'inférieure est mâle ou stérile et la supérieure est fertile. La glume inférieure représente 1/4 de l'épillet. La glume supérieure est presque aussi longue que l'épillet. La lemma inférieure est membraneuse, bicarénée, aussi longue que l'épillet. La lemma supérieure est dure et rugueuse, ses bords recouvrent légèrement la paléa.

Grain : Ovoïde, long de 1 à 1,5 mm. Il reste inclus dans la lemma et la paléa de la fleur supérieure.

Remarques

S. verticillata se distingue des autres sétaires par son inflorescence en épi épais dont les épillets portent des soies à dents réfléchies qui accrochent.



Sida acuta Burm.f. - Malvaceae - Dicotylédone

Synonymes : *Sida planicaulis* Cav., *Sida stipulata* Cav.

Noms communs : **Herbe-dure**

Description

L'Herbe-dure est une plante dressée, herbacée à subligneuse rapidement ramifiée. La tige porte des poils étoilés. La racine est un pivot robuste.

Les feuilles sont disposées alternativement sur la tige. Elles sont de forme losangique à ovale, aux extrémités en pointe. Le bord des feuilles est régulièrement et finement denté. La face inférieure est parsemée de poils étoilés, ce qui la distingue de l'Herbe-dure (*Malvastrum coromandelianum* L. Garcke) aux poils aplatis et groupés par quatre.

Les fleurs sont solitaires ou groupées à la base des feuilles. Elles sont de couleur jaune ou blanche.

Les fruits sont secs, de couleur paille se séparant à maturité en 7 à 14 graines en forme de quartier d'orange. Ils sont surmontés de 2 pointes épineuses.

Biologie

L'Herbe-dure est une plante pérenne, ayant souvent un comportement annuel. Elle fleurit toute l'année. Elle se propage uniquement par ses fruits secs.

Ecologie et répartition

Cette plante se rencontre à basse altitude, entre 0 et 800 m, dans les lieux abandonnés, comme les décombres et les bords des routes et dans les parcelles cultivées.

Nuisibilité

Elle est capable d'infester toutes les cultures.

Botanique

La plantule

Cotylédons : Subsessiles, à limbe ovale, à base légèrement cordée et sommet arrondi, émarginé. Nervation palmée à 3 nervures.

Pétiole et marge du limbe ciliés.

Premières feuilles : Alternes, simples et distiques. Portées par un court pétiole, stipulé et cilié. Limbe ovale losangique, à base arrondie et sommet en coin aigu, marge dentée ciliée. Les nervures sont pennées, déprimées sur la face supérieure. Quelques poils épars à la face supérieure, poils étoilés à la face inférieure.

L'adulte

Aspect : Plante dressée à tige principale courte rapidement ramifiée en branches ascendantes, puis horizontales. Jusqu'à 1 m de hauteur.

Racine : Pivot profond et très résistant à l'arrachage.

Tige : Cylindrique, pleine devenant rapidement ligneuse, à poils étoilés clairsemés ou denses mélangés à des poils simples, longs et caduques.

Feuilles : Simples, alternes, distiques. Le pétiole est court, de 4 à 7 mm, à pubescence étoilée sur le côté supérieur. A la base du pétiole se trouvent 2 stipules linéaires dont l'une est plus longue et plus large que l'autre (4 à 12 mm), à bord cilié. Le limbe est lancéolé, de 4 à 10 cm de long et 1 à 4 cm de large, aigu au sommet, en coin large ou arrondi à la base. La marge est dentée, sauf à la base. La face supérieure est glabre, la face inférieure porte quelques poils étoilés le long des nervures. La nervation est pennée-oblique profondément marquée.

Inflorescence : Fleurs jaunes, d'abord solitaires et axillaires, puis en glomérules de 3 à 5 fleurs à l'extrémité des rameaux. Elles sont portées par un pédoncule de 1 à 3 cm, articulé au milieu. Le calice est campanulé, à peine accrescent, à poils étoilés sur les nervures, à 5 sépales de 6 mm de long, soudés dans la moitié inférieure, acuminés, ciliés, aux nervures devenant très proéminentes sur le fruit. La corolle de 15 mm de diamètre est formée de 5 pétales soudés à la base en tube, à l'extrémité obliquement lancéolée. Les étamines sont soudées en tube à la base, mais les filets et les anthères sont libres. L'ovaire est supère à 5 à 8 carpelles.

Fruit : Capsule globuleuse comprenant 5 à 8 méricarpes en forme de quartier d'orange, glabres ou presque, de 2,5 mm de long et 1,75 mm de large, de couleur paille, au sommet surmonté de 2 pointes de 1 mm de long. Le dos et les faces sont fortement striés transversalement.

Graine : Longue de 2 à 2,25 mm, de couleur brun pâle, pubescente autour du hile. Elle reste incluse dans le méricarpe.



Sida cordifolia L. - Malvaceae – Dicotylédone

Synonymes : Sida althaeifolia Sw., Sida rotundifolia Lam., Sida herbacea Diss.

Noms communs : Herbe-dure-cendrée

Description

L'Herbe-dure-cendrée est une plante dressée, herbacée à subligneuse rapidement ramifiée. La tige est couverte d'un dense feutrage de poils étoilés, donnant une teinte grise. La racine est un pivot robuste.

Les feuilles sont disposées alternativement sur la tige. Elles sont de forme ovale, à base largement arrondie et au sommet en coin large. Le bord des feuilles est régulièrement et finement denté. Les faces sont couvertes d'un feutrage de poils étoilés, donnant une teinte gris-vert.

Les fleurs sont solitaires ou par petits groupes à la base des feuilles. Elles sont de couleur blanche, jaune ou jaune-orangé.

Les fruits sont secs, se séparant à maturité en 9 à 11 graines en forme de quartier d'orange. Ils sont surmontés de 2 longues pointes épineuses.

Biologie

L'Herbe-dure-cendrée est une plante annuelle à pérenne. Elle se propage uniquement par les fruits secs.

Ecologie et répartition

Cette plante se rencontre à basse altitude essentiellement sur la côte ouest de l'île, dans les jachères, le long des chemins, en savane sèche et dans les parcelles cultivées.

Nuisibilité

Elle est capable d'infester les cultures de la côte ouest.

Botanique

La plantule

Cotylédons : Pétiolés, à limbe ovale, à base légèrement cordée et sommet en coin large ou arrondi long de 6 mm et large de 5 mm. Nervation palmée à 3 nervures. Pétiole et marge du limbe ciliés.

Premières feuilles : Alternes, simples. Portées par un court pétiole, cilié. Le limbe est ovale orbiculaire, à base légèrement cordée et sommet arrondi, marge dentée ciliée. Les nervures sont pennées, déprimées sur la face supérieure. Les deux faces sont couvertes d'un fin tomentum de poils étoilés.

L'adulte

Aspect : Plante dressée à tige principale courte rapidement ramifiée en branches ascendantes. Elle atteint 50 cm de hauteur.

Racine : Pivot profond et très résistant à l'arrachage.

Tige : Cylindrique, pleine devenant rapidement ligneuse, couverte d'un tomentum de poils étoilés qui lui donne une teinte vert-grisâtre.

Feuilles : Simples, alternes, à pétioles de 0,5 à 3,5 cm, à tomentum étoilé. A la base du pétiole se trouvent 2 stipules filiformes de 5 mm de long. Le limbe est ovale à presque orbiculaire chez les feuilles jeunes, de 1,5 à 4 cm de long et 1 à 3 cm de large, arrondi au sommet, cordé à la base. La marge est dentée. Les deux faces sont couvertes d'un tomentum de poils étoilés qui leur donne une teinte vert-grisâtre. La nervation est marquée de 5 nervures principales partant de la base, puis ramifiées.

Inflorescence : Fleurs jaunes, solitaires et axillaires, ou en glomérules de 3 à 10 fleurs à l'extrémité de courts rameaux latéraux à feuilles réduites. Elles sont portées par un pédoncule de 1 à 3 cm, articulé au milieu. Le calice est campanulé à lobes courts aigus à 5 sépales de 6 mm de long, tomenteux. La corolle de 15 mm de diamètre est formée de 5 pétales soudés en tube à la base, à l'extrémité arrondie à oblique. Les étamines sont soudées à la base en tube pubescent, mais les filets et les anthères sont libres. L'ovaire est supère à 9 à 11 carpelles.

Fruit : Capsule globuleuse de 7,5 mm de diamètre, comprenant 9 à 11 méricarpes en forme de quartier d'orange, de 3 à 4 mm de long et 1,75 à 2,5 mm de large, de couleur paille, au sommet surmonté de 2 pointes pubescentes à poils rétrorses, de 3 à 3,5 mm de long. Les faces sont fortement réticulées dans la partie inférieure.

Graine : Orbiculaire réniforme, longue de 1,5 à 2 mm, de couleur brun pâle, pubescente autour du hile. Elle reste incluse dans le méricarpe.

L'adulte

Aspect : Plante dressée à tige principale courte rapidement ramifiée en branches ascendantes. Elle atteint 50 cm de hauteur.

Racine : Pivot profond et très résistant à l'arrachage.

Tige : Cylindrique, pleine devenant rapidement ligneuse, couverte d'un tomentum de poils étoilés qui lui donne une teinte vert-grisâtre.

Feuilles : Simples, alternes, à pétioles de 0,5 à 3,5 cm, à tomentum étoilé. A la base du pétiole se trouvent 2 stipules filiformes de 5 mm de long. Le limbe est ovale à presque orbiculaire chez les feuilles jeunes, de 1,5 à 4 cm de long et 1 à 3 cm de large, arrondi au sommet, cordé à la base. La marge est dentée. Les deux faces sont couvertes d'un tomentum de poils étoilés qui leur donne une teinte vert-grisâtre. La nervation est marquée de 5 nervures principales partant de la base, puis ramifiées.

Inflorescence : Fleurs jaunes, solitaires et axillaires, ou en glomérules de 3 à 10 fleurs à l'extrémité de courts rameaux latéraux à feuilles réduites. Elles sont portées par un pédoncule de 1 à 3 cm, articulé au milieu. Le calice est campanulé à lobes courts aigus à 5 sépales de 6 mm de long, tomenteux. La corolle de 15 mm de diamètre est formée de 5 pétales soudés en tube à la base, à l'extrémité arrondie à oblique. Les étamines sont soudées à la base en tube pubescent, mais les filets et les anthères sont libres. L'ovaire est supère à 9 à 11 carpelles.

Fruit : Capsule globuleuse de 7,5 mm de diamètre, comprenant 9 à 11 méricarpes en forme de quartier d'orange, de 3 à 4 mm de long et 1,75 à 2,5 mm de large, de couleur paille, au sommet surmonté de 2 pointes pubescentes à poils rétrorses, de 3 à 3,5 mm de long. Les faces sont fortement réticulées dans la partie inférieure.

Graine : Orbiculaire réniforme, longue de 1,5 à 2 mm, de couleur brun pâle, pubescente autour du hile. Elle reste incluse dans le méricarpe.



Sida glutinosa Comm. Ex Cav. - Malvaceae - Dicotylédone

Noms communs : Herbe-dure-collante

Description

L'Herbe-dure-collante est une plante dressée ou un sous-arbrisseau pouvant atteindre 1,5 m de hauteur, à rameaux grêles et gluants. La tige est couverte de poils visqueux. Les feuilles sont simples et alternes, de forme ovale presque aussi larges que longues, très arrondies à la base, au sommet pointu et à marge dentée. Les nervures sont fortement marquées. Les faces sont couvertes de poils étoilés plus ou moins denses. Les fleurs sont solitaires ou par petits groupes. Elles peuvent être jaune, jaune-rosâtre ou jaune-orangé. Les fruits sont secs, de couleur brune, se séparant à maturité en 5 graines en forme de quartier d'orange, pubescentes et surmontées de 2 pointes droites.

Biologie

L'Herbe-dure-collante est une plante annuelle à pérenne. Elle se propage par graines.

Ecologie et répartition

Cette plante est commune à La Réunion jusqu'à 1300 m d'altitude.

Nuisibilité

Son enracinement profond limite le désherbage manuel.

Botanique

La plantule

Cotylédons : Arrondis, longuement pétiolés. Ils mesurent de 10 à 15 mm de long et 10 mm de large. Le pétiole est couvert d'une pubescence glanduleuse.

Premières feuilles : Simples, alternes, pétiolées. Le limbe est orbiculaire, trilobé, à base large et cordée. Le sommet des lobes est aigu ou acuminé. Les faces sont couvertes d'une pubescence étoilée plus ou moins collante.

L'adulte

Aspect : Herbe ou sous-arbrisseau à port est dressé, haut de 1,5 m.

Racine : Pivot profond très difficile à arracher.

Tige : Cylindrique, pleine, rapidement lignifiée. Elle porte un mélange de poils pluricellulaires glanduleux, de longs poils simples et de poils étoilés. Les tiges sont gluantes aux extrémités.

Feuilles : Simples, alternes portées par un pétiole grêle, long de 2 à 10 cm, couvert de poils visqueux. Le limbe est largement ovale, entier ou à 3 lobes peu marqués. La base est cordée et le sommet est acuminé. Il mesure 3 à 10 cm de long et 2 à 8 cm de large. Les 7 à 11 nervures sont palmées et bien saillantes sur les deux faces du limbe. La marge est finement dentée, les faces sont couvertes de poils étoilés denses ou lâches.

Inflorescence : Les inflorescences sont paniculées, grandes et lâches, multiflores. Seul l'axe principal est feuillé. Le calice est glanduleux sur les nervures, à poils simples sur les marges, long de 4,5 mm, à 5 dents courtes et acuminées. La corolle est formée de 5 pétales à deux lobes arrondis au sommet. Ils sont de couleur jaune, jaune-rosâtre ou jaune-orangé. La colonne staminale porte des poils étoilés. L'ovaire est supère à 5 carpelles.

Fruit : Capsule en forme de toupie, de couleur brune, contenant 5 méricarpes en forme de quartier d'orange, mesurant 3 mm de long et 1,5 mm de large, arrondis et carénés sur le dos. Ils présentent des nervures verticales peu réticulées. Les 2 côtés plans ont des nervures obliques peu nettes. Ils sont surmontés de 2 arêtes de 1 à 1,25 mm de long. La partie supérieure et les arêtes ont des poils simples dirigés vers le haut.

Graine : Trigone, arrondie sur le dos et longue de 1,75 à 2 mm. Elle reste incluse dans le méricarpe. Elle est de couleur brune ou brun-grisâtre.



Sigesbeckia orientalis L. - Asteraceae – Dicotylédone

Synonymes : Sigesbeckia serrata DC., Sigesbeckia jorullensis H.B.K.

Noms communs : Colle-Colle, **Guérit-vite**, Souveraine, Herbe-grasse

Description

Le Colle-colle est une herbe dressée ramifiée, haute de 20 à 60 cm. Les feuilles sont d'un vert grisé, légèrement visqueuses. Elles sont insérées par paires, de part et d'autre de la tige. Elles sont grossièrement découpées de dents sur le bord. Le limbe a des nervures pourpres caractéristiques, très nettes. Les fleurs sont jaunes. Elles sont réunies en petites têtes sphériques poisseuses au sommet de la plante. Elles sont soutenues par de petites feuilles en forme de spatules, poilues et collantes.

Biologie

Le Colle-colle est une espèce annuelle. Elle se reproduit uniquement par graines.

Ecologie et répartition

Le Colle-colle est une espèce répandue à La Réunion dans toutes les zones de l'île. Elle est présente dans les régions littorales moyennement humides, les zones sèches irriguées, dans le sud-ouest et le sud. Dans la partie ouest elle se rencontre en altitude moyenne et jusque au delà de 1000 m.

Nuisibilité

Cette mauvaise herbe s'installe principalement dans les champs de canne à sucre immédiatement après la plantation. Elle peut former dans les champs de jeunes cannes de véritables peuplements. Elle se développe également dans les cultures maraîchères.

Botanique

La plantule
Cotylédons : Courtement pétiolés. Longs de 10 mm et larges de 5 mm. Le limbe est ovale arrondi, atténué à la base, charnu, glabre.
Premières feuilles : Simples, opposées, décussées, veloutées, de couleur vert-gris. Elles sont pétiolées. Le limbe est entier en coin large ou tronqué à la base, légèrement décurrent le long du pétiole et aigu au sommet. La marge est entière à faiblement dentée. Nervures pourpres bien visibles.
L'adulte
Aspect : Plante herbacée, dressée, ramifiée, haute de 30 à 60 cm.
Racine : Racine pivotante, ramifiée, cylindrique.
Tige : Cylindrique, pleine. Elle est pubescente glanduleuse dans la partie supérieure. Elle est de couleur vert-sombre, souvent lavée de pourpre.
Feuilles : Simples, opposées, décussées, portées par des pétioles longs de 1 à 1,5 cm dont les bases se rejoignent autour de la tige. Le limbe est ovale-lancéolé, en coin large à la base et légèrement décurrent le long du pétiole, au sommet en coin aigu ou acuminé. Il est long de 6 à 7 cm, large de 2,5 cm. La marge est grossièrement dentée. La face supérieure est finement pubescente à glabre. La face inférieure est pubescente glanduleuse, légèrement visqueuse. Les feuilles terminales sont oblongues lancéolées, elles sont généralement lavées de pourpre à la base.
Inflorescence : Fleurs en capitules terminaux isolés ou par 2 à 3 à l'extrémité d'un pédoncule de 3 cm. Le capitule est lâche, entouré d'un involucre de bractées en 2 séries. La série externe est formée de 5 bractées spatulées de 7 à 8 mm de long, dépassant largement le capitule. Elles portent des poils glanduleux, en têtes d'épingles collantes. La série interne comprend 5 bractées obovales, à pilosité glanduleuse, de 5 mm de long, appliquées sur la base du capitule. Celui ci comprend 6 à 8 fleurs externes, ligulées, femelles. La ligule est jaune, trilobée au sommet. La base de chaque fleur est entourée d'une bractée glanduleuse. Les fleurs centrales sont tubulées, hermaphrodites, plus nombreuses, jaunes. La base de chaque fleur est entourée d'une bractée membraneuse.
Fruit : Akène obovoïde ou obconique, anguleux, glabre, sans pappus, long de 3 à 4 mm et large de 1 mm, brun-sombre ou noirâtre. Il est parfois inclus dans la bractée membraneuse.



Solanum nigrum L. - Solanaceae – Dicotylédone

Noms communs : **Morelle**, Brèdes-morelle, Morelle-noire, Brèdes-Martin

Description

La Morelle est une plante herbacée dressée et très ramifiée, à peine odorante. Sa tige est verte et lisse. Elle possède un système racinaire profond. Les tiges et les branches sont dressées ou étalées, plus ou moins rudes et assez fragiles. Les tiges sont peu à non poilues.

Les feuilles sont disposées alternativement, le long de la tige. Elles sont de couleur vert-foncé. Le limbe est mou, plus ou moins denté sur le bord. De nombreuses branches secondaires naissent à la base des feuilles.

Les fleurs se développent en petites grappes insérées directement sur la tige. Elles sont petites et blanches en périphérie et jaunes au centre.

Le fruit est une petite baie, verte, devenant noire brillante à maturité. Il renferme de nombreuses graines blanches.

Biologie

La Morelle est une espèce annuelle. Elle ne se propage que par graines.

Ecologie et répartition

L'espèce est très commune à La Réunion, dans tous les endroits frais et ombragés. On la rencontre dans toute la zone moyennement humide du littoral nord-est, les régions sèches irriguées, en altitude moyenne jusqu'à 1000 m. Elle est bien adaptée aux sols très fertiles, notamment riches en azote et en phosphore.

Nuisibilité

La Morelle est une mauvaise herbe nuisible par la rapidité de son développement et par sa nitrophilie. Elle est fréquente dans les champs de jeune canne à sucre et dans les cultures maraîchères.

Botanique

La plantule

Cotylédons : Lancéolés, pétiolés, longs de 12 à 15 mm et large de 3 à 9 mm. La face inférieure, la marge et le pétiole sont pubescents. La face supérieure est subglabre. Ils sont souvent de couleur violacée à la face inférieure.

Premières feuilles : Simples et alternes, plus ou moins pubescentes. Elles sont pétiolées, à limbe ovale, avec une base et un sommet en coin large. Les nervures sont bien apparentes, la marge est sinuée dentée. De couleur vert foncé.

L'adulte

Aspect : Plante herbacée dressée, haute de 30 à 60 cm, parfois subligneuse à la base.

Racine : Système racinaire pivotant profond rapidement divisé.

Tige : Cylindrique, creuse, verte, lisse, glabre à faiblement pubescente. Les noeuds sont assez peu marqués.

Feuilles : Simples, alternes, de couleur vert foncé, portées par un pétiole plus ou moins long. Le limbe est entier, ovale, lancéolé, mou, long de 5 à 6 cm et large de 2,5 cm. Le sommet est aigu à légèrement acuminé. La base est en coin légèrement décurrenente le long du pétiole. La marge est sinuée ou dentée. La nervation est pennée. Les faces sont glabres à faiblement pubescentes.

Inflorescence : Cyme contractée ombelliforme naissant directement sur la tige en dehors de toute bractée.

Pédoncule et pédicelles ont une pilosité éparsse. Les fleurs sont blanches à centre jaunâtre, de 3 à 8 mm de diamètre. Le calice vert, à 5 sépales soudés à la base, rapidement rabattus, glabrescents, à lobes arrondis. La corolle est formée de 5 pétales lancéolés, soudés à leur base, glabrescents, 1 à 2 fois aussi longs que le calice. 5 étamines à filet court et anthères jaunes groupées et dressées. Ovaire supère à 2 carpelles.

Fruit : Petite baie globuleuse de 4 à 10 mm de diamètre, verte, devenant noire brillante à maturité, contenant de nombreuses graines.

Graine : Sub-orbiculaire, blanche, longue de 2 mm.



Sonchus asper (L.) Hill. - Asteraceae - Dicotylédone

Noms communs : **Lastron-piquant, Brèdes-lastron**

Description

Le Lastron-piquant est une plante herbacée dressée, d'aspect épineux, sans poils. La tige est creuse et large. Elle laisse s'écouler un latex blanc lorsqu'on la blesse. Les feuilles sont assez rigides, d'aspect épineux, mais peu piquantes. Elles sont disposées alternativement, le long de la tige. Dans la partie haute de la plante, la base des feuilles est élargie en une grande oreille arrondie masquant la tige. Les fleurs sont assemblées en têtes jaunes, groupées côte à côte sur la partie élargie de l'axe qui porte l'inflorescence. Le fruit est lisse. Il porte à son sommet une touffe de nombreux poils blancs cotonneux. Il ne s'ouvre pas à maturité.

Biologie

Le Lastron-piquant est une espèce annuelle sous les Tropiques. Il se propage par ses graines, qui sont dispersées par le vent. Il existe de très nombreuses formes de la plante, qui diffèrent surtout par la forme des feuilles et leur découpe.

Ecologie et répartition

L'espèce est très commune partout à La Réunion. Elle aime la chaleur. Par contre, elle est indifférente à la nature du sol, pourvu que celui-ci soit bien drainé et fertile.

Nuisibilité :

Le Lastron-piquant est une mauvaise herbe fréquente et abondante localement. Elle est présente dans toutes les cultures, notamment dans les cultures maraîchères. Elle n'est pas très nuisible.

Botanique

La plantule
Cotylédons : Ovals, de taille réduite, de 4 à 6 mm de long et 3 à 4 mm de large. Ils sont courtement pétiolés (1 à 1,5 mm). La face inférieure est parfois de couleur violette.
Premières feuilles : Simples, disposées en rosette, puis alternes. La première feuille a un limbe elliptique, plus ou moins arrondi, muni de quelques dents épineuses, discrètes. La seconde feuille est à limbe elliptique-allongé plus nettement dentée-épineuse. Les feuilles suivantes, sont lancéolées à obovales, à limbe s'atténuant plus ou moins rapidement en un pétiole foliacé, de taille variable et partiellement denté. Les feuilles sont recouvertes d'un duvet blanchâtre fait de poils multicellulaires, à articles disposés en chapelets. La face inférieure est quelquefois teintée de rouge clair.
L'adulte
Aspect : Plante annuelle ou bisannuelle atteignant 30 à 150 cm de hauteur.
Racine : Pivot court à racines secondaires fibreuses.
Tige : Dressée, anguleuse et faiblement striée, creuse, ramifiée ou non, exsudant un latex blanc lorsqu'on la coupe.
Feuilles : Simples, alternes, lancéolées, assez rigides. Elles sont sessiles, la base du limbe est atténuée puis s'élargie autour de la tige par deux oreillettes larges, embrassantes, arrondies à marge fortement dentée-épineuse. Le limbe est long de 10 à 30 cm et large de 2 à 8 cm, plus ou moins lobé. Le sommet est en coin large. La marge est ondulée et irrégulièrement denticulée, souvent teintée de pourpre.
Inflorescence : Terminale, formée d'un groupe de capitules courtement pédonculés. Les capitules, de couleur jaune, sont plats et mesurent 2 à 3 cm de diamètre à l'épanouissement. L'involucre de bractées est disposé sur 2 ou 3 rangs. Les bractées externes sont lancéolées, longues de 3 mm. Les bractées internes sont linéaires, lancéolées, longues de 10 mm. La base du capitule porte souvent une pubescence laineuse, caduque. Les fleurs sont toutes ligulées, hermaphrodites. Le tube de la corolle est long de 5 mm, portant quelques poils au sommet, et se termine par une ligule à 5 petites dents.
Fruit : Akène aplati, ovale elliptique, lisse, brun, long de 2 à 3 mm marqué de 3 côtes saillantes longitudinales. Le sommet de l'akène est surmonté d'un pappus de nombreuses soies blanches denticulées, longues de 8 à 10 mm.

Remarques

Sonchus asper se différencie de Sonchus oleraceus par ses auricules arrondis et ses feuilles coriaces subépineuses.



Sonchus oleraceus L. - Asteraceae - Dicotylédone

Noms communs : **Lastron-tendre, Brède-doux**

Description

Le Lastron-tendre est une plante herbacée dressée, peu ramifiée, atteignant 1,50 m de hauteur. Les feuilles sont de deux types. Les premières ont une base atténuée en pétiole et présentent deux lobes latéraux et un lobe terminal majeur triangulaire. Les suivantes sont largement élargies en oreillettes rondes à la base et présentent de nombreux lobes dentés plus ou moins épineux. Il s'écoule de la tige et des feuilles un latex blanc lorsqu'on les coupe. Les fleurs sont assemblées en têtes plates jaunes regroupées à l'extrémité des tiges, souvent laineuses. Les fruits sont allongés, bruns, surmontés d'une touffe de poils blancs et d'aspect cotonneux.

Biologie

Le Lastron-tendre est une plante annuelle ou bisannuelle, se reproduisant uniquement par graines disséminées par le vent. Une plante peut produire jusqu'à 100 000 graines.

Ecologie et répartition

Il s'agit d'une espèce très commune des lieux cultivés.

Nuisibilité

Le Lastron-tendre se retrouve dans toutes les cultures.

Botanique

La plantule

Cotylédons : Courtement pétiolés, ovales à orbiculaires et charnus. Nervure centrale apparente. Ils mesurent 5 à 10 mm de long et 3 à 4 mm de large.

Premières feuilles : Simples, disposées en rosette, puis alternes. La base est longuement atténuée en pétiole. La moitié apicale forme un lobe large arrondi à marge denticulée épineuse. A partir de la cinquième feuille, le limbe présente 2 lobes latéraux et un lobe terminal devenant triangulaire. Les faces sont glabres à pulvérulentes, de couleur glauque.

L'adulte

Aspect : Plante herbacée dressée atteignant 1,50 m de hauteur.

Racine : Pivot.

Tige : Cylindrique anguleuse, creuse, peu ramifiée. Elle est glabre à la base, parfois glanduleuse au sommet. Il s'en écoule un latex blanc lorsqu'on la coupe.

Feuilles : Simples alternes. Les feuilles basales sont oblongues à étroitement obovales, de 10 à 25 cm de long et 5 à 10 cm de large. Elles sont sessiles, avec une base longuement atténuée en un faux pétiole ailé. Le limbe est profondément divisé en 3 à 5 paires de lobes oblongs et un lobe terminal plus grand, triangulaire ou subcirculaire, au sommet obtus. Il est glabre de couleur glauque. La marge est entière ou sinueuse-dentée. Les feuilles caulinaires sont sessiles, embrassantes, auriculées à la base, à auricules aiguës à l'extrémité. Le limbe est profondément lobé. Les lobes latéraux sont oblongs, le lobe terminal est triangulaire. La marge est dentée plus ou moins épineuse. Les nervures sont pennées, blanches, plus ou moins épineuses à la face inférieure.

Inflorescence : Peu ramifiée au sommet de la plante, formée de capitules de 2 à 3 cm de diamètre, dont les pédoncules atteignent 6 cm de long sur la plante fructifiée. L'involucre de bractées est glabre, d'environ 1,5 cm de long, à nombreuses bractées d'abord dressées, imbriquées, puis se réfléchissant. Les externes sont lancéolées, longues de 5 mm, les internes sont linéaires-lancéolées, longues de 12 mm, glabres ou glanduleuses, à marge souvent hyaline. Les fleurs sont toutes ligulées, hermaphrodites, de couleur jaune. Les externes ont une ligule souvent cramoisie sur le dos. La corolle est un tube atteignant 7 mm de long, laineux au sommet, terminé par une ligule longue de 6 mm, à 5 petites dents.

Fruit : Akène comprimé, étroitement obovoïde, long de 2,5 à 3,5 mm et large de 0,8 à 1 mm, brun, à 3 côtes sur chaque face, tuberculé entre les côtes. Il est surmonté d'un pappus formé de nombreuses soies blanches, longues de 6 à 8 mm.



Sorghum verticilliflorum (Steud.) Stapf - Poaceae - Monocotylédone

Synonymes : Sorghum arundinaceum (Desv.) Stapf, Sorghum lanceolatum Stapf

Noms communs : **Maïs-cafre, Millet, Mouron-des-oiseaux, Fataque-des-oiseaux**

Description

Le Maïs-cafre est une graminée croissant en touffes épaisses, haute de 30 cm à 2,5 m voire d'avantage. La tige est dépourvue de poil. Elle est creuse et relativement robuste. Des noeuds de la base de la tige, partent des racines en échasses qui s'enfoncent dans le sol. Les feuilles mesurent jusqu'à 75 cm de long. La base est arrondie et le sommet est très pointu. Le bord de la feuille accroche un peu. L'inflorescence est longue de 15 à 50 cm. Elle est lâche, très ramifiée et s'étale légèrement à maturité. Elle porte des épillets globuleux, de couleur brune, par 2 ou 3 à l'extrémité des ramifications.

Biologie

Le Maïs-cafre est une graminée annuelle ou brièvement pérenne. Elle se multiplie uniquement par graines.

Ecologie et répartition

Le Maïs-cafre apprécie les climats moyennement humides et se développe dans les bas-fonds demeurant frais et sur les alluvions limono-sableuses ou limoneuses des rivières. A La Réunion, c'est une espèce répandue et localement abondante dans les régions du nord et du nord-est, les plaines alluviales de l'ouest et du sud. Elle peut former de petits peuplements en particulier dans la zone des 400 à 600 m du sud-ouest.

Nuisibilité

C'est une adventice dans les cultures sur alluvions, notamment de la canne à sucre.

Botanique

La plantule

Premières feuilles : Préfoliaison enroulée. Feuilles rubanées, souvent grandes et larges. La ligule est membrano-ciliée.

L'adulte

Aspect : Plante cespiteuse haute de 30 cm à 2,5 m voire d'avantage. Elle est parfois grêle mais le plus souvent robuste.

Racines : Fasciculées à la base de la plante. Des racines en échasses se développent à partir des noeuds inférieurs.

Absence de rhizome.

Chaume : Dressé et glabre. Cylindrique, creux, de 3 à 5 mm de diamètre. Les noeuds sont glabres ou couverts d'une pubescence soyeuse.

Feuilles : Simples, alternes, à gaine cylindrique et glabre. La ligule est membraneuse, haute de 2 à 3 mm. Le limbe est plan de forme linéaire, au sommet en coin aigu et à la base arrondie. Il est long de 5 à 75 cm et large de 5 à 70 mm. La marge est scabre et les faces glabres.

Inflorescence : Grande panicule lâche de forme oblongue à elliptique-ovale de 15 à 50 cm de long. Les ramifications sont verticillées, grêles, d'abord dressées puis flexueuses. Le rachis est filiforme aux noeuds ciliés. Les épillets sont groupés par paires ou par trois à l'extrémité du racème, l'un étant sessile, les autres pédicellés. L'épillet sessile est de forme elliptique-lancéolée à elliptique-oblongue au sommet rétréci à acuminé, long de 4,5 à 9 mm. Les glumes sont de taille identique, à pubescence rousse. La glume inférieure est largement aplatie, carénée-ailée au sommet. L'épillet contient deux fleurs. L'inférieure est stérile et n'est représentée que par sa lemma hyaline et ciliée. La supérieure est fertile ; la lemma hyaline, est ciliée avec une arête brune longue de 10 à 15 mm, genouillée, torsadée et insérée dans son sinus. La paléa est réduite à une membrane hyaline et ciliée. Les épillets pédicellés sont portés par un pédicelle de la moitié de la longueur de l'épillet sessile. Ils sont réduits aux glumes, sans arête, étroits, plus courts, mâles ou stériles et rapidement caduques.

Grain : Elliptique, comprimé sur le dos, de 2 à 3 mm de long. Il reste inclus dans l'épillet lors de la dissémination.



Sporobolus africanus (Poir.) Rob. & Tourn. - Poaceae - Monocotylédone

Synonymes : Sporobolus capensis (Willd.) Kunth

Noms communs : **Marie-éreinée**

Description

La Marie-éreinée se présente en touffes denses, rhizomateuses, avec des tiges dressées atteignant 1 m de haut. Les feuilles rigides sont longues de 10 à 35 cm et larges de 3 à 4 cm. La ligule est membraneuse et ciliée, longue de 0,1 à 0,2 mm. L'inflorescence est en forme de fuseau étroit, d'un gris-noirâtre. Elle mesure 15 à 30 cm de long pour une largeur de 1 cm. Les épillets sont tous semblables.

Biologie

Espèce vivace qui se multiplie principalement de façon végétative, par émission de rhizomes courts à partir desquels se développent de nouveaux axes au sein de la même touffe. La reproduction par graines est également possible, mais les germinations sont rares.

Ecologie et répartition

C'est une espèce répandue mais surtout présente dans la partie plus sèche de l'île. Elle se développe principalement sur la côte ouest, aux bords des chemins dans les lieux incultes ou près des habitations.

Nuisibilité

C'est une adventice d'importance mineure. Elle est parfois présente en bordure des champs de canne à sucre ou dans les vergers.

Botanique

La plantule

L'adulte

Aspect : Herbe cespiteuse et rhizomateuse. Elle se présente en touffes denses pouvant atteindre 1 m de haut. Les axes sont dressés, non ramifiés et reliés entre eux par de courts rhizomes.

Racines : Fasciculées et fibreuses. Présence de rhizomes courts.

Chaume : Cylindrique et creux, aux noeuds glabres.

Feuilles : Simples et alternes. Les gaines basales sont larges et membraneuses. Les gaines supérieures sont glabres, peu carénées. La ligule est membrano-ciliée, haute de 0,1 à 0,2 mm. Le limbe est rigide, rubané ou convoluté, long de 10 à 35 cm et large de 3 à 4 mm, au sommet aigu. Les faces sont glabres et la marge finement scabre.

Inflorescence : L'inflorescence est une panicule dense, spiciforme linéaire, de 15 à 30 cm de long sur 0,8 à 1 cm de large. Les ramifications, longues de 2 à 4 cm, sont dressées et appliquées contre l'axe. Elle est de couleur gris-noirâtre. Les épillets d'un vert olive sont uniflores et tous semblables, de 2 à 2,5 mm de long. La glume inférieure est ovale à arrondie et mesure 0,8 mm de long. La glume supérieure a un sommet aigu et ne dépasse pas les 2/3 de la longueur de l'épillet. La fleur unique est articulée au dessus des glumes. Elle est sans arête et glabre. La lemma et la paléa sont membraneuses, plus ou moins semblables à la glume supérieure. L'ovaire est glabre avec des styles distincts très courts et des stigmates plumeux.

Grain : Obovoïde à oblong, brun parsemé de noir est finement strié longitudinalement. Il est libre dans les glumelles et tombe séparément.

Remarques

Cette espèce est proche de Sporobolus pyramidalis P.Beauv., dont elle se distingue par son inflorescence spiciforme linéaire.



Stachytarpheta jamaicensis Gardn. - Verbenaceae - Dicotylédone

Synonymes : Verbena jamaicensis L., Stachytarpheta indica non (L.) Vahl

Noms communs : **Queue-de-rat, Epi-bleu, Z'herbe-bleue, Herbe-à-chenille, Herbe à papillon, ou verveine bleue.**

Origine : Amérique

Description

La Queue-de-rat est une herbe ou un petit arbuste haut de 50 à 80 cm, à rameaux plus ou moins étalés horizontaux et se redressant à l'extrémité. Les rameaux sont lisses, parfois éparsément pileux sur les parties jeunes.

Les feuilles sont opposées, d'un vert clair plutôt terne, ovales à marge dentée.

Les fleurs sont d'un bleu pâle, disposées le long d'un épi dressé, long de 15 à 30 cm. Elles fleurissent progressivement le long de l'axe, par petit groupe de 3 à 6 fleurs.

Biologie

La Queue-de-rat est une plante annuelle, elle se propage par graines.

Ecologie et répartition

La Queue-de-rat se développe de préférence dans le lieux lumineux mais pas trop sec. Elle est présente dans beaucoup de situations écologiques, le long des chemins, dans les lieux incultes, sur les sols cultivés. Elle est souvent présente en nombre important.

Nuisibilité

Les principales cultures infestées sont les jeunes bananeraies, les cultures maraîchères et les plantes à tubercules et les cultures d'ananas.

Botanique

La plantule

Cotylédons : Portés par un pétiole long de 3 à 4 mm. Le limbe est pubescent, ovale lancéolé, avec une nervure médiane bien visible. Leur taille est de 7 à 8,5 mm de long et 6,5 à 8 mm de large. La base est en coin large, le sommet est arrondi.

Premières feuilles : Simples, opposées et subsessiles. Le limbe ovale est long de 8,5 à 10 mm et large de 6 à 7 mm. Il est recouvert sur sa face supérieure de poils raides. La base est en coin large et le sommet large ou aigu. La marge est dentée.

L'adulte

Aspect : Le port est dressé. Cette herbe est parfois ligneuse à sa base et peu prendre l'aspect d'un petit buisson, haut de 30 à 100 cm. Les branches sont ascendantes, vertes, pourpres ou presque noires.

Racine : Pivot solide souvent lignifié.

Tige : Cylindrique, pleine, de couleur verte parfois teintée de pourpre et glabre. Les jeunes tiges sont parfois quadrangulaires à pubescence clairsemée. La base de la tige est rapidement lignifiée.

Feuilles : Simples, opposées et pétiolées. Le limbe est elliptique ou à peine ovale. Il est glabre, arrondi au sommet, brusquement atténué en coin large à la base et décurrent le long du pétiole. Il mesure de 3 à 7 cm de long et 1,5 à 4,5 cm de large. La marge est dentée (dents plus ou moins ovales et apiculées). Les nervures pennées sont déprimées sur la face supérieure et saillantes sur la face inférieure. Les deux faces sont glabres.

Inflorescence : Epis long de 20 à 60 cm, dressés et recourbés au sommet, avec un rachis atteignant 5 à 6 mm d'épaisseur lors de la fructification. Les fleurs sessiles sont tout d'abord appliquées à la surface du rachis puis enfoncées dans des alvéoles allongées qui se forment à mesure que le rachis s'épaissit à la fructification. Les bractées étroitement ovales acuminées sont appliquées contre le calice. Elles mesurent 5 à 6,5 mm de long et 1,3 à 1,5 mm de large et ont une marge scarieuse. Le calice est aussi long que les bractées, à 5 dents courtes. La corolle tubulaire est d'une couleur pouvant aller du bleu pâle au violet foncé avec son intérieur blanc. Elle est formée de 5 pétales inégaux et mesure 5 à 10 mm de long. Les lobes des deux pétales supérieurs sont plus larges que ceux des 3 pétales inférieurs. Les 2 étamines mesurent 1,5 mm. L'ovaire est surmonté d'un style filiforme arrivant en haut du tube de la corolle.

Fruit : Capsule oblongue, brun-foncé, qui reste incluse dans le calice persistant, enfoncée dans le rachis fructifère. Elle mesure 3 à 5 mm de long, avec un petit bec terminal et contient 2 à 3 graines. A maturité, le fruit se sépare en 2 capsules indéhiscentes.

Remarques

Cette espèce est très proche de Stachytarpheta urticifolia (Salisb.) Sims, que l'on distingue par ses feuilles à sommet et dents plus aiguës et faces plus crispées, les fleurs sont de couleur bleu-foncé, l'axe de l'épis en fruit est grêle, ne dépassant pas 2,5 mm de diamètre et les bractées florales sont étroites et trinervées.



Stellaria media (L.) Vill. - Caryophyllaceae - Dicotylédone

Synonymes : Alsine media L.

Noms communs : **Stellaire, Mouron-blanc, Mouron-des-oiseaux**

Description

La Stellaire est une plante herbacée poilue, d'un vert clair délicat. Elle peut former une touffe très dense. Ses racines sont fibreuses, peu profondes.

Les tiges sont rondes, diffuses et nombreuses. Elles sont dressées ou étalées émettant des racines aux noeuds de la base. Elles portent sur toute leur longueur une ligne de poils, alternant à chaque noeud.

Les feuilles sont disposées par paires opposées, à chaque noeud. Elles sont terminées en une pointe aiguë. Elles sont lisses ou poilues à la base. Les feuilles inférieures sont portées par un pétiole assez long.

Les fleurs sont petites, d'un blanc terne, comprenant 5 pétales profondément divisés. Elles sont nombreuses et se réunissent en groupes peu denses au sommet des rameaux.

Le fruit est sec. Il a une forme de cône et s'ouvre, à maturité, en cinq parties.

Biologie

La Stellaire est une espèce annuelle, à développement très rapide. Elle se reproduit par ses graines recherchées par les petits oiseaux. Seules les graines qui sont dans la couche superficielle du sol germent.

Ecologie et répartition

La Stellaire est une mauvaise herbe assez commune, surtout en altitude moyenne. Elle se rencontre dans les endroits frais, humides et ombragés. Elle croît sur une très large gamme de sols, mais avec une préférence pour les sols bien aérés, meubles, bien pourvus en eau.

Nuisibilité

La Stellaire, par son développement rapide et sa densité généralement élevée, gêne considérablement les cultures en début de croissance. Elle s'installe surtout dans les cultures maraîchères et plus rarement dans les champs de canne à sucre.

Botanique

La plantule

Cotylédons : Ovoïdes, lancéolés, pointus, longs de 15 mm et larges de 3,5 mm. Pétiole aussi long que le limbe, présentant une ligne de poils à la face supérieure.

Premières feuilles : Simples et opposées, portées par un pétiole présentant une ligne de poils à la face supérieure. Le limbe est ovoïde arrondi, acuminé au sommet.

L'adulte

Aspect : Plante herbacée fragile à port dressé ou étalé haute de 20 à 60 cm. Elle présente une ligne pubescente le long des axes.

Racine : Pivot rapidement ramifié en racines fibreuses peu profondes.

Tiges : Cylindriques, creuses, diffuses, couchées ou ascendantes, munies sur un côté d'une ligne de poils alternant d'un noeud à l'autre. Longues de 20 à 80 cm.

Feuilles : Simples et opposées. Les feuilles inférieures sont longuement pétiolées (5 à 15 mm), plus ou moins glabres. Le limbe est elliptique ovale, long de 6 à 40 mm de long et 3 à 20 mm de large. Le sommet est aigu, la base est en coin large ou atténuée en pétiole. La marge est entière et les deux faces sont glabres. Les feuilles supérieures sont plus étroites, à pétiole plus court ou sessiles.

Inflorescence : Cymes terminales ou axillaires lâches ou fleurs solitaires à l'aisselle des feuilles supérieures, portées par un pédicelle fragile. Bractées herbacées lancéolées à la base des cymes. Le calice est formé de 5 sépales libres oblongs-lancéolés, glabres ou portant des poils glanduleux, longs de 3,5 à 5 mm. La corolle a 5 pétales blancs, libres, beaucoup plus courts que le calice, profondément bifides presque jusqu'à la base (ressemblant à 10 pétales). Les étamines sont au nombre de 3 à 5. L'ovaire ovoïde est surmonté de 3 styles très courts.

Fruit : Capsule ovoïde, déhiscente, dépassant peu le calice, s'ouvrant en 5 à 6 valves contenant plusieurs graines.

Graine : Pratiquement lenticulaire, de 0,8 à 1,5 mm de diamètre et de couleur brun-noir. Le tégument est couvert de lignes circulaires verru



Striga lutea Lour. var. coccinea - Scrofulariaceae - Dicotylédone

Synonymes : Striga asiatica (L.) Kuntze, Striga hirsuta Benth., Buchnera asiatica L.

Noms communs : **Goutte-de-sang**

Description

La Goutte-de-sang est une petite herbe grêle, ramifiée dès la base. C'est une espèce parasite qui se développe à la base des graminées, notamment du maïs et de la canne à sucre.

La tige et les feuilles sont de couleur vert-sombre à brun, couverts de poils courts et raides. Les feuilles sont opposées par paires et étroites, sans pétiole.

Les fleurs, disposées à la base des feuilles, à l'extrémité de la tige, sont de couleur rouge-vif, formée d'un petit tube vertical, coudé au sommet, qui s'évase en 5 lobes arrondis inégaux.

Les graines sont minuscules, de couleur noire.

Biologie

La Goutte-de-sang est une plante hémiparasite annuelle, fixée aux racines de graminées sauvages ou cultivées comme le maïs et la canne à sucre. Elle se reproduit par graines, transportées par l'eau et le vent. Une plante peut produire 50 000 à 500 000 graines.

Ecologie et répartition

Cette espèce est une plante de savane qui se développe sur les sol sableux à argileux. Elle ne pousse pas dans les zones trop humides. A La Réunion elle est présente principalement sur la côte ouest et sud-ouest de l'île, jusqu'à Saint Pierre.

Nuisibilité

La Goutte-de-sang étant une plante parasite des graminées, elle ne se développe que dans les champs de maïs et de canne à sucre. Elle ne représente pas un gros problème à La Réunion, bien qu'elle soit ponctuellement abondante dans certaines parcelles.

Botanique

La plantule

L'adulte

Aspect : Plante dressée. L'axe est généralement ramifié, disposé en chandelier, pouvant atteindre 7 à 30 cm de haut. La plante est fixée à une racine de son hôte.

Racines : Fines, se développent le long de la partie souterraine de la tige.

Tige : Cylindrique à anguleuse, couverte de poils courts et raides donnant un aspect scabre. Elle est de couleur vert-sombre à brun.

Feuilles : Simples opposées et sessiles. Le limbe est linéaire, parfois lancéolé, long de 6 à 37 mm et large de 1 à 4 mm. Le sommet est en coin aigu parfois obtus. La marge est entière. L'ensemble de la feuille est scabre.

Inflorescence : Epi terminal, long de 10 à 15 cm. La fleurs sont solitaires sessiles, à l'aisselle d'une bractée foliacée linéaire de 8 mm de long, scabre. Les fleurs sont de couleur rouge-vif. La variété lutea est de couleur jaune et la variété albiflora de couleur blanche. Le calice est tubulaire, long de 5 à 7 mm à 5 lobes aigus mais présentant plus de nervures que de lobes (en général 10). Les nervures et les dents sont scabres. La corolle est constituée d'un tube de 6 à 12 mm de long, finement pubescent, coudé bien au dessus des dents du calice, puis s'ouvrant en 2 lèvres. La lèvre supérieure est faiblement bilobée ou seulement émarginée, de 2 mm de long, à lobes arrondis. La lèvre inférieure est profondément trilobée, de 2,3 mm de long, à lobes oblongs à obovales. 4 étamines et un ovaire supère ovoïde.

Fruit : Capsule ellipsoïde, de 3,5 mm de long, de couleur noire, s'ouvrant en 2 valves, qui contiennent de très nombreuses graines.

Graine : Ellipsoïde, de 0,3 mm de long, au tégument ridé, de couleur brune.



Strobilanthes hamiltoniana (Steud.) Bosser & Heine - Acanthaceae

Synonyme :

- Diffluglossa colorata (Nees) Bremek.
- Goldfussia colorata Nees.
- Ruellia hamiltoniana Steud.
- Strobilanthes coloratus (Nees) T. Anderson.

Nom commun : **Califon**. Toupette.

- Origine : Inde.
- Espèce naturalisée et envahissante dans les milieux naturels à La Réunion.

Strobilanthes hamiltonianus appartient à la famille des Acanthaceae, le genre Strobilanthes compte environ 250 espèces. Introduite à La Réunion comme plante ornementale, Strobilanthes hamiltonianus porte le nom vernaculaire de Califon parfois de Toupette, cette espèce populaire a réussi à s'échapper des jardins créoles et à coloniser les milieux secondarisés et des forêts peu dégradées.

Le califon est capable de former des massifs denses monospécifiques et de concurrencer la végétation indigène. **Strobilanthes hamiltonianus** est donc devenue une espèce très envahissante à La Réunion, l'espèce est présente dans les ravines et forêts humides à moyenne altitude.

Strobilanthes hamiltonianus est une herbe dressée, ramifiée pouvant atteindre 2 mètres de hauteur.

Les tiges et les nœuds sont pubescents. Tige cannelée, renflée aux nœuds.

Les feuilles de la base sont pétiolées 6 à 30 mm de long, les feuilles du haut de la tige sont presque sessiles. Les feuilles sont opposées elliptiques ou étroitement ovales, apex parfois falciformes avec une pointe acuminée asymétrique, base fortement asymétrique, la moitié arrondie, de l'autre décurrentes. La marge est dentelées, les dents sont espacées, ciliées avec des poils rouges multicellulaires. Le limbe est fortement marqué par 5 à 6 nervures latérales de chaque côté de la nervure centrale.

Inflorescences, têtes fleuries portées à l'aisselle de la tige principale ou à l'aisselle des bourgeons. Fleurs en clochettes roses présentes de février à juillet.

Le fruit est une capsule fusiforme, les graines sont couvertes de poils denses et enchevêtrées.



Synedrella nodiflora (L.) Gaertn. - Asteraceae - Dicotylédone

Synonymes : Verbesina nodiflora L.

Noms communs : Cochon-gras, Fleur-soleil, Herbe-à-feu, Petite-marguerite

Description

Le Cochon-gras est une herbe dressée, ramifiée de 40 à 90 cm de haut. Les feuilles sont simples et opposées, mesurent de 5 à 10 cm de long, sont vert clair et possèdent 3 nervures basales. La marge du limbe est dentée en scie ou bien presque entière. La face inférieure est poilue. Les fleurs, petites et jaunes, sont regroupées en petites têtes à la base des feuilles terminales. Le fruit est sombre, plus ou moins étroit et avec un nombre de dents variable selon qu'il provient des fleurs internes ou externes.

Biologie

Le Cochon-gras est une espèce annuelle. Elle se propage grâce à ses graines.

Ecologie et répartition

Elle se développe très bien dans les zones humides et forestière lorsque le sol est lourd mais drainant. Elle s'adapte à de nombreuses situations écologiques mais préfère les sols riches. Elle est abondante sur les brûlis, dans les lieux abandonnés ainsi que dans les cultures.

Nuisibilité

Le Cochon-gras est une adventice d'importance mineure. Elle est pourtant présente dans un grand nombre de cultures. Mais elle est facile à sarcler du fait de son système racinaire superficiel.

Botanique

La plantule

Cotylédons : Elliptiques et glabres avec une nervure centrale à peine marquée. Le limbe mesure 10 mm de long sur 7 mm de large. Le pétiole est moitié plus court que le limbe.

Premières feuilles : Simples et opposées de forme ovale-lancéolée. Le limbe est aigu au sommet et atténué décurrent le long du pétiole. La nervation du limbe est trinervée à la base. La marge est dentée en dents de scie rapprochées. Sur la face supérieure la pilosité est discrète, elle est plus nette à la face inférieure et en particulier sur les nervures.

L'adulte

Aspect : Le port de la plante est dressé, de plus en plus ramifié vers le sommet. La plante peut mesurer jusqu'à 1 m de hauteur.

Racine : Petit pivot ramifié peu profond.

Tige : Quadrangulaire, pleine et pubescente. Elle présente des angles arrondis.

Feuilles : Simples et opposées, qui s'insèrent sur la tige grâce à un pétiole plat de 2 à 10 mm de long avec une marge ciliée. Une fine collerette stipulaire est présente. Le limbe, ovale elliptique, mesure 5 à 10 cm de long et 3 à 5 cm de large. Sa base est en coin, longuement et étroitement décurrente sur le pétiole alors que le sommet est apiculé. Le limbe est pubescent. Toutefois la face supérieure, les nervures et la marges sont plus densément recouverts de poils blancs courts et rigides. Cela donne un toucher rugueux voir scabre. La nervation est ascendante-trinervée et déprimée sur la face supérieure. La marge est dentée environ sur les deux tiers supérieurs du limbe.

Inflorescence : Glomérules de quelques capitules sessiles à l'aisselle des feuilles terminales. Les capitules, de forme ovoïde à elliptique, mesurent 3 à 4 mm de large. L'involucre est composé de 2 à 3 séries de bractées ovales. Quelques fleurs ligulées femelles, de couleur jaune entourent quelques fleurs tubulées hermaphrodites de la même couleur. Les 4 ou 5 fleurs externes ont une ligule courte de 2 à 3 mm, à 3 dents. Les 6 à 10 fleurs internes ont une corolle en tube, longue de 2 mm.

Fruit : Akène obovale à ellipsoïde de 3 à 4 mm de long et 1,4 mm de large pour les fleurs externes et 1 mm pour les fleurs internes. Il est biconvexe, aplati de couleur grise. L'akène des fleurs ligulées est bordé d'un couronne de fortes dents plates et cornées. L'akène des fleurs tubulées est seulement surmonté de 2 à 4 dents filiformes, pubescentes et dorées, de 3 à 4 mm de long.



Tephrosia purpurea (L.) Pers. - Fabaceae - Dicotylédone

Synonymes : Cracca purpurea L., Tephrosia leptostachya DC.

Noms communs : Indigo-rouge

Description

L'Indigo-rouge est une plante semi-vivace à tiges diffuses traînant facilement sur le sable au départ du collet, puis ascendantes.

Les feuilles sont alternes et composées. Le rachis est long de 6 à 10 cm portant 6 à 12 paires de folioles généralement bien opposées, plus une foliole terminale.

Les fleurs sont de couleur rose ou pourpre, disposées de façon lâche le long d'axes de 10 à 20 cm de long.

Les fruits sont des gousses linéaires couvertes de poils fins.

Biologie

L'Indigo-rouge est une plante annuelle à semi-vivace, qui se propage par graines.

Ecologie et répartition

L'Indigo-rouge affectionne les lieux sableux. Il se rencontre sur les bords de route, dans les jachères.

Nuisibilité

L'Indigo-rouge résiste bien à la sécheresse grâce à une longue racine pivotante et est assez difficile à arracher. Il est peu abondant dans les cultures.

Botanique

La plantule

L'adulte

Aspect : Plante herbacée ou sous-arbrisseau ramifié, haut de 50 à 70 cm aux tiges éparsément pubescentes.

Racine : Pivot profond.

Tige : Cylindrique, pleine, rapidement lignifiée à la base. Elle est éparsément pubescente. D'abord traînante puis redressée aux extrémités.

Feuilles : Composées imparipennées et alternes, portées par un pétiole long de 3 à 10 mm ayant à la base 2 stipules linéaires lancéolées, longues de 3 à 5 mm. Le rachis est long de 6 à 12 cm et peut porter de 6 à 12 paires de folioles subsessiles généralement bien opposées, plus une foliole terminale portée par un pétiolule de 2 à 5 mm de long. Les folioles terminales et initiales sont légèrement plus petites que les médianes. Le limbe est étroitement obovale, de 1 à 2,5 cm de long et 0,3 à 1 cm de large. La base est en coin aigu, le sommet est arrondi ou tronqué à émarginé, mucroné. On peut distinguer 5 à 6 nervures ascendantes pennées assez nettes. La face supérieure est subglabre tandis que la face inférieure est couverte de poils blancs courts et appliqués.

Inflorescence : Racèmes terminaux ou axillaires longs de 2 à 20 cm. Les fleurs peuvent être isolées ou par petits groupes de 2, 3 ou 4, espacés de 15 à 30 mm. Les pédicelles sont long de 3 à 6 mm pour les fleurs et peuvent mesurer jusqu'à 8 mm au moment de la fructification. Le calice est long de 5 mm, à 5 dents linéaires, couvert d'une pubescence blanche. La corolle est rose ou pourpre, longue 6 à 10 mm, l'étendard est large de 11 mm et haut de 8 mm.

Fruit : Gousse pubescente, aplaties et allongée à bords parallèles, un peu courbée au sommet. Elle mesure 2,5 à 4,5 cm de long et 4 à 5 mm de large. Elle peut contenir 7 à 9 graines.

Graine : Oblongue, légèrement aplatie, longue de 4 mm et large de 2,5 mm. La surface est lisse plus ou moins marbrée, de couleur jaunâtre.



Tithonia diversifolia – A. Gray – asteraceae compositae

Nom commun à La Réunion : **Fleur fête des mères. Marguerite.**

- Nom commun : **Tournesol mexicain.**
- Nom Anglais : **Mexican sunflower, shrub sunflower.**
- Synonyme: **Mirasolia diversifolia Hemsl.**
- Origine : **Mexique.**

Les Fleurs fête des mères, Tithonia diversifolia, fleurissent le long des chemins à La Réunion pour la fête des mères d'où son appellation courante de fleur fête des mères.

Originaire du Mexique cette plante buissonnante a été introduite dans l'île et s'y est très bien naturalisée. Quand arrive le mois de Mai, elle décore les bords des routes, des chemins par sa spectaculaire floraison, elle est aussi nommée grande marguerite jaune, car sa fleur ressemble à la marguerite par la forme.

Tithonia diversifolia est actuellement largement répandue sous les tropiques. On la retrouve en Afrique et en Asie où elle a été introduite sur la base de ses multiples utilisations. L'on peut citer, entre autres, son utilisation en tant que plante fourragère, [engrais vert](#), [insecticide naturel](#) et en tant que plante ornementale.

A noter que Tithonia diversifolia est classé comme espèce envahissante dans certaines régions d'Afrique, en Australie et dans de nombreuses îles du Pacifique.

Ce tournesol du Mexique forme rapidement de grands buissons herbacés pouvant dépasser trois mètres de haut, il se plaît en plein soleil et supporte très bien la chaleur et la sécheresse.

Les feuilles alternes sont portées par un long pétiole, elles mesurent de 10 à 15 cm de long, avec un limbe comportant de 3 à 5 lobes. La nervure centrale bien marquée est blanchâtre, la marge est dentelée.

Les inflorescences sont portées par un long pédoncule de 10 à 20 cm, la production de capitules est élevée.

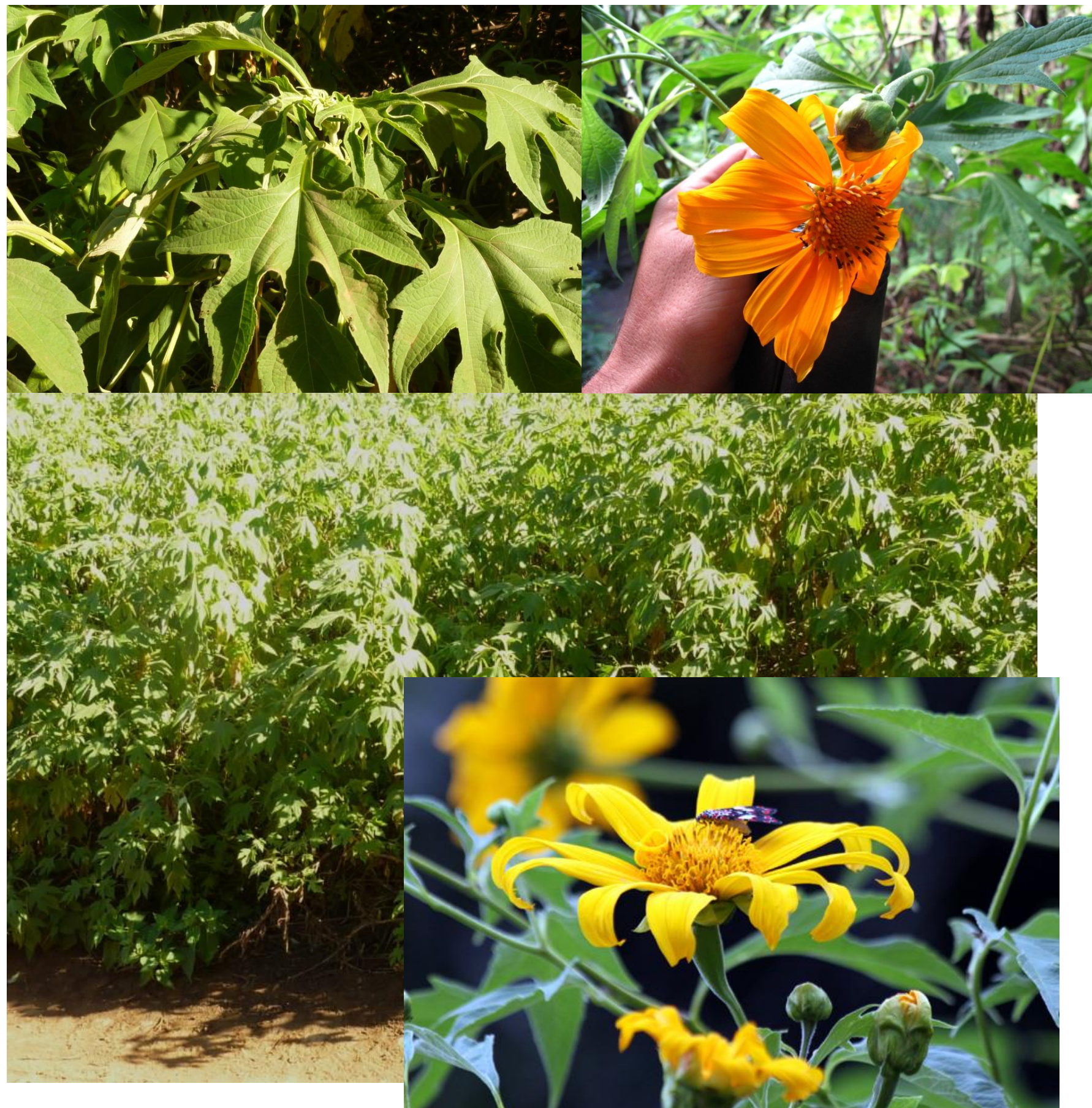
La fleur jaune orange vif évoque la marguerite, même forme, même parfum, mais en beaucoup plus gros. La partie centrale de la fleur est composée de tubes, chaque tube donne naissance à une graine après fécondation. Le nombre de pétale est variable, le plus souvent treize. Ces grosses fleurs apparaissant à La Réunion en mai et juin. Elles attirent les abeilles et les papillons.

Tithonia diversifolia produit un nombre important de graines par plante. Ce chiffre varie d'environ 100 à 200 graines par capitule. La production massive de graines légères qui peuvent se disperser à des distances considérables de la plante mère, permet à l'espèce de coloniser de nouveaux habitats.

Engrais vert et insecticide naturel :

Une équipe de chercheurs du Kenya a découvert que les feuilles de Tithonia diversifolia pouvaient, utilisées seules comme engrais ou conjuguées à des fertilisants phosphorés, doubler et même tripler les récoltes de maïs.

Cet engrais agit comme un pesticide naturel : là où on l'utilisait les plantes n'étaient pas attaquées, ce qui a fait découvrir cette propriété qui a ensuite été étudiée.



Teramnus labialis (L.f.) Spreng. - Fabaceae - Dicotylédone

Code : TERLA **Synonymes** : Glycine labialis L.f.

Noms communs : Pistache-marron

Description

La Pistache-marronne est une herbe volubile ou traînante à tiges grêles, s'enracinant parfois aux noeuds, longues de 0,3 à 3 mètres, portant des poils dirigés vers l'arrière. Les feuilles sont composées alternes, à 3 folioles elliptiques. Les fleurs très petites peuvent être de couleur pourpre, blanc-crème ou rose, disposées sur un axe de 5 à 12 cm. Le fruit est une gousse pubescente.

Biologie

La Pistache-marronne est une plante annuelle qui se propage par graines et s'enracine au niveau des noeuds.

Ecologie et répartition

Plante rudérale qui pousse de préférence le long des chemins, dans les haies, près des habitations et dans les jachères, durant la saison des pluies.

Nuisibilité

La Pistache-marronne pénètre rarement à l'intérieur des champs de canne à sucre. Elle grimpe parfois dans les cannes en bordure de champs.

Botanique

Aspect : Liane annuelle très grêle, rampante au sol ou volubile dès qu'elle rencontre un support autour duquel elle s'enroule. Elle peut mesurer jusqu'à 3 mètres de long. Racine : Pivot profond et solide. Tige : Cylindrique, grêle et creuse. Elle est hérissée de poils rétrorses. Elle s'enracine facilement aux noeuds en contact avec le sol. Feuilles : Les feuilles sont composées, trifoliolées et alternes. Le pétiole est long de 2 à 5 cm avant les folioles latérales, les pétiolules latéraux sont longs de 1,5 mm et le terminal est long de 6 à 10 mm. Ils sont tous pubescents. Les stipules ovales lancéolées sont longues de 3 à 4 mm. Les stipelles linéaires sont très courtes. Les folioles sont ovales à elliptiques, à peu près égales. Les folioles latérales sont un peu dissymétriques à la base, longues de 3 à 8 cm et larges de 15 à 35 mm. Le sommet est en coin obtus, mucroné. On peut distinguer 5 à 6 nervures latérales alternes. La marge est entière la face supérieure est glabre ou à poils très clairsemés. La face inférieure présente une pubescence appliquée. Inflorescence : Racèmes axillaires longs de 2 à 8 cm, portant des fleurs assez petites, isolées ou par 2, portées par un pédicelle de 1 à 3 mm. Le calice est long de 3 à 4 mm, à poils dressés et raides, à 5 dents courtes. La corolle d'un blanc grisâtre ou teintée de rose est longue de 5 à 7 mm, l'étendard seul est bien visible. Fruit : Gousse linéaire étroite, droite, à bec terminal incurvé vers le haut, longue de 4,5 cm et large de 3 à 4 mm, contenant 5 à 10 graines. Graine : Oblongue, de 2 à 3 mm de long et 1,2 à 2 mm de large, au tégument lisse à granuleux.

Stratégie de gestion

Cette espèce est sans doute une des plus problématiques du cortège invasif des lianes et ce notamment en raison de sa capacité à former un réseau racinaire très puissant par sa technique d'enracinement à chaque nœud. Cette espèce héliophile mérite une attention immédiate dans les aménagements, et doit être l'objet d'un enlèvement systématique avec enlèvement complet du réseau racinaire et des pivots développés. L'arrachage mal réalisé par simple rupture au collet renforce le sujet qui se ramifie plus nettement.



Trianthema portulacastrum L. - Aizoaceae - Dicotylédone

Code : TRTPO **Synonymes** : Trianthema littoralis Cordem. **Noms communs** : Brède-cacayanga

Description

La Brède-cacayanga est une plante charnue étalée à faiblement dressée, aux ramifications basales nombreuses. Elle peut atteindre 30 à 50 cm de haut. La tige est finement poilue sur les faces exposées à la lumière. Les feuilles sont simples, opposées, entières mais de taille inégale (une grande en face d'une petite). Rameaux et fleurs se développent toujours à la base de la petite. Le limbe est de forme obovale, charnu. Les fleurs sont solitaires, sans tige et en forme d'étoile blanche à blanc rosé et très petites. Les fruits sont de petites capsules, les graines sont lenticulaires, de couleur brun à noir.

Biologie

La Brède-cacayanga est une espèce annuelle ou pérenne. Elle se propage par graines et par fragments de tige qui bouturent très facilement.

Ecologie et répartition

Il s'agit d'une espèce rudérale très nitrophile, favorisée par la motoculture et la fertilisation. Elle est abondante à basse altitude (0 à 80 m), dans les zones côtières sableuses et limoneuses, en général sèches.

Nuisibilité

Les principales cultures infestées sont les cultures maraîchères.

Botanique

La plantule Cotylédons : Elliptiques lancéolés, pétiolés, de taille inégale, l'un de 12 à 16 mm de long et 3 à 4 mm de large, l'autre de 10 à 12 mm de long et 2 à 3 mm de large, glabres et charnus. Premières feuilles : Opposées, simples, présentant la particularité d'avoir une petite feuille en face d'une grande, en alternance. Le pétiole est court, évasé en gaine à la base. Le limbe est elliptique arrondi, glabre, charnu. Une collerette stipulaire ornée au milieu d'une expansion acuminée à partir de la deuxième paire de feuilles. L'adulte Aspect : Herbe assez charnue, étalée à ascendante et très ramifiée, se développant en tache. Racine : Pivot. Tige : Cylindrique, pleine, charnue, finement pubescente sur la face exposée à la lumière. Les tiges peuvent atteindre jusqu'à 1 m de long. Elle est souvent teintée de pourpre. Les ramifications partent à l'aisselle de la petite feuille de chaque paire. Feuilles : Simples, opposées, pétiolées. A la base des pétioles se trouve une collerette stipulaire surmontée d'une grande dent au milieu. Les feuilles d'une même paire sont de taille inégale. La grande feuille est portée par un pétiole de 1 à 2 cm. Le limbe est largement obovale, elliptique ou orbiculaire, long de 2 à 4,5 cm et large de 1 à 3,5 cm. La base est en coin large ou parfois arrondie, progressivement rétrécie, le sommet est arrondi, émarginé ou apiculé. La marge est entière à légèrement ondulée. La petite feuille est presque sessile de forme elliptique, à base et sommet en coin aigu. Les faces sont glabres. Inflorescence : Fleurs solitaires, sessiles, à l'aisselle de la petite feuille et plus ou moins incluses dans la gaine pétiolaire. Calice à 5 sépales ovales ou lancéolés. Corolle simple, à 5 pétales blancs à rose-pourpre à l'intérieur, longs de 3 à 5 mm, présentant un mucron dorsal subapical. 15 à 20 étamines insérées au sommet du tube du calice. Fruit : Capsule déhiscente obconique de 4 à 5 mm de long, s'ouvrant en couvercle. La capsule contient 2 à 8 graines. Graine : Lenticulaire, en spirale terminée par un bec, de 2 mm de diamètre. Le tégument est tuberculé de couleur brun-rougeâtre à noire.



Tribulus cistoides L. - Tribulaceae – Dicotylédone

Noms communs : Pagode, Herbe-soleil

Description

La Pagode est une herbe prostrée, pileuse avec des feuilles opposées et composées.

A chaque paire, il y a une grande feuille en face d'une plus petite.

Les fleurs sont solitaires situées à la base de la petite feuille. Les pétales, au nombre de 5 sont jaunes.

Le fruit forme une boule de 12 à 16 mm de diamètre, hérissée de fortes épines droites. A maturité il se divise en 5 quartiers portant 2 fortes épines dans la partie supérieure et 2 plus courtes vers le bas.

Biologie

La Pagode est une herbe annuelle à plus ou moins pérenne. Elle se propage grâce à ses fruits.

Ecologie et répartition

C'est une plante très répandue à La Réunion, mais surtout en zone sèche, sur la côte ouest et notamment sur le bord des routes et des chemins.

Nuisibilité

Elle infeste surtout les cultures maraîchères et les champs de canne à sucre.

Botanique

La plantule

Cotylédons : Oblongs courtement pétiolés. Le limbe est long de 10 mm et large de 2,5 mm. Il est finement pubescent et marqué de 3 nervures longitudinales.

Premières feuilles : Composées, opposées. Une grande feuille se développe en face d'une petite feuille. Les premières feuilles portent 4 à 5 paires de folioles elliptiques, asymétriques à la base et finement pubescentes.

L'adulte

Aspect : Herbe prostrée pubescente, se développant en tache, pouvant couvrir une superficie importante, jusqu'à 2 m de diamètre.

Racine : La racine est un pivot ramifié.

Tige : Cylindrique, pleine, longue 30 à 100 cm. Les tiges sont couvertes de deux types de poils. Des poils longs et simples sont mélangés à une pubescence courte de densité variable. Les rameaux sont alternes et naissent à l'aisselle de la feuille la plus courte de chaque paire.

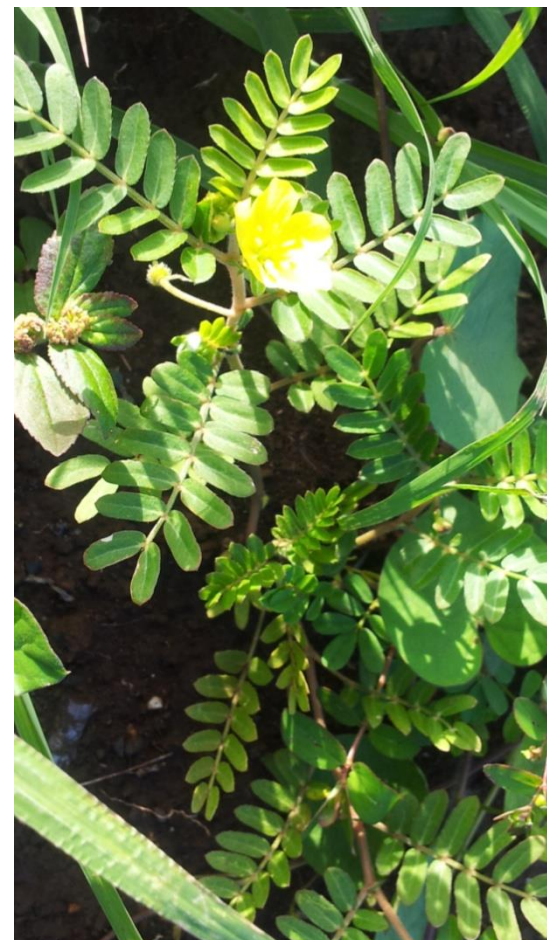
Feuilles : Les feuilles sont opposées, composées, paripennées. A chaque paire, une feuille courte ne dépassant pas 2,5 cm de long se trouve en face d'une feuille longue de 3 à 6,5 cm. Il y a alternance à chaque noeud de la feuille courte et de la feuille longue. Les folioles sont courtement pétiolées. Les stipules, linéaires ou très étroitement ovales sont longues de 5 à 10 mm, l'une plus courte que l'autre. Les folioles par 6 ou 8 paires, sont obliquement oblongues ou elliptiques de 8 à 14 mm de long et 3 à 4,5 mm de large. La base est asymétrique et le sommet est aigu ou obtus, parfois mucroné. Les folioles sont sessiles ou très courtement pétiolulées. La nervation est peu visible. Les folioles portent, surtout au stade jeune, des poils simples et appliqués.

Inflorescence : Fleurs solitaires, qui se développent à l'aisselle de la feuille la plus courte. Elles sont portées par un pédoncule long de 4 à 11 mm, qui s'allonge à la fructification et atteint 12 à 18 mm. Leur pilosité est identique à celle de la tige. Le calice est formé de 5 sépales persistants étroitement ovales de 5 à 7 mm de long et 1 mm de large et pileux sur le dos. La corolle est formée de 5 pétales libres jaunes, glabres, fugaces et délicats, de forme obovale, longs de 6 à 11 mm et larges de 2,5 à 6 mm, dépassant les sépales, formant une fleur ouverte de 2 à 3 cm de diamètre. 10 étamines avec un filet de 1,5 à 4 mm de long. L'ovaire densément pileux-strigieux, est à poils argentés et robustes. Le style se transforme graduellement vers le sommet en une partie stigmatique longue de 1 à 3 mm, cylindrique ou étroitement pyramidale.

Fruit : Fruit sec globuleux à 5 angles, de 12 à 16 mm de diamètre (épines comprises), diversement tuberculé et pileux, portant de fortes épines droites. Il est composé de 4 à 5 méricarpes en forme de quartier d'orange. Chaque méricarpe présente une face externe convexe diversement tuberculée et pileuse. Il porte 2 grandes épines droites rayonnantes et parfois, quelques épines plus petites.

Remarques

Cette espèce est très proche de *Tribulus terrestris* L., qui se différencie par une fleur plus petite, dont les pétales ne dépassent pas les sépales, d'un diamètre inférieur à 2 cm et des folioles petites, de 5 à 10 mm de long. De plus, *T. terrestris* est strictement annuel.



Trichodesma zeylanicum (Burm.f.) R.Br. - Boraginaceae - Dicotylédone

Synonymes : *Borago zeylanica* Burm.f.

Noms communs : Herbe-tourterelle

Description

L'Herbe-tourterelle est une plante dressée, ramifiée, pouvant atteindre 1,5 m de hauteur, couverte de poils raides assez denses donnant à la plante une teinte grisâtre. Elle est souvent lignifiée à la base. Sur les tiges encore jeunes, des ponctuations rouges sont bien visibles.

Les feuilles sont simples et alternes, étroitement ovales ou oblongues.

Les fleurs sont disposées en inflorescence terminale lâche et ramifiée. Elles sont en forme d'entonnoir, d'une couleur bleu-pâle avec le centre blanc.

Le fruit est une capsule sèche se divisant en 4 loges, contenant chacune une graine.

Biologie

L'Herbe-tourterelle est une plante annuelle robuste, pouvant devenir pérenne. Elle se propage par graines.

Ecologie et répartition

C'est une espèce très fréquente à La Réunion. Elle supporte les climats secs et préfère les lieux ouverts et bien exposés. On la retrouve surtout dans les lieux incultes, sur le bord des routes et en bordure de champs. C'est sur la côte ouest de l'île que l'on retrouve les populations les plus importantes.

Nuisibilité

C'est une mauvaise herbe non négligeable des cultures de canne à sucre, cependant elle se limite aux bordures de champs et rentre peu dans la culture. En verger, l'Herbe-tourterelle est plus préoccupante car la plante devient grande, la racine est profonde et elle colonise rapidement. Une fois installée, cette plante robuste, un peu irritante au toucher, devient une réelle gêne.

Botanique

La plantule

Cotylédons : Ovals à oblongs. Le pétiole est court, plat avec un léger renflement sur la face inférieur, il est large d'environ 2 mm. Il est couvert de petits poils blancs. Le limbe glabre mesure de 10 à 18 mm de long et 8 à 16 mm de large. Le sommet est largement arrondi alors que la base est en coin.

Premières feuilles : Simples, opposées et couvertes d'une légère pubescence. Elles sont sessiles, elliptiques et mesurent 1,5 à 3,5 cm de long. Les nervures blanchâtres sont déjà proéminentes sur la face inférieure.

L'adulte

Aspect : Le port est dressé. Cette plante mesure de 30 à 150 cm de haut et peut être abondamment ramifiée. Sa pubescence raide et dense rend son toucher râpeux et lui donne une teinte grisâtre.

Racine : Pivot profond, souvent lignifié.

Tige : Cylindrique, pleine, couverte de poils raides. Jeune, elle est vert-clair teintée de rose avec une ponctuation rouge. Elle devient rapidement lignifiée à la base.

Feuilles : Les feuilles sont simples et opposées à la base de la plante, devenant alternes au sommet. Elles sont sessiles ou portées par un pétiole d'une longueur inférieure à 10 mm. Le limbe est étroitement ovale à oblong ou elliptique. Le sommet peut être en coin obtus ou aigu, la base est en coin atténué ou cordée. La marge est entière. La dimension des feuilles est très variable selon qu'il s'agit des feuilles insérées sur la tige principale ou des feuilles voisines des inflorescences. Dans le premier cas, elles sont de grande taille avec une longueur de 6 et 15 cm et une largeur de 1 à 5 cm. Vers le sommet de la plante ou au niveau des inflorescences, la taille diminue. Les feuilles mesurent 2 à 5 cm de long. Les deux faces sont couvertes de poils blancs, raides de 0,5 à 0,8 mm de long, tuberculés à la base. La nervation pennée est proéminente sur la face inférieure.

Inflorescence : Les inflorescences sont des cymes lâches situées à l'extrémité des rameaux. Les fleurs sont solitaires, longuement pédonculées à l'aisselle des feuilles. Le calice comprend 5 sépales étroitement ovales et longs de 7 à 10 mm, fortement carénés et fortement pubescents. La corolle, en entonnoir, est longue de 8 à 10 mm. Elle est constituée de 5 lobes arrondis longs de 3 à 4 mm. Elle est généralement bleu pâle mais présente également des traces blanches et le centre est parfois teinté de rose. Les étamines sont accolées formant un tube.

Fruit : Capsule à 4 loges indéhiscentes ovoïdes d'environ 4 mm de long. Elles sont dressées l'une contre l'autre formant un cône, sous-tendu par les sépales persistants, étalés en étoile. Le tégument lisse du coté extérieur devient rugueux sur la face interne. Il est coriace de couleur brun tacheté de noir ou quelquefois beige. Le style est persistant, même lorsque que les capsules sont tombées. Chaque loge contient une seule graine.



Tridax procumbens L. - Asteraceae – Dicotylédone

Noms communs : Casse-tout-seul

Description

Le Casse-tout-seul est une plante herbacée étalée, dont les axes florifères montent jusqu'à 40 cm de haut. Il est abondamment pourvu de poils raides, dressés et généralement plus épars vers la base et atténués vers le sommet.

La racine est un puissant pivot.

Les feuilles sont opposées, simples, épaisses, à fortes dents inégales et à pilosité dense.

A l'extrémité des longues tiges, se trouve une inflorescence en tête, se composant à la périphérie 4 à 7 fleurs étalées de couleur crème et au centre de nombreuses fleurs en tube de couleur jaune.

Le fruit est surmonté d'une touffe de poils blancs.

Biologie

Le Casse-tout-seul est une espèce annuelle, bien qu'elle puisse se comporter comme une plante vivace lorsqu'elle est régulièrement fauchée, notamment en culture pérenne. Elle se multiplie par graines, mais présente de fortes capacités de bouturage lors des labours durant la saison des pluies. Les graines sont dispersées par le vent.

Ecologie et répartition

Cette plante se développe en espèce rudérale le long des chemins et en mauvaise herbe des cultures annuelles et pérennes sur des sol biens structurés.

Nuisibilité

C'est une mauvaise herbe particulièrement gênante pour les cultures mises en place tardivement, car elle est particulièrement abondante en début de cycle, développant rapidement un pivot racinaire profond.

Botanique

La plantule

Cotylédons : Oblancéolés, brièvement pétiolés et pubescents, longs de 5 mm et larges de 3 mm.

Premières feuilles : Opposées, simples et pétiolées. Le limbe est oblong à lancéolé. La marge est entière, les deux faces sont hispides.

L'adulte

Aspect : Plante d'abord prostrée, puis dressée formant des taches, jusqu'à 50 cm de diamètre avec des axes florifères de 20 à 30 cm de haut.

Racine : Fort pivot.

Tige : Cylindrique, pleine et fortement hispide, couverte de poils pluricellulaires de 1 mm, tuberculés à la base.

Feuilles : Opposées, simples, portées par un pétiole de 1 à 2 cm de long. Elles sont épaisses, molles et de couleur vert-foncé. Le limbe est ovale à lancéolé, de 2,5 à 6 cm de long et 2 à 5 cm de large, à base atténuée en coin et à marge fortement et irrégulièrement dentée. Les deux faces sont hispides, avec des poils à base tuberculée. La pubescence est plus abondante à la face inférieure. Les feuilles sont épaisses, moles et de couleur vert-foncé.

Inflorescence : Capitules solitaires portés par un pédoncule de 10 à 30 cm de long, abondamment hispide. Les bractées de l'involucre sont disposées sur 2 rangs. Elles sont ovales à lancéolées, de 5 mm de long, pubescentes et de couleur verte. A la périphérie du réceptacle se trouvent 4 à 7 fleurs ligulées femelles, de couleur blanc crème. La ligule de 5 mm de long et 3 mm de large est tridentée. Au centre du capitule, les fleurs sont tubulées bisexuées, jaunes. Le tube de 5 mm de long, a 5 dents courtes au sommet. Entre les fleurs se trouvent des écailles membraneuses.

Fruit : Akène conique de 3 mm de haut, pubescent et de couleur marron foncé à noir à maturité. Il est surmonté d'un pappus de soies plumeuses, étalées horizontalement à maturité.



Urena lobata Malvaceae - dycotyledone

Nom à La Réunion : Hérisson rouge.

Description synthétique U. lobata est une plante pérenne dressée, ligneuse, de 0,5 à 2 m de hauteur, plus ou moins duveteuse, à poils étoilés, surtout sur les parties jeunes. Les feuilles sont simples, alternes, à limbe tomenteux blanchâtre à la face inférieure, de forme et de dimensions assez variables : les feuilles inférieures sont plus grandes, suborbiculaires, présentant 3 à 5 lobes larges _ les feuilles supérieures sont plus étroites, devenant étroitement ovales à elliptiques. Les fleurs sont solitaires ou groupées à la base des feuilles, de couleur rose à centre pourpre, à très court pédoncule. Les fruits sont secs, globuleux, formés de 5 éléments globuleux, trigones, laineux hérissés de crochets en forme d'ancre de bateau.

Description cotyledons Portés par un pétiole de 10 à 14 mm de long. Le limbe est suborbiculaire à réniforme de 10 à 18 mm de long et 9 à 16 mm de large, présentant 3 nervures palmées à partir de la base. Le sommet est faiblement émarginé. La marge est entière, éparsément ciliée.

Description Premières Feuilles Simples, alternes, portées par un pétiole long de 2 à 3 cm. Le limbe de la première feuille est suborbiculaire à oblong. La deuxième feuille présente un limbe cordiforme. A partir de la troisième feuille le limbe commence à être trilobé à marge finement dentée avec 5 nervures palmées partant de la base. A la base de la nervure centrale se trouve une glande oblongue, à la face inférieure. Les deux faces ont une pubescence étoilée, la face inférieure est plus claire.

Description Aspect Plante arbustive dressée, ramifiée, pouvant atteindre 3 m de hauteur, couverte d'une pilosité duveteuse de poils étoilés, à feuilles de forme très variable.

Description Système Racinaire Pivotante.

Description Tige Dressée, régulièrement cylindrique, ligneuse, pleine, à écorce plus ou moins pubescente de poils étoilés. Elle est ramifiée et peut atteindre 2 cm de diamètre.

Description Feuille Simples, alternes, de taille rétrécissant vers le sommet et de forme variable. Elles sont portées par un long pétiole couvert d'une pilosité laineuse de poils étoilés. Le limbe des feuilles inférieures est suborbiculaire, irrégulièrement denté ou lobé, à 3 ou 5 lobes anguleux, de 5 à 12 cm de long et de large. La base est cordée, le sommet en coin large. La nervation présente 5 à 7 nervures principales palmées partant de la base. La ou les nervures principales portent à leur base une glande oblongue, nectarifère. La marge est grossièrement et irrégulièrement dentée. Les deux faces, surtout la face inférieure, sont tomenteuses grisâtres ou blanchâtres, couvertes de poils étoilés plus ou moins denses. Les feuilles supérieures sont plus petites, ovales, oblongues ou elliptiques, non anguleuses, à base cordée, arrondie ou atténuée, sommet en coin et marge dentée.

Description Inflorescence Fleurs isolées ou groupées par 2 à 4 à l'aisselle des feuilles, brièvement pédonculées.

Description Fleur Elles sont sous-tendues par un involucre de 5 bractées (épicalice), de couleur brun rougeâtre, soudées entre elles à la base. Le calice est vert, de 5 à 9 mm de longueur, à 5 sépales soudés à la base, à lobes étroits et à pubescence étoilée. La corolle comporte 5 pétales soudés à la base et se terminant en grand lobe arrondi. Elle est de couleur rose mauve à centre plus foncé, large de 3 cm environ. La colonne staminale, comprenant 10 étamines soudées, est plus courte que la corolle mais de la même teinte que celle-ci. L'ovaire est supérieur à 5 carpelles surmontés de styles bifides et de 10 stigmates pourpres.

Description Fruit Capsule globuleuse, de 8 à 10 mm de diamètre, formée 5 méricarpes en forme de quartier d'orange arrondi dorsalement, d'environ 5 mm de long et 3 mm de large, laineux et couverts de poils épais dont l'extrémité crochue est étoilée ou ressemble à une ancre de bateau.

Description Graine Trigone, globuleuse ou obovale, de 4,2 mm de long et 2,6 mm de large. Elle reste incluse dans le méricarpe.

Biologie U. lobata est une plante annuelle ou pérenne. Elle se multiplie par graines disséminées par les animaux grâce aux crochets qui couvrent les éléments des fruits. La période de floraison et fructification s'étend de février à octobre. Plante annuelle à pluri-annuelle se propageant par ses graines très nombreuses, disséminées dans les fruits secs s'accrochant en grappe aux poils des animaux, aux matériaux fibreux. Ils sont aussi transportés par l'eau, la boue collée aux sabots des animaux et aux véhicules. Le cycle de croissance est rapide, les graines germent à l'arrivée des pluies. La plante effectue sa floraison dès la fin de la saison des pluies, pour produire des fruits matures en saison fraîche. La plante peut atteindre 2 m avant la fin de la première année, la partie aérienne meurt mais de nouvelles pousses se développent à partir du système racinaire. L'espèce est cultivée pour sa fibre au Brésil et en Afrique et ses propriétés médicinales. Peut-être consommée par le bétail surtout au stade jeune mais elle est considérée comme une peste des cultures et des pâturages du fait de son agressivité et de la nuisance occasionnée par ses fruits très adhérents.

Ecologie Réunion : espèce présente en bordure de rivière. Elle a une grande plasticité écologique et supporte l'altitude.

Origine Urena lobata, probablement d'origine asiatique

Répartition Mondiale Espèce pantropicale depuis longtemps disséminée par l'homme.

Nuisibilité Générale Elle est considérée comme envahissante dans certaines îles du Pacifique (Hawaï, îles Cook, Samoa, Fidji, Marquises, Guam, etc.) et à la Réunion.

Nuisibilité Nouvelle Calédonie Elle serait indigène à la Nouvelle-Calédonie où elle envahit les zones perturbées, érodées et certains pâturages mal gérés ou à l'abandon.

Nuisibilité Réunion Espèce peu fréquente, non recensée comme adventice des cultures ou comme espèce envahissante des milieux naturels.



Vernonia cinerea (L.) Less. - Asteraceae – Dicotylédone

Synonymes : Conyza cinerea L., Seneciodes cinereum (L.) Kuntze, Vernonia abbreviata DC., Vernonia laxiflora Less.

Noms communs : Herbe-le-rhum, Herbe-goni

Description

L'Herbe-le-rhum est une herbe dressée, haute de 20 à 80 cm, peu ramifiée et pourvue de poils fins et gris. La racine est pivotante.

Les feuilles sont alternes, simples. Elles sont de forme elliptique, à base atténuée en coin et couvertes d'une pilosité grisâtre.

Les fleurs sont groupées en petites têtes violacées, elles-mêmes assemblées en une inflorescence lâche.

Les fruits sont porteurs de petites touffes de soies blanches.

Biologie

L'Herbe-le-rhum est une espèce annuelle à bisannuelle, pouvant devenir pérenne. Elle se propage par graines transportées par le vent.

Ecologie et répartition

Elle est commune partout à La Réunion, aussi bien dans les champs cultivés que dans les jardins, à basse altitude (0 à 600 m).

Nuisibilité

Elle est capable d'infester toutes sortes de cultures.

Botanique

La plantule

Cotylédons : Ovals, pétiolés. La base du limbe est légèrement décurrente le long du pétiole.

Premières feuilles : Simples, généralement disposées en rosette. Elles sont pétiolées avec un limbe elliptique à base atténuée et décurrente le long du pétiole. Les faces sont couvertes d'une fine pubescence grise.

L'adulte

Aspect : Plante herbacée dressée, de 20 à 80 cm de haut, peu ramifiée et entièrement garnie d'une pubescence fine et grise.

Racine : Pivot.

Tige : Finement cannelée, pleine, à pubescence grise fine très courte.

Feuilles : Simples, alternes et de forme variable, ovales, obovales ou lancéolées, de 2 à 8 cm de long et 1 à 3,5 cm de large. Elles sont portées par un court pétiole, de 5 à 15 mm, peu différencié de la base du limbe atténuée en coin et décurrente. Le sommet est en coin large, la marge est entière et ondulée ou grossièrement dentée. Les deux faces sont couvertes d'une pubescence grisâtre, finement veloutée.

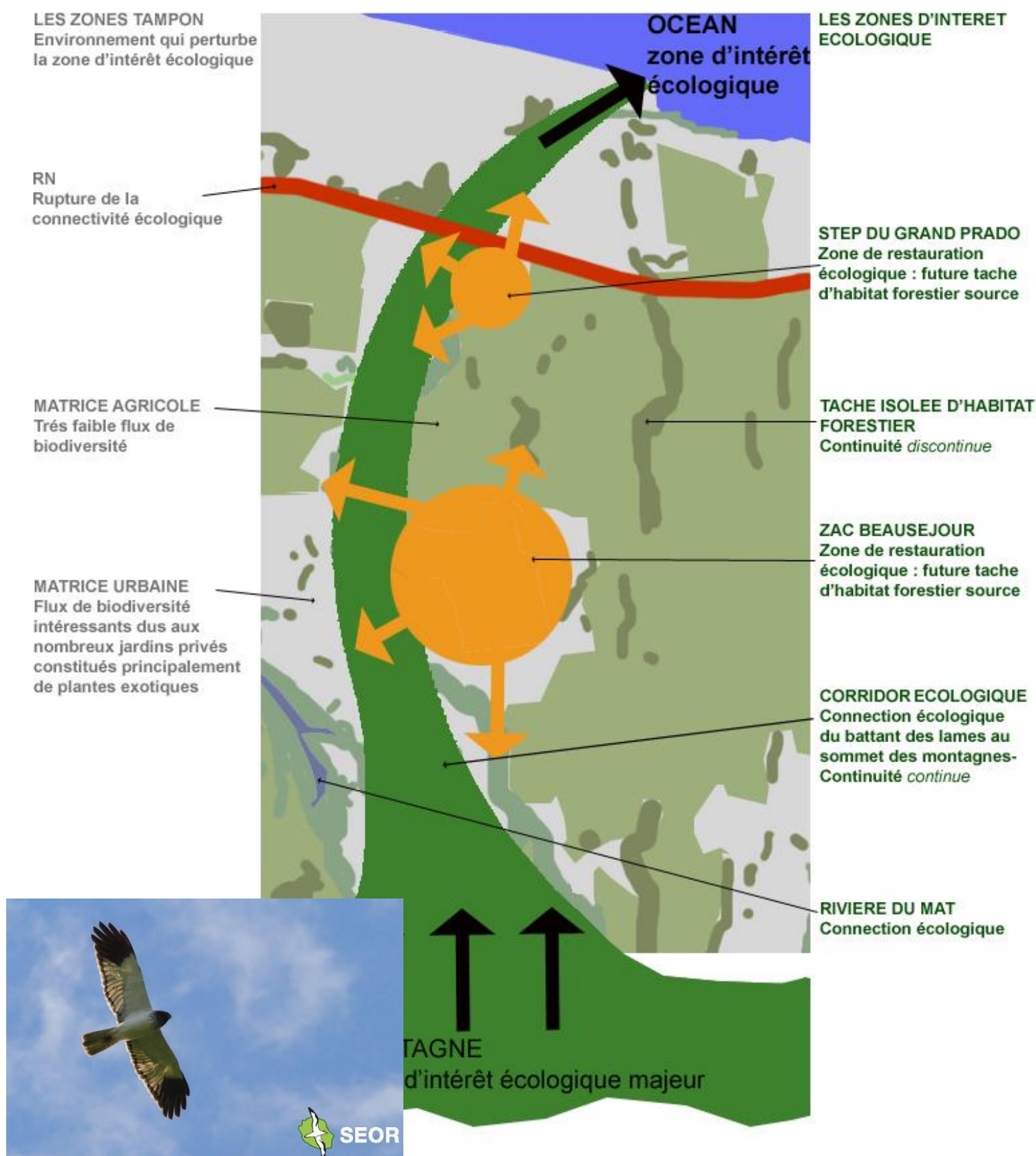
Inflorescence : Capitules, de 4 à 6 mm de long et de 3 à 5 mm de diamètre, disposés en panicule terminale lâche et ramifiée. Les capitules sont portés par un pédoncule de 2 à 20 mm. L'involucre est formé de bractées linéaires à lancéolées, jusqu'à 4 mm de long, disposées sur 2 ou 3 rangs. Les fleurs sont toutes tubulées hermaphrodites. La corolle est violette ou rosée, de 5 mm de long.

Fruit : Akène subcylindrique, linéaire, long de 1,5 mm, couvert d'une pubescence courte. Le pappus est formé d'une série externe d'écailles linéaires de 0,25 mm et d'une série interne de soies blanches barbelées, de 4 à 5 mm de long.





RECOLONISATION DU TERRITOIRE



Exemple de dispositifs paysagers principaux de la ZAC BEAUSEJOUR

Pour l'ensemble de la ZAC de Beauséjour, les dispositifs paysagers principaux, sont organisés sur la constitution de milieux spécifiques permettant des phytocénoses différenciées, comme notamment:

Des systèmes forestiers : sur la frontière Est du site, s'organise une lisière boisée de type forestière en continuité des corridors écologiques rattachant la ZAC au grand paysage. Cette continuité territoriale entre les différents éléments paysagers du site permettra d'apporter une réelle qualité aux différents espaces publics au sein de la ZAC. Une prise en compte toute particulière de la gestion des eaux pluviales est opérée dans l'ensemble de l'aménagement des voiries et des places urbaines au vu des conditions climatiques du secteur.

Les alignements et jardins en milieu urbain : Les jardins intérieurs de la ZAC (jardins de la CAF, places urbaines, noues végétales le long des voies...) sont travaillés en moindre densité arborée et seront disposés en paysage intérieur de la ZAC, formant une canopée plus ou moins organisée créant de l'ombre sur l'ensemble des espaces publics et partagés.

Les noues végétalisées : Les noues recevront les eaux pluviales des voiries, et après décantation elles infiltreront ces eaux par le biais d'une couche drainante rocailleuse qui participera au paysage urbain des voies (émergence des rochers en tant qu'assises, bornes anti-stationnements ...).

Endémisme et biodiversité des jardins

Les jardins seront réalisés avec une forte biodiversité du règne végétal afin de développer la faune associée à terme, et de générer l'écoquartier de Beauséjour comme une source d'endémisme pour la ville environnante.

L'organisation des espèces est réalisée en systèmes cohérents, faisant appel aux meilleures techniques forestières (et de restauration écologique) notamment développées par le CIRAD avec l'ONF à la Réunion, et expérimentées depuis plusieurs années par l'équipe du Laboratoire d'Ecologie Urbaine de la Réunion. Sont notamment associées des espèces à caractères spécifiques et différenciés quant à leurs stratégies dans le monde végétal : espèces pionnières, espèces forestières, espèces nomades et dryades. Le but poursuivi étant en outre le

développement harmonieux des ensembles végétaux et l'entretien facilité par la mise en place de végétaux adaptés aux conditions climatiques de Sainte-Marie.

En plus de la reconstitution sur le site d'une forêt « recréée » (Jardin forestier) autour d'espèces végétales endémiques adaptées au site, les espaces paysagers de la ZAC représentent également un territoire merveilleux destiné à développer la vie animale, accueillir papillons, autres insectes et oiseaux. Ces espaces paysagers seront également destinés à accueillir des mises en scène visuelles et olfactives pour les habitants sur des espaces appropriés

Les rôles et fonctions des espaces paysagers de la ZAC

1- Amélioration de la biodiversité végétale du site

La végétalisation de jardins se fait d'abord par les essences apportées. Il vise ici trois objectifs :

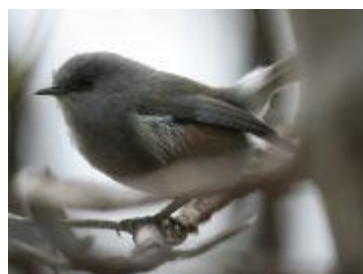
- Le renforcement du taux d'espèces indigènes sur le site. Après la mise en place des espaces paysagers au sein de l'écoquartier, la majorité des espèces plantées sur le site seront des espèces indigènes.
- L'Intégration d'espèces végétales menacées dans les jardins permettra de constituer d'une banque de graines et de jeunes plants.

2- Favoriser le développement de la faune d'intérêt patrimonial

Le végétal est l'élément structurant d'accueil de la faune qui se trouve dans un espace donné. Afin de favoriser la faune d'intérêt patrimonial, il s'agit donc de mener une réflexion pour une œuvre des jardins en considérant trois grands axes :

- La composition floristique
- la structure de la végétation
- les modes d'entretiens

La palette végétale des espaces paysagers de la ZAC Beauséjour est choisie afin de permettre le développement d'une faune d'arthropodes associée. Elle se composera donc en partie de plantes hôtes des chenilles et des papillons que l'on trouve sur le site ou dans ses environs. Elle inclura par ailleurs des plantes nectarifères qui pourvoiront à l'alimentation des papillons, abeilles et autres oiseaux (cardinal, oiseau blanc). On peut imaginer la collaboration avec un apiculteur pour la production in situ en milieu urbain de miel de qualité – l'épaisseur végétale des milieux le permet ainsi que la forte propension mellifère des milieux indigènes (bois de judas, bois d'olive, bois de chenilles etc...)



Les oiseaux endémiques : le Papangue et le Zoiseau blanc



Les oiseaux exotiques introduits : le bec rose, le cardinal, la caille pays et le moineau

